TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 10 293 — 36 PAGES — SAMEDI 4 MARS 1978

M. DE GUIRINGAUD A LAGOS

La presse nigériane critique vivement la politique française en Afrique

LIRE PAGE 4

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 30 rls.; Italie, 350 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 29

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Naissance de trois Belgiques ?

La Chambre belge a voté le 2 mars, par 153 voix contre 32 et 10 abstentions, le plan du gouvernement de M. Tindemans qui découpe la Belgique en trois régions dotées d'une assez large autonomie : la Flandre, la Wallonie et Bruxelles. Les cinq partis de la majorité — socialistes, sociaux-chrétiens flamands et francophones, Volksunie et bloc des francophones bruxellois du F.D.F. — sont parvenus à un accord après neuf mois de difficiles négociations. Mais, jusqu'au bout, le statut de la capitale, cœur de la controverse entre Flamands et francophones, a failli faire échouer le « pacte d'Egmont » proposé en mai 1977 par M. Tindemans.

Le premier ministre avait lancé jeudi de vibrants appels « à l'intelligence et à la raison » des parlementaires pour « faire aboutir ce grand moment de l'histoire nationale ». La tâche n'en reste pas moins considérable : plusieurs dizaines d'articles de la Constitution devront être révisés, et les prochaines Assemblées élues en 1981 devront être déclarées constituantes. Ce qui implique une stabilité gouvernementale exceptionnelle dans le pays. En mai 1977, M. Tindemans annonçait qu'il avait l'intention de s'installer au pouvoir pour huit ans, ce qui ne s'est jamais vu dans l'histoire de la Belgique depuis les années qui ont suivi son accession à l'indépendance...

S'il veut se maintenir jusqu'en 1985, le gouvernement de M. Tindemans devra en tout cas changer de méthode : depuis sa constitution, il y a neuf mois, les partis de la majorité n'ont cessé de s'entre-déchirer. En ce moment même, la participation aux affaires du F.D.F. bruxellois, qui compte trois ministres, est remise en question en raison des âpres critiques dont M. Deffosset, titulaire du portefeuille des P.T.T., fait l'objet à la suite d'indélicatesses commises par des fonctionnaires de son département. De fait, les Flamands lui pardonnent mal d'avoir lutté jusqu'au bout pour défendre les intérêts des francophones dans la capitale.

De son côté, le ministre de la défense social-chrétien, M. Vanden Boeynants, est devenu la cible de ses partenaires socialistes de la majorité, qui s'opposent à l'achat de fusées Hawk. Mais les Belges se sont engagés vis-à-vis de l'OTAN à acquérir ces missiles et les Américains insistent pour que Bruxelles s'en équipe sans tarder. Les socialistes suggèrent que les 4 milliards de francs belges qu'on s'apprête à investir dans les Hawk soient plutôt consacrés à la lutte contre le chômage. M. Vanden Boeynants, qui est aussi vice-premier ministre, aurait mis son portefeuille en jeu.

M. Tindemans, lui-même, paraît avoir quelque doute sur l'avenir du « pacte d'Egmont » qui devrait réformer les institutions du pays en profondeur. Le laborieux compromis a été négocié, pratiquement sans sa participation, entre les présidents des partis de la majorité. Ces jours derniers, le premier ministre assurait ainsi que la Belgique nouvelle resterait unitaire, alors que le leader de la Volksunie, M. Schiltz, annonçait l'avènement du fédéralisme.

Cet incident est révélateur des tensions et des équivoques qui subsistent. Au cours des débats, l'opposition libérale ne s'est pas privée de critiquer le projet : elle a mis l'accent sur le coût de la réforme et soutenu que la Belgique serait le pays où il y aurait désormais le plus grand nombre de fonctionnaires au kilomètre carré. De leur côté, plusieurs orateurs néerlandophones se sont vivement élevés contre la situation minoritaire des Flamands à Bruxelles.

Les doutes de l'opinion se reflètent aussi dans les résultats d'un sondage effectué dans diverses régions du pays : un Belge sur quatre seulement estime que le « pacte d'Egmont » contribuera à la solution des problèmes linguistiques. Plus de la moitié des personnes interrogées jugent que les tensions ne disparaîtront pas pour autant de la vie nationale.

Nouvelle mise en garde de Washington à Moscou

L'intervention soviétique en Éthiopie compromet un accord sur la limitation des armes stratégiques, estime M. Carter

Pour la troisième fois en huit jours, les Etats-Unis ont mis en garde l'Union soviétique contre les répercussions que l'engagement de Moscou dans la corne de l'Afrique pourrait avoir sur l'issue des négociations américano-soviétiques sur la limitation des armements stratégiques (SALT).

Alors que les précédents avertissements provenaient du département d'Etat puis de M. Brzezinski, le président Carter en personne a déclaré, le jeudi 2 mars devant le National Press Club, que la ratification par le Sénat d'un accord éventuel sur les SALT pourrait être « rendue plus difficile ». *Par ailleurs, il a assuré, à propos du Proche-Orient, qu'un élément essentiel de tout progrès résidait dans le respect de la résolution 242 de l'ONU.*

Alors que M. Brzezinski, conseiller du président, avait, le 1er mars, déploré « *l'intrusion non provoquée* » des Soviétiques dans un conflit local et estimé qu'elle « *compliquerait* » la négociation SALT, M. Carter est allé plus loin en déclarant jeudi : « *La violation des principes de non-intervention par les Soviétiques affaiblit la confiance du peuple américain dans la parole et les intentions pacifiques de l'U.R.S.S. et rendrait difficile la ratification d'un accord sur la limitation des armements stratégiques ou la conclusion d'un traité global d'interdiction des essais nucléaires. Ainsi les deux problèmes se trouvent liés en raison de l'attitude des Soviétiques, et ce n'est pas nous qui les avons liés.* »

Le même jour, le secrétaire américain à la défense, M. Harold Brown, a envisagé l'échec de la négociation SALT, assurant que dans ce cas le budget militaire devrait être accru de 2 milliards de dollars par an. M. Brown s'est en outre interrogé sur les raisons de « *l'expansion accélérée de la puissance militaire soviétique* ».

Enumérant les conditions d'un règlement du conflit somalo-éthiopien, le président Carter a rappelé que « *la Somalie est l'envahisseur* » et a demandé son retrait des territoires éthiopiens qu'elle occupe, ainsi que le retrait des forces cubaines et soviétiques stationnées en Ethiopie. Pour sa part, le ministre éthiopien des affaires étrangères, M. Felike Ghiorgis, de passage à Rome, a démenti jeudi que la Libye ait été chargée à Tripoli, lors du conseil des ministres de l'O.U.A., d'une médiation dans le conflit. Il a assuré qu'Addis-Abeba « *n'avait aucune visée* » sur la Somalie et souhaitait seulement le « *respect de l'intangibilité des frontières* ».

A Mogadiscio, le fait que l'Ethiopie ait reconnu jeudi pour la première fois la présence de combattants cubains en Ogaden (*le Monde* du 3 mars) n'a suscité aucune réaction officielle. Selon l'un des chefs du Front de libération de la Somalie occidentale, des « parachutistes cubains » ont été lâchés sur l'Ogaden le 24 février et « *aussitôt anéantis* ». Le bulletin du F.L.S.O. assure, par ailleurs, que deux officiers cubains ont été tués en Ogaden le 16 février.

Pour sa part, le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, a confirmé jeudi, devant la commission des affaires étrangères du Sénat, que deux généraux soviétiques participaient aux opérations éthiopiennes dans la région.

L'ANTISÉMITISME EN ARGENTINE
par Marek Halter

Lire page 3

Un cosmonaute tchèque à bord de Soyouz-28

L'équipage de Saliout-6 va battre le record de vie dans l'espace

L'U.R.S.S. a lancé dans l'espace, jeudi 2 mars, le vaisseau Soyouz-28, avec à son bord un cosmonaute tchèque, Vladimir Remek, accompagné d'un Soviétique, Alexei Goubarev.

Soyouz-28 doit s'amarrer à la station orbitale Saliout-6, dont l'équipage, composé de Youri Romanenko et Gueorgui Gretchko, doit reprendre dans la nuit de ce vendredi à samedi, le record de vie dans l'espace, établi en 1973 par trois Américains avec un séjour de plus de quatre-vingt-quatre jours.

Vladimir Remek et Alexei Goubarev resteront « quelques jours », selon l'agence Tass, à bord de Saliout-6, puis ils regagneront la Terre avec le vaisseau Soyouz-27, laissant leur Soyouz-28 amarré à la station orbitale.

(Lire page 24.)

AU JOUR LE JOUR

PROPOS SPATIAL

C'est à bord d'un Soyouz soviétique que le capitaine Vladimir Remek, de l'armée tchécoslovaque, est parti pour les étoiles, devenant ainsi le premier Européen de l'espace et le premier Tchécoslovaque à se retrouver en apesanteur depuis août 1968.

Voilà donc une belle et édifiante histoire de coopération scientifique et d'amitié traditionnelle entre les peuples, qui fera pleurer dans les chaumières et dans les comités centraux.

Cela dit, le jour où la technologie soviétique sera capable de laisser l'ensemble des Tchécoslovaques se placer sur l'orbite du printemps de Prague, ce sera assurément la plus grande première scientifique de l'histoire de la conquête spatiale.

BERNARD CHAPUIS.

Un entretien avec M. Jacques Chirac

• Nous nous distinguons des « tenants du libéralisme classique »
• Nous revendiquons l'« attachement primordial du gaullisme à l'indépendance nationale »

Après MM. François Mitterrand et Georges Marchais, M. Jacques Chirac répond aux questions du « Monde ».

Le président du R.P.R., dans cet entretien, insiste sur les positions originales de son mouvement par rapport à celles des autres formations de la majorité. Il exprime toujours ses réserves à l'égard de l'élection du Parlement européen au suffrage universel. Repoussant le libéralisme classique, M. Chirac propose qu'une nouvelle politique économique soit accompagnée d'un nouveau plan social. A propos de la polémique sur le niveau du SMIC, il préconise la prise en considération du salaire familial. Le président du R.P.R., qui estime que son mouvement est le plus représentatif de la société française, lance un appel à certains électeurs de l'opposition en affirmant que « la tradition de la gauche » se trouve dans le gaullisme.

M. Jacques Chirac, qui séjourne en Corrèze et qui regagnera Paris mercredi 8 mars, a depuis le mois d'octobre parcouru 85 départements, visité 453 communes, prononcé 413 discours et présidé 89 réunions devant des auditoires de 5 000 à 6 000 personnes en moyenne. Hôte du Club de la presse d'Europe 1, jeudi 9 mars, il clôturera le lendemain à la télévision la campagne officielle du R.P.R.

Alors que l'interdiction légale de publier des sondages d'opinion prendra effet dimanche 5 mars, les ultimes enquêtes indiquent que la gauche recueille toujours une majorité d'intentions de vote pour le premier tour, mais que les reports de voix pour le second s'effectueront plus difficilement au sein de l'opposition que de la majorité actuelle.

« Monsieur le président, la campagne électorale touche maintenant à sa fin. Il semble que, de part et d'autre, tous les arguments aient été employés, et l'on dit même que cette campagne s'enlise. Mais, tout de même, ces dernières semaines, un fait nouveau est intervenu du côté de la majorité : la création de l'Union pour la démocratie française, qui vise à regrouper les formations non R.P.R., comme le parti républicain, le C.D.S., les radicaux. Qu'en pensez-vous ?

— Il est évidemment trop tôt pour juger de l'avenir de cette tentative de regroupement qui, d'ailleurs, n'est pas la première. Pour nous, nous avons toujours estimé, dans le cadre du pluralisme défini par le président de la République, que chaque formation de la majorité avait intérêt à cultiver sa propre personnalité, son originalité, plutôt que de se fondre dans un moule uniforme qui, pour convenir à tout le monde, devrait gommer les différences et rester au niveau des généralités. Nous avons donc tenu à libérer les forces de proposition au sein du R.P.R. Nos commissions ont beaucoup travaillé, et nous avons maintenant un programme très complet et très cohérent.

— Un programme très différent de celui de l'ancienne U.D.R. ?

— Votre question me permet de situer le Rassemblement d'une manière plus précise par rapport à nos partenaires de la majorité. L'héritage du gaullisme nous attache, bien entendu, aux institutions de la Ve République, qui ont apporté une stabilité politique sans laquelle n'auraient pas été possibles les progrès accomplis en tous domaines depuis vingt ans. Il est bon de le rappeler au moment où l'offensive socialiste et communiste remet en cause ces institutions. Nous revendiquons aussi l'attachement primordial du gaullisme à l'indépendance nationale, et ce n'est pas un vain mot. C'est le refus des blocs et des hégémonies, le droit pour la France de mener une politique étrangère conforme à ses intérêts dans le monde et à ses traditions. Nous ne saurions y prétendre sans une sérieuse capacité défensive, dont la base demeure dans notre force de dissuasion nucléaire. Mais nous ne saurions y prétendre non plus sans une capacité économique suffisante. Nos buts sont donc en même temps d'ordre économique et, comme nous ne concevons pas de progrès économique sans progrès social, le tout conduit à une certaine ambition nationale qui nous caractérise profondément, à un certain volontarisme proposé à la France pour façonner son avenir.

(Lire la suite page 10.)

Les jeunes dans le « tumulte électoral »

M. Raymond Barre répondra aux jeunes au cours d'un meeting organisé le 4 mars par « Autrement », le mouvement des jeunes giscardiens. L'allocution du premier ministre devrait évoquer les questions soulevées par M. Hugues Dewavrin, porte-parole du mouvement, dans une lettre adressée le 28 février à M. Barre. Ces questions portaient sur le chômage, les études et la vie active, le service national. « La société n'a plus d'idéal, n'a plus d'espoir. Quelle société et quels espoirs proposez-vous à notre génération ? », demandait, pour conclure, M. Dewavrin.

Près de six millions et demi de jeunes (6 440 000) sont invités à participer pour la première fois, le 12 mars, à un scrutin législatif, dont 2 415 000 de moins de vingt et un ans. De quel côté ces nouveaux électeurs feront-ils pencher la balance ? Porteront-ils leurs voix sur les candidats écologistes ? Comment jugent-ils le « tumulte électoral » dont a parlé le chef de l'Etat - Font-ils confiance aux organisations de jeunes des grands partis ? Ce sont ces questions qu'aborde l'enquête dont nous commençons la publication aujourd'hui.

I. — UNE AUTRE SENSIBILITÉ

par BERTRAND LE GENDRE

Qui faut-il croire ? Ce dirigeant affirmant que les jeunes son le « *levain du changement* », ou cet autre assurant que l'ordre règne pour longtemps dans l'université et les lycées ? Sur qui braquer le projecteur ? Sur la petite cohorte de militants, très actifs en cette période électorale, mais dont l'audience paraît s'être amenuisée ? Ou sur cette masse de jeunes qui, à plus de 80 %, ignore le nom de leur député (1).

Avec M. Pierre Zarka, vingt-neuf ans, secrétaire du conseil national du Mouvement de la jeunesse communiste de France et candidat du P.C.F. à Saint-Denis, la question ne se pose pas. Un itinéraire rectiligne — adhérent dès son plus jeune âge, permanent depuis cinq ans, — il sera le 19 mars peut-être le plus jeune député de France, en tout cas, affirme-t-il, celui « *de la jeunesse* ».

Dans le modeste appartement où il s'est installé voici quelques mois, son épouse, permanente du parti elle aussi, et ses deux enfants ne l'aperçoivent que rarement. Le candidat Zarka est en campagne. Une tâche moins facile qu'il n'y paraît. Car si son élection dans ce bastion communiste ne fait guère de doute, son parachutage, sur ordre du parti, a provoqué quelques grincements à la base. Il le sait et travaille dur.

(Lire la suite page 14.)

(1) Sondage D.E.M. (Développement, Etudes, Marketing). *L'Express* des 28 février et 7 mars 1977.



Bouddhisme et hindouisme au Petit-Palais

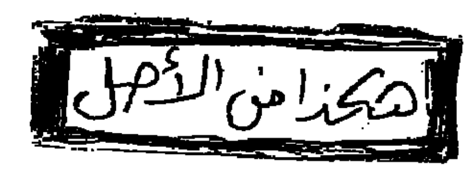
Le poids de Borobudur

Posé à même le sol sur trois collines où il s'ajuste comme un couvercle, mais s'enfonce déjà de 3 mètres, « temple » si l'on veut, au sens de temple-montagne aveugle et sans fenêtres, comme les très vieilles plates-formes rituelles, Borobudur, commencé vers 810 de notre ère dans le centre de Java, tenait par son poids tout en succombant. De ce poids, il est question dans une passionnante dernière salle de l'exposition itinérante « Borobudur, chefs-d'œuvre du bouddhisme et de l'hindouisme en Indonésie », accueillie par le Petit Palais (après Bruxelles, Amsterdam, Vienne et Zurich). Et des travaux considérables du chantier ouvert en 1975 sous l'égide de l'UNESCO qui, à l'occasion d'une dépose titanesque de la quasi-totalité du pourtour carré à sculptures du monument, nous valent de mesurer, à propos d'un exemple insigne, un tout autre poids : celui des créations suscitées par l'expansion de la pensée indienne.

C'est avant tout le poids du bouddhisme, un peu teinté de brahmanisme, qui donne aux collines inspirées de Borobudur la majesté sereine d'un haut lieu. Le plan seul est un ravissement pour l'esprit : tout simplement le plan du monde, grâce au symbolisme d'un *mandala* géant d'une forme particulière. Plan carré de 123 mètres de côté où les soubassements à reliefs et les étages en retrait s'apparentent passablement à l'architecture de nombreux temples environnants, mais la systématisent en la portant au niveau souverain d'un grand centre religieux, gloire de la puissance maritime assez éphémère des Caïlendra.

PAULE-MARIE GRAND.

(Lire la suite page 26.)



idées

PSYCHANALYSE ET CINÉMA

Un livre récent de Christian Metz : « Le Signifiant imaginaire », porte en sous-titre : « Psychanalyse et cinéma ». L'ouvrage n'inaugure pas les relations de la réflexion psychanalytique avec l'art cinématographique mais, assurément, leur donne une direction originale et une force inattendue.

Metz pensait déjà, lorsqu'il était élève de l'École normale supérieure et préparait l'agrégation de lettres, qu'il consacrerait, à l'avenir, beaucoup de temps au cinéma, qu'il aimait sans frein. Cette vocation de cinéphile, jointe à celle du linguiste, l'a conduit à une thèse de doctorat d'État.

Aujourd'hui directeur d'études à l'École des hautes études, il mène une action d'enseignant et de chercheur. L'expérience personnelle d'une analyse qu'il a faite, naguère, l'a incité à méditer de nouveau les textes de Freud (et aussi de Mélanie Klein, de Jacques Lacan) non pour les paraphraser, ainsi qu'il est trop souvent d'usage, mais, au profit d'un domaine qui est le sien, pour en dégager les conceptions en suspens, ainsi que le montre Lucien Malson, qui présente ici le livre, et qui, parallèlement, s'entretient avec son auteur.

UNE ENTREPRISE NOUVELLE EN SÉMIOLOGIE

Le 7e art sous l'éclairage freudien

par LUCIEN MALSON

AU *début des années 60*, la grande idée de Christian Metz fut d'aborder, avec les armes de la linguistique, l'objet-cinéma et d'offrir à la discipline ainsi fondée la reconnaissable rigueur d'une science. Celle-ci a des adeptes, maintenant, un peu partout dans le monde, et les travaux de Metz sont traduits en une quinzaine de langues étrangères. Au-delà de la critique de films à laquelle nous étions accoutumés, la sémiologie du cinéma apportait à la réflexion sur un art où elle avait été négligée une véritable dimension théorique.

L'abord de cet objet-cinéma sous l'angle de la psychanalyse vient s'inscrire, pour Metz, sur le même axe de recherche, et se situe au même niveau de généralité. Il ne s'agit pas en effet, dans son dessein, de psychanalyser les auteurs ou leurs créatures, mais d'éclairer le cinéma en tant qu'institution et art spécifique, en tant que « signifiant » fonctionnant dans la région de l' « imaginaire », avec ce que cela suppose de rites de fréquentation comme de procédés technologiques. *Le Signifiant imaginaire*, titre du dernier livre de Christian Metz (1), c'est le pseudonyme double du cinéma, ressaisi dans une perspective freudienne.

Roland Barthes a souligné chez Metz, « *dialecticien merveilleux* », un trait tout à fait caractéristique : « *L'entêtement de l'idée à se dire complètement, l'exigence radicale de précision et de clarté née d'un ton libre et presque rêveur.* » Metz lui-même se reconnaît un « *souci obsessionnel d'exactitude* » qui le porte à la « *persévération minutieuse* » et lui permet de venir à bout de son objet. Cette action acharnée pour occuper le terrain, l'ouvrir et le retourner, cette rigueur tenace, opiniâtre, avec laquelle il investit, bouleverse, épuise les champs qu'il s'est appropriés, sont sensibles dans l'écriture musclée, impeccable, surabondante par générosité qui précipite, multiplie les formules et fait exister, à propos de la chose visée, un réseau serré d'intelligibilités.

Les préoccupations de Metz sont, pour une part, de sémiologie et de *linguistique générale* : *on vient* de regrouper ses études dans le domaine en un volume qui offre un panorama de sa production de 1965 à 1967 (2). Mais le cinéma, depuis longtemps, le taraudait. Il prit à bras-le-corps, successivement, deux problèmes capitaux : qu'est-ce que la signification, au cinéma (3), et encore, ce qui semble être une interrogation superflue lorsqu'on se tient prudemment dans le vague : le cinéma est-il un langage (4) ?

Metz n'empruntait pas pour, brutalement, les appliquer au cinéma, des méthodes qui avaient montré ailleurs leur validité. Il dit de façon tranchante et juste : « *On n'applique jamais rien.* » Ce qu'il adoptait, c'était un mode d'appréhension du phénomène-cinéma inspiré de celui qui avait réussi en linguistique, en sémiologie, sciences du signe et du sens.

A cette première époque de son travail, Metz côtoyait la psychanalyse, mais ne s'emparait pas de ses outils d'investigation. S'il vient, ces temps-ci, de franchir le pas, c'est, cependant, de façon naturelle. D'une part, linguistique et psychanalyse sont, chacune par leur objet, sciences du symbolique ; d'autre part, Lacan les a rapprochées l'une de l'autre en *faisant de la métaphore et de la métonymie* (notions éminnemment linguistiques et rhétoriques) les deux grands principes de la symbolisation.

Suivons le guide : ces deux principes gouvernent les trajets psychiques d'*une idée ou plutôt d'une* masse d'idées à une autre par voie de similarité (métaphore) ou par voie de contiguïté (métonymie). Il ne faut voir là l'opération d'aucune force d'attraction de type newtonien comme les philosophes associationnistes avaient *envie de le croire ou* de le faire croire, et comme nous y incline quelquefois le vocabulaire de Freud lui-même, très marqué par celui du matérialisme physicaliste dominant dans *la psychologie* de son temps. Une « ressemblance » ou une « proximité » ne sont jamais objectives, jamais « ni vraies ni fausses ». Elles n'existent que par la thématique personnelle de celui qui les a fait jouer.

Lacan s'est efforcé de débarrasser la psychanalyse de ce que Ricœur appelle une « *terminologie de l'énergétisme* » et Sartre une « *crampe mécaniste* ».

La double question reste de savoir si Lacan n'introduit pas en force les principes linguistiques dans le fonctionnement d'un psychisme « inconscient » ou « primaire » (c'est l'objection de Lyotard) et, à l'inverse, s'il n'assimile pas, en une *intention unificatrice, toutes les formes* de langage, celle de la science, celle de la philosophie, celle de la théorie analytique *elle-même*, au langage de l'« inconscient », ou de la pensée la moins vigile, ou de la pensée poétique (c'est l'objection de Benveniste). Metz répond, pour sa part, *en refusant de poser une étanchéité totale entre les zones de l'esprit, et une absolue séparation* entre les types d'expressivité.

Les « quatre opérations » de la pensée

On comprend en tout cas comment Metz, dans cette direction lacanienne, peut quitter la linguistique pour la psychanalyse et retrouver aussitôt ce qu'il avait en apparence abandonné, d'autant que les grandes figures, la métaphore, la métonymie (dans la conception large, bipolaire et « chargée » de Jakobson) sont en correspondance, *en cette perspective, avec les phénomènes mentaux* de « condensation » et de « déplacement », repérables, notamment, dans le rêve. La condensation fait qu'une seule image contient, pour un sujet, plusieurs significations regroupées dans une unité de similitude (métaphore). Le déplacement fait qu'une représentation prend la place d'une autre parce qu'elle a, à l'égard de celle-ci, toujours pour un sujet, des liens de contiguïté. Booz n'est qu'un avec la gerbe bienfaisante, et le vin avec la ville de Bordeaux.

Metz s'amuse de ces « quatre opérations » de la pensée, dont, se*lon lui, les cas purs sont souvent* des cas épurés par l'exigence pédagogique. C'est à ce point de notre itinéraire, lui-même pédagogique, et volontairement resserré, que nous devons orienter *le lecteur* vers la richesse d'un livre jonglant splendi*dement avec d'autres notions qui* font habituellement couler de l'encre épaisse et nauséeuse : « paradigme » et « syntagme » (de la province linguistique), « primaire » et « secondaire » (de l'archiduché psychanalytique).

Restons-en à la métaphore et à la métonymie, les *deux superstars*. Metz rend hommage à la rhétorique classique qui fut, durant vingt-cinq siècles, « l'une des plus *impressionnantes et des plus minutieuses entreprises du langage sur lui-même : une formidable machine* symbolique ».

Voici la métaphore d'ouverture des *Temps modernes*, de Chaplin, troupeau *de moutons pour foule grégaire, ou celle de A propos de Nice*, de Vigo, autruche stupide pour rombière du beau monde, ou celle du *Diable au corps*, d'Autant-Lara, flamme dansante pour scène d'amour. Voici la *métaphore-métonymie* du *Citizen Kane* de Welles : le cacatoès hurlant qui s'envole alors que Susan quitte Xanadu, ou celle du *Maudit*, de Fritz Lang : le ballon de baudruche perdu, collé aux fils électriques, et qui remplace l'enfant tué, l'enfant qui le tenait. Voici la *métonymie-métaphore* : les harpes et les balalaïkas évoquant les propos émollients des mencheviks à Smolny, dans *Octobre* d'Eisenstein, ou bien le lorgnon du médecin tsariste — tout ce qui reste de lui, — lorgnon accroché aux cordages du navire, dans *le Cuirassé Potemkine* du même Eisenstein.

Nous aurions pu traiter encore de ce que le livre prend au souffle freudien et à sa vibration lacanienne pour concevoir l'analyse de film *comme analyse interminable, ou le* spectacle de théâtre, essentiellement civique, par opposition au spectacle de cinéma, essentiellement privé, ou la perception sur écran comme processus d'identification, position de voyeurisme, attitude de fétichisme. Nous aurions pu insister sur l' « état filmique » — celui où se trouve le spectateur, — impression de réalité et non illusion vraile, celle-ci *demeurant* le propre du rêve dont les images s'alimentent des bruissements endogènes du corps et dont le contenu textuel est *beaucoup moins « logique »*, ou, si l'on veut, moins « secondaire ». Il eût alors fallu vanter, en son détail, la manière dont Metz rapproche et distingue cet « état filmique », non seulement de l'état de rêve, mais de l'état de rêverie, autre comportement romanesque dans la veille, où fonctionnent les fantasmes et où l'imaginaire est vécu en tant que tel.

On ne peut manquer, évidemment, de se demander si l'appareil doctrinal psychanalytique est absolu*ment irremplaçable pour* rendre compte des faits envisagés dans le « signifiant imaginaire » et, du reste, en *tous les* autres secteurs de l'anthropologie. Souvenons-nous d'un propos de Lacan, à la télévision. A cette question : « *Je vous lance l'inconscient — drôle de mot* », l'interpellé répliqua : « *Freud n'en n'a pas trouvé de meilleur* ». Et, un peu plus loin : « *Ce mot a l'inconvénient d'être négatif, ce qui permet d'y supposer n'importe quoi au monde, sans compter le reste.* » Ce mot existe. Il est employé. Metz semble dire, lui aussi, qu' « *il n'y a pas à y revenir* ». Mais il s'inquiète du statut de la réalité désignée, et il rafraîchit, à sa façon, les grands textes.

Metz est convaincu de la fragilité des hypothèses sociologiques de Freud, comme celle du meurtre effectif du père dans la préhistoire, et de ses *hypothèses biologiques*, comme celle de l'hérédité de l'acquis que suppose la notion de « fantasmes originaires ». Il sait que le complexe de « castration féminine » ne découle pas de la constatation d'un manque objectif, mais de l'hallucination d'une *blessure là* où il n'y a que différence anatomique, hallucination induite par une société à *dominance masculine*. Il *remarque* à bon droit que les variations de l'Œdipe, et sans doute l'Œdipe lui-même, sont liés aux formes de l'institution familiale. Metz admire Freud, mais note aussi sa méconnaissance du poids de *l'histoire et, ironie des mots, son* ignorance, de ce côté-là, du « point de vue économique ». Les idées de la psychanalyse, qu'il serait religieux de prendre pour inaliénables, ne paraissent déjà pas, à la lecture de ce livre, comme irréformables : l'auteur leur donne ici quelque chose de lui.

---

(1) *Le Signifiant imaginaire*, U.G.E., collection « 10-18 », septembre 1977.

(2) *Essais sémiotiques*, Klincksieck, novembre 1977.

(3) *Essais sur la signification au cinéma* I et II, Klincksieck, 1968, 1973 ; I, 3e éd. 1975, II, 2e éd. 1976.

(4) *Langage et cinéma*, édition augmentée, Albatros, octobre 1977.

Christian Metz :

« Ce qui m'importe chez Lacan ce sont les directions qu'il a ouvertes... »

« Dès le premier chapitre du Signifiant imaginaire, *l'écran est comparé au miroir et se trouve invoqué le stade où, selon Lacan, l'enfant,* « entre six et dix-huit mois », *se découvre dans son reflet, mais comme un autrui, comme un objet, et s'y aliène. On peut contester cette datation par l'épreuve de la « tache sur le nez » : l'enfant ne l'efface qu'à trois ans...*

— J'ai mentionné la datation lacanienne, c'est exact, une fois, et en passant. Les compétences me manquent pour entrer dans un débat spécialisé de psychologie génétique qui n'a pas, dans ma perspective, tellement d'importance. Je veux montrer seulement que la fréquentation du cinéma, comme toutes les conduites sociales d'ailleurs, a certaines racines dans la petite enfance.

— Vous dites, donc, « l'imaginaire désigne le leurre fondamental du moi, l'empreinte définitive d'un *avant* de l'Œdipe » *et ce leurre est* « réactivé par cet autre miroir : *l'écran de cinéma* ». *L'image, pourtant, du spectateur y est absente. Le miroir de l'écran, c'est une glace spéciale ?*

— Oui. L'écran peut tout refléter sauf le corps propre du sujet-spectateur. C'est pourquoi j'ai proposé de le définir comme un miroir non-miroir, réactivant chez *nous des conduites* spéculaires, mais en les modifiant beaucoup.

Des intuitions fulgurantes

— On lit dans votre livre cette phrase surprenante : « [*Je trouve aux* Ecrits *de Lacan*] *une sorte de clarté, profondément didactique à sa manière, aveuglante au point qu'on la refoule et qu'on s'évertue à n'y rien comprendre* ».

— Il y a une chose, je crois, dont on doit à coup sûr faire *l'éloge, c'est la liberté* — qui correspond à une nécessité — pour chaque auteur, d'adopter le mode d'écriture qui se trouve en accord avec son tempérament profond. On me considère, en général, comme un auteur difficile mais clair. Si cela est vrai, je m'en réjouis. Mais d'autres auteurs peuvent être clairs d'une autre façon et à un autre niveau. Rien n'est plus obscur que la notion de clarté, car il en existe plusieurs registres différents.

» Je suis un peu agacé, je l'avoue, par l'affirmation, si répandue, que le discours lacanien serait, de bout en bout, inintelligible, et je crois effectivement que les « ténèbres » viennent *en partie des lecteurs qui sont* d'avance « bloqués » par toute la réputation d'inaccessible que l'on a tambourinée autour de Lacan. Par-delà les difficultés localisées, il y a les grands thèmes lacaniens, un certain nombre d'intuitions fulgurantes, de grandes inspirations qui parcourent toute son œuvre. Personnellement, ce qui m'importe, chez Lacan, ce sont les grandes directions qu'il a ouvertes.

» Cela dit, je ne suis pas un disciple de Lacan, ni un lacanien. Ces termes, comme vous le savez bien, désignent un groupe délimitable de personnes et dont je ne fais pas partie. Je n'ai même jamais assisté à un « *séminaire* ». Je ne me pose pas le problème de la fidélité et je juge détestable, au demeurant, la posture de disciple. Je n'ai aucune envie d'expliciter la pensée profonde du maître — ce serait d'ailleurs comique, pour qui le connaît un peu.

— Dans le Signifiant imaginaire, *parfois ce signifiant disparaît, comme si, en de longs espaces, et avant de retrouver le cinéma, vous pensiez qu'il est nécessaire de relire Freud. En des pages excitantes, on perçoit « la censure » comme une barre, à l'embouchure de certains fleuves, « où l'eau passe, tant bien que mal ». N'y a-t-il là qu'un retour à Freud ? Premier point. Second point : par beaucoup de lecteurs, ces pages seront perçues comme des marginalia.*

— Retour à Freud, *bien sûr*, car c'est une œuvre capitale avec laquelle on n'en a jamais fini, et qui concerne toutes les recherches en sciences humaines. Toutefois, ce qui m'intéresse, ce n'est pas seulement ce que Freud a voulu dire, mais aussi bien ce qu'on veut lui faire dire. Je propose, par exemple, et en effet, une *certaine idée de la censure* comme pur indice de réfraction. Cette conception ne figure pas en clair dans les textes de Freud mais ils étaient aptes à ce régime robuste de survie posthume.

» Votre second point, à présent. A vrai dire, certains problèmes de sémiologie générale débordent de beaucoup le cinéma sans cesser *de le concerner*. Aussi doit-on passer pas mal de temps à les débrouiller pour eux-mêmes avant d'en revenir à leurs implications proprement filmiques, et pour mieux comprendre celles-ci. On est bien obligé de reprendre les problèmes là où ils en sont.

— Vous déclariez, dans la revue Ça : « Il ne suffit pas d'avoir fait une cure pour pouvoir entreprendre une psychanalyse du cinéma, il faut également avoir étudié dans les livres. » *On peut dire, autrement, que la cure ne donne pas la culture et qu'elle ne donne pas non plus, hélas, l'intelligence. Dans un secteur différent, la sociologie du cinéma, il ne suffirait pas, là encore, d'une « expérience vécue et réfléchie ». Allez-vous, maintenant, ouvrir les livres de science sociale, pour illuminer, d'une autre façon, l'institution-cinéma ?*

— Je ne sais pas pour l'instant si je vais m'engager dans des recherches en sociologie du cinéma. Ce que je peux affirmer, c'est qu'elles me paraissent indispensables et qu'elles seraient aussi éclairantes que celles de la sémiologie. Justement, elles se développent en ce moment, en France, sous l'influence de deux historiens, Marc Ferro et Pierre Sorlin. J'appuie sans réserve cette évolution. »

LE « ZINZIN » D'HOLLYWOOD

par GABRIEL MATZNEFF

CINEPHILE, je n'aime qu'un *cinéma du mouvement* et du jaillissement plastique. J'ai horreur du cinéma littéraire, et des réalisateurs qui ne sont que des écrivains ratés.

Si j'admire tant un Stroheim, un Lang, un Walsh, c'est parce *que leur art est spécifiquement* cinématographique. En revanche, le cinéma à idées m'ennuie comme la mort. Je n'ai pas besoin d'un cinéma où l'on me montre un homme et une femme assis devant une tasse de thé, *et discutant de l'existence de* Dieu. Pour cela, j'ai mon stylo, mon papier blanc, et je fais cela dans mes livres infiniment mieux que M. Rohmer *ne le fera jamais* dans ses films.

Fritz Lang admirait beaucoup les James Bond, et il avait raison. Il y a plus de talent dans le moindre plan de *Goldfinger* que dans tous les enculages *de mouches du cinéma français* d'aujourd'hui. S'il vivait encore, Lang serait certainement allé voir *Rencontre du troisième type* de Steven Spielberg ; mais il aurait fui comme la peste les « comédies dramatiques » à la française, *cet univers d'impuissants*, toujours le même, un homme et deux femmes, ou deux hommes et une femme, avec un zeste de psychanalyse, un zeste d'homosexualité et un zeste de gauchisme.

Scénario type pour film français à la mode : un écologiste barbu *devient*, grâce aux petites annonces de *Libération*, l'amant d'une cover-girl féministe. Ils partent élever des moutons en Corrèze. Là, ils tombent l'un et l'autre amoureux d'un berger lacanien. Ménage à trois. On peut même laisser entendre qu'ils *couchent aussi avec leurs moutons*. A la fin du film, *le* berger est tué par les gendarmes lors d'une manifestation antinucléaire. L'écologiste et la cover-girl rentrent à Paris.

⁂

L'enfance est un *révélateur* implacable. Les cinéastes truqueurs sont légion. Avec les adultes, l'imposture prend parfois, *mais il n'y a pas de trucage* possible avec l'enfance. Nous sommes là sur le terrain de vérité.

Il est heureux que sortent en même temps sur les écrans *parisiens l'admirable Incompris*, de Luigi Comencini et l'archinul *Amant de poche*, de M. Queysanne. Cette sortie conjuguée nous permet de mesurer l'abîme qui sépare l'univers affectif, moral et artistique, d'un Comencini du *néant* spirituel de tant de cinéastes de chez nous.

On m'avait raconté l'histoire de *l'Amant de poche*, et l'auteur des *Moins de seize ans* attendait ce film d'un cœur préparé. *Ma déception est à la mesure* de mon espérance. La passion pédérastique de la belle Mimsy Farmer était un thème magnifique et redoutable, qui n'aurait dû être confié qu'à un maître : c'eût été pour le cinéma fran*çais une occasion unique de* traiter avec élévation ce sujet interdit qu'est la pédophilie, la relation amoureuse d'un adulte et d'un enfant. Hélas ! au lieu du film intense que j'attendais, *l'Amant de poche* n'est qu'une *œuvrette graveleuse, fricarde*, et d'une vulgarité qui dépasse l'imagination.

Heureusement, pour nous illustrer, nous avons *l'Incompris*, film bouleversant sur la solitude de l'enfant et l'aveuglement des parents. L'amour parental, cette *imposture*. *Tourné en 1966*, ce chef-d'œuvre de Luigi Comencini n'a rien perdu de son irradiante beauté, *ni de sa force* subversive. En vérité, le feu sous la glace.

⁂

Si lire un livre, c'est penser avec la tête d'un autre, aller au cinéma, c'est vivre par procuration. Le cinéma encourage le voyeurisme et la passivité, et c'est en ce sens qu'il est éminemment l'art de notre siècle. Voilà une vérité que les cinéphiles répugnent d'ordinaire à confesser. Il le faut cependant.

Le Monde

étranger

LES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN EN AMÉRIQUE LATINE

La tension persiste au Nicaragua

La tension persiste au Nicaragua, après la reconquête, mardi 28 février, par la garde nationale, du quartier populaire de Monimbo, à Masaya (à environ 30 km de la capitale), qui a fait de nombreuses victimes. De nouveaux affrontements ont eu lieu jeudi à Managua et en province, entre les forces armées et des manifestants hostiles au président Anastasio Somoza.

A Masaya, où l'armée exerce un contrôle très strict, un adolescent de quinze ans aurait été tué, jeudi, par un militaire, et des échanges de coups de feu ont eu lieu pendant la nuit de mercredi à jeudi. A Inotepe (à 45 km au sud de Managua), quatre personnes ont été blessées lorsque des partisans du général Somoza ont tiré sur des manifestants étudiants. Dans la ville de Leon (à 90 km à l'ouest de la capitale), où des Indiens armés de fusils et de pistolets ont pris position dans certains quartiers, des heurts ont également eu lieu avec des partisans du régime.

Le président Somoza a déclaré, jeudi, que « une guerre idéologique de grande envergure » avait commencé au Nicaragua « plus tôt qu'il ne le croyait » et que les rebelles avaient entrepris de transformer les bases sociales et politiques de l'Etat.

Le Front sandiniste de libération nationale (F.S.L.N., guérilleros d'extrême gauche) a, d'autre part, annoncé jeudi, que trois de ses dirigeants, MM. Moises Rivera, Arnoldo Quant et Camilo Ortega Savedra, avaient été tués au combat le 26 février. Le Front appelle à continuer la lutte, estimant que « la fin de la dictature est proche ».

Un volcan qui peut exploser à tout moment

De notre envoyé spécial

Panama. — Un volcan qui peut exploser à tout moment : ainsi peut-on dépeindre actuellement l'Amérique centrale. Les nouvelles du Nicaragua, du Guatemala et du Salvador tendent à confirmer cette impression de désordre généralisé. Cette région, géographiquement fragile et politiquement instable, a toujours été soumise à une violence brutale, institutionnelle ou révolutionnaire. Sous la dure lumière des tropiques, l'exploitation éhontée des plus démunis, pauvres parmi les pauvres de la planète, semble encore plus impitoyable qu'ailleurs. Des dictatures archaïques, corrompues et cruelles se maintiennent au pouvoir par la force des mitraillettes.

Quelques familles, ou quelques groupes, exploitent la presque totalité des meilleures terres alors que le plus grand nombre survit dans des conditions souvent inhumaines. Les classes moyennes, nées du développement économique des deux dernières décennies, sont encore modestes et ne constituent qu'exceptionnellement une force politique.

Les jeunes, particulièrement les étudiants, ont été et sont encore le fer de lance de la contestation libérale ou révolutionnaire. plus idéalistes, s'enferment dans le rang en entrant dans la vie active. Les plus courageux, les plus idéalistes s'enferment dans des mouvements de guérilla sporadiques, incapables par leur seule action d'ébranler les structures féodales, et qui sont réprimés sans la moindre pitié par les forces de l'ordre. Aussi la révolte contre le pouvoir établi prend-elle souvent l'allure de soulèvements brefs et désespérés.

Les promesses de l'administration Carter en faveur des droits de l'homme et de régimes plus démocratiques en Amérique latine ont relancé l'effervescence politique et aiguisé les revendications des secteurs libéraux au Guatemala, au Honduras, au Salvador et au Nicaragua. Tout changement de style, ou de personnel, à la Maison Blanche est un élément décisif des luttes politiques dans une région soumise à l'influence presque sans partage des Etats-Unis. Pour la première fois depuis la mort du président Kennedy, les habitants de l'Amérique centrale ont le sentiment que Washington songe à tempérer les excès des tyranneaux locaux.

La situation est particulièrement grace au Nicaragua, où le clan Somoza, sur la défensive depuis la mi-janvier, affronte une véritable insurrection populaire. Les heurts entre la garde nationale et les manifestants sont quotidiens dans la capitale, Managua, et en province. Un nouvel appel à la grève a été lancé le mercredi 1er mars par l'UDEL, l'Union démocratique de libération nationale, qui regroupe huit formations politiques et syndicales. Celles-ci protestent contre le massacre perpétré au début de la semaine, à Masaya, par les forces de la garde nationale somoziste. Un premier mouvement de grève générale, déclenché le 23 janvier, après l'assassinat de Joaquim Chamorro, directeur du quotidien *la Prensa*, avec l'appui de l'Eglise, du patronat et des forces politiques d'opposition, avait tenu deux semaines. Un grand succès si l'on connaît les méthodes expéditives des policiers pour réprimer toute manifestation, même pacifique.

Les promesses du président Somoza de se retirer du pouvoir, à l'échéance de son mandat, en 1981, ne suffisent manifestement plus à calmer la colère grandissante des opposants, qui peuvent compter sur le soutien, au moins moral, de tous les secteurs libéraux d'Amérique centrale. « *Somoza au poteau* » est le slogan le plus fréquent sur les murs des monuments et de l'université de Panama. Mais, dans les milieux informés, le pronostic ne varie pas : Somoza tiendra si la garde nationale ne « *flanche* » pas et si les Etats-Unis ne se décident pas àdonner le « *coup de pouce* » décisif.

Au Salvador, où le boom du café a encore renforcé le pouvoir apparent et absolu des « quatorze » familles de l'obligarchie traditionnelle, les méthodes brutales employées par le gouvernement et les militaires pour mettre à la raison les prêtres qui osaient dénoncer la misère des masses paysannes n'ont pas réduit l'opposition au silence. Les forces populaires de libération Farabunda Marti (F.L.P.) ont revendiqué, le 1er mars, plusieurs attentats à la dynamite commis les jours précédents contre plusieurs édifices publics à San-Salvador et dans des bourgades de province.

Dissensions sérieuses entre jeunes officiers progressistes et militaires conservateurs, au Honduras. Calme apparent, mais un peu crispé à Panama, où l'on fait chaque jour le compte des sénateurs américains favorables ou hostiles à la ratification des accords sur le canal signés en septembre à Washington. Remous post-électoraux au Costa-Rica, où la presse dénonce avec vigueur les appuis financiers très importants accordés pendant la campagne électorale par la social-démocratie allemande à M. Luis Alberto Monge, candidat du parti de libération nationale, d'une part, et par la démocratie chrétienne européenne et latino-américaine au vainqueur, M. Rodrigo Carazo, soutenu par une coalition de droite, d'autre part.

L'arrivée à Panama, ces derniers jours, d'une division américaine de parachutistes est-elle une manœuvre de routine, comme on l'affirme dans les milieux américains de la zone du canal ? Ce n'est pas l'avis de tous les Panaméens.

MARCEL NIEDERGANG.

Au Guatemala

Trois militaires briguent la présidence

De notre envoyé spécial

Guatemala. — Les Guatémaltèques vont élire un nouveau président le dimanche 5 mars.

Lors du précédent scrutin, il y a quatre ans, le candidat de l'opposition modérée, le général Rios Montt, soutenu par la démocratie chrétienne et le centre gauche, arrivait nettement en tête. Pour imposer le candidat officiel, le général Laugerud, le gouvernement n'avait pas hésité à suspendre les opérations de dépouillement pendant vingt-quatre heures pour se livrer à toutes sortes de manipulations.

« *Cette année,* nous dit M. Manu l Colon Argueta, ancien maire de la capitale et l'un des principaux dirigeants de l'opposition, *les autorités militaires n'auront même pas besoin de recourir à la fraude car les trois candidats font partie du même système. Notre parti, le Front uni de la révolution, de tendance sociale-démocrate, n'a pas été autorisé à participer aux élections.* »

M. Jorge Carpio Nicolle, directeur du journal *El Grafico*, proche de la démocratie chrétienne, explique qu'« *il est encore trop tôt pour songer à présenter des candidats civils car les militaires ne l'auraient pas admis* ». Les partis reconnus n'ont eu d'autre choix que de proposer un militaire pour la présidence et de lui adjoindre un civil pour la vice-présidence.

Si certaines nuances sont perceptibles dans leurs options politiques, les trois candidats se distinguent surtout par les groupes d'intérêt qu'ils représentent. Ancien ministre de la défense, âgé de quarante-huit ans, le général Romeo Lucas Garcia peut être considéré comme le candidat de l'actuel gouvernement et de la continuité. Ayant obtenu l'investiture du parti institutionnel démocratique (PID, droite) et du parti révolutionnaire, situé un peu plus au centre, il s'est également acquis le soutien des partisans de l'ancien président, le général Arana Osorio.

Le candidat de la démocratie chrétienne, le général Ricardo Peralta Mendez, s'est fait connaître comme directeur du Comité de la reconstruction nationale créé à la suite du tremblement de terre de 1976. Représentant des secteurs de la bourgeoisie de formation plus récente, il assure pour ses compatriotes « *le progrès et la paix* ».

Le Mouvement de libération nationale (M.L.N.), qui reste lié aux grands propriétaires fonciers et se veut le champion d'un anticommunisme militant, a fait appel au colonel Enrique Peralta Azurdia.

En l'absence d'un véritable débat d'idées, les attaques personnelles ont dominé la campagne. Les candidats se sont mutuellement accusés de corruption. La querelle prend un tour particulièrement vif entre le M.L.N. d'extrême droite et les autres formations. Le leader du M.L.N., M. Mario Sandoval Alarcon, actuellement vice-président de la République, que ses adversaires soupçonnent d'être le chef de l'organisation paramilitaire « la Main blanche », a pris ses distances envers le président Laugerud, lui reprochant de « *permettre l'infiltration communiste* ».

Relativement plus modéré que le général Arana, auquel il avait succédé, le général Laugerud a, en partie, réussi à relever le pays de ses ruines après le dernier tremblement de terre. Mais les problèmes économiques et sociaux demeurent.

La violence est endémique, les enlèvements et règlements de compte monnaie courante. Un nouveau mouvement clandestin d'extrême gauche, l'Armée de guérilla des pauvres, accomplit régulièrement des coups de main spectaculaires. On estime que la violence politique, en particulier les activités des groupes paramilitaires d'extrême droite, a fait vingt mille victimes depuis les années 60.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Les juifs d'Argentine sont dans une situation dramatique

Le peintre et écrivain Marek Halter nous a adressé le texte suivant :

par MAREK HALTER

Nous commençons à connaître l'Argentine. Celle du tango qui redevient à la mode ; celle de la Coupe du monde de football, qui passionne des millions d'individus ; celle du Congrès international de cancérologie, qui doit se tenir en octobre à Buenos-Aires ; et, surtout, celle de la répression.

Nous commençons à connaître le nombre de prisonniers, de morts et de disparus. Nous commençons à connaître l'emplacement des prisons, des centres de torture et des camps de concentration.

Nous commençons même à connaître les noms des victimes, qui prennent pour nous les visages familiers d'hommes et de femmes que nous aurions pu croiser un jour et dont l'histoire aurait pu rencontrer la nôtre.

En revanche, nous connaissons mal, ou pas du tout, la situation des juifs en Argentine. Le 23 mai 1977, le *Washington Post* tirait la sonnette d'alarme : « *l'antisémitisme : « thermomètre » politique de l'Argentine* ». Mais l'affaire fut vite oubliée. Le 16 août 1977, *Newsweek* attirait l'attention sur la situation dramatique du judaïsme argentin dans un article intitulé : L'Argentine : juifs, partez ! Puis, à nouveau, le silence.

Faut-il attendre une nuit de cristal avant de crier ? Faut-il vraiment que nous soyons toujours prêts à pleurer les morts et si rarement à défendre les vivants ?

Une communauté de 450 000 personnes

Ces vivants sont quatre cent cinquante mille sur une population de vingt-cinq millions. Venus des empires russe et ottoman, à la fin du siècle, ils bâtissent, avec leurs quotidiens et leurs maisons d'édition en yiddish et en espagnol, avec leurs revues philosophiques et artistiques, avec leurs théâtres, cabarets, clubs et partis politiques, une des communautés juives les plus importantes du monde. Toute cette activité est centralisée par la DAIA (Delegacion de Asociaciones Israelitas Argentinas), sorte de comité de coordination des associations juives, qui devient, au nom des juifs argentins, l'interlocuteur du pouvoir. Ce pouvoir se trouve, depuis le putsch du 24 mars 1976, aux mains d'une junte militaire, présidée par le général Jorge Videla.

Pour la junte, l'objectif prioritaire, c'est la lutte contre la subversion ; et pour beaucoup de généraux, les juifs argentins, de gauche ou de droite, parce que trop ouverts au monde, font partie du danger de subversion idéologique qu'ils combattent.

La revue antisémite *Cabildo* réapparaît. Dans son premier numéro, elle précise sa position : la défense de la civilisation chrétienne contre la conspiration internationale des banquiers juifs et des bolcheviks. A la réception pour le lancement de la revue, on aperçoit beaucoup d'officiers. Des bombes éclatent dans les synagogues et le centre culturel juif Hebraica.

Pour une somme équivalante à 5 F français, on peut acquérir des livres, dont les titres et les noms des auteurs sont assez évocateurs : *les Protocoles des Sages de Sion* et *les Crimes rituels juifs* (édition Milicia), avec les commentaires de Julius Streicher, ami d'Hitler, et une citation de ce dernier sur la page de garde : « *Celui qui n'est pas attaqué par les juifs n'est pas un vrai nationaliste.* » On trouve également *Mein Kampf*, les discours de Joseph P. Goebbels, ainsi que son roman *Michael* (édition Occidente), les tracts d'Alfred Rosenberg, *la Politique raciale nationale-socialiste*, de Walter Darre, l'économie nationale-socialiste de H. Hermann et H. Ritsch, *le Chemin de l'homme*, de Julio Cesar Urien, et *les Pires Ennemis de notre peuple*, de Jean Boyer (édition Causa), ainsi que le fameux *Plan andin*, de Walter Beveraggi Allende, actuellement professeur à l'université de Buenos-Aires, et l'un des proches conseillers de l'état-major des forces aériennes. Le livre, qui s'inspire des protocoles des Sages de Sion, décrit un complot juif et maçonnique pour la prise du pouvoir en Argentine et ensuite dans tous les pays andins.

Inquiète, la communauté juive proteste. Le pouvoir s'excuse et, pour prouver sa bonne volonté, ferme l'une des éditions incriminées, qui réapparaît aussitôt sous une autre appellation. Ainsi l'édition Milicia se transforme en édition Odal, puis en édition Occidente, tandis que ses publications restent affichées dans les librairies et les kiosques à journaux. Devant une délégation de la communauté juive, le ministre de l'Intérieur, le général Albano Harguindeguy, déclare « *qu'il n'y a pas de politique antisémite officielle, mais que le gouvernement ne contrôle pas tous les groupes plus ou moins clandestins qui s'attaquent aux juifs* » (*New York Times* du 6 juillet 1977).

Lors d'une conférence du judaïsme argentin, le 2 mai 1977, Nehemia Resnizki, président de la DAIA, s'écrie : « *Nos ennemis doivent comprendre que nous ne sommes plus des juifs silencieux* (*Washington Post* du 23 mai). Quelques jours plus tard, un groupe d'hommes armés enlève son fils. La communauté juive américaine proteste. Cyrus Vance, le secrétaire d'Etat américain, téléphone personnellement au président argentin Videla. Le fils de Resnizki est déposé devant la maison de ses parents dans une Ford Falcon noire sans numéro d'immatriculation, du modèle utilisé par des officiers de police. Devant les journalistes américains, il raconte qu'on l'a surtout interrogé sur l'organisation du judaïsme argentin et ses contacts avec l'étranger.

La revue *Cabildo* parle, dans son éditorial (avril 1977), du « *danger juif* » et ajoute que « *derrière chaque agent de la subversion mondiale se trouvent la théologie et le pouvoir économique juifs* ».

L'affaire Graiver

Et c'est dans ce climat que, au mois d'avril 1977, éclate le scandale Graiver. Un banquier juif, David Graiver, est accusé d'avoir accepté de gérer et d'investir, aux Etats-Unis, les 17 millions de dollars que le mouvement Montoneros avait obtenus grâce à différentes rançons. On l'accuse aussi d'être mêlé, avec un autre juif, José Ber Gelbart, ancien ministre de l'économie de Peron, à une affaire de corruption économique. On ajoute à ces noms celui d'un autre industriel juif, Manuel Madanes, ami de Gelbart et du directeur du grand quotidien libéral *La Opinion*, Jacobo Timerman. D'après le *Financial Times*, trois cents personnes auraient été mêlées à l'affaire, mais ce sont les noms des quatre juifs qui apparaissent le plus souvent d'abord, exclusivement ensuite, dans les communiqués et déclarations officiels.

David Graiver est mort depuis longtemps dans un accident d'avion au Mexique. José Ber Gelbart est malade aux Etats-Unis et meurt quelques semaines après. Manuel Madanes est à l'étranger. On s'acharne donc contre Jacobo Timerman et la famille Graiver, son vieux père, sa sœur, son frère. Timerman est torturé, un général nommé à sa place pour diriger son journal. Un autre journaliste juif de *La Opinion*, qui a pu s'échapper, raconte avoir été interrogé et torturé par un groupe paramilitaire, dans une cave, sous le portrait d'Hitler (*Newsweek*, 8 avril 1977). Et Jorge Rubinstein, un homme d'affaires arrêté dans le cadre de l'affaire Graiver, meurt pendant son interrogatoire, d'une crise cardiaque, selon les déclarations de la police. L'opinion publique internationale s'émeut ?

Dans une note officielle, le gouvernement américain demande des nouvelles de Jacobo Timerman. Des pétitions pour la liberté de la presse et pour la libération du directeur de *La Opinion* circulent à travers le monde (1). Le président Videla promet à la délégation de journalistes vénézuéliens d'accélérer la procédure judiciaire de l'affaire Timerman. Mais on ne sait pourtant pas, jusqu'à ce jour, quelles charges sont portées contre lui. Le courageux directeur du *Buenos Aires Herald*, Robert Cox, titre l'un de ses récents éditoriaux : « L'ombre de Dreyfus. »

Ils « vivent sur un volcan »

A Buenos-Aires, le magazine *Carta politica*, financé par l'état-major de la marine, paraît (juin 1977) avec une couverture qui annonce en gros titre : « Los Judios » (les juifs). En dessin : l'étoile de David, un chandelier à sept branches, la tête d'Einstein et le *New York Times*. Dans un long article consacré à la minorité juive en Argentine, la *Carta politica* demande son intégration « *à la grande nation argentine* », ou sa disparition. Les juifs continuent effectivement à disparaître en Argentine. Il y a quelques semaines, la police a arrêté à Cordoba cinq juifs, dont trois citoyens israéliens travaillant pour le compte de l'Organisation sioniste mondiale. Et, malgré les interventions répétées de l'ambassadeur d'Israël à Buenos-Aires, Ram Nirgad, on est toujours sans nouvelles. On peut, en effet, comprendre le pessimisme de certains dirigeants juifs tels que le rabbin Marchal Meyer, directeur du Latin American Rabbinical Seminary à Buenos-Aires, qui ne croit plus du tout en l'avenir de la communauté juive en Argentine « *parce que l'Argentine a cessé d'être cette sorte de société pluraliste qui aurait permis aux juifs de survivre* » (2).

Qu'en pensent les représentants du judaïsme argentin ? Le président de la DAIA, Nehemia Resnizki, a affirmé, lors d'une réunion plénière de l'organisation représentative du judaïsme argentin, « *que la République Argentine n'est pas un pays antisémite et que l'antisémitisme officiel n'existe pas* ». Mais il a reconnu aussitôt l'« *existence en Argentine d'éléments antisémites puissamment organisés* » (3). Dans le même discours, il fait appel aux journalistes et leur demande de faire attention aux « *forces noires* » qui essaient de les utiliser à propager des sentiments et des idées qui nuiraient au prestige de la presse argentine. Il invite la population juive à s'organiser dans la lutte contre l'« *antisémitisme irrationnel* » ; enfin, il appelle la communauté juive à réaliser le danger que représente la présence des « *forces pogromistes* » et la prie de s'adresser à ses représentants élus chaque fois qu'un problème surgit entre elle et les autorités.

Cependant, des milliers de juifs quittent le pays. Ce n'est pas encore un exode massif et spectaculaire, mais il dépasse déjà un simple fait d'humeur. On estime qu'entre quatre-vingt mille et cent mille juifs auraient quitté l'Argentine depuis la prise du pouvoir par la junte militaire. 12 % à 15 % d'entre eux auraient émigré en Israël, les autres aux Etats-Unis, au Canada, dans les pays de langue espagnole, surtout en Espagne, au Mexique, au Venezuela, et quelques-uns en France.

L'historien américain Eugene F. Sofer constate froidement que « *toute prévision quant à l'avenir du judaïsme argentin ou l'Argentine elle-même est particulièrement difficile* ». Il lui paraît sûr pourtant que « *le régime de la junte militaire continuera ses violations des droits de l'homme, et les juifs argentins, menacés, anxieux et vulnérables peuvent seulement se demander de quoi sera fait leur avenir* » (4).

Et nous ? Nous qui vivons en France et connaissons un peu l'histoire, allons-nous nous taire plus longtemps ? Allons-nous attendre patiemment que les cris des juifs argentins s'élèvent et atteignent nos chaumières pour nous mettre éventuellement à crier à notre tour ?

(1) En France, une pétition signée par Roland Barthe, Michel Foucault, Claude Mauriac, Maurice Duverger, Maurice Clavel, Alain Touraine, Gilles Deleuze et Marek Halter a été envoyée au président argentin Videla.

(2) Research report of the Institute of Jewish Affairs, New-York, juillet 1977.

(3) Service d'information du Congrès juif mondial à Buenos-Aires, no 7/77 repris par News and views du secrétariat du Congrès juif mondial à New-York, du 6 mai 1977.

(4) Terreur en Argentine : les juifs devant le nouveau danger. Present Tense, New-York, automne 1977.

DIPLOMATIE

M. DE GUIRINGAUD A LAGOS

La presse nigériane critique vivement la politique africaine de la France

De notre envoyé spécial

Lagos. — Il existe un sérieux décalage entre le ton, semble-t-il, chaleureux des premiers entretiens que M. de Guiringaud a eus à Lagos et les commentaires persifleurs des journalistes nigérians à l'égard de la politique africaine de la France. Alors que, jeudi, on insistait, dans les rangs de la délégation française, sur la façon dont le général Garba, ministre des affaires étrangères, s'était félicité de l'évolution de l'attitude française vis-à-vis de certains problèmes africains ainsi que du développement des relations commerciales franco-nigérianes, le *Daily Times*, considéré ici comme un porte-parole officieux, ne ménageait pas ses critiques. Dans deux éditoriaux acerbes, ce quotidien exigeait des explications sur ce que l'on appelle ici « *les ambiguïtés de la politique française* », exprimait ses craintes devant les perspectives de conclusion d'un pacte de défense entre Etats africains francophones, reprochait à la France de s'être, selon lui, opposée à l'élection du Nigéria au Conseil de sécurité de l'ONU.

Dès son arrivée, mercredi, le ministre n'avait pas été ménagé par la douzaine de journalistes nigérians aux questions desquels il répondit placidement. C'est ainsi que M. de Guiringaud affirma que la France ne nourrissait aucun « *préjugé* » à l'encontre de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dont il devait inviter le secrétariat quelques heures plus tard. De même, comme un journaliste dénonçait la participation accrue de la France à la Foire de Johannesburg, il répliqua : « *Il s'agit d'une affaire exclusivement privée. (...) Les investissements français en Afrique du Sud représentent moins de 5 % de la totalité des investissements dans ce pays et notre commerce avec l'Afrique du Sud représente moins de 1 % du commerce sud-africain...* »

C'est d'ailleurs de l'Afrique australe, ainsi que des rapports Est-Ouest et Nord-Sud, et du Proche-Orient que discutent, ce vendredi, les deux ministres des affaires étrangères. Jeudi ils ont examiné le rôle de la CEDEAO en Afrique, discuté de la dernière conférence de l'OUA à Tripoli, du Tchad, du Sahara occidental et surtout du conflit dans la corne orientale du continent. L'attachement de la France à la recherche d'une solution spécifiquement africaine a été réaffirmé tandis qu'était largement expliqué l'appui militaire de Paris à Djibouti. Le général Garba a indiqué comment le Nigéria entendait exercer, dans le cadre de l'OUA, son rôle de médiateur entre l'Ethiopie et la Somalie. Enfin le ministre français a expliqué pourquoi et comment la France avait aidé le Zaïre au printemps dernier en transportant des troupes marocaines au Shaba.

Le sort de M. Masse

Le caractère général des conversations ne doit pas faire perdre de vue deux autres dossiers : le premier a trait à l'enlèvement de Christian Masse détenu par le FROLINAT depuis détenu par le Frolinat depuis le 18 janvier, le deuxième concerne les rapports franco-nigerians.

Dès jeudi, M. de Guiringaud s'était entretenu avec la mère de l'otage français, qui séjourne depuis plusieurs semaines chez l'ambassadeur de France à Lagos. Une rumeur circulant ici avec insistance fait état de la capture par les autorités nigerianes du mystérieux Abderamane, qui se présente comme le « *commandant de la 3e armée* » du FROLINAT (celle qui détient le jeune Masse). Enfin, on murmurait jeudi soir, avec beaucoup de prudence il est vrai, que le chef de l'Etat nigerian pourrait remettre Christian Masse à son hôte français, à l'issue de l'audience qu'il lui accorde ce vendredi.

Les relations commerciales sont importantes : le Nigeria est, avant la Côte-d'Ivoire et avant la République Sud-Africaine, le premier partenaire commercial africain de la France. Cinquième fournisseur du Nigeria — après la Grande-Bretagne, la R.F.A., les Etats-Unis et le Japon — la France lui a vendu en 1977 pour 3 milliards et demi de francs de marchandises diverses et acheté pour 4 milliards et demi de produits nigerians (du pétrole pour la plus grande partie). Une vingtaine de sociétés françaises sont solidement implantées. Les Français s'intéressent à la réalisation de plusieurs projets représentant un investissement de l'ordre de 20 milliards de francs (construction routière, travaux publics, télécommunications, recherche pétrolière). La modernisation des chemins de fer et des seules mines de charbon d'Afrique occidentale, l'extension des ports, la construction d'aciéries offrent des perspectives considérables à l'industrie et à la technologie françaises.

Enfin, Paris accorde beaucoup d'importance au développement de la langue française dans ce pays de quatre-vingts millions d'habitants qui possède des frontières communes avec quatre Etats francophones. Les efforts culturels français en faveur du Nigéria sont encore faibles (cinquante-trois coopérants français, cent trente-six boursiers nigérians en France, 13 millions de Nigeria sont encore faibles (cinrelle), mais parmi les projets à l'étude figure la formation de deux mille techniciens supérieurs en France en cinq ans. Tout en restant déterminé à conserver des liens privilégiés avec l'Afrique francophone, le gouvernement français est convaincu que le Nigeria, le plus peuplé et le plus puissant des Etats d'Afrique noire, est un partenaire avec lequel il doit sérieusement compter.

PHILIPPE DECRAENE.

Les relations franco-danoises

M. JOERGENSEN S'EXPLIQUE DEVANT LES PARLEMENTAIRES

(De notre correspondante)

Copenhague. — M. Joergensen, premier ministre danois, a rendu compte jeudi 2 mars à la commission des affaires étrangères du Parlement de son voyage aux Etats-Unis. Il s'est expliqué à cette occasion sur ses déclarations de Washington qui ont irrité le gouvernement français. A la sortie, le premier ministre s'est déclaré satisfait de la manière « *raisonnable* » dont la commission a traité cette affaire. Il doit s'expliquer ce vendredi devant la commission chargée des problèmes de la C.E.E. et mercredi prochain il répondra, devant la Chambre, aux questions des députés de l'opposition.

Ces jours-ci l'ambassade de France a reçu de nombreuses lettres de Danois qui tenaient à marquer leurs distances avec les prises de position du premier ministre et parfois le critiquaient sévèrement. Les journaux, de leur côté, ont publié une série de lettres de lecteurs allant en général dans le même sens. Quelques-uns cependant réclamaient pour le premier ministre le droit de pouvoir dire librement sa pensée. Quant aux milieux d'affaires, ils expriment quelques inquiétudes. Les responsables de l'industrie redoutent des répercussions sur la campagne de promotion commerciale qu'ils mènent actuellement en France.

CAMILLE OLSEN.

A LA CONFÉRENCE DE BELGRADE

Accord de principe Est-Ouest mais objections de neutres et de non-alignés

De notre correspondant

Belgrade. — Un accord de principe Est-Ouest est intervenu, jeudi 2 mars, à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, sur un projet de « document de clôture ». Il repose sur la proposition faite le 28 février par le Danemark au nom de l'Europe des Neuf (*le Monde* du 2 mars).

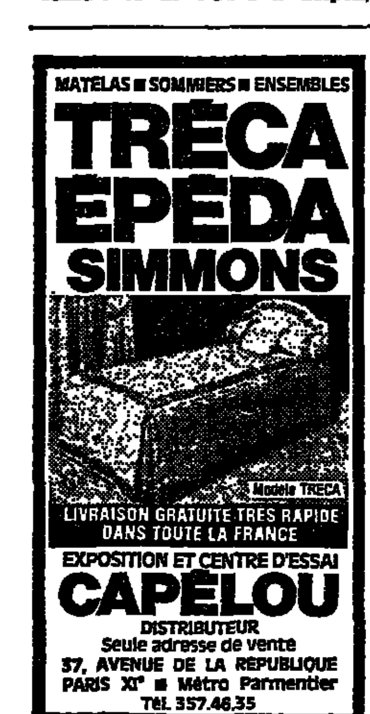
« Le moment est venu de conclure »

L'approbation du document n'a pas été donnée de bon cœur à l'Ouest, parce qu'il ne se réfère pas aux droits de l'homme, et à l'Est, parce qu'il ignore les propositions soviétiques sur la sécurité. Le chef de la délégation des Etats-Unis, M. Goldberg, et celui de l'U.R.S.S., M. Vorontzov, n'ont pas manqué de relever qu'ils n'avaient pas entière satisfaction, mais qu'il fallait faire preuve de « *réalisme* ». « *A notre avis*, a dit M. Goldberg, *nous sommes arrivés au bout du chemin.* » « *Le moment est venu de conclure* », a dit M. Vorontzov.

Plusieurs délégations qui ne se veulent ni de l'Est ni de l'Ouest maintiennent cependant des réserves qui pourraient retarder le consensus final. Le délégué roumain, M. Lipatti, a déclaré le projet danois « *inacceptable dans sa forme actuelle* », son principal défaut étant de ne pas mentionner les « mesures de confiance » militaires. Le délégué yougoslave, M. Pechitch, n'a pas dissimulé sa « *déception* » devant la brièveté du document et son contenu qui « *ne justifient pas nos espérances* ». Il doit faire ce vendredi des objections précises. Des réserves ont également été exprimées par les délégués autrichien, suédois et par celui du Vatican.

Dans sa nouvelle rédaction, le document danois a un ton plus positif que précédemment, comme le demandaient les Soviétiques. Il relève cependant la persistance de « *points de vue différents* » dans la mise en œuvre des décisions d'Helsinki. Il précise que la prochaine C.S.C.E. se réunira à Madrid le 11 novembre 1980 et qu'elle sera précédée d'une réunion préparatoire le 9 septembre. Aux deux groupes d'experts prévus par le premier document danois (chargé, l'un, du règlement pacifique des différends ; l'autre, de préparer un « *forum scientifique* ») en est ajouté un troisime qui se réunirait à Malte, à une date non fixée, pour étudier la coopération économique, scientifique et culturelle en Méditerranée. La durée de ces réunions ne devrait pas dépasser quatre semaines.

PAUL YANKOVITCH.







PROCHE-ORIENT

La lettre du président Sadate à M. Begin

Le secrétaire d'État adjoint américain semble plus optimiste sur l'avenir de la négociation

De notre correspondant

Jérusalem. — Il aura fallu le message du président Sadate au premier ministre Begin pour réveiller l'intérêt de l'opinion publique pour la navette du secrétaire d'Etat adjoint M. Atherton entre Jérusalem et Le Caire via Amman, où il était attendu vendredi 3 mars.

Depuis la suspension par le président Sadate des travaux de la commission politique puis de la commission militaire israélo-égyptienne, et le durcissement des positions réciproques consécutif, en particulier, au succès de la visite du président égyptien à Washington, la mission de l'ambassadeur itinérant des Etats-Unis apparaissait comme le moyen d'assurer la survie artificielle des négociations bilatérales. Les milieux gouvernementaux israéliens avaient souligné à plusieurs reprises, non sans amertume, le retour à la « *diplomatie Kissinger* », c'est-à-dire à la médiation américaine se substituant à nouveau au contact direct entre les parties.

A cet égard la missive du président Sadate, adressée jeudi par l'intermédiaire de M. Atherton au premier ministre israélien et dont celui-ci a fait état jeudi 2 mars après-midi, a été accueillie à Jérusalem comme un élément positif tempérant quelque peu l'atmosphère de pessimisme qui avait suivi l'annonce des fournitures d'appareils de combat américains F5-E à l'Egypte et surtout de soixante F16 à l'Arabie Saoudite.

Le contact direct entre les leaders égyptien et israélien est en quelque sorte rétabli. Une rencontre Sadate-Begin serait envisagée. Certes le message du président Sadate ne contient aucune proposition nouvelle ni aucune invitation. Le chef d'Etat égyptien y fait un récapitulatif des diverses phases de la négociation engagée depuis sa visite à Jérusalem en précisant les écueils sur lesquels du point de vue égyptien, vient encore s'échouer le processus de paix. Néanmoins, le secrétaire d'Etat adjoint semblait plus confiante jeudi que lors de ses précédents séjours à Jérusalem.

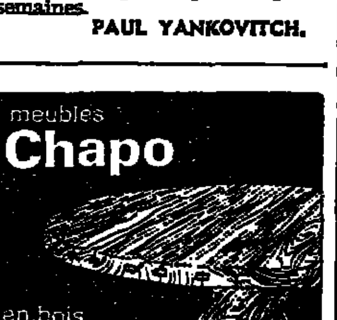
M. Atherton a fait part à M. Begin et à ses principaux collaborateurs des dispositions du président Sadate.

La rencontre Begin-Carter

La rencontre Begin-Carter du 13 mars à Washington amènera-t-elle le gouvernement israélien à assouplir sa position ? Il semble que le président Sadate fonde de grands espoirs sur la visite du chef du gouvernement israélien à la Maison Blanche. Le chef de l'exécutif américain va notamment tenter d'infléchir le point de vue israélien sur la résolution 242 du Conseil de sécurité dans le sens de l'interprétation américano-égyptienne.

M. Atherton a réaffirmé à ce sujet au conseiller juridique du gouvernement israélien, M. Aaron Barak, que la résolution 242 implique le retrait territorial DE TOUS LES FRONTS. Jérusalem de son côté considère que le retrait du « front oriental » n'est pas inclus dans la mesure où la souveraineté jordanienne sur la Cisjordanie n'était pas légale et en vertu du « *droit d'un Etat de conserver des territoires acquis à la suite d'une guerre défensive* ».

(Intérim.)



AFRIQUE

Comores

LE TÉMOIGNAGE DE RÉFUGIÉS EN FRANCE

Quand les « Mapindouzi » font la loi

Ahmed est « *étudiant* ». Il a vingt-deux ans. Au début du mois de février, il s'est emparé, à la faveur de la nuit d'une pirogue avec deux camarades. A grands coups de pagaie, ils ont gagné le large, quittant l'île d'Anjouan pour rejoindre, à 90 kilomètres de là, celle de Mayotte. Ils ont ramé trois jours et trois nuits avant d'être recueillis par la gendarmerie française. Pris en charge par l'association France-Terre d'asile, il se retrouve aujourd'hui en compagnie de cinquante-trois autres Anjouanais dans un foyer de transit à Créteil. D'autres sont attendus. Ils sont au total deux cents, ceux qui ont réussir à fuir « la dictature instaurée dans l'archipel » par le chef de l'Etat, M. Ali Soilih. Ce dernier préside depuis janvier 1976 aux destinées des trois îles qui, au contraire de Mayotte, ont choisi l'indépendance. Et, si l'on en croit les réfugiés de Créteil, il a transformé « *l'archipel aux parfums* » en un vaste camp de concentration dont il n'est pas facile de s'évader.

Une révolution d'inspiration chinoise

« *Ali Soilih s'acharne particulièrement sur Anjouan*, nous a dit Moubitou, un jeune garçon de vingt ans qui s'est échappé à bord d'un boutre en compagnie de dix-huit autres personnes. *Il a lâché sur notre île sa milice, les « Mapindouzi », composée d'anciens prisonniers de droit commun et de gens originaires de son village natal, Tsoudjini, sur la Grande-Comore. Ces hommes, encadrés par des Tanzaniens, font régner la terreur.* »

Les Mapindouzi pratiquent, semble-t-il, une justice expéditive. Un commerçant, nous a-t-on dit, a été battu à mort pour avoir augmenté de façon illicite le riz qu'il vendait. Le même traitement aurait été appliqué à la mère d'un garçonnet de trois ans accusé d'avoir « volé » une paire de chaussures. Mais la répression est surtout politique. Un certain nombre de jeunes gens, qui avaient organisé des défilés en octobre 1977 pour protester contre le régime, ont été arrêtés et internés au camp de M'Bouyoudjou, près de Mutsamudu, la capitale de l'île. Plusieurs dizaines d'Anjouanais ont été tués alors qu'ils tentaient de fuir l'île. D'autres, capturés, ont été enfermés dans des citernes à gas-oil désaffectées.

Si les miliciens, sorte de « *tontons macoutes* » à la comorienne, constituent le « bras armé » d'une révolution qui se veut d'inspiration chinoise, le fer de lance en est la jeunesse, ou du moins une partie d'entre elle. L'Islam, nous dit M. Midhoimi, quarante ans, imam d'une des mosquées de Mutsamadu, constitue pour ces adolescents une cible privilégiée. « *Les gestes de la prière sont interdits et il faut se cacher pour les faire. Le prône du vendredi a été remplacé par la lecture de slogans politiques, et les fidèles doivent chanter l'hymne national avant d'entrer à la mosquée.* »

La situation économique serait, au dire des réfugiés, catastrophique. « *Les aides de la Ligue arabe sont détournées*, nous explique Dadoud, un charpentier de trente-deux ans. *Les dons faits au titre de l'assistance alimentaire sont vendus, mais seuls peuvent acheter ceux qui sont pour le régime. Il n'y a pas de banque. La banque, c'est le président. Les gens ne sont plus payés pour leur travail. On leur donne un peu de riz.* »

Daoud, comme ses amis, souhaitait rester à Mayotte. Son vœu n'a pas été exaucé. Les Mahorais craignent que des « *espions* » ne s'infiltrent parmi les arrivants et que le courant d'évasions ne se développe. En accordant, à ces réfugiés, le droit d'asile en « métropole », les autorités françaises leur donnent l'occasion de témoigner sur les tristes pratiques d'un régime qui milite pour la « *décolonisation de Mayotte* ». Sans doute juge-t-on à Paris que le discrédit ainsi jeté sur le gouvernement de Moroni renforce d'autant la position sition française. — D. J.

★ France-Terre d'asile, 28, rue Saint-Amand, 75015 Paris.

Le conflit du Sahara occidental

LIBREVILLE « REGRETTE » DE NE POUVOIR ACCUEILLIR LE « SOMMET » DE L'O.U.A.

Libreville (*A.F.P.*). — M. Martin Bongo, ministre gabonais des affaires étrangères, a annoncé jeudi 2 mars que le Gabon, « *à son vif regret* », n'était plus à même d'abriter le « sommet » extraordinaire de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), sur le Sahara occidental, prévu à Libreville du 24 au 30 mars.

Malgré les messages pressants et incessants adressés à tous les chefs d'Etat membres de l'O.U.A. pour qu'ils se prononcent individuellement sur leur participation effective à ce « sommet », a déclaré le ministre, le président Bongo, président en exercice de l'O.U.A., « *a constaté tristement* » que seuls sept chefs d'Etat, sur les quarante-neuf que compte l'Organisation interafricaine, avaient répondu à ce jour favorablement à son appel.

M. Martin Bongo a remarqué, d'autre part, qu'aucune participation financière n'était jusqu'à présent parvenue au comité d'organisation de cette conférence, et ce en dépit du fait « *qu'un « sommet » de chefs d'Etat de cette importance ne s'improvisait pas* ».

[Rabat et Nouakchott avaient posé comme condition de leur participation au « sommet » que celui-ci réunisse plus de la moitié des chefs d'Etat et de gouvernement membres de l'O.U.A. M. Bongo a repris cette thèse à son compte. Aucune clause, cependant, dans les statuts de l'O.U.A. n'impose la participation personnelle des chefs d'Etat ou de gouvernement à une réunion fût-elle « au sommet », ceux-ci ayant toujours le loisir de se faire représenter.]

Rhodésie

L'ACCORD SUR UN GOUVERNEMENT INTÉRIMAIRE A ÉTÉ SIGNÉ PAR M. SMITH ET LES NATIONALISTES MODÉRÉS

Annoncé officiellement le jeudi 2 mars (*le Monde* du 3 mars), l'accord conclu entre M. Ian Smith et les trois partis nationalistes africains « de l'intérieur » a été signé vendredi. Le gouvernement intérimaire qui va être mis en place comprendra des Africains et des Européens à égalité, et sa présidence sera assurée par roulement.

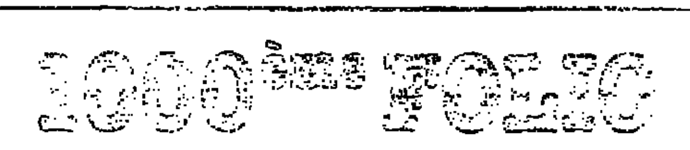
Commentant cet accord, M. David Owen, secrétaire au Foreign Office, a déclaré jeudi à Londres qu'un « *grand pas en avant* » avait été fait, mais qu'il marquait « *le début et non la fin* » du processus de paix en Rhodésie. M. Owen estime qu'un « *problème très grave* » se posera si les chefs du Front patriotique, qui animent la guérilla, refusent d'accepter un compromis, plus général que celui qui vient d'intervenir, malgré les efforts qu'entend faire le gouvernement britannique. La levée éventuelle des sanctions économiques contre la Rhodésie ne concerne pas simplement Londres mais relève du Conseil de sécurité de l'ONU, a ajouté M. Owen.

M. Siteke Mwale, ministre zambien des affaires étrangères, a déclaré jeudi qu' « *aucun des quarante-neuf Etats membres de l'Organisation de l'unité africaine n'a soutenu l'accord interne de Salisbury* ».

Le ministre a fait cette déclaration à son retour de Tripoli, où il avait participé à la conférence des ministres des affaires étrangères de l'O.U.A. Il a précisé que la conférence avait, au contraire, « *vigoureusement condamné* » l'accord.







AFRIQUE

NIGÉRIA : l'apprentissage de la puissance

IV. — Un partenaire respecté

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE LANGELLIER

L'Etat le plus peuplé d'Afrique noire — plus de quatre-vingts millions d'habitants — se prépare à retrouver un régime civil, et les partis politiques, interdits par le gouvernement militaire, doivent être à nouveau autorisés au 1er octobre 1979. L'incontestable prospérité due au boom pétrolier a laissé subsister de graves déficiences dans le secteur agricole. Le pouvoir a su, par une politique généreuse de réconciliation nationale, guérir les blessures dues à la guerre du Biafra, et il s'emploie à exalter un patriotisme qui se nourrit du sentiment de puissance de l'un des « Grands » du continent (« le Monde » des 1er, 2 et 3 mars).

Lagos. — « *Notre pays*, assure avec modestie, un diplomate nigérian, *n'a jamais prétendu être le leader de l'Afrique.* » Comment prendre pour article de foi pareille protestation d'humilité, quand tout indique au contraire, depuis de nombreux mois, que le colosse nigérian, fort de ses quatre-vingts millions d'habitants, conscients de son poids économique, riche de la considération qu'inspirent ses pétrodollars, entend bien non seulement assumer un rôle politique majeur en Afrique, mais aussi traiter d'égal à égal, dans l'arène mondiale, avec les plus grands ?

Géant trop longtemps engourdi dans les torpeurs coloniales, déçu et blessé à l'époque du Biafra par l'attitude de plusieurs nations d'Occident, le Nigéria, fier de sa stabilité retrouvée, a multiplié au cours de l'année 1977, les initiatives et les prises de position : médiation empressée du général Garba entre l'Angola et le Zaïre pendant le conflit du Shaba ; offre de bons offices dans la querelle frontalière tchado-libyenne et dans la guerre de l'Ogaden (1) ; menace de représailles contre les sociétés multinationales investissant en Afrique du Sud ; participation aux discussions sur l'avenir de la Rhodésie et de la Namibie ; voyage à Washington du président Obasanjo, venant couronner un spectaculaire rapprochement avec les Etats-Unis ; élection du Nigéria au « *fauteuil* » africain du Conseil de sécurité de l'ONU.

Qu'il s'agisse du Festival des arts nègres, de la conférence anti-apartheid ou de la première Foire internationale, la capitale nigériane tire gloire d'avoir accueilli plusieurs manifestations prestigieuses.

La réconciliation avec Washington

A l'instar des sociétés américaines représentées à Lagos, dont les slogans publicitaires flattent l'amour-propre des Nigérians (« *Pan Am : la compagnie qui relie deux grands pays* »), les Etats-Unis, ayant senti à quel point le Nigéria brûlait d'être compris, consulté, respecté, ont répondu, non sans quelque complaisance, aux aspirations de ses dirigeants par des gestes amicaux et des propos encenseurs. De passage à Lagos, M. Andrew Young, représentant américain à l'ONU, affirme : « *Le Nigéria est la clé du problème africain et en même temps notre allié potentiel le plus puissant en Afrique* » (février 1977). Recevant à Washington son « *ami* » et « *conseiller* » le président Obasanjo, Jimmy Carter salue en lui « *un camarade baptiste* » et « *un combattant courageux de la liberté et de l'indépendance* » (octobre 1977).

Ce florilège de cajoleries consacra les retrouvailles entre Lagos et Washington. La brouille remontait à l'époque du Biafra. L'opinion américaine, débordant la neutralité officielle, soutint largement la sécession. En 1973, la Maison Blanche annula en plein Watergate la visite officielle que devait faire le président Gowon. L'arrivée au pouvoir de l'intransigeant général Murtala aviva les sentiments anti-américains du Nigéria, qui, en reconnaissant le M.P.L.A. « *comme seul gouvernement légitime en Angola* », entraina dans son sillage la majorité des membres de l'O.U.A., faisant échec du même coup aux manœuvres de Washington. En avril 1976, M. Kissinger, qui souhaite inclure le Nigéria dans sa première tournée consacrée aux problèmes d'Afrique australe essuie une rebuffade, le gouvernement de Lagos ayant jugé sa visite « *inopportune* ».

La réconciliation en cours s'explique par plusieurs séries de raisons. Tout d'abord, l'installation à la Maison Blanche d'un président, « élus des Noirs », affichant son souci des « *droits de l'homme* » et désignant à un poste-clé l'Afro-Américain Andrew Young appelé à mettre en œuvre une politique africaine plus hostile aux « *pouvoirs pâles* », a amélioré, à Lagos plus qu'ailleurs, l'image de marque de l'administration américaine.

Plus prosaïquement, le Nigéria est — après l'Arabie Saoudite — le deuxième fournisseur de pétrole des Etats-Unis, où il expédie 6 % de sa production totale. Ces derniers sont, il est vrai, depuis longtemps déjà, le premier client du Nigéria. Mais le montant des échanges commerciaux a doublé en deux ans. En fait, Washington a délibérément choisi le Nigéria — dont le marché offre d'immenses perspectives et dont le commerce se fait à 97 % avec l'Occident — comme son interlocuteur privilégié en Afrique.

Ce rapprochement — que facilite la communauté de langue — compromet-il la politique de non-alignement dont le Nigéria se réclame ? Toute l'habileté des Américains a consisté à laisser le beau rôle aux dirigeants de Lagos qui affirment disposer des moyens d'infléchir la diplomatie américaine dans un sens plus progressiste. « *L'administration Carter a fait jusqu'à présent preuve de bonne volonté. Pourquoi ne pas lui laisser sa chance ?* » nous a dit un diplomate nigérian avec un brin de condescendance.

A terme, la réconciliation américano-nigériane pourrait être lourde de conséquences si elle s'étendait par exemple à la coopération militaire, où les Soviétiques jouissent encore de quelque influence. Au moment même où le général Pavlovsky, vice-ministre soviétique de la défense, annonçait à Lagos que des officiers nigérians allaient être formés dans son pays, une mission militaire américaine de haut rang séjournait discrètement dans la capitale nigériane. C'était en novembre dernier. Depuis lors, le *New York Times* a révélé que Washington avait décidé de consacrer 2 millions de dollars à l'entrainement d'officiers nigérians. Le démenti opposé par le département d'Etat n'a pas entièrement convaincu.

Cependant, le Nigéria, jaloux de sa souveraineté, se garde de prononcer la moindre exclusive. Plusieurs firmes d'Europe de l'Est ont ainsi enlevé de gros contrats sur le marché nigérian. Le Nigéria accueille volontiers l'aide technique et le « *savoir faire* », d'où qu'ils viennent.

Un marché commun africain

Face au puissant Nigéria, ses voisins d'Afrique occidentale — tous peu peuplés — sont partagés entre le respect et la crainte. Pour mettre en œuvre sa stratégie africaine, Lagos a inspiré la création, en mai 1975, de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (C.D.E.A.O.), organisation de coopération et de développement régional, qui regroupe seize pays (2).

La C.D.E.A.O. doit permettre non seulement d'instaurer en quinze ans une union douanière, sur le modèle de la Communauté européenne, mais aussi de constituer, grâce à des mécanismes compensateurs, une zone de développement harmonisé. Cette communauté présente pour le Nigéria plusieurs avantages. Elle assure à son industrie naissante un vaste marché potentiel, comme en témoigne, par exemple, l'essor accéléré des échanges commerciaux — pétrole contre produits agricoles — entre Abidjan et Lagos, où la réussite ivoirienne suscite une certaine admiration.

Bien plus : la C.D.E.A.O. permet au Nigéria, encerclé par un ensemble francophone relativement homogène, de briser l'isolement politique et culturel dont il a pu souffrir par le passé. Le Nigéria dispense une aide indirecte à plusieurs de ses voisins. N'ayant pu, en raison de l'hostilité des membres de l'OPEP, vendre aux Africains les plus démunis du pétrole à prix réduit, il a contourné l'obstacle en suscitant, dans le cadre de la Banque africaine de développement, la création d'un fonds spécial, dont il est le principal pourvoyeur et qui attribue des prêts à faible taux d'intérêt. En outre, le Nigéria, en contribuant pour 32 % au financement des institutions de la C.D.E.A.O., tient la communauté à bout de bras.

Un tel empressement passe difficilement pour désintéressé. Nombre de dirigeants francophones estiment que ce parrainage économique ouvre la voie à une politique d'hégémonie. Le Nigéria aura d'autant plus de mal à désarmer ces craintes qu'une récente affaire, survenue au sein des Nations unies, a mis en lumière le caractère abrupt de sa diplomatie. Alors que l'O.U.A., conformément à un principe de rotation, avait mandaté le Niger pour occuper l'un des sièges réservés aux membres non permanents du Conseil de sécurité, le Nigéria, encouragé ouvertement par Washington, déposa sa candidature et l'emporta sur son rival. Face à cette rupture de la solidarité africaine, les dirigeants de Niamey, pleins d'amertume, n'ont pu que dénoncer l'« *ingratitude* » et le « *désir de domination* » de leur trop puissant voisin.

A l'échelle du continent noir, la diplomatie nigériane donne sa pleine mesure. Les dirigeants de Lagos ont depuis longtemps pris la tête de la croisade pour la libération de leurs frères d'Afrique australe.

En août 1977, le président Obasanjo, ouvrant la conférence anti-apartheid de Lagos, annonça qu'aucune firme privée occidentale entretenant des liens avec Pretoria ne pourrait décrocher de contrat dans son pays.

En fait, cette politique est appliquée avec précaution. Comme le reconnait un diplomate occidental, le Nigéria ne peut prendre le risque d'« *expulser les quatre cinquièmes des sociétés implantées chez lui* ». Ainsi, seules les firmes n'ayant rien à se reprocher sont invitées par les autorités à signer un engagement.

Pour le reste, les dirigeants font souvent preuve de modération. Ils se sont gardés de condamner l'initiative des dirigeants nationalistes engagés en Rhodésie dans une négociation interne avec M. Smith et ne goûtent guère, semble-t-il, la présence cubaine en Angola. Si le Nigéria n'a pas pour l'instant les moyens — ni sans doute la volonté — de pousser jusqu'au bout la logique de sa diplomatie « *anti-impérialiste* », du moins celle-ci lui offre-t-elle un terrain idéal pour faire son apprentissage de grande puissance.

FIN

(1) Le Nigéria préside le comité de médiation créé à cet effet au sein de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.).

(2) Bénin, Cap-Vert, Côte-d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Haute-Volta, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.



PUBLICATION JUDICIAIRE

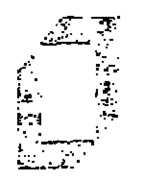
EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE GRASSE

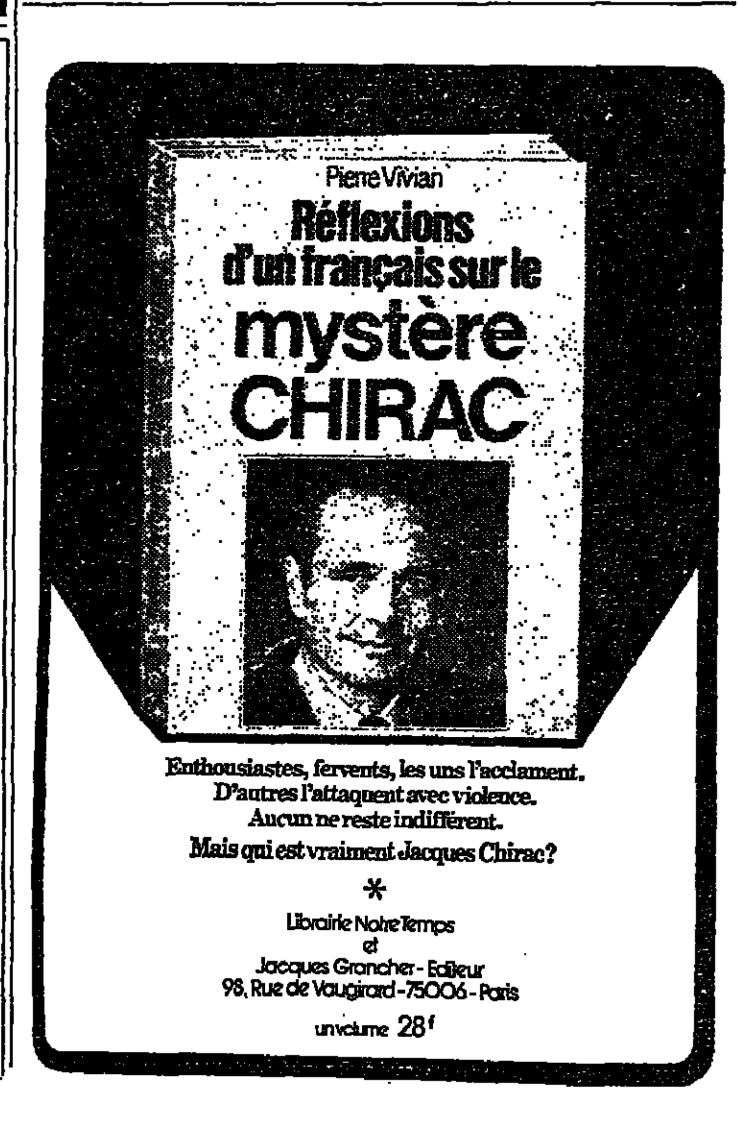
D'un jugement contradictoirement rendu le 29 novembre 1977, par le Tribunal Correctionnel de Grasse, il appert que :

VERNER Jean, fils de Jean et de STERC Anne, né le 14 juillet 1930 à Antibes (06), gérant de société, demeurant à Antibes (06), 103, boulevard Wilson,

a été condamné à la peine de : QUATRE MOIS D'EMPRISONNEMENT AVEC SURSIS ET MILLE FRANCS D'AMENDE, pour : FRAUDE FISCALE.

Il a été, en outre, ordonné la publication par extraits du présent jugement au « JOURNAL OFFICIEL » ainsi que dans « NICE-MATIN » et « LE MONDE », et l'affichage pendant trois mois d'extraits sur les panneaux réservés à l'affichage officiel de la commune de Juan-les-Pins ainsi qu'à la porte extérieure de l'entreprise où VERNER exerçait son activité commerciale, à Antibes (06), 43, boulevard Wilson.





EUROPE

Italie

Les communistes s'inquiètent du caractère ambigu des propositions des démocrates chrétiens

De notre correspondant

Rome. — Les secrétaires généraux des six partis constitutionnels (démocrate-chrétien, communiste, socialiste, social-démocrate, républicain et libéral) sont convoqués, le samedi 4 mars, par M. Giulio Andreotti, président du conseil désigné. Cette réunion doit ouvrir la dernière phase de la crise gouvernementale italienne, qui dure depuis quarante-cinq jours. Dans la meilleure des hypothèses, il faudra encore une ou deux semaines pour régler les problèmes en suspens, c'est-à-dire la physionomie exacte de la « majorité programmatique parlementaire » proposée par la démocratie chrétienne, et surtout le programme de cette coalition.

Les libéraux ne veulent pas en faire partie, compte tenu de la présence du parti communiste, alors que les sociaux-démocrates y sont favorables et déplorent *« le temps perdu dans cette crise inutile »*. Quant aux trois autres partenaires de la démocratie chrétienne, ils restent dans l'expectative.

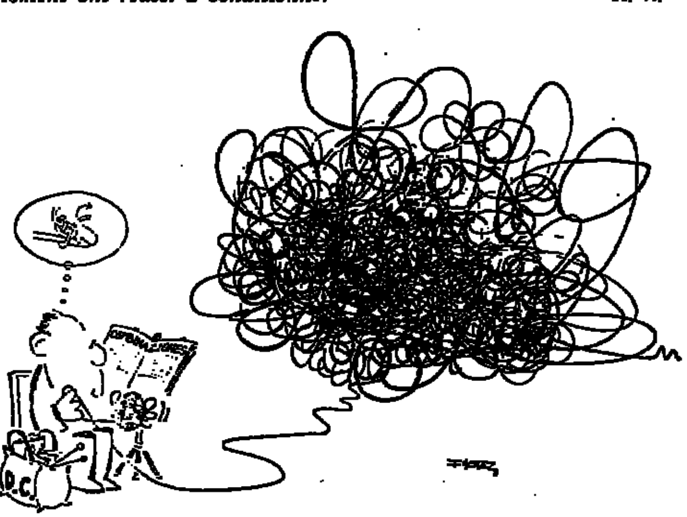
La réaction communiste était la plus attendue. *« Un pas en avant politique a été fait par la démocratie chrétienne*, estime le P.C.I. *Il rend finalement possible la constitution d'une majorité parlementaire comprenant le parti communiste. Cependant, les forces de la rupture et de l'affrontement ont réussi à conditionner sérieusement la situation. Le document adopté par les groupes parlementaires démocrates-chrétiens apparaît assez ambigu et contradictoire sur nombre de points, inacceptable sur d'autres. »*

L'embarras des dirigeants communistes est évident. Ils se sont mis dans une situation délicate, que l'habileté des stratèges démocrates-chrétiens a rendu encore plus difficile. Malgré son côté flou, cette majorité est certes un succès pour le P.C.I., qui se voit reconnaître pour la première fois le droit de participer officiellement au gouvernement du pays. Mais on peut le lui faire payer très cher.

La démocratie chrétienne refuse, par exemple, que le futur syndicat de la police soit affilié aux grandes confédérations : or c'est un point que la gauche juge essentiel, car les policiers déçus risquent de se révolter et de basculer dans le camp « autonome ». Autre raidissement de la démocratie chrétienne : l'ordre public. Enfin, sur l'économie, il subsiste des divergences.

Cette dernière phase de la crise pourrait être la plus dure. M. Andreotti a toutefois de fortes chances de pouvoir former le gouvernement. Ce sera, dit-on, un cabinet démocrate-chrétien enrichi de quelques « techniciens ».

R. S.



(Dessin de CHENEZ.)

Grande-Bretagne

AU COURS D'UNE ÉLECTION PARTIELLE

Les conservateurs reprennent au Labour le siège d'Ilford

De notre correspondant

Londres. — Les conservateurs ont repris le siège d'Ilford-Nord — le plus marginal de ceux détenus par le Labour dans la banlieue de Londres — que la candidate travailliste, Mme Millie Miller, récemment décédée, leur avait arraché en octobre 1974 avec seulement une avance de 778 voix.

La défaite de la candidate travailliste, Mme Tessa Jowell, était attendue, et l'état-major du parti escomptait au mieux que la majorité conservatrice serait comprise entre 2 000 et 3 000 voix. Or cette majorité dépasse 5 000 voix. C'est incontestablement un succès majeur pour le parti conservateur, qui, depuis 1974, a repris six sièges aux travaillistes avec un déplacement de voix moyen de 8,5 %. A Ilford, cependant, le déplacement de voix en faveur du candidat conservateur, M. Vivian Bendall, a été seulement de 6,9 %, ce qui est considéré comme encourageant par les travaillistes, dont le candidat a obtenu 17 051 voix (20 621 en 1974). Ils notent que le candidat conservateur victorieux avec 22 548 voix (19 843 en 1974) a bénéficié de l'effondrement des libéraux qui n'ont réuni que 2 248 voix (8 080 en 1974), devançant de justesse le candidat du très raciste Front national qui a obtenu 2 126 voix. Dans ce contexte, les travaillistes estiment avoir « limité les dégâts » par un score honorable.

Le succès conservateur n'en reste pas moins préoccupant à plus d'un titre pour le gouvernement Callaghan. Mme Thatcher, le leader conservateur qui n'avait pas ménagé, ces dernières semaines, ses interventions sur les dangers présentés par l'« invasion » des immigrants de couleur, a apparemment réussi à mobiliser une fraction importante de l'opinion. La faible performance du Front national indique en effet que les conservateurs ont rallié un nombre substantiel d'électeurs préoccupés par la forte proportion d'immigrants que compte la circonscription.

L'écrasement des libéraux est embarrassant pour M. Steel, le leader du parti, et donc, indirectement, pour M. Callaghan. Après le scrutin d'Ilford, M. Steel aura des difficultés supplémentaires pour justifier auprès des militants libéraux mécontents le maintien de l'alliance parlementaire, communément appelée « Pacte lib-lab », avec les travaillistes. Les milieux officiels excluent cependant la possibilité que les libéraux abandonnent le « pacte » avant la fin de la session, en juillet.

Après la perte d'Ilford, compte tenu des sièges vacants à pourvoir prochainement au cours d'élections partielles, le gouvernement travailliste se trouve aux Communes en minorité de huit voix. Mais grâce à l'appui des libéraux, des nationalistes écossais et d'autres petites formations, M. Callaghan dispose d'une *« majorité de travail »* de dix-huit voix.

HENRI PIERRE.



Allemagne fédérale

Le lock-out s'étend à tous les journaux

Bonn. — Le conflit qui affecte la presse ouest-allemande s'est considérablement aggravé. Par suite des grèves organisées par les syndicats du Livre (*le Monde* du 1er mars) et des lock-out patronaux, aucun journal « national » n'a paru vendredi matin 3 mars dans la République fédérale.

Les salaires ne sont pas en cause : les travailleurs des imprimeries s'élèvent contre un accord signé par leurs dirigeants avec les organisations patronales en vue de l'utilisation des nouvelles techniques de photocomposition. Les dirigeants syndicaux, sous la pression de la base, s'efforcent maintenant de contraindre le patronat à renégocier cet accord.

Le syndicat de l'imprimerie redoute cependant les conséquences financières d'une grève généralisée. Il doit, en effet, payer 75 % du salaire des ouvriers qui cessent le travail sur son ordre. Bien que ses ressources soient assez considérables, il n'a pas encore complètement remboursé le crédit de 28 millions de deutschemarks qu'il a contracté pour couvrir les dépenses entraînées par la grève de 1976. Aujourd'hui, un seul jour de grève dans la ville de Munich lui coûte près d'un demi-million de deutschemarks.

Les dirigeants syndicaux ont donc préféré recourir à des grèves ponctuelles dans certaines entreprises de presse jugées plus vulnérables que d'autres. Mais les propriétaires de journaux font preuve de solidarité. Dès le début du conflit, à Munich, les cinq quotidiens de la capitale bavaroise ont décidé le lock-out, alors que seule *Die Süddeutsche Zeitung* était touchée par la grève.

Jeudi, le syndicat décidait de s'en prendre au groupe Springer, qui publie *Die Welt* et *Die Bild Zeitung*. Les autres titres « nationaux » ont donc, à leur tour, renoncé à paraître ou exclu les ouvriers de leurs ateliers : tel est le cas de *Frankfurter Allgemeine*, de *Frankfurter Rundschau* et de *General Anzeiger*, de Bonn. L'ensemble de la presse est désormais paralysé à Munich, Hambourg, Francfort, Cologne, Düsseldorf, Essen, Wuppertal et Hanovre. Les employeurs ont cependant laissé entendre qu'ils ne seraient pas hostiles à un arbitrage extérieur. — J. W.

Bulgarie

Le centième anniversaire du traité de San Stefano est fêté avec éclat

Sofia. — Toute ethnie qui a, pendant des siècles, subi une domination étrangère, est particulièrement sensible aux dates significatives de son histoire. Il est donc naturel que la Bulgarie fête avec éclat, ce vendredi, le centième anniversaire du traité de San-Stefano. Le 3 mars 1878 (en fait le 18 février, selon l'ancien calendrier julien), la Russie et l'Empire ottoman signaient dans cette localité proche de Constantinople un traité de paix créant un Etat bulgare et rendant leur indépendance au Monténégro, à la Roumanie et à la Serbie.

De notre envoyée spéciale

Pour les Bulgares, c'était, grâce à la guerre russo-turque, la fin de cinq siècles de domination ottomane et une revanche pour l'insurrection manquée d'avril 1876, dont la répression sanglante suscitait l'indignation non seulement en Russie, mais aussi dans les milieux démocratiques de l'Europe. Les troupes turques avaient massacré quelque trente mille hommes, femmes et enfants, pillant et incendiant villes et villages. Tout enfant bulgare connaît par cœur la fameuse harangue de Victor Hugo prononcée en août 1876 devant l'Assemblée nationale française : *« On assassine un peuple. Où ? En Europe. Y a-t-il des témoins ? Un seul, le monde entier. Les gouvernements voient-ils ce fait ? Non. A l'heure qu'il est, tout près de nous, on massacre, on pille, on extermine, on égorge. Quand finira le martyre de ces héroïques petites nations ? (...) »*

A Londres, le chef de file des libéraux, Gladstone, critiquait la politique turcophile du gouvernement Disraeli. Charles Darwin, Oscar Wilde abondaient dans le même sens, tout comme Garibaldi. Les intellectuels russes, Tolstoï, Dostoïevski, Mendeleev, le poète Tourgueniev accusaient même la reine Victoria : *« Non, Votre Majesté, vous ne laverez jamais le sang des enfants ! »* Le grand poète tchèque de l'époque, Jan Neruda, s'adressait aux troupes russes en ces termes : *« Partout où vous trouverez des esclaves, libérez-les ! »*

Les grandes puissances tinrent alors une conférence à Constantinople. L'Angleterre, la Russie, l'Allemagne, la France, l'Autriche-Hongrie et l'Italie recommandèrent à la Sublime Porte d'octroyer l'autonomie à la Bulgarie, à l'Herzégovine et à la Bosnie. Le gouvernement turc repoussa ces suggestions sous prétexte que le sultan venait dans une Constitution de garantir les libertés des peuples de l'Empire ottoman. Le 12 avril 1877 le tsar Alexandre II déclara la guerre à la Turquie.

Les combats durèrent sept mois. Outre les troupes russes et un corps de volontaires bulgares, des volontaires tchèques et polonais, trois bataillons de tirailleurs finlandais, des unités roumaines y participèrent. Dans un premier temps, les Turcs prirent Stara-Zagora et la détruisirent.

Le vent tourne

Et puis le vent tourne : l'armée turque subit des échecs. La Serbie entre en guerre et, malgré l'hiver rigoureux, l'armée russe prend l'offensive. Veissel Pacha est battu au pied de la montagne, près de Cheïnovo. Les Russes s'emparent d'Andrinople. Faute d'avoir reçu l'aide promise par l'Angleterre et l'Autriche-Hongrie, l'Empire ottoman est contraint, à la fin de janvier, de solliciter un armistice. Le 3 mars 1878 le traité de San Stefano crée une principauté bulgare sur un territoire de 160 000 kilomètres carrés. Cette principauté devait, en principe, rester sous administration russe aussi longtemps que le jeune Etat n'aurait pas créé ses structures et son administration propres. Mais cette Bulgarie-là n'allait exister que l'espace d'un printemps.

L'Angleterre et l'Autriche-Hongrie s'inquiétaient du changement d'équilibre dans la péninsule balkanique au profit de la Russie. L'Empire ottoman, exténué par la guerre, ne voulait pas risquer un nouveau conflit. Il accepta la révision des clauses du traité de San Stefano.

A l'invitation du chancelier Bismark, les grandes puissances se réunirent le 13 juin 1878 à Berlin. Un mois plus tard, un nouveau traité démembra la Bulgarie telle qu'elle venait d'être constituée. Une principauté tributaire de la Sublime Porte fut créée, comprenant la Bulgarie du Nord et la région de Sofia. La Thrace, dénommée Roumélie Orientale, devenait une province dépendante du sultan. Les régions d'Andrinople, du littoral de la mer Egée et de la Macédoine furent restituées à l'Empire ottoman. La Dobroudja du Nord fut cédée à la Roumanie, et la région de Nis à la Serbie. L'Autriche-Hongrie s'empara de la Bosnie, de l'Herzégovine, et l'Angleterre (pour avoir reconnu la souveraineté russe sur Batoumi) reçut l'île de Chypre. Ces partages allaient provoquer par la suite de nombreux différends dans cette partie de l'Europe.

La Bulgarie du Nord et celle du Sud, la Roumélie, s'unirent en 1885. Vassal de la Turquie, le nouvel Etat devait payer un tribut annuel de 1 million de levas à la Sublime Porte. Pour le reste, sa dépendance à l'égard de la Turquie restait purement formelle. En 1908, l'indépendance de la Bulgarie sera finalement acceptée par la Turquie et par les grandes puissances signataires du traité de Berlin.

AMBER BOUSOGLOU.

A TRAVERS LE MONDE

Espagne

● **TROIS ACTEURS DE LA TROUPE DE M. BOADELLA**, le directeur de théâtre catalan qui s'est enfui à la veille de l'ouverture de son procès à Barcelone pour *« injures à l'armée »*, ont commencé une grève de la faim dans leur prison, ont annoncé, jeudi 2 mars leurs avocats. Le quatrième acteur incarcéré, une femme, a décidé de ne pas se joindre à ce mouvement. — *(Reuter)*

Iran

● **LE CHAH** a nommé le jeudi 2 mars son aide de camp, le général Jaffar Chaffaqat, gouverneur général de la province d'Azerbaïdjan, à la suite des émeutes survenues à Tabriz il y a deux semaines. Cette nomination fait suite au limogeage du chef de la police de la ville et du directeur des services de renseignements, qui sont accusés d'inefficacité dans leur mission et seront traduits en justice (*le Monde* du 3 mars). Le gouverneur général de Tabriz, M. Eskander Azemodeh, avait été rappelé à Téhéran après les incidents. De nouveaux gouverneurs ont également été nommés jeudi à la tête de quatre autres provinces du pays. — *(A.P.)*

Kenya

● **LA POLICE KENYANE** a pris position aux abords du campus de l'université de Nairobi, où des incidents ont éclaté à l'occasion du troisième anniversaire de la mort du député Josiah Mwaingi Kariuki, retrouvé assassiné le 3 mars 1975.

Les étudiants, qui ont décidé de boycotter les cours, ont lancé des pierres et crié des slogans hostiles au gouvernement. La police est intervenue et aurait arrêté une vingtaine de manifestants. — *(A.F.P.)*

Philippines

● **UNE RANÇON DE 150 000 DOLLARS** est exigée par les rebelles musulmans qui ont enlevé M. Pierre Huguet, haut fonctionnaire français en voyage touristique dans le sud de l'archipel. L'ambassadeur de France à Manille et les autorités militaires responsables du maintien de l'ordre dans la région où les rebelles sont retranchés poursuivaient vendredi 3 mars des conversations sur l'attitude à adopter face à cette exigence. — *(A.P., Reuter.)*

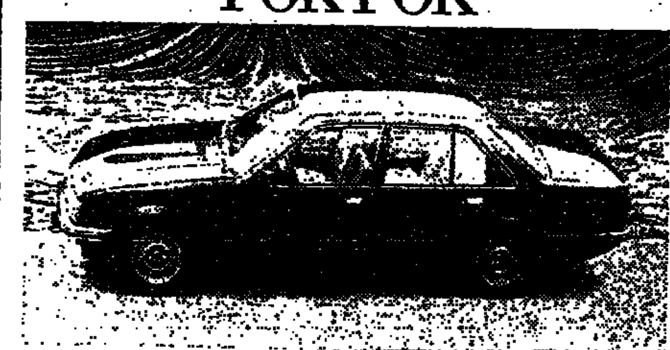
République Sud-Africaine

● **LA PEINE DE MORT** a été prononcée, le jeudi 3 mars, contre un Africain de vingt et un ans, Solomon Mahlangu, accusé du meurtre de deux Blancs lors d'une fusillade dans le centre de Johannesburg, le 13 juin 1977. La responsabilité de cet affrontement avait été attribuée au mouvement nationaliste clandestin, le Congrès national africain. — *(A.F.P.)*

Seychelles

● **LE GOUVERNEMENT DE VICTORIA** a expulsé le mercredi 1er mars M. Ronald Croonenberghs, consul honoraire de Belgique aux Seychelles, accusé de détention d'armes et de munitions. — *(A.P.)*





ASIE

Chine

PARMI LES TROIS MILLE CINQ CENTS DÉLÉGUÉS

Beaucoup d'inconnus siègent à la nouvelle Assemblée nationale

Pékin. — Tandis que l'Assemblée nationale populaire poursuit ses travaux — sans doute jusqu'au début de la semaine prochaine, — les spécialistes épluchent la liste des trois mille quatre cent quatre-vingt-dix-sept délégués qui la composent et y font quelques découvertes.

Première constatation : beaucoup d'inconnus. Si l'on voit reparaître un nombre limité de personnalités oubliées depuis dix ans, des centaines de députés à la cinquième assemblée sont des gens dont on ignore tout. Est-ce la conséquence de l'épuration qui se poursuit parmi les cadres en exercice depuis la révolution culturelle ?

Promotion de générations nouvelles (selon Chine nouvelle, 62,9 % des députés sont *« jeunes »* ou *« d'âge moyen »*) ? Il est remarquable en tout cas qu'exception faite de personnages que l'on peut considérer comme *« députés de droit »* — membres du bureau politique, principaux membres du gouvernement, etc. — moins d'une cinquantaine de membres du comité central aient été élus à l'Assemblée.

S'oriente-t-on vers une sorte de séparation des pouvoirs entre organes de l'Etat et du parti ? Le même phénomène avait en tout cas été constaté dans la formation des comités révolutionnaires provinciaux, ces derniers ne comprenant en général qu'une partie des dirigeants régionaux du parti.

La physionomie générale de l'Assemblée a d'autre part beaucoup évolué. En janvier 1975, la quatrième Assemblée nationale populaire comprenait 72 % de députés *« ouvriers, paysans et soldats »*. Pour la cinquième Assemblée, cette proportion n'atteint que 60,7 %. *« Cadres »* et *« intellectuels »* ont en revanche été fortement avantagés, les deux catégories représentant à elles seules près d'un tiers des *« élus »*. La proportion des députés de sexe féminin varie pour sa part assez peu : 25,2 % en 1975 et 21,2 % aujourd'hui.

Si le nombre de députés de Changhaï est passé de cent quarante à cent quatre-vingt-quatre entre la troisième et la cinquième Assemblée — ce qui peut s'expliquer par un accroissement relatif de représentation, — celui des « élus » pékinois a plus que doublé, passant de cent un à deux cent dix-sept. Doit-on y voir une séquelle des méfiances du nouveau régime envers le « groupe de Changhaï » et ses partisans ? Cet avantage donné à la capitale n'est pas la seule anomalie : le Setchouan, province la plus peuplée de Chine avec quatre-vingt-dix millions d'habitants, compte moins de députés en 1978 qu'en 1964, alors que les effectifs totaux de l'Assemblée ont augmenté d'un sixième entre ces deux dates. La conclusion sur ce point est que la loi électorale, si elle est toujours en vigueur, est appliquée avec toute la souplesse voulue pour répondre aux nécessités politiques du moment.

Le plus étrange est à la fois la place donnée aux représentants des forces armées et la personnalité des députés figurant dans ce groupe. Avec cinq cent trois *« élus »* — au lieu de cent vingt en 1964 — les militaires représentent un septième de l'Assemblée. Le plus célèbre d'entre eux n'est autre que M. Teng Hsiao-ping. Le fait que le vice-président du parti, vice-premier ministre, ait choisi de se faire *« élire »* parmi les représentants de l'armée — dont il est chef d'état-major général — n'est évidemment pas sans signification politique.

ALAIN JACOB.

Le français n'est plus enseigné dans les écoles de Pékin

De notre correspondant

L'enseignement du français vient d'être supprimé dans les écoles primaires et secondaires de la région de Pékin. Cette décision a été annoncée et mise en vigueur du jour au lendemain. De jeunes élèves professeurs chinois qui participaient à un stage pédagogique sous la direction d'une enseignante française ont vu leurs cours interrompus et ont été priés de se reconvertir à l'anglais.

Renseignements pris, la suppression des cours de français fait partie d'une réforme de l'enseignement primaire et secondaire dans son ensemble. Aux termes de cette réforme, deux langues seront désormais proposées aux écoliers chinois à travers toute la Chine : l'anglais, ce qui est compréhensible, et... le russe, ce qui est politiquement plus inattendu. Une troisième langue sera également enseignée mais dont le choix dépendra des besoins locaux. C'est ainsi que le japonais a été choisi à Pékin, ce qui éliminait automatiquement le français. Celui-ci, en revanche, serait conservé comme troisième langue à Nankin.

Même si le nombre des élèves de français était relativement faible dans les écoles chinoises — on avance une estimation très approximative de l'ordre de vingt mille à vingt-cinq mille — la soudaineté de cette décision a surpris. Elle laisse rêveur sur la solidité des liens culturels entre la France et la Chine, dont il a pourtant beaucoup été question, il y a à peine un mois, lors de la visite à Pékin de M. Raymond Barre.

La décision chinoise est d'autant plus étonnante que le développement des relations entre la République populaire et les pays africains rend normalement nécessaire la formation d'un nombre croissant de spécialistes chinois parlant français. On assure à Pékin que ceux-ci seront fournis par l'enseignement supérieur, qui n'est pas affecté par la réforme. Reste à savoir si l'on peut s'attendre ainsi à des résultats comparables.

Quant au privilège donné au russe de figurer comme la deuxième langue enseignée dans toutes les écoles de Chine, il ne peut que conduire à s'interroger sur la manière dont les responsables chinois envisagent l'avenir à long terme de leurs relations avec l'U.R.S.S. — A. J.

Corée du Sud

SÉOUL CHERCHE A DÉVELOPPER SES ÉCHANGES AVEC L'EUROPE DE L'EST

(De notre envoyé spécial.)

Séoul. — *Le gouvernement de la Corée du Sud entend développer ses contacts avec les pays de l'Europe de l'Est et l'Union soviétique, en leur proposant des marchés et des projets de construction dont pourraient se charger des sociétés coréennes, lesquelles remportent actuellement de grands succès au Proche-Orient.*

A Séoul, a été créé en 1971 un organisme semi-public, l'Institut de recherche économique pour l'étranger, qui travaille activement et fournit des données sur l'Europe de l'Est. Cet institut publie notamment, deux fois par semaine, une lettre d'information sur l'économie des pays de cette partie du monde et une centaine de rapports par an. Les échanges sont actuellement en faveur de la Corée du Sud, qui exporte en Europe orientale des textiles et du matériel électronique, surtout des calculateurs et des transistors. La majorité des exportations se font par le biais de pays tiers pour ne pas froisser Pyongyang. Mais cela suppose le versement d'une commission à l'intermédiaire, en général des sociétés japonaises, ouest-européennes ou américaines. Les produits sud-coréens sont en particulier exposés en Europe de l'Est grâce à des sociétés ouest-allemandes.

En revanche, les échanges avec les pays communistes d'Asie, notamment avec la Chine (par Hongkong), demeurent limités, disent les Coréens du Sud, qui ont bien essayé de participer à la dernière Foire de Canton. Mais seuls des Coréens du Sud ayant une autre nationalité ont pu se rendre en Chine.

La politique d'ouverture de Séoul a cependant ses limites. Elle n'a pas diminué la répression qui s'abat sur quiconque parle trop ouvertement des pays communistes, même « non hostiles ». Seul le gouvernement a apparemment le droit de « distiller » l'information sur ces pays.

PHILIPPE PONS.

Le Monde

politique

AU SEIN DE LA GAUCHE

M. François Mitterrand répond au questionnaire de « Tribune juive »

M. François Mitterrand, interrogé sur sa politique à l'égard des juifs et d'Israël par *Tribune juive hebdo*, a adressé à cet hebdomadaire une réponse détaillée, qui est publiée dans son numéro du 3 mars et dont voici trois extraits :

PROJET DE NATIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT :

« La nationalisation prévue par le programme commun consiste à intégrer progressivement et après négociations dans le service public les établissements qui reçoivent des fonds publics et souscrivent à des contrats d'association. Quant aux écoles juives, notre position est que les écoles qui désireront pratiquer une pédagogie et un mode de vie spéciaux (par rapport aux us et coutumes dominant en France) et précisément sur le plan des programmes et du recrutement tant des élèves que du personnel, pourront bénéficier d statuts particuliers. »

SUR L'ETAT D'ISRAEL :

« Droit à l'existence d'Israël, droit aux moyens de cette existence, droit des Palestiniens à une patrie à partir de la Cisjordanie dans un cadre étatique qu'il ne nous appartient pas de préjuger, négociation directe aboutissant à une garantie internationale, voilà pour l'essentiel. Ajoutons que nous reconnaissons à l'O.L.P. la représentativité que lui ont consentie les Nations unies tout en estimant que l'O.L.P. s'interdira à elle-même la capacité qu'elle réclame tant qu'elle n'admettra pas l'existence de l'Etat d'Israël. »

SUR L'APPLICATION DE LA LOI ANTI - BOYCOTT DU 7 JUIN 1977 :

« Le premier ministre a effectivement publié le 24 juillet 1977 un avis écartant du champ d'application de la loi anti-boycott du 7 juin la plupart des pays en voie de développement, et donc en particulier les pays du Proche-Orient, sans le dire expressément.

» Vous connaissez l'existence de la Compagnie française pour le commerce extérieur, la COFACE, qui assure tous les risques encourus par les sociétés françaises qui commercent avec l'étranger. En laissant figurer parmi les risques couverts par la COFACE le risque de boycott des sociétés commerçant avec les pays arabes, dès lors qu'elles sont soupçonnées d'avoir des liens directs ou indirects avec Israël, le gouvernement français établit une discrimination qui tombe sous le coup de la loi. Il détourne la volonté du législateur (...). Notre conception est au contraire celle d'une stricte neutralité dans le règlement du conflit du Proche-Orient (...). Elle nous conduit aujourd'hui à demander l'abrogation immédiate de la directive du 24 juillet. »

● *M. Mitterrand* a déclaré jeudi 2 mars à Epinal, à propos de l'impôt sur les grandes fortunes proposé par le président du parti radical : *« M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a des lectures qui s'améliorent de jour en jour, car il ne fait que reprendre les propositions du parti socialiste à ce sujet. »*

● *Le consistoire central israélite et le grand rabbin de France* font savoir dans un communiqué *« qu'ils n'ont donné ni ne donneront à leurs coreligionnaires une quelconque consigne de vote pour les prochaines élections ». « Le consistoire central et le grand rabbin de France, tout en laissant à chacun la liberté d'appuyer telle candidature qui lui paraîtra personnellement intéressante, récusent l'avance tout membre d'un conseil d'association culturelle affiliée au consistoire central qui exciperait de cette qualité à des fins électorales. »*

M. ESTIER : l'accord est possible, reste à en avoir la volonté.

M. Clande Estier, membre du secrétariat du parti socialiste, écrit dans l'éditorial de l'hebdomadaire *l'Unité* daté 3-9 mars : *« La négociation sur le programme, sur le gouvernement, nous sommes prêts à l'engager dès le lendemain du 19 mars, lorsque la victoire de la gauche sera un fait acquis. Et, pour donner à celle-ci toutes ses chances, nous avons fait une proposition à laquelle il est curieux que le parti communiste n'ait pas encore répondu, à savoir qu'entre les deux tours — les désistements étant appliqués — une réunion « au sommet » ait lieu pour fixer les objectifs généraux et les mesures immédiates qui seraient mis en œuvre par un gouvernement constitué en commun par l'ensemble des partis signataires.*

» Tel est le moyen le plus clair, le plus efficace, le plus honnête de convaincre les Français de voter pour la gauche. La base d'une négociation existe. L'accord est donc possible. Reste à en avoir la volonté. Nous l'avons. Nous attendons de nos camarades communistes qu'ils l'aient aussi. »

● *Mme Marie-Thérèse Goutmann, présidente du groupe sénatorial communiste et M. Paul Laurent*, membre du secrétariat du P.C., député de Paris, ont proposé jeudi 2 mars, dans le cadre de la campagne officielle à la radio et à la télévision, « à *ceux qui vivent mal* » les solutions du parti communiste. M. Laurent a assuré que « *seuls les communistes formulaient des propositions cohérentes et solides* ». « *Il faut faire payer les riches* », a-t-il ajouté avant de mettre l'accent sur la politique d'indépendance nationale que compte mener son parti, « *ce qui n'implique pas*, a-t-il souligné, *le repliement de la France sur elle-même* ».

● *L'association l'Amitié France-Tchécoslovaquie*, dans la conjoncture législative actuelle, estime de son devoir « *de mettre en garde les électeurs français contre les machinations auxquelles se livre le parti communiste français pour s'emparer du pouvoir.*

» Il s'agit, en réalité, d'un processus rigoureusement semblable à celui que la malheureuse Tchécoslovaquie a connu dans les années de l'après-guerre. Le parti socialiste tchécoslovaque a servi d'instrument de pénétration — ou, si l'on préfère, de cheval de Troie — au parti communiste... »

★ M. Henri Kerch, président, 43, rue des Courtillières, 93 - Pantin.

Lutte ouvrière : voter à gauche sans cautionner les retournements du P.C. et du P.S.

Mlle Arlette Laguiller, membre de la direction nationale de l'organisation trotskiste Lutte ouvrière, a plaidé la cause des quacent soixante-dix candidats de cette formation jeudi soir 2 mars sur les trois chaînes de télévision, dans le cadre de la campagne officielle.

La quasi-totalité de ces candidats sont des salariés, et 191 sont des femmes. L.O. a en effet refusé de s'associer aux trois organisations qui ont conclu un accord électoral avec l'étiquette « *Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs* », la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.), l'Organisation communiste des travailleurs (O.C.T.), et les Comités communistes pour l'autogestion (C.C.A.). Les trois formations subordonnaient en effet leur accord au désistement en faveur des candidats du P.C. et du P.S. au second tour. L.O., pour sa part, formule à l'égard des partis de gauche des critiques sévères. Selon elle, P.C. et P.S. n'ont d'autre objectif que de « *replâtrer l'édifice bourgeois* ».

Jeudi soir, Mlle Laguiller a notamment affirmé : « *Marchais ou Mitterrand, cela ne change pas grand-chose (...). Ces gens-là passent leur temps à changer. Mitterrand devient socialiste quand ça l'arrange et Marchais, lui, change tout le temps (...). Ils ont déjà deux langages, l'un destiné aux travailleurs et l'autre aux possédants qu'ils s'emploient à rassurer...* »

Elle a ajouté : « *Voter pour les candidats de L.O., c'est bousculer les règles de ce jeu où les petites gens, ouvriers, employés, petits paysans, artisans et petits commerçants, sont les éternels perdants (...). C'est voter à gauche sans cautionner les retournements de Marchais et Mitterrand* ». Toutefois Mlle Laguiller a invité les électeurs de L.O. à voter pour la gauche au second tour, et ce pour la première fois.

Enfin, elle a dénoncé la majorité et s'en est prise « *aux saltimbanques de droite qui soutiennent qu'avec le SMIC à 2 400 F on va ruiner l'économie* ».

QUAND APPARAIT ARLETTE

Bon sang, quand, après le train-train des fausses promesses et des éloquences calculées, apparaît Arlette Laguiller, quel souffle ! Soudain réveillés, on ne se demande plus si elle a tort ou raison, si elle va trop loin ou pas assez, on se laisse prendre au jeu de sa passion, au jeu de sa sincérité qu'accentue l'absence de mise en scène : gros plan fixe sur un petit visage habité par la fureur de dire, et de dire encore, tout ce qu'il a derrière la tête.

Les coups pleuvent en un débit fiévreux. Ce ne sont plus les balbutiements de candidats pris au piège des questions de journalistes qui ne jouent pas toujours le jeu, ce sont de grandes claques sur la droite — bien sûr —, et sur la gauche — aussi, — toutes deux éliminées d'un trait de voix comme des marionnettes privées de leurs fils.

Travailleurs, travailleuses, il faudra se méfier des uns et des autres. Travailleurs, travailleuses, si vous nous élisez, on sera là pour monter la garde.

Au vrai, elle sera bien seule dans ce monde de professionnels aguerris, prêts à la faire brûler sur quelque place publique. Au vrai, elle paraissait bien seule déjà l'autre soir, avec son langage pas comme les autres et sa façon de crier : « *Messire le travailleur premier servi.* »

— F. S.

LA L.C.R. : tout faire pour assurer la victoire des travailleurs.

La représentante de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), Mme Odette Poncet, candidate dans la 17e circonscription de Paris (XVe arrondissement), a précisé que son organisation souhaite qu'au second tour « *toutes les voix des travailleurs se rassemblent sur les candidats ouvriers les mieux placés* ». Elle a ajouté : « *Il ne faut pas de chantage au désistement, mais il faut tout faire pour assurer la victoire des travailleurs.* »

Au premier tour, a affirmé Mme Poncet, voter pour la L.C.R. signifie marquer sa « *défiance* » à MM. Marchais et Mitterrand et se prononcer pour « *la semaine de trente-cinq heures, le droit des minorités nationales, le droit à l'autodétermination des DOM-TOM et l'égalité hommes-femmes* ».

D'autre part, M. Philippe Pignarre, soldat au 152e R.I. de Colmar, candidat dans la 3e circonscription du Puy-de-Dôme, a regretté que les soldats n'aient pas « *le droit de lire les journaux qu'ils veulent* ». Il a réclamé le droit pour les soldats de s'organiser en syndicat.

Derniers sondages

• La gauche serait majoritaire au premier tour
• Mauvais reports au second tour

« Le Figaro » du 3 mars publie les résultats de deux enquêtes de la Sofres effectuées du 25 au 28 février auprès d'un échantillon national de mille personnes.

La première porte sur les intentions de vote, qui s'établissent comme suit au premier tour :

Gauche : 51 % (P.C., 21 % ; P.S. et M.R.G., 28 % ; P.S.U. et extrême gauche, 2 %).

Majorité : 45 % (U.D.F., 20 % ; R.P.R., 22 % ; divers, 3 %).

Mouvement des démocrates et gaullistes d'opposition : 1 %.

Ecologistes : 3 %.

Au second tour, il apparaît que les reports des suffrages socialistes sur les candidats communistes varient entre 47 % et 44 % selon que la majorité est représentée par le R.P.R. ou l'U.D.F.

Les reports des voix communistes au profit des candidats socialistes varient entre 73 % et 71 % selon que l'adversaire est R.P.R. ou U.D.F.

Dans tous les cas, les reports entre les formations de la majorité ne tombent pas au-dessous de 79 %.

L'autre enquête évalue à 67 % — contre 63 % en février — la proportion des Français satisfaits de leurs conditions d'existence. La confiance mise en M. Giscard d'Estaing progresse ou se maintient dans tous les domaines recensés et la cote des principaux leaders de la majorité et de l'opposition se maintient .. à un ou deux points près — au même niveau.

⁂

« L'Aurore » du 3 mars publie les résultats d'un sondage de Publimétrie réalisé les 24 et 25 février auprès de mille quarante personnes dans quatre-vingt-une circonscriptions. Selon cette enquête, les intentions de vote au premier tour sont les suivantes :

R.P.R. : 22 % ; P.R. : 13 % ; centr. et rad. : 8 % ; divers maj. : 4 %. Total : 47 %.

P.S. et rad. de gauche : 27 % ; P.C. : 21 % ; extrême gauche : 2 %. Total : 50 %.

Ecologistes et divers : 3 %.

Les reports de suffrages socialistes au profit de candidats communistes se situent autour de 50-51 %. Curieusement, ceux du M.R.G. sont plus nombreux (35 %) quand l'adversaire est U.D.F. que lorsqu'il est R.P.R. (22 %).

Les reports des voix communistes au profit de candidats socialistes varient entre 84 et 82 %. Dans la majorité, les reports se situent au-dessus de 90 % (pour le R.P.R., le P.R. et le C.D.S.) lorsque l'adversaire est communiste. Ils restent à ce niveau pour le R.P.R. lorsque l'opposition est représentée par un socialiste, mais ne se situent qu'au-dessus de 80 %, dans le même cas, pour le P.R. et le C.D.S.

La proportion en sièges en donne 248 à la gauche (159 P.S., 18 M.R.G., 71 P.C.) et 243 à la majorité sortante.

⁂

« Le Matin » du 3 mars publie une enquête de l'Institut Louis-Harris-France sur le comportement des électeurs communistes au second tour. Elle a été réalisée du 25 février au 1er mars auprès de mille personnes.

Sur cent électeurs communistes, 41 % pensent qu'il y aura désistement automatique en faveur du P.S. et 57 % espèrent qu'il en sera ainsi.

En cas de désistement, 82 % voteront pour le P.S. S'il n'y a pas d'accord de désistement pour les candidats socialistes arrivés en tête au premier tour, 63 % des personnes interrogées continueront à voter communiste au second tour et 25 % reporteront leurs suffrages sur le socialiste.

FEMMES EN CAMPAGNE

« L'essentiel et l'insi...

Week-ends en Ecosse à ...

La préparation des élections législatives

FEMMES EN CAMPAGNE

« L'essentiel et l'insignifiant »

A Toulon, dans une section socialiste crispée sur ses problèmes internes, une femme décide d'aller, comme elle le dit, « au casse-pipe », *c'est-à-dire de se porter candidate à l'investiture de son parti pour les prochaines élections législatives.* « Certainement pas par esprit de sacrifice, mais par souci d'efficacité immédiate. » *Mme Arrou-Vignod est de celle qui ne baissent pas facilement les bras ; cinquante-cinq ans, petite-fille d'un communard déporté à Nouméa, conseillère en formation continue après avoir été pendant vingt ans enseignante au Maroc, où elle a élevé seule ses cinq enfants, elle n'a pas coutume de contourner la réalité. Elle obtient son investiture.*

La réalité, pour le parti socialiste, à Toulon, c'est l' « affaire des municipales » *en mars 1977 : vingt militants qui, menés par M. Jean-Paul Ferrier, s'étaient maintenus contre la volonté de la direction du parti sur une liste commune avec le P.C., ont été exclus. Les débats, les pronostics sur l'éventuel* « retour des exclus », *comme on dit là-bas, sont devenus, semble-t-il, une des principales occupations de la section.*

Celle-ci est désarticulée, écartelée entre les pessimistes qui s'écoutent raconter que « tout va éclater », *ceux qui se sont mis* « en vacance du parti en attendant la réintégration des exclus » *et ceux qui, avec Mme Arrou-Vignod, souhaitent cette réintégration,* « mais dans une section qu'il faut maintenir vivante ».

Dans les rues, sur les marchés, les Toulonnais avouent « n'y plus rien comprendre ». *Ils souhaitent que la candidate s'explique :* « Est-ce qu'on nous cache quelque chose ? » « Pourquoi Jean-Paul Ferrier, qui a toujours été le chef du P.S. ici, n'est-il pas candidat ? » « Mais ça ne veut pas dire qu'on ne vous aime pas, madame », *concluent-ils, un peu embarrassés.*

L'investiture de Mme Arrou-Vignod a été le dernier en date des conflits toulonnais. Pour ceux de la minorité (CERES), leur candidat, M. Christian Filippi « avait été élu de façon démocratique, mais, comme il fallait bien des femmes quelque part, de préférence dans des circonscriptions difficiles... » « En fait, il y a eu fraude sur l'élection dans certaines sections qui votaient pour M. Filippi, *explique Mme Arrou-Vignod.* Il y a eu des faux bulletins. La section de l'arsenal, qui n'a pas convoqué ceux qui devaient voter pour moi, est passée devant la commission des conflits. Paris a tranché en ma faveur. »

Une belle sérénité

Pour les uns, « poisson-pilote » *du chef des* « exclus »; *pour les autres,* «sacrifiée pour faire mieux admettre la défaite », *Mme Arrou-Vignod garde une assez belle sérénité.* « Pourtant, cela m'a été très dur d'aller jusqu'au bout de cette affaire de fraude. Je ne suis pas combative dans ce sens-là. C'est la vie qui m'intéresse, et de chercher comment on peut la vivre autrement, tous les jours dans sa ville, ici avec les immigrés, délaissés plus encore en ce moment parce qu'ils ne sont pas électeurs. » *Elle n'est certes pas de celles qui suggèrent des métaphores militaires mais plutôt, derrière son regard tranquille, parfois fatigué, une force profonde.*

Apparemment, elle est de celles qui sentent le mieux tous les conflits personnels, le climat affectif inséparable de l' « affaire les jours, dans sa ville, ici avec *autant une* « militante du cœur, dépourvue d'analyse politique ». *Selon elle,* « ce n'est pas avec des sentiments, mais sur des dossiers, qu'il faut combattre pour en finir avec cette minorité qui nous gouverne. Notre adversaire c'est cette majorité sortante qui, depuis vingt ans, en refusant l'alternance du pouvoir, maintient l'injustice et l'inégalité dans notre pays. Oui je suis candidate pour que cela change. Oui nous sommes tous candidats au changement profond dans notre pays. »

Entrée au parti socialiste pour y militer dans l'union de la gauche, elle reste fidèle à cette volonté d'unité et « elle a fait un très beau discours quand Mitterrand est venu », *commente un enseignant toulonnais,* « un discours émouvant, mais surtout très unitaire : nous avons été agréablement surpris ». *Elle a choisi le P.S. plutôt que le P.C.,* « *y voyant un espace de liberté où l'on respectait mieux le droit* à la différence ». *Pour Mme Arrou-Vignod, se porter candidate, c'était aussi* « donner une voix à celles qui n'en ont jamais : non pas que je veuille brandir les femmes en avant contre les hommes, je ne suis pas féministe dans ce sens-là. Ma lutte ne se cristallise pas maintenant sur les femmes ». *Cependant, dans sa vie politique, elle se refuse à parler le langage des hommes :* « Quand je vois la façon dont ils luttent et quelquefois hurlent pour prendre la parole, je préfère me taire ; de plus, ils ont tendance à vouloir nous faire jouer le rôle d'assistantes sociales, se réservant pour ce qui les intéresse : le pouvoir. » *Mais, pour une candidate, le pouvoir, la carrière, sont des mots qui doivent bien avoir un sens.* « Dans les réunions, *conclut Mme Arrou-Vignod,* quand je les vois se battre pour cette prise de parole, ce premier pouvoir, je rappelle souvent cette phrase de René Char : « L'essentiel est sans cesse » menacé par l'insignifiant. »

JOSYANE SAVIGNEAU.

● *M. Jean Kanapa,* membre du bureau politique du parti communiste, a renouvelé jeudi 2 mars ses attaques contre M. Lecanuet et cinq membres du gouvernement qu'il accuse d'appartenir au parti populaire européen. *« M. Lecanuet ne dément pas, et pour cause,* affirme M. Kanapa. *Il cherche à se tirer d'affaire en parlant de plaisanterie. Les Français de toutes opinions apprécieront comme il convient la façon dont il traite une question aussi grave puisqu'elle touche à l'indépendance de notre pays. M. Monory, ministre de l'industrie, affirme qu'il n'appartient pas à ce parti étranger. Force est de dire que le ministre se livre ainsi au mensonge. (...) La même constatation vaut pour le ministre de l'agriculture, M. Méhaignerie, et pour les secrétaires d'Etat (C.D.S.) Barrot, Beucler et Bernard-Reymond. »*

M. Barre : je ne promets pas la lune

M. Raymond Barre est allé, jeudi 2 mars, à Carpentras, ville dont le maire, M. Maurice Charretier, P.R., est candidat aux législatives dans la 2e circonscription. Il s'est adressé à plusieurs milliers de personnes en ces termes : *« Je ne vole pas dans la stratosphère. J'ai pour habitude d'être réaliste et de ne pas promettre la lune comme le font, depuis le début de la campagne électorale, nos adversaires. Si par malheur ils venaient à prendre la queue de la poêle, ils s'apercevraient très vite qu'ils ne peuvent pas tenir leurs engagements. C'est ça le bon sens : ne rien promettre qu'on ne puisse pas tenir, et c'est ce que j'ai fait depuis dix-huit mois. »*

Le premier ministre est ensuite allé à Bédarieux, dont le maire, M. Marcel Roques, centriste, est candidat dans la 4e circonscription de l'Hérault. *« Regardez,* a-t-il dit à ses auditeurs, *ce qui se passe au Portugal. Voyez comment s'achève la « révolution des œillets ». Elle s'achève dans une désorganisation à laquelle M. Soares doit remédier en cherchant de nouvelles alliances. »*

C'est devant cinq mille personnes — selon les organisateurs — que M. Barre a pris la parole, dans la soirée, à Montpellier.

Le premier ministre, entouré de M. Jean Lecanuet, président du Centre démocrate, et de M. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat à l'agriculture et ancien député de la Lozère, où il se représente, était venu soutenir M. François Delmas (P.R., ancien maire de la ville) et tous les candidats U.D.F de l'Hérault. Visiblement ému par l'accueil chaleureux qu'il a reçu, M. Barre a eu quelque difficulté pour rejoindre la tribune car l'assistance, particulièrement enthousiaste, le retenait dans la salle.

« Où est la France misérabiliste dont on nous parle ? Comparez ce qu'était la France en 1950 et ce qu'est la France en 1978. Et cela nous ne le devons pas à l'union de la gauche », a-t-il déclaré, en affirmant qu'avec la gauche la France deviendrait un pays assisté, et, a-t-il ajouté, *« un pays assisté est un pays qui ne compte pas ».*

M. FOURCADE (P.R.) : après sa victoire, la majorité devra provoquer la décrispation.

M. Jean-Pierre Fourcade, président des clubs Perspectives et Réalités, membre du bureau politique du parti républicain, a déclaré jeudi 2 mars à Nantes : *« Après la victoire de la majorité, les formations politiques qui la composent devront prendre immédiatement des initiatives destinées à provoquer la décrispation. »*

L'ancien ministre a fait trois suggestions : la modification du règlement de l'Assemblée afin de permettre une plus importante représentation de l'opposition dans les commissions ; la modification de la loi électorale et l'élévation à 30 000 habitants du seuil (de 30 000 habitants actuellement) au-dessus duquel les villes élisent leurs conseils municipaux sur des listes bloquées ; enfin le réexamen du rôle de l'opposition dans les institutions : qu'avant tout débat important, par exemple, le premier ministre rencontre les présidents des groupes parlementaires de l'opposition comme de la majorité.

M. SOISSON (P.R.) : le président du parti radical n'engage pas l'U.D.F.

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, a commenté jeudi matin 2 mars les déclarations de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber sur l'imposition des grandes fortunes. Il a affirmé : *« Quand M. Servan-Schreiber prend une positoin, il le fait au nom du parti radical et sans engager l'Union pour la démocratie française. Je rappelle que le premier ministre a proposé une étude sur les conséquences économiques et sociales d'une imposition des grandes fortunes. Le P.R. ne prendra pas position sur ce point avant la conclusion de cette étude. Il faut, en période électorale, ne pas se livrer à l'inflation verbale. »*

● *M. Alain Peyrefitte,* ministre de la justice, a déclaré, jeudi 2 mars, à Issy-les-Moulineaux : *« Comme autrefois les haruspices, nous devons lire dans les entrailles du parti communiste le sort qui nous est promis. L'article 5 des statuts du parti ne déclare-t-il pas « les décisions des organismes » supérieurs sont obligatoires pour » les organismes inférieurs » ? A qui MM. Marchais et Séguy feront-ils croire que leur parti, s'il était au pouvoir, admettrait de ses adversaires une libre expression qu'il n'admet pas de ses amis ? »*

● *M. Michel Poniatowski,* ancien ministre, président d'honneur du parti républicain, a déclaré, jeudi 2 mars, à Pontoise : *« Les Français ne peuvent se permettre de faire un petit tour dans l'opposition. Avec les partisans du programme commun du gouvernement, notre économie se retrouvera en quelques mois par terre et le pouvoir sera dans la rue. Notre opposition à ce « programme des quatre jeudis », fait de paris impossibles, sera sans poids face à un pouvoir gouvernemental devenu semi-révolutionnaire. »*

Le scrutin à La Réunion

M. MICHEL DEBRÉ PORTE PLAINTE CONTRE « LA LETTRE DE L'UNITÉ »

Après la publication dans *la Lettre de l'Unité* du jeudi 2 mars d'informations relatives à une fraude électorale à la Réunion (nos dernières éditions du 3 mars) M. Michel Debré, député R.P.R. de la première circonscription de la Réunion, mis en cause dans la publication du parti socialiste, a décidé ce vendredi 3 mars de faire déposer une plainte en diffamation, avec constitution de partie civile contre les responsables de *la Lettre de l'Unité*.

Dans un communiqué diffusé ce vendredi 3 mars en fin de matinée au nom du *« Comité de coordination de la majorité »*, M. Michel Debré affirme : *« Aucune collecte de procurations n'a été effectuée auprès des Réunionnais de métropole et le nombre des procurations pour Saint-Denis est à la date d'aujourd'hui de trois cent quarante et un, chiffre très faible pour une ville de plus de cent dix mille habitants. »*

La lettre de l'Unité affirmait que M. Auguste Legros, maire de Saint-Denis et suppléant de M. Debré, avait récemment envoyé à Paris un employé communal pour y *« chercher quatre mille cinq cents procurations en blanc ».*

LE C.D.S. SOUHAITE UNE CAMPAGNE PLUS UNITAIRE DE LA MAJORITÉ POUR LE SECOND TOUR

Les dirigeants du Centre des démocrates - sociaux souhaitent que, au cours de la campagne officielle radio-télévisée pour le deuxième tour, la distinction entre les deux courants de la majorité, R.P.R. et U.D.F. n'apparaisse plus. Le bureau politique du C.D.S., réuni jeudi 2 mars, a publié la déclaration suivante : *« Après le premier tour des élections législatives, qui mettra incontestablement en évidence le pluralisme de la majorité présidentielle, le bureau politique du C.D.S. que le caractère profondément unitaire de la majorité soit accentué au deuxième tour, et propose ainsi aux autres formations de la majorité de se concerter dès maintenant, afin d'organiser en commun la campagne législative officielle du deuxième tour à la radio et à la télévision. »*

M. Jean Lecanuet, président du C.D.S., a déclaré, jeudi, à Aubenas Ardèche : *« A dix jours du scrutin, M. Mitterrand demande un pouvoir sans nous dire comment il l'exercera. Comme le dit si bien M. Marchais : c'est un scandale. Jamais, dans l'histoire de la République, un tel fait ne s'est produit. »* Il a aussi souligné : *« Un pays obéit aux mêmes règles qu'une entreprise. Il ne peut dépenser plus qu'il ne gagne. Il ne peut distribuer plus que ce qu'il produit, sinon c'est l'endettement, puis la faillite. Il serait plus agréable de déclarer : les communistes ont 2 400 F pour le SMIC ; nous disons 2 500 F. La politique, ce n'est pas la vente aux enchères. C'est la recherche par l'effort du maintien et du relèvement du niveau de vie. »*

Tribune du 12 mars

Quelques royalistes

par BERTRAND RENOUVIN (*)

QUELQUES royalistes — huit exactement — sont candidats aux élections législatives. Sans aucun espoir de gagner un siège. Et sans illusions sur le jeu auquel ils participent. Ils savent que dans notre prétendue démocratie il faut investir beaucoup d'argent pour « faire » des voix. Ils savent que les marginaux, trop pauvres pour étaler partout leurs noms et leurs visages, sont méprisés par ceux qui ont la fortune ou le soutien d'un grand parti et négligés par une télévision tout entière occupée à l'organisation du spectacle politicien. En fait, les marginaux n'intéressent qu'entre les deux tours, lorsqu'ils ont recueilli les quelques centaines de voix qui risquent de coûter la victoire de tel grand personnage. Alors on les déteste en secret, mais on tente de les séduire et de les « dédommager ». Autre forme du mépris des « petits candidats » — et de leurs électeurs.

Mais les grands partis ont bonne conscience. Eux seuls sont ou seront au pouvoir. Eux seuls savent ce qu'est la politique. Eux seuls peuvent promettre. Eux seuls ont le droit de représenter les Français. Comme s'il n'y avait pas d'autre forme de représentation nationale que le système des bureaucraties partisanes. Comme s'il n'y avait pas d'autre moyen de participer à la vie publique que le dépôt d'un bulletin dans une urne.

Puisque les grands partis sont tellement sûrs d'être les bienfaiteurs du peuple ou l'avant-garde des masses, ils devraient au moins deviner la lassitude ou le dégoût d'une grande partie de « leur » électorat. Trop de phrases ronflantes qui tentent de masquer la médiocrité du débat. Trop de promesses. Trop de menaces. Et les mêmes mots, d'un bout à l'autre de l'échiquier politique : comme Giscard, le parti communiste n'annonce-t-il pas le *changement ?* Comment s'y reconnaître dans le maquis des chiffrages, la finesse des tactiques, la standardisation des discours ? Seule certitude : à droite comme à gauche, l'appétit du pouvoir ou la peur de le perdre.

Alors les marginaux ont peut-être quelque chose à dire, plus librement parce qu'ils n'ont pas de clientèle à satisfaire, d'intérêts à ménager, de pouvoir à conquérir. Ainsi les royalistes, qui veulent témoigner pour une autre politique et pour une nouvelle citoyenneté. Sans prétendre imposer une doctrine — qu'ils ne veulent surtout pas fabriquer. Sans chercher à vendre sur le marché électoral le programme-miracle qui leur donnerait une bonne « image de marque ». Sans même envisager de devenir un jour « parti de gouvernement », : la monarchie n'étant pas un parti et surtout pas le parti des royalistes, leur communauté politique disparaîtra dès qu'elle aura atteint son objectif.

PAS de doctrine. Pas de programme. Pas de parti. Tout le contraire, en somme, de ce que la classe politique propose aujourd'hui aux électeurs. Dès lors, les royalistes ne seraient-ils que des nostalgiques ou des utopistes ? Non pas. Il s'agit pour eux de faire redécouvrir aux Français l'idée très ancienne et très neuve d'un pouvoir politique indépendant des partis politiques, des classes sociales et des groupes d'intérêts. Donc garant de la justice et de la liberté. Il s'agit d'inventer une politique qui ne serait plus confisquée par les partis, mais qui assurerait aux citoyens une participation effective à la vie de la cité. Il s'agit de poser les conditions des révolutions nécessaires, des libérations véritables dans l'entreprise, dans la commune et dans la région. Il s'agit de trouver les lieux nouveaux du dialogue entre le peuple et le pouvoir, aujourd'hui réduit aux slogans, au chantage à la guerre civile et aux promesses vagues.

D'autres tiennent le même langage. Mais sans pouvoir le traduire en actes. Parce que, conquis par la gauche ou conservé par la droite, l'Etat sera toujours la propriété d'un clan. Parce qu'il n'y a pas de justice possible quand on est à la fois juge et partie — qu'on soit le représentant de l'aristocratie financière ou d'une moitié de la France. Parce qu'il n'y a pas de liberté concevable quand la représentation populaire est l'affaire des politiciens professionnels, quand l'autogestion sort tout droit des dossiers des technocrates, quand la région devient une féodalité.

Quelques candidats royalistes diront cela, jusqu'au 12 mars. Non pour apporter une nouvelle vérité absolue mais pour susciter un débat. Non pour imposer un « prêt à porter » monarchique mais pour tenter d'imaginer, avec leurs interlocuteurs, une nouvelle citoyenneté. C'est dire que leur projet politique se moque des ambitions électorales et des frontières entre la droite et la gauche. Refusant le désordre établi et la classe politicienne qui le gère, ils diront que l'espérance n'est pas au laire, afin que la France puisse se reconnaître et les Français laire, afin que al France puisse se reconnaître et les Français se réconcilier.

(*) Directeur politique du bi-mensuel *Royaliste*.

Les déclarations du président du Rassemblement pour la République

(Suite de la première page.)

— *Et l'Europe ?*

— Là aussi notre position est parfaitement claire. Les simplifications abusives des sondages, des enquêtes et des débats publics voudraient nous obliger à nous prononcer pour ou contre l'Europe. Mais il faut savoir de quoi on parle. Il y a toujours eu une Europe. Seulement, elle a changé et elle est appelée à changer encore. Le problème est de savoir celle que nous voulons après deux guerres qui l'ont brisée et ruinée et ont fait se dresser à l'Ouest et à l'Est les deux superpuissances annoncées par Tocqueville. Si l'Europe veut survivre, il faut bien entendu qu'elle renforce son unité. Le consensus existe, car les Européens se sentent incontestablement une communauté d'histoire et de destin, et la frontière de cette Europe-là ne s'arrête pas au rideau de fer, vous le savez bien. Mais bien des formes d'union sont possibles et nous avons toujours rejeté cette forme d'union que serait la souveraineté d'un pouvoir européen sur les États qui composent l'Europe. Si, à force de compromis et de subtilités juridiques, un tel pouvoir prenait figure, il éclaterait au moindre choc intérieur ou extérieur, avec le risque de catastrophes et avec en tout cas pour conséquence certaine le recul durable de l'idée européenne.

» Il faut donc être réaliste et regarder autour de nous. Le fait historique et actuel dominant, c'est le fait national. C'est donc à partir de la nation, autour de la nation, qu'il faut construire patiemment et résolument une Europe nouvelle, qui ne sera pas celle des rigidités et de l'uniformité, mais celle de la complexité organique et de l'enrichissement mutuel. Comme vous le voyez, tout se tient, et le pluralisme en politique intérieure a pour corollaire une Europe fondée sur le fait national en politique extérieure.

Nous distinguer du libéralisme classique

— *Voilà donc pour la tradition. Mais cela suffit-il encore à séduire les Français ? D'autant que la plupart des partis politiques se sont approprié les grands thèmes du gaullisme.*

— Il y aurait beaucoup à dire là-dessus. L'indépendance nationale, il est vrai que tous les partis la revendiquent, mais il ne suffit pas de la proclamer : il faut en assurer les conditions. Or ces conditions, je vous le disais, se relient à un volontarisme global. Et ce volontarisme, cette ambition pour le pays, sont encore dans la tradition du gaullisme lorsqu'ils s'appliquent à de nouveaux problèmes : aux nouvelles difficultés que la France doit affronter aujourd'hui et aux impératifs nouveaux de l'éternel intérêt national.

» D'ailleurs, les Français sentent bien que nous apportons une réponse cohérente aux problèmes actuels, et sans doute quelque chose de plus que nos partenaires, puisque nous dépassons le chiffre de six cent mille adhérents, avec chaque jour un courant ininterrompu d'adhésions nouvelles.

— *Mais pourriez-vous préciser en quoi les solutions que vous proposez aux problèmes les plus actuels vous distinguent des autres formations de la majorité ?*

— Tout d'abord, notre approche des problèmes économiques diffère du libéralisme classique, qui aurait tendance à attendre le retour spontané de l'économie à sa prospérité antérieure. J'ai été le premier, je crois, à proclamer que nous ne subissions pas une crise passagère, justiciable d'un peu de patience et de remèdes bénins, mais qu'il fallait envisager des transformations profondes pour faire face victorieusement aux nouvelles conditions de l'économie mondiale.

» En période électorale, il est tentant de dire, ou de laisser entendre : tous les avantages dont nous avons bénéficié jusqu'à présent sont définitivement acquis et, à partir de là, proposons un peu plus ou un peu mieux. Or les avantages et les progrès antérieurs reposaient sur une expansion industrielle relativement facile, à raison du large marché qui lui était ouvert et du coût très bas de l'énergie. Le quadruplement brutal du prix du pétrole, suivi de hausses ultérieures, la hausse également dans le coût des autres matières premières importées, suffiraient à condamner cet optimisme passif.

Dans le même temps nos productions se trouvent brutalement affrontées à la concurrence d'industries qui se sont rapidement développées dans maints pays du tiers-monde, qui bénéficient d'une main-d'œuvre abondante, bon marché et sans protection sociale. C'est le cas du textile, de la bonneterie, du jouet, et même de l'électronique. Face à cette concurrence nouvelle, dont souffrent également les autres pays européens, chacun tente de se défendre à sa manière, et cherche à améliorer l'équilibre de sa balance commerciale en essayant de conquérir des marchés étrangers pour les produits dans lesquels les pays industrialisés demeurent compétitifs : machines-outils, automobiles, usines clés en main, etc. Mais, ce faisant, les pays industrialisés se livrent entre eux à une concurrence acharnée. Dans cette lutte, la France ne manque pas d'atouts : son agriculture, dans un monde où règne largement la pénurie, et qui devrait être la base d'une industrie agro-alimentaire puissante ; son avance technologique en matière d'énergies nouvelles, notamment nucléaire et solaire ; ses industries chimiques, l'informatique, les télécommunications... Voilà les secteurs que nous devons développer, et sans tarder, car le moindre retard pourrait être fatal. Ne nous faisons aucune illusion. Contrairement à ce que pensent trop de Français abusés par les démagogies, la France ne peut pas prendre le risque d'une expérience socialo-communiste comme en ont connu le Chili ou le Portugal. Plongé dans la régression économique et sociale qui s'ensuivrait, notre pays prendrait sur ses partenaires et concurrents un irrémédiable retard, qui le mettrait hors de jeu, dans un état d'isolement, de pénurie et de dépendance.

» Pour nous, donc, l'objectif est clair : il faut réorienter nos efforts et développer systématiquement notre capacité de concurrence. Cela nécessite assurément une prévision, des incitations, des reconversions, une politique de formation des hommes.

— *Et ces reconversions seront douloureuses ?*

— A cet égard, un second point nous distingue de nos partenaires de la majorité et, plus généralement, des tenants du libéralisme classique. Une fois ces options clairement prises par l'État, nous avons des idées très précises sur ce que doit être la nouvelle politique économique et sociale.

» Pour nous, l'économie doit être au service de l'homme, et non l'inverse. C'est bien ce qui nous sépare du capitalisme traditionnel.

» On ne régularise pas l'économie au détriment des hommes. Enfin, il faut que l'homme trouve sa place dans l'entreprise, qu'il se sente partie prenante de la marche de celle-ci et de son avenir. Car, après tout, un homme dans la vie active donne davantage de lui-même, de son temps et de ses efforts à l'entreprise dont il fait partie qu'à sa famille ou à son foyer. Il est donc normal qu'il soit associé au fonctionnement de son entreprise, à sa gestion, aux décisions qui engagent son avenir, et qu'il soit évidemment intéressé à ses résultats. Ce n'est que par la participation au sens le plus complet du terme que le travailleur pourra reconquérir sa vraie dignité d'homme.

Un nouveau « plan social »

— *Il est certain que la participation — notamment sous la forme de l'intéressement — est aujourd'hui partiellement entrée dans les mœurs. Le patronat n'a pas été toujours facile à convaincre. Mais l'attitude des syndicats — et notamment des deux principaux d'entre eux — ne va pas précisément en ce sens. La tradition syndicale française va beaucoup plus dans le sens de la contestation que dans le sens de la participation, que les communistes taxent aisément de « collaboration de classes »*

— C'est pourquoi le plan économique que nous préconisons doit être accompagné d'un plan social, librement débattu entre les partenaires sociaux. Et, pour reprendre l'expression du général de Gaulle, ce plan doit être une ardente obligation sociale. Ce plan social serait naturellement lié au plan économique, indissociable même de celui-ci, dont il sera un autre volet. A chaque étape, en effet, de l'un et l'autre correspondent les mêmes transformations, les mêmes décisions, les mêmes investissements, qui se calculent, qui ne sont pas hors de notre portée, qu'il faut d'ailleurs prévoir pour rester dans le groupe de tête des nations développées, mais qu'il faut vouloir, de la même volonté nationale s'appliquant à la fois au progrès économique ou technique et au progrès social. Plan économique et plan social s'élaboreront au demeurant dans des conditions identiques ou semblables, avec la plus large participation des formations socio-professionnelles intéressées. Et de même que, dans notre esprit, la planification économique ne contredit nullement la liberté que nous voulons rendre aux entreprises, dans le cadre des grandes orientations nationales, de même nous gardons notre attachement à la liberté des conventions collectives en matière de salaires, tout en estimant nécessaire que la nation détermine les grandes étapes des progrès à accomplir.

» Nous pourrons ainsi mieux répondre à l'attente, mêlée d'inquiétude, des Français face à leur avenir et à celui de leurs enfants. Combien en ai-je vu, au cours de mes tournées en province, de ces parents qui sont venus me dire leurs craintes pour l'avenir de leurs enfants, dans un monde qui change trop vite et où l'on est amené de plus en plus à s'interroger et à se dire : les ai-je bien conseillés, les ai-je bien orientés ? On est bien moins assuré aujourd'hui qu'autrefois d'apprendre un métier une fois pour toutes, que l'on exercera toute sa vie. Les jeunes doivent savoir qu'ils auront, dans leur vie professionnelle, à se reconvertir sans doute une ou plusieurs fois. Mais ce qu'il faut c'est faciliter ces reconversions, ces adaptations, et déjà éviter au départ de les laisser s'engager dans une impasse. Seule une politique économique et sociale clairement définie pourra répondre à cette attente et dissiper ces incertitudes.

Le SMIC à 2400 francs : une question mal posée

— *Pour le moment, on a, surtout l'impression que l'une des grandes préoccupations des travailleurs, c'est le SMIC à 2 400 F. La gauche le propose. Et il semble que dans la majorité les positions sur ce sujet soient quelque peu discordantes. Quel est le point de vue du R.P.R. ?*

— Il n'est pas nécessaire de réfléchir longtemps pour voir que la question est mal posée. Chaque Français comprend fort bien qu'il ne sert à rien d'augmenter les salaires si les prix montent autant ou plus comme conséquence de cette mesure. Personne ne trouvera judicieux non plus d'acculer des milliers de petites entreprises à fermer leurs portes, sous prétexte d'augmenter le SMIC, ce qui conduirait ces entreprises à ne plus verser de salaires du tout. Je n'insiste pas, c'est évident. L'effort qui s'impose en effet pour le relèvement des bas salaires doit se concilier avec la survie des petites et moyennes entreprises, donc s'orienter vers une réduction des charges sociales qui pèsent sur celles-ci.

» Mais la question est mal posée pour d'autres raisons. Elle est posée comme s'il fallait déterminer quel chiffre assure un niveau de vie suffisant. Dans ce cas, il est clair que 2 400 F peuvent constituer un montant convenable pour un salaire d'appoint pour un jeune, par exemple, qui apprend encore son métier, ou pour celui qui vit dans une famille qui perçoit plusieurs salaires. Au contraire, il est certain que 2 400 F est un chiffre tragiquement insuffisant si une famille doit vivre avec ce seul revenu mensuel, même complété par les allocations familiales. Donc je n'affirmerai pas que 2 400 F c'est bien, c'est trop, ou pas assez. En vérité, cela ne veut rien dire. Il faut poser le problème tout autrement.

» D'abord, il faut que l'effort social s'oriente vers la prise en considération du salaire familial et non du salaire individuel. Il le faut pour des raisons de justice tout à fait évidentes, mais aussi en raison d'un véritable et sérieux féminisme. Le plus important à obtenir, à l'heure actuelle, pour la liberté, pour l'égalité, pour la dignité de la femme mariée, c'est la possibilité d'exercer un véritable choix entre une activité professionnelle et les occupations familiales, particulièrement lorsque la famille compte des enfants en bas âge. Le but à atteindre n'est pas d'inciter la mère à rester au foyer plutôt qu'à travailler à l'extérieur, mais de lui assurer dans les deux cas une situation matérielle et morale également satisfaisante. C'est en ce sens que sont orientées nos propositions. Je ne puis les développer longuement ici, mais l'orientation m'en paraît indiscutable.

» Il faut poser le problème des salaires tout autrement, en deuxième lieu, parce qu'aucun effort social n'est séparable de notre effort économique. La situation actuelle, qui nous oblige à de très grands efforts dans l'ordre économique, nous invite à envisager en même temps une transformation profonde de la condition ouvrière. Les deux choses sont liées. Le progrès social, au lieu d'être conçu comme une charge de l'économie, peut accompagner tout naturellement le progrès de celle-ci. Si nous savons faire les options décisives du progrès économique, en effet, si nous savons relever le défi des nouvelles conditions qui nous sont imposées par la crise de l'énergie et par la concurrence internationale, nous aurons une production où les tâches élémentaires, répétitives, fastidieuses — et forcément mal payées — seront de plus en plus prises en charge par les automatismes. Les efforts accomplis, d'autre part, en matière d'éducation et de formation professionnelle permettront d'appeler de plus en plus de travailleurs à des emplois de bonne qualification technique et de haute rémunération, correspondant aux besoins même de cette nouvelle industrie.

» C'est ainsi qu'il faut voir la France de l'avenir. Les transformations économiques nécessaires ne s'opéreront pas toutes seules. On ne peut décréter un progrès social qui ne s'appuie sur notre volonté économique. Sous l'influence du marxisme, les partis socialiste et communiste méconnaissent cette réalité. Ils considèrent toujours les avantages sociaux comme arrachés à l'économie, comme dirigés contre elle, sans se préoccuper de savoir comment elle les supportera. C'est une attitude de revendication aveugle, liée à la vieille idéologie révolutionnaire. C'est une attitude d'immaturité intellectuelle et d'irresponsabilité.

» Le marxisme prétendait tenir les promesses des philosophies antérieures qu'il dénonçait comme mensongères, mais il n'a fait qu'ajouter sa philosophie et ses mensonges à la longue suite des illusions. Le progrès économique et technique pourra, lui, tenir véritablement les fausses promesses du marxisme : à condition de tourner le dos aux méthodes du marxisme, précisément, et d'abandonner ses préjugés ; à condition de regarder les réalités en face et de n'attacher l'espérance qu'à l'effort. Car nous aurons la possibilité, dans ces années qui viennent, de mettre fin à ce qui reste encore de profondément insatisfaisant, malgré les progrès accomplis, dans la condition ouvrière. Nous pourrons apporter au travailleur français la promotion qu'il mérite : promotion matérielle du niveau de vie, mais aussi promotion de la qualité, de la dignité, de l'intérêt intellectuel et de ses tâches.

Nous sommes les plus représentatifs de la société française

— *Revenons un peu à la politique « politicienne ». Vos adversaires, vos alliés aussi, tentent de vous rejeter à droite, en vous taxant d'autoritarisme.*

— Tout cela est évidemment absurde. Ce n'est pas dans la grande bourgeoisie, vous le savez bien, que le R.P.R. trouve ses électeurs, ses militants, mais dans le peuple et les classes moyennes. Nous sommes probablement le parti le plus représentatif de la société française, dans toute sa diversité sociologique. Nous ne privilégions pas, à l'instar des partis dits de gauche, telle ou telle catégorie sociale, et pour nous, le retraité a autant de droits et pèse aussi lourd que l'ouvrier, le fonctionnaire ou l'agriculteur. Nous n'opposons pas une classe à une autre, nous sommes des rassembleurs, non des diviseurs. Quant à l'autoritarisme ce serait sans doute un abus et une déviation de l'autorité.

» Mais une société démocratique ne peut vivre sans autorité, la loi voulue par le peuple et votée par ses représentants doit être respectée. Peut-on admettre qu'une société sombre dans l'anarchie et la violence, qu'on enlève des individus, que l'on tue, que l'on rançonne ? D'une absence d'autorité légitimement exercée, ce sont toujours les plus faibles qui sont victimes. Et, ce qui est grave, c'est qu'une certaine gauche ne semble plus s'en rendre compte, parce qu'elle a perdu tout sens des réalités, tout sens de l'État.

La tradition de la gauche est chez nous

— *Vous récusez l'opposition classique « droite-gauche » ?*

— Evidemment. Par sa création même, le R.P.R. récusait cette opposition, puisqu'il se veut et s'affirme comme un rassemblement. Nos adversaires, bien entendu, mais aussi parfois nos alliés, s'appliquent à nous contester ce caractère. Ils veulent à tout prix nous ranger au nombre des partis, et aussi à droite que possible. La tradition du gaullisme nous a conduits à ne pas nous soucier beaucoup de savoir si telle décision qui s'imposait devait être considérée comme de gauche ou de droite. Toutes les grandes décisions prises par le général de Gaulle échappent entièrement à cette classification et beaucoup d'entre elles pourraient figurer avec honneur parmi les grandes réalisations d'un gouvernement de gauche. Peut-être, à cause de cette tradition, n'avons-nous pas été assez attentifs à expliquer ce qui nous paraît naturel ni à réfuter les appréciations tendancieuses développées à notre encontre.

» Mais l'opposition socialiste et communiste, qui tient absolument à nous classer à droite, qui se flatte tant d'être la gauche, dans quelle mesure est-elle une vraie gauche ? Dans quelle mesure n'a-t-elle pas tourné le dos aux meilleures traditions de la gauche française, traditions qu'à beaucoup d'égards nous pouvons revendiquer et à meilleur droit ? Il y a la tradition d'une gauche nationale, et cette tradition ne se retrouve pas en des partis inféodés à l'une ou à l'autre des deux très grandes puissances étrangères. Cette tradition nationale, en revanche, elle est chez nous : et chez nous seuls. Il y a dans notre histoire la tradition d'une gauche qui revendiquait avec fermeté l'autorité de l'État républicain contre toutes les formes d'anarchie, de désordre, d'incivisme, de délinquance. Cette tradition de la gauche républicaine, elle est chez nous. Je serais encore tenté de dire, sans excès de prétention : chez nous seuls. Il y avait une gauche qui tenait jalousement à rester l'interprète fidèle du sentiment populaire, qui refusait de laisser la politique dirigée par une douteuse aristocratie de petits comités et d'intellectuels phraseurs. Les partis socialiste et communiste sont aujourd'hui des modèles d'organisations aristocratiques, où toutes les décisions s'élaborent dans les mystérieux conciliabules du « sommet ». C'est nous qui représentons le sentiment populaire contre les préjugés idéologiques et les sensibilités particulières d'une caste dirigeante d'intellectuels ou assimilés.

» Il y a, il y avait, l'attachement premier, inconditionnel, à la liberté. Est-ce que l'on est de gauche en faisant l'option collectiviste ? Peut-être, mais ce n'est plus la gauche de la liberté. La cause de la liberté est bel et bien la nôtre. La gauche que nous combattons n'est pas non plus une gauche réaliste, mais une gauche d'idéologie préconçue, arbitraire et vétuste. Avec cette gauche-là, nous ne pouvons pas composer, mais contre elle nous défendons les préoccupations qui devraient être les siennes. Et plus particulièrement la préoccupation du progrès et de la justice sociale : préoccupation qu'elle exploite par démagogie, mais qu'elle dessert, en fait, par ses calculs, ses carences, ses partis pris et ses aveuglements théoriques.

— *Et pourtant, cette gauche que vous critiquez tant va peut-être être amenée à gouverner la France au lendemain du 19 mars ?*

— Je me demande comment elle pourrait y parvenir. Comment le parti socialiste et le parti communiste, profondément divisés aujourd'hui, pourraient se réunir demain comme par enchantement. Car leurs divisions ne sont pas superficielles, mais portent sur l'essentiel : la politique de défense, l'énergie, la politique étrangère, sans parler de l'étendue des nationalisations. Le parti socialiste sera numériquement le plus fort, par le nombre de suffrages. Mais il ne pèsera rien face à l'appareil du parti communiste et aux innombrables organisations qui dépendent de lui. M. Mitterrand, tout à son appétit de pouvoir, est malheureusement prêt à sacrifier nos libertés à ses ambitions personnelles. Il a déjà fait entrer le parti communiste dans des centaines de conseils municipaux où les communistes n'auraient jamais dû pénétrer.

» Belle réponse d'ailleurs à ceux qui rêvent à je ne sais quelle alliance entre le parti socialiste et des éléments centristes. Beaucoup de ces municipalités étaient auparavant gouvernées par des coalitions réunissant socialistes et modérés. Or les socialistes ont délibérément tourné le dos aux modérés pour se jeter dans les bras des communistes. Aujourd'hui, M. Mitterrand est prêt à prendre devant l'histoire un risque bien plus terrible. Celui d'ouvrir le gouvernement de la France au parti communiste. Est-ce acceptable ? Le Portugal — où pourtant le parti communiste ne représentait que 7 % des voix — a bien failli sombrer définitivement dans ce genre d'aventure.

— *Faites-vous un pronostic pour ces élections ?*

— Non, mais j'ai grand espoir. Et cet espoir, je l'ai puisé dans mes voyages en province, où j'ai tenu des centaines de réunions, rencontré des dizaines de milliers de Françaises et de Français, qui m'ont paru attentifs, réfléchis, soucieux de s'informer et de choisir en toute connaissance de cause. Je l'ai puisé aussi dans notre grand rassemblement de la porte de Pantin, où cent trente mille personnes sont venues des quatre coins de la France — dont une énorme majorité de jeunes, — ont sacrifié un samedi, un dimanche, deux nuits dans le train ou en voiture, au plus dur de l'hiver, pour venir dire, eux aussi, qu'ils ne désespéraient pas de la France et des Français. »

Une nouvelle droite ?

II. — ENTRE DEUX ABIMES

par GILBERT COMTE

Dans un premier article (« le Monde » du 3 mars), Gilbert Comte a évoqué l'évolution de la droite avant et après la dernière guerre.

L'espèce de monopole spirituel détenu depuis environ trente ans par toute une vulgate marxiste et libérale n'a jamais régné sans partage. A partir de convictions opposées, de philosophies différentes, des plumes alertes, nombreuses, réfutèrent sans répit ses thèses principales. Simplement, MM. Jacques Ellul, Jules Monnerot, Pierre Chaunu, Raymond Aron, Jean Rouvier, Maurice Bardèche et quelques autres n'y peuvent rien si, au lieu de se passionner pour leurs œuvres, la classe dirigeante frissonne aux sondages de la SOFRES et préfère les profits directs de l'électoralisme à toute culture désintéressée.

Des articles, des pamphlets immédiatement utilisables conviennent beaucoup mieux à sa hâte. Trois ans après les immenses frayeurs de 1968, la majorité pompidolienne accueillit ainsi triomphalement la *Lettre aux gens heureux et qui ont bien raison de l'être* (1) où Louis Pauwels opposait avec fougue les bienfaits, pour lui inépuisables, de la société de consommation, au pessimisme de ses détracteurs. Dans le désarroi du moment, son impétueux plaidoyer offrit à d'innombrables cadres une parfaite justification de leur existence, dont ils commençaient à douter. Cette rassérénante lecture laissa donc dans des cœurs innombrables une extrême satisfaction.

Pour des raisons voisines, tout un public excédé par la vogue des auteurs contestataires fêta pareillement *les Intellectuels en chaise longue* (2), où Georges Suffert dressait un vif réquisitoire contre ceux qu'il accusait de les aider. Dans un style plus âpre, traversé de frémissements où passe la houle de l'Apocalypse, Jean Cau mène depuis des années sa charge personnelle contre les mêmes ennemis. *Les Ecuries de l'Occident, la Grande Prostituée, Pourquoi la France* (3), scandent ainsi une œuvre pleine de fureurs et d'éclats. Longtemps collaborateurs de *Valeurs actuelles*, du *Spectacle du monde*, auteur d'un gros ouvrage d'aspect encyclopédique significativement intitulé *Vu de droite* (4), le jeune journaliste Alain de Benoist ajoute au répertoire de ses aînés la solide érudition, les facilités d'un exceptionnel talent de vulgarisateur.

Unis entre eux par des collaborations, surtout des aversions communes, ces écrivains livrent apparemment le combat où une droite moderne, rajeunie, sans complexes, retrouve enfin ses couleurs. Une lecture superficielle de leurs travaux en donne du moins l'impression. Un examen plus attentif révèle, en revanche, des contradictions si absolues, sur des sujets capitaux, qu'elles en rendraient entre eux tout accord impossible, dans un pays où le débat intellectuel se déroulerait avec plus de rigueur. Comme Jacques Chirac ou Jean-Pierre Soisson, ils répudient presque tous avec force l'étiquette conservatrice, estimée par eux aussi bien compromettante.

Dans un style infiniment las, Georges Suffert avoue sa fatigue de se la promener *« sur le front »*. Malgré ses audaces, un goût parfois salubre de la provocation, Jean Cau assure lui-même : *« C'est impossible, aujourd'hui, IMPOSSIBLE d'être à droite. »* Dès 1973, il ne se situait lui-même *« ni à gauche ni à droite »*, mais dans un *« ailleurs »* dont Michel Jobert s'efforce, en vain, de tirer d'incertains profits. Louis Pauwels, lui, déclare sa *« nature »* foncièrement *« démocratique »*, avec une sincérité dont l'élan devrait lui ouvrir un jour les portes du parti socialiste. Seul Alain de Benoist relève le vieil étendard avec plus d'audace. Non sans ambiguïté. *« Personnellement, la question de savoir si je suis ou non de droite m'indiffère complètement »*, expose-t-il, dès la première page de sa récente *Anthologie critique des idées contemporaines*, avant de préciser : *« Les idées que défend cet ouvrage sont à droite ; elles ne sont pas nécessairement de droite. Je peux même très bien imaginer des situations où elles pourraient être à gauche... D'un autre côté, on ne peut pas perpétuellement siéger au plafond. Acceptons donc le terme de droite ; les mots, après tout, ne sont pas les choses. Et disons qu'en France... être de droite est encore le meilleur moyen d'être ailleurs. »*

Un « ailleurs » divisé

Même reprise par l'un de ses moins craintifs champions, cette droite-là n'insuffle décidément qu'un enthousiasme modéré. Si le terme intimide, la chose inspire-t-elle davantage ? *« J'appelle de droite les doctrines qui considèrent que les inégalités relatives de l'existence induisent des rapports de forces dont le devenir historique est le produit »*, répond formellement Alain de Benoist. Aussi, *« l'ennemi n'est pas « la gauche » ou « le communisme », ou encore « la subversion », mais bel et bien cette* « idéologie égalitaire » *dont les formulations, religieuses ou laïques, métaphysiques ou prétendument « scientifiques » n'ont cessé de fleurir depuis deux mille ans, dont les idées de 1789 n'ont été qu'une étape. »*

A travers cette négation sans équivoque de quelques principes habituellement admis dans toutes les sociétés modernes, la droite retrouve du moins son grand refus originel de la démocratie. Pour sa part, Jean Cau en condamne l'héritage avec une impétuosité proprement maurrassienne : *« Les évidences sont là et qui crèvent les yeux : les idées démocratiques de* liberté *et* d'égalité, *fausses dans leur principe et désastreuses dans leur application, nous ont conduits à notre déchéance, à notre humiliation, à notre décadence. Elles nous ont littéralement pourri la tête et le cœur. »*

Comment ces rudes propos s'accordent-ils avec les pages vibrantes où Louis Pauwels assure de son côté qu'en *« 1789 les hommes se sont trouvé un idéal tout à fait satisfaisant pour les temps modernes : une idée humaniste de l'égalité, associée aux idées de liberté et de fraternité »* ? A défaut de réponse, la superposition d'incompatibilités encore plus raboteuses épaissit les difficultés. En effet, les contradictions ne s'arrêtent pas à la philosophie, à l'histoire, mais englobent l'actualité sociale, diplomatique, les choix fondamentaux devant la consommation, le modèle américain, la mystique industrielle.

Georges Suffert et Louis Pauwels acceptent ainsi sans réticences la civilisation technicienne et capitaliste en train de s'édifier sous leurs yeux. *« Le monde que nous livrons à nos héritiers est plutôt moins horrible que celui que nous avons trouvé »*, opine le premier. Pour lui, *« le bonheur est là »*, indiscutablement. Il flaire même sous le rythme *« métro-boulot-dodo »* une *« allégresse de la vie »*, peut-être cachée mais saisissante, et *« n'importe qui peut la découvrir à condition de bien vouloir se baisser »*. Louis Pauwels renchérit sur cette satisfaction avec une confiance lyrique. A son avis, *« la grande société post-industrielle, issue de l'Occident se développe pour la satisfaction des hommes ordinaires »*. Mieux ! *« la civilisation technique industrielle... peut donner à l'homme, dans l'abondance et le loisir, une plus grande disposition de lui-même »*. Par conséquent, *« plus la consommation se développe, plus elle propose de choix personnels »*.

Avec Jean Cau et Alain de Benoist, le rieur avenir se transforme en ternes désillusions. L'*« homme moderne croit qu'il est heureux grâce à une automobile, à un frigidaire, à une machine à laver, à des vacances organisées par la Sécurité sociale, à la retraite des vieux »*, grince l'ironie du premier ; *« Mais à travail morne et vide, vacance vide et morne. Travail de troupeau, loisir de troupeau. Vie d'insecte, bonheur d'insecte. Au total, dans la tête et le cœur, une brume de malheur et d'ennui. La fête est morte »*. Quant à *« l'organisation sinistre de nos sociétés modernes »*, elle *« brise la famille »*, *« désâme »* le travail. En peu de mots, nous voilà loin des plaisantes lumières entrevues par ses optimistes voisins.

Alain de Benoist prononce une condamnation à peine moins sévère de l'ordre économique en place. A ses yeux, le *« capitalisme reste avant tout une doctrine économique. Il laisse sans réponse les questions éternelles. Il donne des moyens d'exister, pas des raisons de vivre »*. Pour s'exprimer dans un langage plus neutre, sa réserve ne l'empêche pas de conclure très sèchement : *« On ne peut pas négliger les aspects les plus manifestement négatifs des sociétés marchandes : la consommation totale et simultanée de l'avenir (phénomène du crédit) et du passé (on « consomme » tout ce que les générations précédentes ont légué sans s'occuper de retransmettre), la création de besoins artificiels excessifs et le système de l'usure incorporée. »*

N'importe quoi

Un abîme infranchissable sépare des convictions aussi opposées. Certes, les divergences qu'inspire une idéologie prouvent parfois sa richesse et sa force. Mais quand les désaccords dépassent à ce point les différences naturelles, ils recouvrent de graves malentendus, frôlent dangereusement l'équivoque. Dans sa dialectique personnelle, Louis Pauwels combine adroitement l'individualisme de 1789 avec le culte de la consommation à l'américaine, et n'imagine pas de sarcasmes assez dédaigneux contre cette forme accomplie du bonheur, particulièrement à la mode outre-atlantique. A l'entendre, ses *« chers confrères qui trempent leur plume dans des crachats dès qu'ils écrivent sur l'Amérique »* expriment une haine passionnée de leur propre univers, dont les prouesses économiques et matérielles rendent la révolution sans objet. *« Pour ces belles âmes mécontentes de la civilisation, l'Amérique est le gros repoussoir »*, explose-t-il. Selon lui, *« rien n'est trop grossier »*, pour ces gens-là, lorsqu'ils attaquent les chers Etats-Unis.

Jean Cau, sans doute, ne les ménage guère ! Il n'éprouve, pour sa part, qu'un insurmontable dégoût envers *« la grosse vulgarité mercantile de l'obèse Amérique »*. *« Répandu sur d'autres peuples, le sperme américain les engrosse de monstres et, sur les pas des G.I's, que voit-on fleurir ? La corruption, le délabrement moral, la consommation frénétique, l'affairisme déchaîné, le mastiquage chewing-gumesque des idées. »* A ce régime, *« les Polonais sont peut-être plus polonais dans la mouvance russe, que les Français ne sont français dans la mouvance américaine »*. Fasciné jusqu'au dégoût par sa propre vision du continent qu'il abomine, l'implacable accusateur hurle, ivre de scandale : *« Mais jusqu'où devra descendre l'Amérique d'où nous viennent, en masses lourdes, ces nuages radioactifs gonflés de toutes les ordures ! Jusqu'où devra descendre ce corps énorme, cette graisseuse démocratie au ventre ballonné d'automobiles, de gadgets, de frigidaires, de films immondes, de mauvais dollars et d'avidités mercantiles, jusqu'où devra glisser ce poussah avant de s'étaler dans la dernière fange »*, etc.

Selon l'humeur ou l'opinion, ces incohérences à l'intérieur d'un même camp peuvent surprendre, réjouir, ou consterner. Leurs excès n'illustrent pas seulement les désarrois d'une équipe, mais plus encore ceux de sa clientèle. Entre le traditionalisme de son histoire et ses appétits économiques, celle-ci subit sans cesse deux tentations puissantes et contradictoires. A travers l'atlantisme des uns, l'anti-américanisme forcené des autres, le même embarras balbutie sous des masques différents.

Faute d'avoir l'un ou l'autre, une moitié de la droite accepte le monde tel qu'il existe, quand sa sœur jumelle en refuse les nivellements égalitaires par la technique ou par l'argent. Entre elles, leur public oscille, tergiverse, s'égare, s'éveille d'un côté le matin, s'endort en face le soir, regarde à midi ceux dont il attend qu'elles soient le mieux défendues couvrir de ridicules ses plus chères convictions.

Dans ses *Intellectuels en chaise longue* salués en leur temps par les milieux conservateurs unanimes, Georges Suffert, écrivait ainsi à propos de Maurras : *« Les catholiques ne l'admirent que parce qu'il défend le clergé, l'armée, la France et l'ordre. Bref, les vertus conjointes des aristocraties dans leur splendeur et les bourgeoisies dans leur déclin. »* A droite, l'Eglise, l'armée, la patrie, l'ordre considéré comme une harmonie supérieure, appartiennent précisément aux institutions immuables qu'aucune analyse ne doit jamais remettre en cause. L'accueil triomphal réservé à un ouvrage où elles figuraient parmi les justifications circonstantielles dont s'amusent les rédacteurs de *Charlie-hebdo* marque un haut sommet de la conscience malheureuse. Depuis Vichy, celle d'une moitié de la France en avait déjà vu d'autres. Comme un gouffre sans fond, certaines inconséquences n'en donnent pas moins le vertige.

L'idéologie dans la société marchande

Chacune de ces absurdités intellectuelles obéit cependant à la logique d'une situation. Une société marchande où l'administration des choses envahit de plus en plus le gouvernement des hommes considère naturellement les fidélités aux vieilles formes historiques de la nation, du sacré, de l'Etat, comme des anachronismes saugrenus, et les traite en conséquence. Quand Louis Pauwels proclame *« je ne crois pas au péril pollution »*, et que, après lui, Georges Suffert brocarde *« la tromperie écologique »* dans sa récente *Lettre ouverte aux gens de vingt ans à qui l'on ment* (5), leurs propos répondent infiniment mieux aux besoins de la production qu'une croisade pour la messe en latin. En même temps, les maîtres du système souhaitent leur propre pérennité comme ceux de tous les régimes, et prêtent parfois une oreille complaisante à l'élitisme prêché par Alain de Benoist. Ils soupirent même de bonheur quand Jean Cau jette aux contestataires détestés : *« On a compris aussi que je nous souhaite des despotes. »*

Mais ces gens heureux, qui ont tellement de raisons de l'être, se moquent bien des vertus militaires, engagements héroïques vantés par l'un, de la *« morale tragique »*, *« morale des sommets »* attendue par l'autre. Comme la patrie, l'ordre maurrassien, l'héroïsme, le tragique, ces exigences implacables appartiennent pour eux aux aimables sornettes, antiques lunes d'un autre âge, sans effet sur l'équilibre du commerce extérieur ou l'extension des grandes surfaces. Contre le gauchisme exécré, ils demandent à la nouvelle droite non pas une doctrine complète mais des justifications fragmentaires, utilisables au coup par coup, faciles à retenir pendant le week-end, entre deux spectacles à la télévision. Dès qu'ils s'écartent de ces tâches utilitaires et strictement subordonnées, les théoriciens imaginatifs ou trop ambitieux deviennent immédiatement suspects à leurs lecteurs.

Une explication mise à la mode voici trois ans attribue confortablement cet échec au *« terrorisme intellectuel »* qu'une gauche impitoyable et tracassière exercerait sur le pays. Au-delà d'une relative exactitude, l'argument procure surtout l'inappréciable avantage de disculper tout un camp de ses propres insuffisances. Une droite solidement adossée à ses convictions essentielles, non à des causes douteuses, transitoires, aurait mieux tenu dans l'épreuve.

FIN

(1) Albin Michel.
(2) Plon.
(3) La Table ronde.
(4) Editions Copernic.
(5) Albin Michel.

Plusieurs organisations craignent que l'extrême droite ne parvienne à minimiser les crimes des nazis

L'extrême droite européenne, et en particulier les milieux néo-nazis, connaissent-ils actuellement un regain d'activité ? C'est ce que pourraient laisser penser les conclusions de deux récents colloques et d'une déclaration du Comité international de la Croix-Rouge. La première de ces rencontres était organisée à Paris par le CRIF, Conseil représentatif des institutions juives de France (1), sur le thème de l'« actualité du nazisme ». La seconde a eu lieu dans les locaux et à l'initiative de la Fondation Anne-Frank à Amsterdam (2).

Les réflexions du CRIF, de la Fondation Anne-Frank comme de la Croix-Rouge confirment une tendance déjà observée depuis plusieurs mois par nombre de ceux qui s'intéressent aux activités de l'extrême droite. Tendance à nier purement et simplement le massacre des juifs par les nazis durant la seconde guerre mondiale, ou du moins à en minimiser considérablement l'importance numérique.

Un certain nombre de publications, notamment en Allemagne fédérale, signale en particulier le Comité international de la Croix-Rouge à Genève, utilisent abusivement les chiffres établis par le service des recherches du C.I.C.R. pour propager, *« à l'aide de citations truquées et tronquées »*, l'idée que le nombre des victimes des camps d'extermination n'a rien à voir avec les chiffres officiels, et qu'il ne s'élève en réalité qu'à trois cent cinquante mille environ. *« Or il ne s'agit là*, rappelle le président du C.I.C.R., M. Alexandre Hay, *que des morts qui ont pu être recensés lors de l'ouverture des camps, où l'essentiel des archives avait été détruit. »* De même, a-t-il été souligné au colloque d'Amsterdam, une brochure éditée en plusieurs langues, et qui circule dans différents pays d'Europe occidentale et aux Etats-Unis, a pour objet de demander si *« six millions de juifs déportés sont réellement morts »*... et répond par la négative.

Des voix se sont élevées, au cours du débat du CRIF, pour regretter que les responsables de ces massacres n'aient été qu'assez mollement poursuivis après 1945, en dehors du spectaculaire procès de Nuremberg. Mᵉ Serge Klarsfeld a estimé, dans une intervention consacrée à l'aspect juridique du problème, qu'un grand nombre de ces responsables avaient réussi à échapper à la justice, et avaient même pu *« constituer ou reconstituer de petits groupes d'entraide structurés »*.

Mme Rita Thalmann, directrice de l'Institut d'études germaniques de l'université de Tours, a examiné dans un long rapport très documenté *« la réalité d'un danger nazi dans les démocraties occidentales d'aujourd'hui »*, cependant que plusieurs orateurs — de même que ceux du séminaire de la Fédération Anne-Frank à Amsterdam — se sont inquiétés de la recrudescence des attentats dirigés contre des organisations anti-racistes dans différents pays, dont la France. Le délégué du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix à la réunion d'Amsterdam a même estimé que cette recrudescence avait pu être encouragée par *« la passivité de la police, lorsqu'il s'agit de retrouver les auteurs des attentats fascistes »*.

Le paradoxe de la R.F.A.

Paradoxalement, devait souligner Mme Thalmann à Paris, et, à Amsterdam, M. Heiner Lichtenstein, journaliste à la télévision ouest-allemande, c'est sans doute en R.F.A. que les descendants politiques du nazisme recueillent les scores électoraux les plus faibles d'Europe : sans doute pas plus de 0,4 % des suffrages en 1976 au total. Mais un certain « droitisme » s'y manifeste au sein de formations appartenant à la classe politique traditionnelle, en particulier en Bavière, et de nombreux autres électeurs nationalistes préfèrent sans doute ne pas participer aux scrutins.

Second point mis en lumière par les deux rencontres : l'extrême droite européenne tend actuellement à resserrer ses liens par-dessus les frontières. Sans doute convient-il de ne pas s'exagérer l'importance (et surtout l'efficacité pratique) de ces liens : le fameux *« complot de l'internationale noire »* tient probablement davantage du mythe que de la réalité. Mythe d'ailleurs entretenu, à des fins opposées, par certains milieux d'extrême droite eux-mêmes et par quelques formations ou personnalités d'extrême gauche. Il n'empêche : on assiste actuellement à une multiplication des échanges et des rencontres entre formations « droitistes » de différents pays.

Plutôt que de dresser un bilan, il s'agissait donc, pour les organisateurs de ces deux rencontres, et pour les auteurs de la déclaration de Genève, d'attirer l'attention internationale sur ce que l'on pourrait appeler une certaine *« banalisation »* du nazisme. Peut-être en a-t-on été conduit, à Paris comme à Amsterdam, à surestimer quelque peu l'aspect spécifiquement national-socialiste de certains mouvements ou doctrines d'extrême droite. S'il existe bien un fonds idéologique commun à l'ensemble des « droitistes » européens, toutes les branches de cette famille ne se réfèrent pas au nazisme, même implicitement ; il s'en faut de beaucoup pour certaines.

D'autant plus que, s'il est tentant de voir dans le national-socialisme le point de départ de l'extrémisme de droite contemporain, il convient de ne pas perdre de vue que cette famille de pensée vient, historiquement, de bien plus loin que *Mein Kampf* et 1933. Elle n'est pas née avec Hitler ou Mussolini. Mais il était utile de rappeler que ni l'un ni l'autre, et le premier notamment, ne sont restés sans descendance politique.

Le nazisme n'aurait-il été qu'un épisode historique comme un autre, et les massacres auxquels il a donné lieu de simples faits de guerre comme l'histoire de l'humanité en fourmille ? *« L'holocauste et son souvenir sont maintenant objets d'attaques, avec une fureur croissante, dans de nombreux endroits*, écrivait récemment Elie Wiesel. *Si cet assaut devait être couronné de succès, cela signifierait que l'assassin a triomphé. Et alors, alors seulement, nous devrions éprouver une véritable honte. »*

BERNARD BRIGOULEIX.

(1) CRIF, 19, rue de Téhéran, 75008 Paris.
(2) Anne Frank Stichting Prinzengracht 226, Amsterdam (Pays-Bas).

● *Le Comité international de Buchenwald-Dora et commandos (1)* a récemment publié une déclaration dans laquelle on lit : *« L'ONU a solennellement déclaré imprescriptibles, le 26 novembre 1968, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité. La R.F.A., elle, n'a décidé de ladite imprescriptibilité que jusqu'en 1979 (...). Cette suppression à partir de 1979 aurait la signification directe d'un acte de bienveillance, et par conséquent de soutien, aux criminels nazis et à leurs apologistes de maintenant. Une telle position du gouvernement de la R.F.A. serait considérée comme une provocation à l'égard des peuples qui ont été martyrisés par le fascisme. L'Allemagne fédérale, moins que tout autre pays, n'a le droit dans un tel domaine de violer la loi internationale qui, de toute façon, a autorité sur les juridictions internes à chaque Etat. »*

(1) 10, rue Leroux, 75016 Paris.



PARIS La recherche des « rééquilibrages » :

« Entre les communistes et nous, il n'y a rien ! » Cette formule, employée en son temps par André Malraux pour décrire une situation nationale, apparait aujourd'hui, pour les gaullistes et pour les communistes de Paris, comme un acquis difficile à préserver.

A la fondation de la Vᵉ République, l'U.N.R. avait enlevé, en 1958, 19 des 31 circonscriptions, en laissant 10 aux indépendants et 2 autres aux centristes. La gauche, divisée, avait été complètement éliminée. En 1962, dans la foulée du référendum, la formation constituée pour soutenir l'action du général de Gaulle emportait les 31 sièges ! Ce monopole fut remis en cause par la poussée de la gauche qui permit, en 1967, l'élection de six députés communistes (deux centristes furent également élus cette année-là). Dix-huit mois plus tard, après les événements de mai 1968, les gaullistes regagnèrent presque tout le terrain perdu, ne concédant qu'un seul siège à leurs adversaires (un centriste). Comme dix ans auparavant, la gauche était totalement éliminée. Elle réapparut en 1973 toujours sous les couleurs du P.C., avec les 7 sièges gagnés au nom du programme commun de la gauche.

A l'occasion du scrutin législatif des 12 et 19 mars, l'U.D.F., au sein de la majorité, le P.S., au sein de l'opposition, souhaitent, chacun à son profit, un « rééquilibrage ».

Plusieurs facteurs concourent en effet à modifier le « paysage » politique de la capitale. Tout d'abord le renouvellement de l'électorat, qui, pour n'être pas considérable, peut être décisif dans certains quartiers : au total, il y a plus de 220 000 nouveaux inscrits par rapport au scrutin municipal de mars 1977, soit, compte tenu des radiations, quelque 71 000 électeurs supplémentaires. Ensuite, l'évolution sociologique de la population, caractérisée par la diminution des couches ouvrières et populaires au profit des catégories aisées, sous l'effet conjugué de la « désindustrialisation » de la capitale et des grandes opérations de rénovation immobilière. Ce mouvement, comme d'ailleurs l'évolution démographique, marquée par un vieillissement croissant, paraît « a priori » défavorable à la gauche, mais ne l'a pas été, en fait. Enfin, il faut compter avec le caractère changeant de l'électorat parisien, plus que tout autre sensible aux grands courants qui traversent le pays et toujours prêt à basculer.

Ces éléments font que, au total, la majorité paraît devoir céder du terrain devant une gauche au sein de laquelle s'opère un lent « rééquilibrage » au profit des socialistes. Mais cette majorité est toujours dominée par le R.P.R.

Les gaullistes sont, en effet, restés maîtres de la capitale, après la fameuse « bataille de Paris » entre MM. Chirac et d'Ornano. Malgré les efforts des giscardiens pour mettre fin, à l'occasion des dernières élections municipales, à leur prééminence (faiblement entamée, en 1973, par l'élection de trois républicains indépendants et de deux réformateurs). M. Jacques Chirac s'est ensuite employé à empêcher l'élargissement du groupe giscardien du Conseil de Paris aux autres élus non gaullistes ; il dispose désormais, dans cette assemblée, d'une majorité parfaitement disciplinée et exemplaire à souhait. Aussi a-t-il pu directement inspirer la composition de la liste unique de la majorité lors des élections sénatoriales de 1977.

Cette cohésion vaut aux élus de cette majorité parisienne les nombreux avantages que leur procure le fait d'être dans la mouvance du maire : la plupart des députés sortants ont ainsi obtenu un poste d'adjoint, tous ont accès aux mécanismes mis en place par le maire dans les arrondissements, qui sont autant de précieux relais pour une campagne électorale quasi permanente depuis le scrutin municipal.

1ʳᵉ CIRCONSCRIPTION : 1ᵉʳ et IVᵉ arrondissements

MM. Pierre-Charles Krieg (R.P.R.), dép. sort.; Yves Galland (rad., U.D.F); Mme Marie-Thérèse Bidjeck (P.C.) ; MM. Maurice Benassayag (P.S.) ; Dominique Petitjean (L.O.) ; Mmes Anne-Marie Guilland (P.S.P.T.) ; Martine Guillaume (Front aut.) ; MM. Miguel Mignot (F.N.) ; Georges Pilppeau (M.D.) ; Mme Suzanne Baran (Choisir) ; MM. Philippe Bouleau (P.F.N.) ; Daniel Robache (U.N.M.P.) ; Jean-Claude Delarue (C.E. 78); Richard Ghenassia (R.U.C.).

Cette circonscription a perdu le quart de sa population depuis 1968. Elle englobe des quartiers qui comptent parmi les plus riches de la capitale, tels l'Ile de la Cité et l'Ile Saint-Louis, alors que subsistent des îlots voués au petit commerce. La gauche n'a cessé d'y progresser depuis 1973, bien que le député sortant paraisse encore suffisamment bien implanté pour ne pas être inquiété. M. Pierre-Charles Krieg, élu depuis 1962, avait nettement distancé le candidat communiste au second tour, en 1973, avec 58,2 % des voix. En 1974, M. Giscard d'Estaing obtenait 56,5 % des suffrages ; enfin, aux élections municipales de 1977, la liste conduite par M. Krieg l'avait emporté avec 54,7 % des voix. Depuis cette dernière consultation, l'électorat ne s'est guère modifié. Cette constatation est un atout pour M. Krieg. L'U.D.F. lui oppose son traditionnel adversaire radical, M. Yves Galland, qui avait frôlé 20 % des suffrages en 1973.

A gauche, M. Maurice Benassayag, trente-six ans, membre du comité directeur du P.S., chef de travaux à l'Ecole des hautes études, devrait cette fois combler l'écart de cent voix qui le séparait du P.C. en 1973 (pour 30 981 suffrages exprimés), avec l'aide d'un suppléant radical de gauche, M. Georges Martory. La candidate communiste, Mme Marie-Thérèse Bidjeck, enseignante, n'en croit rien ; elle estime qu'elle est la mieux placée pour *« mettre la droite en difficulté »*.

Dans ce secteur où les opérations de rénovation sont importantes, notamment dans le quartier du Marais ou autour du chantier des Halles, il sera intéressant d'observer le score des écologistes. Le collectif Ecologie 78 a en effet délégué l'un de ses porte-parole, M. Jean-Claude Delarue. Ancien militant socialiste, devenu président du mouvement S.O.S. Environnement, cet enseignant qui approche la quarantaine a été l'un des artisans du regroupement des écologistes qui refusent tout désistement au second tour, à l'inverse de la candidate du Front autogestionnaire, Mme Martine Guillaume, qui se désistera en faveur du candidat de gauche le mieux placé.

2ᵉ CIRCONSCRIPTION : IIᵉ et IIIᵉ arrondissements

MM. Guy Longeville (R.P.R.) ; Jacques Dominati, secrétaire d'Etat chargé des rapatriés, ancien député (P.R.-U.D.F.) ; Claude Quin (P.C.) ; Roland Mérieux (U.O.P.D.P.) ; François Luchaire (M.R.G.) ; Mme Martine Portnoe (Choisir) ; MM. Alain Schwartz (L.O.) ; Louis Emery (F.N.) ; Mme Elizabeth Dounalev (P.F.N.) ; MM. Alain Gillard (P.S.P.T.) ; Dominique Bidou (P.E.) ; Alain Delisse (P.S.D.) ; Mme France Szyfman (Front aut.) ; MM. Philippe Guilbert (M.D.); Gilbert Mozas (U.N.M.P.); Guy Cartier (R.U.C.) ; Jean-Marie Hug (Ecologie).

Cette circonscription a des caractéristiques analogues à la première : la chute de sa population est, en moyenne, de 34 % par rapport à 1962, les logements insalubres sont encore nombreux et cèdent le pas à des immeubles rénovés peu accessibles aux anciens habitants du quartier ; le poids de l'électorat de confession israélite y est déterminant, et la gauche connaît une progression constante depuis 1973. Toutefois, à la différence du secteur voisin, ces progrès ont permis l'élection de la liste d'union de la gauche, conduite par M. Georges Dayan (P.S.), sénateur, lors des élections municipales de mars 1977.

Les deux arrondissements de la circonscription étaient jusqu'alors, et ce depuis 1967, considérés comme le fief de M. Jacques Dominati, élu ou réélu confortablement. Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre l'avait emporté, en 1973, avec 57,1 % des voix au second tour. Mais M. Giscard d'Estaing n'obtint, en avril 1974, que 52,3 % des voix, et M. Dominati ne peut faire mieux, en mars 1977, que 48,2 %.

La gauche paraît donc la mieux placée en 1978, mais elle ne se présente pas dans les meilleures conditions : d'une part parce que communistes et non-communistes doivent se livrer à un duel serré pour se départager au premier tour, d'autre part parce qu'au sein de la gauche non communiste les préparatifs ont été laborieux.

Le candidat communiste est M. Claude Quin, conseiller de la capitale, rédacteur en chef de la revue *Economie et Politique*. Il a participé, en 1972, à la négociation du programme commun de gouvernement. L'écart de son prédécesseur, M. Ropert, avec le P.S. n'était en 1973 que de 702 voix (pour 30 961 suffrages exprimés). Il sera difficile à maintenir face à M. François Luchaire (M.R.G.), ancien ministre, professeur de droit, ancien président du comité national de soutien à la candidature de M. Mitterrand en 1974, dont le suppléant est M. Serge Gomez (P.S.).

A l'origine, le P.S. avait choisi de présenter Jack Lang, conseiller de Paris, élu du secteur sur la liste conduite par M. Georges Dayan en 1977, le M.R.G. se voyant « réserver » une circonscription dans le XIIIᵉ ou le XIVᵉ. Mais ces deux arrondissements ayant fait l'objet d'une rude négociation entre les deux courants du P.S., il fut décidé de céder au M.R.G. la seconde circonscription. Les séquelles de ces péripéties peuvent nuire à la gauche non communiste.

P.C. et P.S. ont cependant un atout supplémentaire depuis que M. Dominati, dont le suppléant est M. Abel Thomas, radical, ancien collaborateur de M. Bourgès-Maunoury, n'est plus le candidat unique de la majorité. Le R.P.R. a, en effet, décidé, à titre de mesure de rétorsion à la suite de la création de l'U.D.F., de lui opposer M. Guy Longeville, membre du parti radical, conseiller de Paris, qui s'était prononcé contre M. Michel d'Ornano en mars 1977. Les partisans de M. Dominati estiment que la campagne de M. Longeville peut laisser des traces *« au point d'empêcher une bonne mobilisation de l'électorat de la majorité entre les deux tours »*.

Le scrutin est donc particulièrement « ouvert » dans une circonscription qui compte, depuis 1977, 1829 nouveaux électeurs, parmi lesquels, selon les estimations des candidats de l'opposition, près de 750 Français de l'étranger. Le report des voix écologistes pourrait être déterminant.

Circonscription n'appartenant pas à la majorité sortante

Circonscriptions vacantes

ABRÉVIATIONS

L.O. : Lutte ouvrière.

P.S.P.T. : Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs (regroupe trois organisations d'extrême gauche, la L.C.R., l'O.C.T. et les C.C.A.).

Front aut. : Front autogestionnaire.

F.N. : Front national.

M.D. : Mouvement des démocrates.

P.F.N. : Parti des forces nouvelles.

U.N.M.P. : Union pour la nouvelle majorité présidentielle, issue de l'ARIL (Action républicaine indépendante et libérale).

C.E. 78 : Collectif Ecologie 78.

P.-E. : Paris-Ecologie.

R.U.C. : Rassemblement des usagers des services publics et des contribuables.

D.H. : Différence homosexuelle.

U.O.P.D.P. : Union ouvrière pour la démocratie prolétarienne.

P.S.D. : Parti socialiste démocrate.

F.R.P. : Fédération des républicains de progrès.

U.G.P. : Union des gaullistes de progrès.

U.F.B.S. : Unio ndes Français de bon sens.

C.N.I.P. : Centre national des indépendants et paysans.

M.D.C. : Mouvement de la démocratie chrétienne.

3ᵉ CIRCONSCRIPTION : Vᵉ arrondissement

MM. Jean Tibéri (R.P.R.), dép. sort. ; Jean Elleinstein (P.C.) ; Mme Yvonne De Spirt (L.O.) ; M. Bernard Verny (F.N.) ; Mme Françoise Pierra (P.S.) ; MM. André Dupont, dit Mouna Aguigui (sans étiquette.) ; Brice Lalonde (C.E. 78) ; Mmes Danièle Larcena (Front aut.) ; Blandine Vecten (P.S.P.T.) ; Françoise Nicq (Choisir) ; MM. Jacques Robert (P.F.N.) ; Jean-Louis Perrin-Jassy (R.U.C.).

La circonscription, qui couvre le Vᵉ arrondissement, n'est pas à l'image du quartier Latin : les étudiants n'y habitent pas, et n'y votent pas. Les électeurs âgés de plus de soixante ans sont près de 15.000 (sur 48.463 électeurs inscrits) ; les moins de vingt-cinq ans sont à peine 5.780. De plus, il s'agit d'une population aisée, et fidèle à la majorité. Le député sortant, M. Jean Tibéri, ancien secrétaire d'Etat, deuxième adjoint au maire, ne court aucun risque. Réélu en 1973 avec plus de 5 000 voix d'avance sur le candidat socialiste (pour 33.488 suffrages exprimés), il avait, lors de l'élection partielle de 1976, battu tous ses opposants dès le premier tour, avec 54,4 % des suffrages, avant de conduire aux élections municipales la liste où figurait M. Jacques Chirac (qui obtint 56 % des voix). Il dispose d'une organisation solide et efficace.

Le P.C. lui oppose M. Jean Elleinstein, écrivain et historien, qui mène une campagne faite de débats et de conférences. Le P.S. est représenté par Mme Françoise Pierra, collaboratrice technique à l'université Paris-I, nouvelle venue dans ce secteur où s'était présenté en 1976 M. Pierre Guidoni (conseiller de Paris et animateur du CERES, il est candidat à Narbonne).

Les écologistes hostiles au désistement sont représentés par M. Brice Lalonde, qui avait, au scrutin municipal de mars 1977, obtenu 13,9 % des suffrages.

M. Philippe Saint-Martin dans le IXᵉ

Quelque chose à dire

Que ce soit samedi rue Trudaine ou jeudi place Blanche, le candidat du collectif Ecologie 78, dans le neuvième arrondissement, a dû écourter sa tournée électorale : il pleuvait à verse. Les choses avaient pourtant bien commencé : les présentations faites, les passants avaient volontiers engagé la discussion sur les thèmes qui leur étaient proposés : la nécessité d'une société solidaire, l'impératif d'une démocratie quotidienne et locale, etc. Il est vrai que celui qui leur parlait n'était pas un candidat comme les autres. Agé de trente et un ans, M. Philippe Saint-Martin est handicapé : invalide depuis l'âge de vingt ans, à la suite d'une opération, il se déplace dans un fauteuil roulant et souffre de défauts de coordination motrice. Il est aussi sans travail, faute de trouver un poste qui ne lui fasse pas perdre les indemnités auxquelles il a droit.

Vient la pluie : le petit cortège du candidat dut trouver refuge à l'intérieur d'un magasin.

Patiemment, clairement, M. Philippe Saint-Martin explique : « Ce qu'il faut, c'est montrer que, au-delà des étiquettes dont on nous affuble et des catégories dans lesquelles on nous enferme, il y a des êtres humains confrontés à des difficultés humaines. Je me suis lancé dans la bagarre pour montrer que nous avons tous les mêmes problèmes : en prenant en compte l'environnement, on réduit les handicaps, tout comme en prenant en compte les handicaps, on peut améliorer l'environnement. »

De son propre handicap, il ne parle pas aux passants. Certains paraissent quelque peu interloqués et ne vont pas au-delà. D'autres engagent le dialogue et admettent : « C'est bien qu'il y ait des gens qui aient quelque chose à dire. » *« Mais c'est la surprise qui domine. »* « On leur donne une vue tellement apocalyptique du monde des handicapés, *dit M. Saint-Martin,* que le fait d'en voir un leur parler de leurs problèmes les étonne et les rassure à la fois. »

Ils sont une dizaine à se relayer pour l'aider chaque jour dans sa campagne. Tous gagnés — par lui — au credo écologique. — J.-M. C.

D'UN DÉPARTEMENT A L'AUTRE

DORDOGNE. — Mercredi 1ᵉʳ mars, à Sarlat, lors d'une réunion à laquelle assistait M. Guy Bess., membre du bureau politique du P.C.F., venu soutenir M. Lucien Dutard, député sortant et candidat communiste dans la 4ᵉ circonscription, M. Claude Secret, membre du comité directeur du Mouvement des radicaux de gauche, a appelé à voter pour ce candidat parce que les communistes avaient aidé M. Alain Bonnet (M.R.G.) à être élu dans la 3ᵉ circonscription lors des élections législatives de 1973. — *(Corresp.)*

PARIS. — M. Guy Wallier, suppleant de M. Jean Frézal, candidat R.P.R. dans la 20ᵉ circonscription de Paris (XVIᵉ Sud), affirme qu'il est bien adhérent du parti républicain, bien que l'on indique au siège du P.R. qu'il n'est pas membre de cette formation.

LES INCIDENTS ÉLECTORAUX

LE P.F.N. RÉPLIQUE AU FRONT NATIONAL

A la suite de la déclaration du Front national relative aux incidents qui se sont produits mercredi 1ᵉʳ mars dans le dix-septième arrondissement de Paris (*le Monde* des 2 et 3 mars), le Parti des forces nouvelles (P.F.N.) nous a fait parvenir la mise au point suivante : *« Le Parti des forces nouvelles a pris connaissance avec stupeur des accusations délirantes portées contre lui par M. Jean-Marie Le Pen. Ne désirant pas polémiquer publiquement avec le Front national, le P.F.N. s'était abstenu de commenter le lamentable incident qui avait opposé les deux formations dans la nuit de mardi 28 février à mercredi 1ᵉʳ mars, incident à la suite duquel un de ses militants, grièvement blessé à la tête, est hospitalisé pour six semaines ; mais nous ne pouvons que relever l'attitude suicidaire de M. Jean-Marie Le Pen. Cet homme qui s'apprête à faire voter à gauche au deuxième tour des législatives, qui envoie des militants de droite à l'hôpital, qui ose accuser nommément des responsables du P.F.N. dans la presse, alors que ceux-ci n'étaient même pas présents lors des incidents en question, cet homme a définitivement perdu le droit de prétendre parler au nom de la droite. Pour sa part, le Parti des forces nouvelles déplore ce nouveau coup bas porté à la droite, preuve supplémentaire de l'irresponsabilité politique de M. Jean-Marie Le Pen. »*

M. LE PEN : on veut nous étouffer !

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a affirmé jeudi soir 2 mars, au cours d'une réunion publique, que ceux qui ont interdit à son mouvement de prendre part à la campagne officielle à la radio et à la télévision *« utilisent l'arme des lâches »*. Il a ajouté : *« En nous interdisant cet accès, bien que nous présentions cent soixante candidats, on essaie de nous étouffer sous le boisseau du silence, car on a peur de nos idées. Pourtant la présence du F.N. sur les ondes n'aurait pas été exorbitante puisque sept minutes tous les cinq ans ne représentent que 2/10ᵉ de seconde chaque jour. » (...) « Dans la Vᵉ République, c'est le contraire de ce qui se passe dans les courses. Au lieu de charger les favoris, on charge les jeunes chevaux et on déleste les vieux chevaux de retour qui ont tous les pouvoirs. »*

[La commission nationale chargée de répartir pour la campagne officielle le temps d'antenne à la radio et à la télévision a refusé que le Front national bénéficie de sept minutes, comme toutes les formations non parlementaires présentant plus de soixante-quinze candidats, en raison du dépôt hors des délais de la demande d'habilitation de passage sur les ondes. M. Le Pen conteste ce fait et a déposé deux recours, l'un devant le Conseil d'Etat, l'autre par voie de référé au tribunal administratif de Paris.]

● *M. Brice Lalonde,* porte-parole du collectif Ecologie 78, a notamment déclaré le mercredi 1ᵉʳ mars au micro de R.T.L. : *« Le vote écologique est utile, car il est le seul qui peut conduire les partis politiques et le gouvernement à prendre conscience des pollutions de la vie quotidienne des Français. (...)*

L'INDEMNISATION DES RAPATRIÉS

L'ASSOCIATION LE RECOURS DÉSIGNE LES CANDIDATS MÉRITANTS

Le mouvement le RECOURS, dont les instances nationales se sont réunies le 2 mars à Paris, exprime *« son amère déception »* devant les mesures prises pour l'indemnisation des rapatriés, et, *« dans un souci de morale et de justice »*, appelle à voter *« pour plusieurs parlementaires courageux de l'opposition ou de la majorité qui, en toute circonstance, ont mis leur devoir d'élu au-dessus de leur parti »*. Ce sont six députés sortants :

MM. Henri Ginoux, C.D.S., Hauts-de-Seine, 13ᵉ circ. ; Mario Bénard, non-inscrit, Var, 2ᵉ circ. ; Raoul Bayou, P.S., Hérault, 5ᵉ circ. ; Charles-Emile Loo, P.S., Bouches-du-Rhône, 2ᵉ cir. ; Emmanuel Hamel, P.R., Rhône, 8ᵉ circ.

Et trois candidats : MM. Maurice Charretier, P.R., maire de Carpentras, Vaucluse, 2ᵉ circ. ; Jean-Michel Baylet, directeur de *la Dépêche du Midi*, M.R.G., Tarn-et-Garonne, 2ᵉ circ., et, au second tour, M. Jean-Claude Servan-Schreiber, R.P.R., Gard, 1ʳᵉ circ.

Par contre, le RECOURS demande aux rapatriés de *« sanctionner »* MM. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, R.P.R., Gironde, 9ᵉ circ. ; Pierre Baudis, P.R., maire de Toulouse, Haute-Garonne, 3ᵉ circ., et Edouard Schloesing, radical, Lot-et-Garonne, 3ᵉ circ.

REMBOURSEMENT DES PRÊTS DE RÉINSTALLATION

Au terme d'une réunion de concertation qui a eu lieu, jeudi 2 mars, au ministère des finances en présence de représentants d'associations de rapatriés, M. Robert Boulin a annoncé la publication prochaine de la circulaire d'application du décret du 7 septembre 1977 sur l'aménagement des conditions de remboursement des prêts consentis aux rapatriés.

Pour un rapatrié ayant déposé une demande d'indemnisation pour les biens dont il a été spolié, trois cas peuvent se présenter :

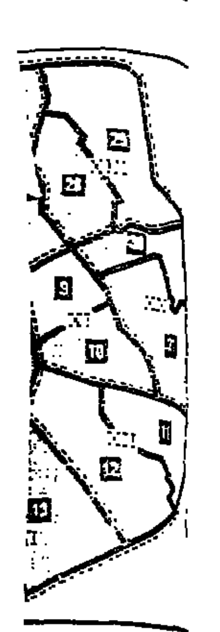
— Si l'indemnité globale est inférieure à ce qui reste dû au titre du prêt de réinstallation, elle est affectée en totalité au règlement des sommes dues. L'aménagement peut porter sur le solde restant dû, et, le cas échéant, sur les prêts complémentaires.

— Si l'indemnité est égale, l'aménagement peut porter sur les prêts complémentaires ;

— Si l'indemnité est supérieure, le solde de l'indemnisation est versé au rapatrié qui peut encore demander l'aménagement des prêts complémentaires.

Pour le rapatrié qui n'a pas demandé d'indemnisation, ou dont la demande a été rejetée, l'aménagement peut porter sur la totalité du prêt de réinstallation et des prêts complémentaires.

Les demandes d'aménagement sont appréciées par l'une des six commissions régionales siégeant à Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Montpellier et Toulouse. Présidées par un magistrat, elles sont composées en nombre égal de représentants des rapatriés et de l'administration.



I. — Du Ier au IXe arrondissement

par JEAN-MARIE COLOMBANI

Dans ces conditions, l'objectif des promoteurs de l'U.D.F. se limite à mesurer le rapport des forces au sein de la majorité, en réduisant l'écart qui les sépare du R.P.R. et en préservant l'acquis de 1973. En tout état de cause, personne ne songe à une « nouvelle bataille de Paris », même si quelques escarmouches peuvent se produire, ici ou là (dans les IIe, IIIe et XVIe arrondissements par exemple). De plus, il reste sept circonscriptions dans lesquelles la majorité conserve un candidat unique : les 3e (Ve arr., M. Jean Tibéri, R.P.R.), 5e (VIIe arr., M. Edouard Frédéric-Dupont, app. P.R.), 11e (partie du XIIe, Bel-Air-Picpus, M. Paul Pernin, C.D.S.), 12e (partie du XIIe, Bercy, M. Pierre Guillain de Bénouville, M.D.C.), 24e (partie XVIIe arr., Epinettes-Batignolles, Mme Hélène Missoffe, R.P.R.), 28e (partie XIXe arr., La Villette, M. Jacques Féron, CNIP) et 29e (partie XIXe arr., Amérique, M. Robert Casso, R.P.R.).

Les conditions de la campagne au sein de la majorité laissent prévoir des reports de voix corrects. En sera-t-il de même à gauche ? La réponse à cette question déterminera l'ampleur des progrès ou des reculs de l'opposition.

Dans de « bonnes » conditoins de report, la gauche peut espérer conserver les sept sièges qu'elle détient ; de plus, elle menace sérieusement la majorité dans cinq circonscriptions : 2e (IIe et IIIe arr.), 9e partie du XIe arr., Folie-Méricourt), 14e (partie du XIIIe arr., Croulebarbe-Maison-Blanche), 16e (partie du XIVe arr., Plaisance) et 25e (partie du XVIIIe arr., Grandes-Carrières) ; enfin, elle peut l'inquiéter dans quatre autres circonscriptions : les 8e (Xe arr.), 12e, 24e et 26e (partie du XVIIe arr., Clignancourt).

Mais les progrès enregistrés depuis 1973 au niveau législatif et confirmés par le scrutin municipal se sont accompagnés de l'ébauche d'un rééquilibrage : alors que l'électorat du P.C. a connu un effritement, l'évolution des voix socialistes a suiv un cours favorable.

Sur cette lancée, M. Georges Sarre annonce que le P.S. peut devenir le premier parti de la gauche à Paris. M. Henri Fiszbin lui rétorque que, partout où l'opposition peut l'emporter, la prééminence du P.C. fait que ses candidats sont les « mieux placés » pour la faire triompher. Il souligne que la gauche est dominée par le P.C. là où elle est virtuellement majoritaire, par le P.S. là où elle semble devoir rester minoritaire.

Pour les socialistes comme pour les communistes, l'enjeu est historique. Pour les premiers, il s'agit de mettre un terme à près d'un demi-siècle d'effacement. Pour les seconds, il s'agit de maintenir un leadership assis sur une implantation sociologique et géographique ancienne.

A côté de ces grands courants, d'autres peuvent jouer, au premier tour, un rôle non négligeable. Il s'agit des écologistes, qui ont le choix entre le collectif Ecologie 78, hostile à tout désistement, et le Front autogestionnaire, favorable à la gauche, et assuré de recueillir l'héritage du PSU (soit 4,16 % des suffrages exprimés en 1973).

L'extrême gauche et l'extrême droite sont également présentes, de même que diverses tendances (défense des contribuables, des classes moyennes, des homosexuels). Tant il est vrai que, pour chaque organisation marginale, la présence de candidats à Paris est un gage de sérieux. Et un facteur d'inflation : il y a quatre cent quarante-quatre candidats. Et les 21e et 26e circonscriptions comptent chacune dix-huit candidats !

On trouvera ci-dessous l'analyse de la situation électorale dans les sept premières circonscriptions. « Le Monde » daté 5-6 mars et du 7 mars publiera la suite de cette étude. La liste des candidats vient en tête de chaque circonscription.

4e CIRCONSCRIPTION : VIe arrondissement

MM. Pierre Bas (R.P.R.), dép. sort. ; Philippe Saint-Marc (C.D.S.-U.D.F.) ; Patrick Bouchain (P.C.); Alain Barrau (P.S.); Patrice Moulleseaux (P.F.N.) ; Maurice Rue, dit Jalée (Front aut.) ; Mme Marie-Madeleine Paris (Choisir) ; MM. Serge Taillandier (L.O.) ; Philippe Duclos (F.N.) ; Robert Stadelhoffer (gaulliste indépendant) ; Alain Hervé (C.E. 78) ; Jean Fleury (R.U.C.) ; Mme Rosette Liberelle (U.N.M.P.) ; M. Jean Le Bitoux (D.H.).

M. Pierre Bas (R.P.R.), adjoint au maire, chargé de la culture, paraît devoir retrouver son siège, même si la majorité ne cesse de perdre des points depuis 1973. Elu depuis 1962, M. Bas peut être inquiété par le candidat de l'U.D.F., M. Philippe Saint-Marc. Conseiller référendaire à la Cour des comptes, membres du haut comité de l'environnement, M. Saint-Marc s'est fixé pour objectif d' « *écologiser* » son parti, le C.D.S. Il se présente d'ailleurs comme « *le candidat de l'humanisme écologiqu. contre celui du conservatisme* ». Comme lors du scrutin municipal, la campagne est centrée sur les problèmes locaux, et notamment sur le projet de rénovation du marché Saint-Germain, défendu pied à pied par M. Bas, et vigoureusement combattu par M. Saint-Marc. Ce dernier récuse toute idée d'élection « triangulaire » pour le second tour, mais il espère être seul face à M. Bas.

Il est vrai que la gauche n'a pas la tâche facile dans un arrondissement où M. Mitterrand avait obtenu seulement 34,5 % des voix, lors de l'élection présidentielle de 1974. Le candidat du P.S., M. Alain Barrau, est un jeune économiste. Il regrette la multiplicité des candidatures qui, selon lui, nuit à la gauche dans ce secteur où les écologistes comptent. Le P.C. a choisi un jeune architecte-urbaniste, M. Patrick Bouchain.

5e CIRCONSCRIPTION : VIIe arrondissement

M. Edouard Frédéric-Dupont (P.R., maj.), dép. sort.; Mme Monique Brun (P.C.); M. Jean-Marie Le Pen (F.N.) ; Mme Geneviève Pastre (Choisir) ; MM. Henri Peschaud (L.O.) ; Gérard Corblet (P.S.); Mmes Marie-Annick Radiguet (Front aut.) ; Sophie Bouchet (P.S.P.T.) ; MM. Jean-Marc Teisseire (P.F.N.) ; Voiturlez (P.E.) ; Etienne Damas (R.U.C.).

La circonscription couvre le VIIe arrondissement, zone privilégiée s'il en est, fief de M. Edouard Frédéric-Dupont, qui y a été élu pour la première fois en 1936. Apparenté P.R. lors de la précédente législature, M. Frédéric-Dupont, qui avait affronté un candidat U.D.R. en 1973, est, cette fois, à soixante-seize ans, candidat unique de la majorité ; ce qui pourrait lui permettre d'être réélu dès le premier tour, En effet, il avait obtenu 69 % des voix au second tour, en mars 1973 et 60,24 % dès le premier tour du scrutin municipal de mars 1977. M. Giscard d'Estaing avait totalisé au second tour de l'élection présidentielle de mai 1974, 72,9 %.

Dans ces conditions, les adversaires de l'adjoint au maire chargé de la circulation ne peuvent avoir pour ambition que d'améliorer leurs résultats. Le P.S. présente M. Gérard Corblet : ingénieur, âgé de quarante-trois ans, membre de la commission de la défense nationale du P.S., Mme Monique Brun, une employée de trente-quatre ans, dirigeante syndicale, est la candidate du P.C.

A l'extrême droite, il convient de noter la candidature de M. Jean-Marie Le Pen, député de 1956 à 1962, président du Front national.

6e CIRCONSCRIPTION : VIIIe arrondissement

M. Maurice Couve de Murville (R.P.R., maj.), dép. sort. ; Mme Yvette Saintier (P.C.); MM. Jean-Pierre Lesage (P.S.) ; Michel Bayvet (F.N.) ; Raymond Ballard (L.O.) ; Jean-François Ferrer (P.F.N.) ; Mmes Jeanine Laufer (P.S.P.T.) ; Odile Mathon (U.N.M.P.) ; MM. Jacques Brunaud (M.D.C.) ; de Jacquelot de Boisrouvray (P.E.) ; Henri Jannès (R.U.C.) ; Bernard Plasait (mod. maj.).

Le VIIIe arrondissement, haut lieu de la consommation de luxe, où existent cependant quelques îlots de pauvreté, est traditionnellement le théâtre d'un affrontement entre gaullistes et centristes. Ainsi, en 1973, M. Maurice Couve de Murville avait battu le candidat réformateur, M. Philippe Tollu, avec un peu moins de mille voix d'avance (pour 24 232 suffrages exprimés). Il n'en est pas de même aujourd'hui, puisque l'ancien premier ministre bénéficie du soutien de toutes les formations de la majorité ; son suppléant M. Marcel Normand, est d'ailleurs membre du P.R. M. Tollu (C.D.S.), qui avait annoncé sa candidature sous le sigle de l'U.D.F., a dû se retirer après l'accord intervenu entre le R.P.R. et le P.R. Dans ces conditions, nul ne paraît en mesure de faire obstacle à la réélection de M. Couve de Murville en dépit de la candidature d'un membre de la majorité, M. Plasait (qui s'est « mis en congé » du P.R. pour la durée de la campagne).

La gauche, qui n'avait pas atteint, aux élections municipales, le seuil des 12,5 % des inscrits, au soir du premier tour, pourrait cette fois bénéficier d'un glissement d'une partie de l'électorat centriste, déçue par l'absence de candidat. Il en va de même des écologistes. Le P.S. est représenté par M. Jean-Pierre Lesage, chirurgien ; Le P.C. par Mme Yvette Saintier, trente ans, technicienne.

7e CIRCONSCRIPTION : IXe arrondissement

MM. Gabriel Kaspereit, ancien député (R.P.R.) ; Jacques Rollin (U.D.F.); Mme Anita Chicard (P.C.); M. Jacques Bravo (P.S.); Mmes Liliane Mallière (F.N.) ; Chantal Crouzil (L.O.); Danièle Brisson (P.F.N.); M. Michel Abrahamian (P.S.P.T.) ; Mme Renée Canonge-Marcu (P.S.D.); M. Philippe Saint-Martin (C.E. 78) ; Jean Hanoun (F.R.P.); Alphonse Fouquet (R.U.C.); Mme Didner-Sergent (Front aut.).

La circonscription est celle des grands magasins, des banques et des compagnies d'assurances, bref, des bureaux, qui ont proliféré aux dépens des logements : le IXe arrondissement a perdu 25 % de sa population depuis 1962. Le secteur a depuis 1961 le même élu : M. Gabriel Kaspereit (R.P.R.), ancien secrétaire d'Etat, adjoint au maire chargé du commerce et de l'artisanat. En 1973, le maintien d'un candidat réformateur lui a valu de n'être élu qu'avec 49 % des suffrages. Depuis, la majorité a perdu des voix, mais son avance est telle que M. Kaspereit ne peut être battu. (Il a obtenu aux élections municipales de mars 1977 61,7 % des voix.) Certes, l'U.D.F. lui oppose M. Jacques Rollin, mais celui-ci mène une campagne telle que les reports devraient s'effectuer correctement au profit de M. Kaspereit au second tour.

La progression de la gauche devrait ici se poursuivre, notamment celle du P.S., qui est représenté par un économiste proche de M. Michel Rocard, M. Jacques Bravo. Agé de trente-quatre ans, il est membre de la commission économique du parti socialiste et milite à la C.F.D.T. Le P.C. présente Mme Anita Chicard, âgée de trente-trois ans, animatrice d'associations de parents d'élèves.

Dans un arrondissement où les difficultés de circulation et le manque d'espaces verts sont particulièrement ressentis, le collectif Ecologie 78 présente M. Philippe Saint-Martin, membre de S.O.S. Environnement, Lui-même sérieusement handicapé. M. Saint-Martin tente de sensibiliser l'opinion aux problèmes que rencontrent dans les grandes villes les handicapés physiques. Il espère donner du poids aux écologistes, qui avaient, en mars 1977, réalisé le plus mauvais score de la capitale, également représentés par une militante du P.S.U., Mme Didner-Sergent, candidate du Front autogestionnaire.

Les jeunes dans le « tumulte électoral »

(Suite de la première page.)

Rendez-vous avait été pris ce matin-là à l'université de Villetaneuse, où « Zarka » affrontait son soixante-deuxième auditoire de la campagne. Une salle d'une soixantaine de personnes bien décidée à tirer de lui quelques éclaircissements sur les *« virages à droite »* du P.C.F. : petite taille, cheveux frisés et chandail clair, juché à califourchon sur une table, l'orateur, ancien dirigeant de l'U.E.C. (Union des étudiants communistes), connaît le répertoire gauchiste par cœur. Les réponses fusent, bien huilées, l'index en avant « à la Marchais » : *« Toi là-bas, si tu as posé une question, c'est peut-être pour écouter la réponse, non ? »*

On passe de la durée hebdomadaie du travail aux nationalisations, de la fuite des capitaux aux risques de voir l'armée se dresser, comme au Chili, *« contre les travailleurs »*. Inquiet, une trotskiste préconise une campagne *« en direction des appelés »*. La réponse tombe, ironique : *« Mais ce n'est pas les appelés qu'ils feront tirer sur la classe ouvrière, allons ! »*

A la cafétéria où ils se sont réunis, les militants, en connaisseurs, commentent le débat. Honorable. « *Dis, Pierre, pendant que tu y es, tu veux pas rapporter mon verre au bar ?* » Avec bonne grâce, M. le candidat-député s'exécute. Dernières poignées de mains. *« Dis, Pierre, le débat, jeudi, à l'I.U.T., tu n'oublies pas, hein ? »* Pierre promet. Dans son break 204 un peu essoufflé. Pierre Zarka file à travers les rues grises de la banlieue nord. A égalité ou presque avec M. Marchais, son portrait sur fond violet orne les murs.

Accueilli à l'agence pour l'emploi par un *« Ah ! Pierre, on ne t'attendait plus »*, il s'excuse auprès des militants qui, stylo en main, tentent d'engager la conversation avec les jeunes qui se trouvent là. Cinq minutes après, le candidat Zarka fait sa première adhésion. Le photographe de *93 Actualités*, l'hebdomadaire de la fédération du P.C.F., se précipite. Quelques poignées de mains, en route pour le siège du comité de ville du parti où l'on met la dernière main à la brochure qui sera distribuée pour les élections.

La nuit est tombée. Au pied d'une tour de la cité de la Courtille, dans un local du parti, des militants ont réuni des jeunes du quartier. Rillettes, camembert et canettes de bière. Des Français, des immigrés. Beaucoup d'immigrés. Mèches gomminées, chaussures pointues et jeans étroits. Un militant : *« Voilà, c'est Pierre, le copain dont je vous ai parlé »*. Pierre Zarka : *« Je ne vais pas faire un discours... »* Un invité prenant la parole : *« Nous ce qu'on voudrait dire, c'est qu'on n'a jamais pu obtenir une salle pour se réunir »*. Pierre Zarka : *« Il y a un élu du parti à la mairie qui soccupe des problèmes de la jeunesse, il faudrait le lui dire »*. La salle : *« On y est allé, il nous a parlé politique jusqu'à une heure du matin. On n'a rien compris »*.

Un militant tentant une diversion : *« On pourrait peut-être élargir un peu le débat. En ce moment, il y a des tas de gens qui font des promesses... »* La salle l'interrompant brutalement : *« Et qui nous dit que vous allez les tenir, vous ? »* Ce lieu de réunion, les jeunes de la Courtille ont proposé de le louer et même de le partager avec des vieux du quartier. En vain. Malgré tous les efforts de leurs hôtes, ils n'en démordent pas. Rude leçon dont, au terme de cette journée, *« le candidat de la jeunesse »*, admet qu'elle l'a *« frappé »*.

Autre banlieue, autre décor, le foyer des jeunes travailleurs de Clamart (Hauts-de-Seine). Même réticence à l'égard de la « politique », même scepticisme, voire même violence, à l'égard de ceux qui en font profession. Gérard, dix-sept ans, apprenti pâtissier : *« Giscard et les autres, quand ils pointent leurs tronches à la télé, je coupe. »* Philippe, dix-sept ans, élève de l'enseignement technique : *« La politique, c'est comme à l'école. Il y a les forts et les faibles. Ceux qui parlent et ceux qui se taisent. Je déteste l'école. »* Francis, dix-sept ans, peintre en bâtiment : *« On connaît la chanson, ce qu'ils veulent, c'est le pouvoir, le reste... »*

Dès que l'on aborde les problèmes de la vie quotidienne, cependant, cette litanie se mue en propos plus réfléchis sur les conditions de travail et l'emploi. La politique est au coin de l'usine, même si elle se manifeste autrement. L'année dernière, au lycée, Francis avait fondé, avec quelques copains, une sorte de franc-maçonnerie, les « gasolines ». Pourquoi, les « gasolines » ? Mystère. Etre « gasoline » c'était poser un regard différent sur les gens et les choses. Un peu libertaire, un peu utopiste, la petite confrérie n'a pas survécu aux grandes vacances, mais son esprit rôde encore dans le foyer. D'autres mots servent à exprimer des espoirs et des peines qui n'ont apparemment rien à voir avec la « politique ». Mais en est-on si loin ?

Le fond de l'air est gris

Une autre sensibilité est perceptible aussi dans les lycées où la vague d'après 1968 a reflué. En 1973, presque en pleine campagne électorale, des milliers d'élèves défilaient dans les rues, réclamant l'abrogation de la « loi Debré » sur le service national. Depuis trois ans, l'ordre règne dans les établissements scolaires. Mieux, ces mouvements ne semblent pas avoir laissé de trace durable dans la mémoire collective du « peuple lycéen ». Les foyers socio-éducatifs, ferment d'une certaine agitation, ronronnent autour de leur ciné-club. La participation aux conseils d'établissements ne provoque plus guère de polémiques entre « gauchistes » et « réformistes », et, si l'on note des grèves ici et là, elles sont essentiellement motivées par les mauvaises conditions de travail ou de sécurité.

Ce calme n'est pas surprenant. Déjà en 1974, M. Gérard Vincent (2) avait montré que, loin d'être révolutionnaire, la jeunesse lycéenne faisait le plus souvent preuve d'un très grand conformisme. Certes, une injustice pouvait encore jeter des milliers d'entre eux dans la rue, comme au moment de l'affaire Guiot, ce lycéen arrêté alors qu'il assistait en spectateur à une manifestation, en 1971. Mais ces démonstrations de solidarité allaient de pair avec un fort individualisme.

Depuis, le peuple lycéen semble être rentré dans sa coquille. D'abord parce qu'il n'a rien obtenu. La « loi Debré » a été appliquée et la réforme Haby se met en place. Ensuite parce que la joyeuse agitation des débuts de la décennie s'est muée en une sourde inquiétude sur l'avenir et sur l'emploi. Politiquement, l'influence de l'extrême gauche a considérablement diminué, peut-être pour avoir confondu révolte et révolution. Privés des prétextes que leur offraient leurs adversaires « gauchistes », les petits groupes d'extrême droite, qui restent violents, ont connu le même sort. Mieux implantés, les jeunes communistes semblent avoir regagné et même dépassé le terrain perdu en 1968. Signe des temps, on voit maintenant des lycéens se déclarer socialistes — ce qui aurait paru inconcevable il y a quelques années — et même favorables à la majorité, ce qui l'aurait été davantage encore. Tablant sur l'irritation provoquée pa les excès de certains groupes, le R.P.R. et les Jeunes Giscardiens avancent prudemment leurs pions. Le premier revendique trois mille adhérents lycéens, les seconds quinze mille.

A Chartres, les Jeunes Giscardiens ont établi leur tête de pont au collège Notre-Dame, le seul établissement privé de la ville. Débarqués de deux Austin — une blanche, une rouge, — on les rencontre, bardés de tracts et d'autocollants, à la sortie de 16 h. 30, proposant pour 1 F l'emblème de leur mouvement, un kangourou boxeur. Ancien de G.S.L. (Génération sociale et libérale, le mouvement auquel Autrement a succédé), Christophe, dix-neuf ans, l'âme du groupe, a su, par son dynamisme, enrôler sous la bannière giscardienne quelques dizaines de jeunes Chartrains.

Depuis la fête de la Saint-André, où, entre un vendeur de frites et le stand de Lutte ouvrière (trotskiste), le kangourou boxeur a eu, pour la première fois, les honneurs de la presse locale. Autrement multiplie les initiatives, harcelant les entreprises pour qu'elles embauchent des jeunes chômeurs, et inonde d'affiches les abords du lycée Marceau, où les « J.C. » (Jeunesses communistes) tiennent le haut du pavé. Malgré les déclarations solidement anticommunistes d'Isabelle, loden vert et parfum de qualité, l'influence du petit groupe s'est progressivement étendue à des jeunes « apolitiques », séduits par l'atmosphère de camaraderie qui y règne. *« Ce n'est pas tous les jours qu'il se passe quelque chose à Chartres »*, explique l'un d'eux.

A l'université, désertée par l'esprit de 1968, le reflux est également perceptible. Là aussi rôde le chômage. Là aussi l'espoir mis dans la gauche au pouvoir a réduit l'audience des « extrémistes ». et, pas davantage que les années précédentes, le pouvoir n'a reculé d'un pouce devant les manifestations de 1976 contre la réforme du second cycle. C'est ce sentiment d'impuissance que dénote une déclaration récente de M. Jean-Luc Mano, président de l'UNEF (ex-Renouveau : *« Lheure ne se prête pas à une globalisation des luttes, parce que les chances de voir s'ouvrir des négociations nationales sont quasiment nulles »* (3). On est loin des explosions des années 60 à Berlin, à Rome, à Berkeley ou à Paris.

Quand ils ne leur manifest(ent) pas une tranquille indifférence, la plupart des étudiants observent, avec une certaine ironie, les petits groupes politiques s'épuiser dans des querelles ésotériques. Le temps n'est plus de ces grandes causes — la guerre d'Algérie, le conflit vietnamien — qui servaient à cimenter le monde étudiant, à lui forger une conscience. Che Guevara est mort il y a dix ans. Il n'a pas eu de successeur. Au Cambodge, le Vietnam s'est lancé dans un conflit dont il n'a pas à tirer gloire. Le fond de l'air est gris.

De nouveaux rapports entre les gens

Doit-on en conclure que le vent a tourné ? Sans doute pas, car, en dépit de ce reflux, certains militants se sont mis à explorer d'autres voies. Ainsi, Gilles, dix-neuf ans, épaisses lunettes et poil hirsute, un peu « écolo », un « anar », vieux routier des « A. G. » (assemblées générales) du centre universitaire Tolbiac, où il « repique » une troisième année d'histoire. Drôle de cocktail, Gilles ! Membre actif des « comités Malville », ex-autonomes — ces enfants inquiétants de la crise (4), — pionnier des radios libres, et amateur éclairé de livres anciens — son jardin secret.

Avec quelques copains, lassés comme lui de la routine militante, il est à l'origine du C.E.T. (Comité écologique Tolbiac), à qui l'on doit successivement, une distribution de friandises aux professeurs, un sapin de Noël dans le hall de la « fac » et ce tract en forme de poème de Prévert : *« Le béton, les élections, le papier blanc, le café froid, les candidats tristes, les oiseaux malades, ras le bol. »*

Peu favorable à la participation, le CET avait quand même décidé, pour se faire connaître, de présenter aux élections universitaires de cette année une liste au sigle œcuménique, *EST-OUEST* (écologistes syndiqués de Tolbiac - Organisation pour l'union des écologistes syndiqués de Tolbiac). On ne connaîtra malheureusement jamais son score, un mystérieux commando masqué, le CANNETTE (Comité pour l'annulation et la nullité des élections, tremplin du terrorisme d'Etat), ayant, au dernier moment, brisé les urnes.

Guère sensible au découragement, Gilles a multiplié, ces derniers mois, les opérations de harcèlement, occupant jour et nuit un terrain vague menacé de construction, lançant des pétitions dans son quartier en faveur des zones piétonnières, convaincu que si *« les espaces verts c'est important »*, il faut surtout *« essayer d'établir d'autres rapports entre les gens »*.

C'est une certitude voisine qu'exprime Philippe, vingt-quatre ans, fils de paysans auvergnats, trois ans à la terre, deux ans en usine, chômeur volontaire depuis six mois pour rompre, dit-il, *« le cercle infernal de la consommation »*. *« Contrairement à nos parents, qui ont connu des périodes de privations, nous attachons beaucoup moins d'importance aux richesses matérielles »*. Vivant de peu, travaillant au minimum, préférant *« lire, flâner et peindre »*, Philippe se proclame « écolo » dans la mesure où les écologistes *« expriment des idées neuves »*. Mais il se méfie de leurs excès. *« Le retour à la terre, c'est une absurdité. A la campagne, on travaille des heures sans le moindre repos, l'hiver dans la neige, l'été sous un soleil de plomb. Le jour où je suis entré en usine, ça a été une libération. »*

Minoritaire, cette nouvelle sensibilité, dont le mouvement écologiste n'est que la partie la plus visible, peut cependant mobiliser des foules considérables, on l'a vu cet été devant le chantier de la centrale nucléaire de Malville. C'est cette sensibilité que l'on retrouve au cœur du mouvement des femmes ou de la lutte pour le droit à l'avortement. Désertant l'université et les lycées, la politique s'est déplacée sur d'autres fronts, empruntant d'autres détours, s'illustrant sous d'autres formes.

« Tous des charlots »

Après l'ouverture officielle de la campagne, le rythme des débats sur les ondes s'est accéléré. Que pensent les jeunes Français de ce flot d'éloquence et qu'en retiennent-ils ? Ces questions, nous les avons posées par écrit à une trentaine d'élèves d'un collège de la banlieue parisienne. Leur jugement est impitoyable.

Christine, seize ans : *« Ils racontent toujours les mêmes choses mais ne respectent jamais leurs engagements. »* François, quatorze ans : *« Ils nous promettent monts et merveilles en accusant les autres partis de dire n'importe quoi. En réalité, quel que soit leur bord, ils racontent des bobards pour se faire élire. »* Agnès, quinze ans : *« Beaucoup de promesses, peu de réalisations. »* Odile, quinze ans : *« Du bla-bla-bla. »*

Sur une trentaine de réponses, rares sont celles qui n'insistent pas sur cet aspect. A quinze ans, on estime que la parole d'un homme politique ne vaut pas cher. Certains, sans plus d'illusions, ironisent : *« J'aime bien regarder les hommes politiques. Ils racontent n'importe quoi, ne s'écoutent même pas parler et ne se préoccupent pas du tout de la France et des Français. Personnellement, je me marre. »* D'autres regrettent qu'il n'y ait pas de terrain d'entente : *« Ils peuvent discuter des heures (en criant), mais ils reviennent toujours au même point de départ. »* Le verdict de quelques-uns est sans appel : *« Ridicule »*, *« Tous des charlots. »* Un seul refuse de renvoyer les protagonistes dos à dos, déclarant à propos de M. Georges Marchais : *« Il est très drôle. »*

Sur le fond, beaucoup affirment *« ne rien comprendre »*. D'autres accusent les hommes politiques d'obscurcir le débat à plaisir : *« Ils mettent des heures à dire des choses simples avec des mots si compliqués qu'une partie de la population ne comprend pas. »* Si certains pensent que les élections *« changeront quelque chose »*, d'autres n'en espèrent rien : *« Que ce soit X ou Y qui passe, on aura toujours les mêmes emmerdements, le chômage, la crise économique. »*

Visiblement excédée de voir les hommes politiques *« patauger dans la choucroute »*, Sylviane, quinze ans, a résolu d'attendre *« que ça se passe »*. Quant à Géraldine, quatorze ans, elle résume le point de vue de ses camarades quand elle déclare : *« Au moins, après les élections, les gens seront moins énervés. Car tout finit par s'embrouiller dans la tête des enfants (et aussi des adultes). »*

Comme le souligne M. Jean Duvignaud (5), *« la révolte ne se fait plus dans la rue »*, mais c'est peut-être dans la *« trame de la vie quotidienne »* que se développe *« une critique corrosive et silencieuse »* de notre société, *« moins éclatante sans doute que celle de 68, moins poétique aussi, mais — qui sait ? — plus efficace »*.

BERTRAND LE GENDRE.

(2) Gérard Vincent, *le Peuple lycéen*, éditions Gallimard.
(3) *L'Humanité*, 19 janvier 1978.
(4) Voir l'enquête de Laurent Greilsamer, « La galaxie des autonomes », *le Monde* des 25 et 26 janvier.
(5) Jean Duvignaud, *la Planète des jeunes*, Editions Stock.

Prochain article :

VOYAGE AU PAYS DE LA POLITIQUE POLITICIENNE

● *Me Jacqueline Nebout*, adjoint au maire de Paris, chargée de l'environnement, vient de répondre aux critiques que M. Brice Lalonde, porte parole de Paris-Ecologie 78, avait formulées contre la nouvelle municipalité au cours de sa conférence de presse du 22 février. Pour M. Brice Lalonde, M. Chirac n'avait pris, depuis son arrivée à l'Hôtel de Ville, *« aucune initiative importante »*.

Mme Nebout rappelle l'action du maire en faveur du logement social (programme de 10 000 logements lancé), des personnes âgées (augmentation de l'allocation « Ville de Paris », installation du téléphone à domicile), de l'environnement (23 hectares de jardins nouveaux en 1977).



LE GRAN…

Au Canada, le véritab…

La politique des loisi…

Le R.P.R. : « Il faut … des sports

هكذا من الأصل

Le Monde des loisirs et du tourisme

LE GRAND AIR PAR –20°

Au Canada, le véritable exotisme, c'est le froid...

LE froid, attisé par un vent qui brûle le visage, a changé en muselière de glace la bouche et le menton du randonneur. Rodés par l'effort d'une montée, les muscles n'éprouvent plus de peine à soutenir le rythme glissé du ski de fond. A travers les nuages et l'enchevêtrement des branches, le soleil fait miroiter les minuscules flocons que le vent charrie depuis la baie georgienne du lac Huron.

Mille et mille lacs gelés parsèment la contrée canadienne du Muskoka. A quelques kilomètres de Huntsville (Ontario), voici le lac Peninsula, sur les bords duquel se sont installés des résidences, une lilliputienne station de ski « alpin » et ses hôtels : l'un des innombrables centres de sports d'hiver que compte le Canada. Tout y est privé ; les remontées mécaniques de Hidden-Valley sont gérées par une entreprise-club, les pistes de ski de fond entretenues par le plus luxueux hôtel du secteur.

Les habitants de Toronto, distante de 200 kilomètres, viennent dans cette région où ils peuvent pratiquer tous les sports de glace ou de neige. Mais ils y trouvent aussi le silence, qui donne à entendre les craquements des arbres maltraités par le gel, des forêts de chênes, d'érables et de bouleaux qui prennent les teintes vieux rose des photographies d'autrefois ou qui, sous une autre lumière, se montrent poudrées de givre.

En Europe le froid fige, l'hiver est léthargie. Au Canada il invite au grand air. Dès qu'il est bien établi, skis et raquettes prennent le chemin des forêts, les patins chantent sur les canaux ; les pêcheurs forent un trou dans la glace des lacs et posent une cahute dessus pour attendre au chaud truites, « perchaudes » et « poulamons ». Il existe aussi la moto-neige, engin détestable pour les amateurs de calme en raison de ses pétarades, mais cavale fantastique pour son pilote et mode de locomotion précieux pour les misanthropes qui ont blotti leur cabane en rondins au cœur des bois.

Le forfait « boule de neige »

Le touriste apprécie le Canada vert, celui de l'été opulent, admire le Canada rouge de l'automne qui enflamme les Laurentides et l'Ouataouais, mais ignore le Canada blanc, celui de l'hiver, le plus sauvage. Un document de travail établi par l'Office national du tourisme canadien montre que 50,8 % des dépenses touristiques des étrangers venus au Canada pendant l'année 1976 ont été faites au cours du troisième trimestre, 24,8 % au cours du deuxième, 14,6 % au cours du quatrième et 9,5 % seulement au cours du premier.

Certains s'emploient à redresser la barre comme, par exemple, les services du tourisme de la ville de Montréal. « *Il nous fallait aussi parler de l'hiver*, explique M. François Zalloni, directeur au service des relations publiques de la ville. *Les Caraïbes, ou les Etats-Unis nous vendent leur soleil. Nous, Canadiens, sommes contraints de vivre avec la neige. Il nous faut donc la vendre, et vendre aussi la façon que nous avons inventée pour vivre avec elle.* »

Une autre raison à l'origine de cette expérience ; Mark Twain écrivait en 1881 de Montréal : « *C'est la première ville que je vois où l'on ne peut lancer une pierre sans casser la vitre d'une église* ». On pourrait reprendre mot pour mot les propos de l'humoriste américain en l'appliquant aux grands hôtels. Parce qu'ils sont tout en glace et parce qu'ils abondent (Sheraton, Hilton, Méridien, Holliday Inn, etc.).

La surcapacité hôtelière fait osciller le taux de remplissage moyen entre 60 % et 70 %. Pour l'améliorer, les services touristiques de Montréal ont inventé un forfait « boule de neige » proposant un hébergement de cinq, six ou sept jours dans un hôtel de la ville et le transport quotidien en autocar vers l'une des quatre stations de ski voisines (Mont-Sutton, Bromont, Far-Hills, Mont-Sauveur). Les repas, les remontées mécaniques et la location du matériel de ski ne sont pas compris dans le forfait.

Le premier avantage de cette formule réside dans son prix, qui, pour une personne, varie de 400 francs à 1 000 francs environ selon la durée du séjour et la catégorie de l'hôtel choisi. Chaque jour le touriste peut changer de champs de neige.

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 16.)

Pas d'hôtel sans restaurant

Ibis ou l'art de tourner la difficulté

« UN hôtel — un hôtel « moderne » — sans restaurant ? C'est impensable ! Impossible... » *Net et précis, Jean Guibert, quarante et un ans, directeur des opérations-France de la chaîne Ibis* (le Monde du 19 février 1977), *enfant du Tarn, dont il a gardé l'accent ensoleillé, est bien placé pour parler fourneaux : ancien de l'Ecole hôtelière de Toulouse, « promo 54 », il a débuté à l'Hôtel de Paris à Monte-Carlo, a poursuivi au Grill du Mont-Arbois, au Miramar de Biarritz, puis au Continental (qui n'avait pas encore mis « Inter » devant son nom), chez Jacques Borel, enfin. Soit, au total, treize ans de cuisine. Chez Ibis, « monsieur restauration », c'est lui.*

L'exemple de Sallanches, avec ses soixante chambres sans l'ombre d'un steack-frites, avait très vite convaincu l'état-major de la chaîne. Il avait fallu très vite improviser, « bricoler », de quoi servir, serait-ce un en-cas, à une clientèle d'affamés chroniques. On ne récidiverait pas. Désormais, chaque nouvel Ibis (dix-huit hôtels, dont un à Amsterdam, et deux mille cinq cent vingt-six chambres en service, qui dépasseront les trois mille avant la fin de l'année) aurait sa restauration. « Il ne s'agit évidemment pas, *précise Jean Guibert*, de parler « gastronomie ». A chacun sa vocation... Nous tenons cependant à servir des repas agréables, copieux, et, pour des raisons faciles à deviner, de préparation simple, ne nécessitant en aucun cas un personnel nombreux. »

De bonnes entrées, un « plat du jour », toujours, dont le prix tourne autour des 17 francs, ou, à défaut, d'un plat « régional », inspiré d'une grande spécialité du coin, un mets « typiquement français », un fromage ou un dessert, le tout arrosé d'un vin très convenable, font ensemble des additions dont le prix moyen avoisine les 30 francs.

Nous voici dans la cuisine de l'Ibis d'Orléans-Saran. Son directeur, M. Maurice Perrin-Maréchal nous en fait les honneurs. Sobriété, netteté, matériels briqués, personnel restreint : deux personnes qui s'affairent devant le « piano », un plongeur. Et rien à cacher : le comptoir passe-plat est largement ouvert sur la petite salle coquette, un brin rustique, de bon aloi, confortable.

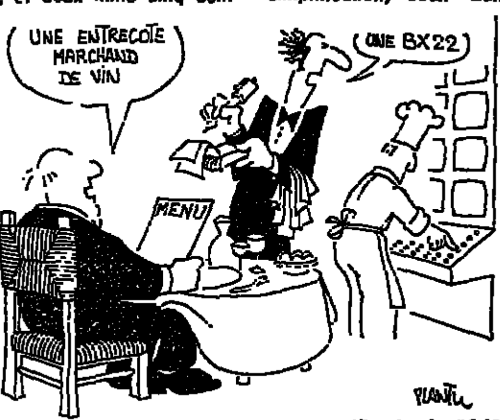
Rien à cacher, et c'est bien là l'essentiel. Car beaucoup d'autres chefs feraient volontiers grand mystère de leurs boîtes et de leurs bocaux. Ici, on joue franchement le jeu. Les fonds de sauces ? En granulés. L'entrecôte (que nous mangerons tout à l'heure, tendre et savoureuse sous une « marchand de vin » irréprochable) ? Surgelée. Les pommes Pont-Neuf ? Surgelées aussi, qu'une friture à l'exacte température fera croustillantes à souhait au-dehors, moelleuses au-dedans. Et alors ? C'est bon, ou pas bon ?

« Nous faisons à tout instant la preuve que les techniques modernes de conservation des aliments sont parfaitement au point. A la condition, bien évidemment, de savoir sélectionner le meilleur, car, dans le domaine du surgelé, le... pire existe ! » *Il est vrai qu'on pourrait lancer le défi aux détracteurs inconditionnels des mets venus du froid. Leur présenter deux grillades identiquement préparées, l'une fraîche, l'autre surgelée. Et les prier de les identifier...*

Pour les mêmes raisons de simplification, Jean Guibert a mis tout son savoir (et son talent) dans l'élaboration d'un fichier-recettes déjà abondamment garni et qui va s'enrichissant régulièrement, au fil des idées qui lui viennent en faisant les achats de la chaîne. Ainsi, tel jeune cuisinier, peut-être hésitant, cessera de l'être en installant devant sa planche à hacher la fiche 23/B ou la 44/F, qui lui dictera mot à mot l'art et la manière de réussir, avec des produits de base dont il n'a pas forcément l'habitude, la blanquette ou le bourguignon inscrits à l'ordre du jour par son directeur.

Les restaurants ne désemplissent pas. Les clients des hôtels, bien sûr, mais aussi — et c'est là qu'il faut chercher les vraies preuves du succès de la formule — baucoup d' « extérieurs », des hommes d'affaires de la région, des ingénieurs en vadrouille, des touristes de passage, des familles au complet, qui prennent et reprennent le chemin de ces Ibis où ils savent trouver, avec un accueil aimable, un confort sans prétention et un repas défiant toute concurrence dans la catégorie « rapport qualité/prix ». Des prix, ajoute Jean Guibert, toujours « sourire compris »...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.



(Dessin de PLANTU.)

La politique des loisirs dans la bataille électorale

Le R.P.R. : « Il faut créer un grand ministère des sports et des loisirs. »

Après Mme Andrée Lefrère (P.C.), MM. François Terrasson (Fédération française des sociétés de protection de la nature) et Michel d'Ornano, qui s'exprimait au nom du parti républicain (« le Monde » des 11, 18 et 25 février), c'est au tour de M. Pierre Mazeaud, délégué général du R.P.R. pour les sports et les loisirs, d'exposer la politique de son parti.

● *A quel rang se situent les loisirs dans les préoccupations du R.P.R. ?*

— Le R.P.R. a défini, dans son programme, une politique des loisirs, considérant que l'une des priorités de la législature prochaine était le développement du tourisme et la démocratisation des loisirs. Jacques Chirac, à l'occasion de la présentation de nos orientations dans les domaines des sports et des loisirs, a souhaité une forte augmentation du budget et a pris position pour la création d'un grand ministère des sports et des loisirs, considérant que ces questions étaient essentielles.

● *Pouvez-vous définir les grandes options de la politique que vous entendez mener en faveur des loisirs ?*

— Notre politique des loisirs, c'est d'abord la démocratisation, pour que chaque Français puisse bénéficier de loisirs, qu'il s'agisse des périodes de vacances comme des fins de semaine. Pour les congés, le R.P.R. entend développer les centres d'accueil, de vacances, aussi bien campings que maisons ou foyers, parallèlement à l'incitation qu'il faudra mener pour les sports-loisirs. Ainsi de la randonnée, du ski de fond, du cyclo-tourisme, de la voile, par exemple, dont il faut faciliter le développement. Le R.P.R. entend également faire bénéficier les régions les plus déshéritées de cette nouvelle forme d'économie. Pour certaines disciplines — comme le ski, l'alpinisme, la voile, la plongée sous-marine, les sports équestres, — il est prévu le développement de centres nationaux, comme l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme de Chamonix ou l'Ecole nationale des sports équestres de Saumur, de même que la création de centres régionaux de type semblable, qui pourraient utiliser les installations du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports. Cela implique un renforcement des effectifs d'éducateurs et de techniciens d'encadrement.

» Pour les fins de semaine, c'est la politique définie par la loi sur le développement du sport (notamment dans ses dispositions sur les centres de loisirs) qui doit être appliquée. Chaque grande ville doit être entourée de centres où toutes les formes de loisirs seront présentées. Pour Paris et la région parisienne, c'est plus d'une dizaine de centres qui sont prévus de même type que celui de Saint-Quentin-en-Yvelines, par exemple, qui reçoit plus de trois mille personnes par jour (élèves des lycées et collèges), et près de sept mille les samedis et dimanches.

» Pour les jeunes, et plus particulièrement ceux qui tiennent à pratiquer certaines disciplines telles que la moto, le trial, etc., le R.P.R. a prévu des circuits implantés notamment auprès des aéroports (pistes de vitesse) pour éviter les nuisances, ou des parcours spéciaux restant à définir dans certaines régions (moto verte). De même, j'ai personnellement proposé la mise en place pour les cyclo-touristes de tous les chemins de halage qui leur seraient réservés, ce qui leur permettrait de parcourir, sans encourir la gêne des voitures, des régions entières, et allier ainsi tourisme et culture. Les premiers circuits en Bourgogne prévoient ainsi le passage par les hauts lieux de l'art roman par exemple.

» Le tourisme fait également partie de nos préoccupations. Le R.P.R. a proposé un plan pour l'amélioration de nos hôtels souvent inadaptés, et la réalisation dans les lieux touristiques de nouveaux équipements hôteliers de différentes catégories.

● *De quelle manière le R.P.R. entend-il résoudre le problème de l'aide à la personne ?*

— Le R.P.R. est favorable à une telle aide, qui peut se traduire par l'instauration des chèques vacances. Mais c'est surtout par des subventions plus importantes aux associations, aux grands clubs, de même que par la réalisation d'équipements d'accueil et le développement des effectifs de personnels d'encadrement qu'on aidera le mieux les Français à accéder aux vacances.

● *L'étalement des vacances deviendra-t-il un jour une réalité ? Et, si oui, par quelles mesures ?*

— L'étalement des vacances doit devenir un jour réalité, aussi bien sur la période estivale qu'hivernale, compte tenu du développement des sports d'hiver. C'est une mesure qui doit être prise en augmentant les vacances des jeunes scolaires pendant l'hiver, en diminuant, par contre, la période d'été. De même, il faut envisager l'étalement dans le temps des fermetures d'entreprises, pour permettre une moindre surcharge au mois d'août, et obtenir qu'en juin et septembre des vacances soient prises. Si les projets en ce sens ont échoué jusqu'ici c'est surtout faute de concertation. A ce propos, le R.P.R. souhaiterait la mise en place d'un comité interministériel pour l'étude des problèmes afférents aux loisirs et au tourisme.

» C'est par l'aménagement du temps que l'on évitera de se retrouver durant les vacances dans les mêmes conditions que pendant le reste de l'année. »

Trop d'installations, pas assez de voyageurs

La Tunisie cherche à effacer les périodes creuses

« *On n'a pas de fric, mais on a des idées* ». Ainsi s'exprime, dans une langue assez verte, M. Habib Bourguiba junior, promu conseiller spécial du président Bourguiba, son père, juste avant les troubles sanglants de janvier. Car les idées effectivement foisonnent en Tunisie, l'hiver, où l'on contemple avec désolation les hôtels aux trois quarts vides. C'est pourtant la saison où l'on cueille les oranges, où l'air est tiède, le soleil doux, la foule absente et la mer bien présente.

Les Tunisiens sont nantis, depuis quelque quinze ans, de capacités touristiques, à la fois importantes en quantité — on dénombre soixante cinq mille lits — et d'un niveau qualitatif généralement élevé. Or cette capacité n'est utilisée à plein que pendant les périodes des fêtes de fin d'année, puis en juillet et en août. En janvier, certains hôtels de la côte est ont un taux de remplissage qui n'excède pas 15 %... On conçoit, dans ces conditions, que l'imagination des Tunisiens ait été fortement sollicitée depuis quelques années.

Le tourisme constitue, en effet, une ressource vitale pour la Tunisie : il couvre, à lui seul, 25 % de la balance des paiements et représente le premier secteur d'exportation. En outre, estime M. Guen, président de la Compagnie financière et touristique, qui finance de nombreux investissements hôteliers, le secteur touristique emploie, à lui seul, quelque soixante mille Tunisiens, ce qui est évidemment loin d'être négligeable.

Les « idées » qu'évoque M. Bourguiba junior, président de la Banque pour le développement économique de la Tunisie, et grand argentier de nombreuses réalisations touristiques, sont de plusieurs ordres. Il s'agit, d'abord, de diversifier la « clientèle » du pays, donc de diversifier également le type d'infrastructures qu'il propose. Fini le gigantisme des installations, finies les réalisations hôtelières de 1 000, 1 500, voire 2 000 lits disséminées sur la côte de Tunis à Djerba. Ce que l'on construira à l'avenir, au rythme de 5 000 lits par an jusqu'en 1981, sera plus petit, plus humain, plus « personnalisé ».

Certes, l'architecture hôtelière, dès le départ — c'est-à-dire dès 1961, — a été « surveillée », et il n'existe pas, en Tunisie, de complexe balnéaire sous forme de tours ou d'agressives constructions futuristes. On s'est efforcé de construire au ras du sol, en intégrant, si possible, l'architecture à l'environnement. Il n'empêche qu'on a parfois vu trop grand, et que la clientèle recherche plus volontiers un intimisme et une authenticité qu'elle ne trouve pas toujours.

Il s'agit donc, aujourd'hui, d'attirer de nouvelles couches sociales. Ainsi, les responsables du tourisme tunisien souhaitent-ils, par exemple, faire venir, pendant les mois d'hiver, une clientèle du *troisième âge*, pour laquelle ils sont disposés à pratiquer des conditions financières particulièrement intéressantes. Air France, dont les vols pour Tunis, en cette saison, sont loin d'afficher complet, consent également des conditions de vol extrêmement avantageuses. D'ores et déjà, des organismes de retraite, tels que la Caisse interprofessionnelle de prévoyance des cadres, ou un certain nombre de municipalités comme celle de Boulogne-Billancourt, ou bien encore le bureau d'aide sociale de la Ville de Paris, ont utilisé avec profit ces possibilités. Ils ont l'intention de poursuivre.

La Tunisie est disposée, en outre, à développer son secteur touristique dans le sens de réalisations « intégrées » : il ne s'agit plus, indique encore M. Guen, de se borner à assurer le transport et l'hébergement, mais aussi de mettre en œuvre des formules de tourisme « culturel », en favorisant festivals, conférences, universités d'été, etc.

M. Bourguiba junior, quant à lui, souhaite aussi stimuler le thermalisme et la thalassothérapie, tant au nord qu'au sud du pays, où des sources chaudes, déjà bien connues des Romains, ne sont plus guère utilisées de nos jours. Tout en s'attachant toujours à garder au tourisme son « cachet » tunisien, M. Bourguiba junior avoue volontiers avoir été « traumatisé » par un voyage aux Baléares : « *Nous ne voulons pas voir en Tunisie de réveillons à la choucroute...* »

CLAIRE BRISSET.

Trois semaines trois étoiles : 1 495 F

Si l'on accepte de partir à certaines dates pendant la saison creuse, c'est-à-dire en octobre, novembre, décembre, janvier, février et mars (à l'exception des périodes de vacances scolaires), les compagnies régulières et les responsables du tourisme tunisien proposent des conditions extrêmement avantageuses. Un exemple : quinze jours en pension complète dans un hôtel trois étoiles, au prix de 1 495 F par personne, tout compris. Troisième semaine gratuite.

★ Tunisie-Contact, 30, rue de Richelieu, 75001, Paris. Tél. : 296-14-23 ou 02-25.

Le Canada par — 20°

(Suite de la page 15.)

Tout en pratiquant les sports d'hiver, il a le loisir de faire connaissance avec Montréal, cette ville « à ciel fermé » qui a multiplié les « *underground plazza* ». Car il existe un Montréal à l'abri des intempéries où il fait bon flâner et acheter. Reliés au métro, la place Ville-Marie ou le complexe Desjardins étendent leurs mailles souterraines cent fois plus attrayantes et esthétiques que nos centres commerciaux aveugles. 11 kilomètres de couloirs sont ouverts au public et une carte des « quartiers cachés » est en préparation.

Le Canada découvre l'importance du tourisme, qui lui rapporte 5 % de son produit national brut, soit environ 41 milliards de francs en 1976 ; 860 000 Canadiens en vivent. Au mois de janvier 1978, les ministres provinciaux chargés du tourisme se sont inquiétés du déficit sans précédent de la balance des paiements, évaluée à 7,5 milliards de francs en 1977. L'augmentation du coût de la vie et celle des revenus ont défavorisé le Canada, notamment par rapport aux Etats-Unis.

Une bonne partie des 170 000 Allemands et des 100 000 Français qui atterrissent chaque année au pays de l'érable s'attendent à rencontrer un pays vierge et rude, peuplé de coureurs des bois bons vivants. Les films québécois et les romans sur le Grand-Nord ne sont pas loin, dont les images d'Epinal comportent une bonne dose de vérité. Pourquoi ne pas fonder sur elles une véritable promotion touristique de l'hiver ?

Une saison bien apprivoisée par les Canadiens — francophones *et anglophones — qui révèlent* peut-être mieux les vrais traits de leur caractère lorsque le thermomètre descend au-dessous de moins 10 degrés. Le véritable exotisme au Canada, c'est le froid...

ALAIN FAUJAS.

★ Office de tourisme du Canada : 4, rue Scribe, 75009 Paris. Tél. : 742-22-50.
★ Air Canada : 39, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris. Téléph. : 734-17-89.

Le marché des vacances
Berlin après Paris

La troisième Semaine mondiale du tourisme et des voyages a fermé ses portes le 19 février. Et fait ses comptes : 79 657 visiteurs, dont 11 059 étaient des professionnels, soit un mieux d'environ 10 % par rapport à l'année dernière.

Un Salon suit l'autre : la Bourse internationale du tourisme de Berlin s'ouvre le 4 mars.

La Bourse internationale du tourisme de Berlin (I.T.B.) est désormais une institution, un événement pour les professionnels. Avec, en 1977, 579 exposants venant de quatre-vingts pays, 127 000 visiteurs — dont 7 000 professionnels originaires des cinq continents — et des journalistes professionnels de cent pays, I.T.B. est la foire touristique la plus importante dans le monde.

A l'origine, il y a maintenant douze ans, les organisateurs (l'office du tourisme et le service des expositions de la ville de Berlin) avaient eu le courage de prendre un risque certain : le résultat fut catastrophique, avec, seulement neuf exposants de cinq pays. Mais les responsables ne se découragèrent pas pour autant et, deux ans plus tard, tentèrent de nouveau leur chance. Cette fois-ci, leur entreprise fut couronnée d'un premier succès : 65 exposants de trente-cinq pays, 1 250 visiteurs professionnels et 120 000 Berlinois. Puis le succès se confirme et l'intérêt des professionnels pour l'I.T.B. va croissant d'année en année.

Ainsi, l'I.T.B. est aujourd'hui un lieu international de rencontres, de contacts et d'information de toute l'industrie touristique. Mais elle est aussi un lieu de réflexion sur les problèmes fondamentaux de cette branche de l'économie, tout en tenant compte du phénomène social qu'elle représente.

● **Le Club à Avoriaz.** — Le Noël 1978, un village de cinq cents lits à Avoriaz, dont l'architecture s'intègre à celle de cette station de ski. Le nouveau village se situera dans le haut de la gamme proposée par le club à ses adhérents. Son financement est assuré par Laffitte Pierre, société civile de placements immobiliers, créée par la Banque Rothschild.



هكذا من الأصل.

TROIS CENTS PAGES SUR UN BON SUJET

« Rôle et fonctions de l'hôtellerie »

UNE hôtellerie est morte, celle d'un artisanat routinier et borné, incapable de s'adapter. Une seconde est en crise, celle d'une « industrie » dépersonnalisée et déshumanisée (...). C'est à une troisième hôtellerie qu'est suspendu l'espoir : une hôtellerie à taille et à vocation humaines. (...) Elle offrira les compensations, les rééquilibrages aux frustrations de la vie citadine, répartira les biens de la nation (nature, sites, grand air, soleil, etc.) et procurera à chacun les moyens de se distraire, de se détendre, de se retrouver. » Ces lignes sont tirées de la conclusion que M. Serge Perrot a donnée à son livre *Rôle et fonctions de l'hôtellerie*, « substantifique moelle » d'une thèse de doctorat de troisième cycle qu'il a soutenue voici deux ans à l'université de Paris-VIII.

Ancien proviseur de l'école hôtelière Jean-Drouant, actuellement inspecteur pédagogique régional de l'enseignement hôtelier, Serge Perrot sait bien ce qu'hôtellerie veut dire. Son propos est clair : retracer d'abord l'histoire de l'hôtel et de l'accueil du pèlerin et du voyageur depuis qu'elle existe. C'est-à-dire depuis la Grèce, qui avait fait de Jupiter le protecteur des hôtes, la Rome, à qui l'on doit les gîtes d'étape (*mansiones*) qui jalonnaient tous les axes routiers, notre Moyen Age, dont les asiles et hospices, les monastères et les châteaux se faisaient un devoir de loger et de restaurer le passant, jusqu'à l'auberge, où les mousquetaires de la bande à Dumas tiraient l'épée, troussaient les servantes et vidaient force flacons...

Cela posé, l'auteur s'attarde — et on ne peut que l'en louer — sur l'importance de l'acte d'accueil, les vertus sacrées de l'hospitalité, « *vérités premières à partir desquelles doit être bâtie toute hôtellerie digne de ce nom* ». Cela l'amène à évoquer les tentations et les dangers qui menacent la profession d'hôtelier, où, naturellement — si on peut dire ! — la malhonnêteté tient la tête.

Place de l'hôtellerie dans l'économie, fonction sociale qu'elle doit assumer, fonction humaine (et, là, Serge Perrot ouvre la parenthèse littéraire en nous rappelant les hôtels de la littérature, du Grand Hôtel du Lido de *la Mort à Venise* à celui de Balbec d'*A la recherche*, via les palaces de la Côte où vivent et meurent les héros de Fitzgerald), vont déboucher sur deux « portraits », celui de César Ritz et celui de Robert Huyot, P.-D.G. de la chaîne Inter Continental.

La deuxième partie de l'ouvrage aborde l'avenir, s'efforçant de prévoir, en fonction des aspirations d'une société nouvelle (à défaut d'une « nouvelle société »...), les formes selon lesquelles l'hôtellerie devrait, en toute logique, se présenter.

Pour finir, Serge Perrot ouvre tout grand le vaste dossier de la formation. Quel personnel, quels cadres, quel enseignement, quels débouchés ? Autant de questions qui trouveront réponse(s), critiques, commentaires, largement complétées par les annexes de la fin du volume.

C'est donc à une « somme » que nous avons affaire avec cette étude de près de trois cents pages qui vient à point nommé éclairer *a giorno* une industrie mal connue, paradoxalement, d'un public qui ne sait pourtant ni ne saurait se passer d'elle. — J.-M. D.-S.

★ *Rôle et fonctions de l'hôtellerie*, par Serge Perrot. Editions J. Lanore-CLT (4, rue de Tournon, 75006 Paris). Un volume : 65 F.

Accueil à Paris

D'année en année les touristes venant visiter la capitale au moment des fêtes de Pâques se font plus nombreux... L'office de tourisme de Paris s'en préoccupe et s'efforce de loger au mieux les imprévoyants venus sans crier gare frapper à sa porte. Comme les années précédentes, il invite les Parisiens qui souhaiteraient mettre une chambre à la disposition de voyageurs à se faire connaître.

En écrivant à l'office de tourisme de Paris (127, Champs-Elysées, 75008 Paris), ils obtiendront par retour tous les renseignements (prix conseillés, modalités, formulaire à remplir, etc.).

● **Un service d'autocars assurera la liaison entre Moscou et Londres** à partir de juin 1978, annoncent lundi les « Izvestia ». Le voyage durera trois jours et demi (contre quarante-trois heures en train), mais comportera deux nuits à l'hôtel (sans doute à Minsk, en Biélorussie, et à Varsovie).

Un contrat pour l'exploitation en commun de la ligne vient d'être signé entre la société soviétique Sovtransavto et la compagnie britannique Wallace Arnold Tours Limited, précise l'organe du gouvernement soviétique. Il semble que cette nouvelle liaison assurée par des autocars soviétiques et britanniques soit surtout destinée aux voyages organisés.

Ni les Bermudes ni les Bahamas...

Les Seychelles et la protection du patrimoine

L'ANNÉE dernière, l'archipel des Seychelles a accueilli plus de cinquante mille touristes, alors que la population totale de l'archipel est de soixante-deux mille habitants. La mise en service, en juillet 1971, de l'aéroport international de Mahé, sur lequel peuvent se poser des Jumbo-jets, a permis l'expansion du mouvement touristique dans un archipel que sa position géographique tenait à l'écart des routes maritimes.

Alors qu'en 1976 — dernière année pour laquelle on possède des statistiques détaillées — l'ensemble des exportations seychelloises représentait moins de 13 millions de roupies (1), les recettes touristiques excédaient déjà 140 millions de roupies, chiffre qui, joint à celui des aides étrangères, permet au Seychellois de disposer d'une balance des paiements présentant un solde positif.

Une dizaine d'hôtels, surtout concentrés dans la partie septentrionale de l'île Mahé, offrent une capacité d'hébergement de mille huit cent cinquante lits. La construction de deux nouveaux hôtels, d'une capacité de deux mille lits, est prévue dans le sud de l'île Mahé. Grâce à ces projets, le secteur du bâtiment et des travaux publics est très actif et occupe plus de 20 % de la population en âge de travailler.

Ainsi le coup d'Etat du 5 juin 1977, à la suite duquel le premier ministre Albert-France René écarta du pouvoir le président James Mancham pour lui succéder à la tête de l'Etat, n'affecte en rien l'essor touristique de l'archipel. Cependant, le nouveau président, qui nous confirmait récemment cette situation, tenait à préciser : « *Nous voulons désormais faire en sorte que l'économie seychelloise cesse de dépendre exclusivement du tourisme. C'est pourquoi nous allons favoriser de nouveaux secteurs d'activités, tels que ceux de la pêche et de l'agriculture...*

» *Le gouvernement des Seychelles n'accepte plus ni l'exploitation du peuple par l'industrie touristique ni l'exploitation du touriste par le peuple...* », tel est l'un des principes défendus par le président René, qui entend mettre un terme aux investissements « *sauvages* » dans ce domaine. Pour « *empêcher le tourisme d'écraser les Seychelles* », le nouveau président entend ne rien laisser au hasard. Et, parmi les principales mesures qu'il préconise, il nous indique les suivantes : « *Ne plus construire d'installations hôtelières n'importe où, mais là où les autorités l'estiment utile... Ne pas laisser s'accroître de façon inconsidérée le nombre des touristes... Eviter que seule l'île Mahé bénéficie du flux touristique, en développant l'infrastructure hôtelière des autres îles...* »

Les îles privées

D'autre part, de sévères mesures de protection de la faune et de la flore ont été d'ores et déjà adoptées par le gouvernement de Victoria, qui a notamment totalement proscrit la chasse sous-marine. Bien que peuplé depuis guère plus de deux siècles, l'archipel a perdu une partie de sa faune, exterminée par les chasseurs de tous ordres. C'est le cas des crocodiles, dont l'abondance avait pourtant frappé les premiers navigateurs. Et La Pérouse, faisant voile pour Pondichéry, avait noté en 1773 : « *Les colons meurent de faim et pour se nourrir détruisent les tortues, véritable richesse de l'île (2).* » Les plages de l'île Mahé sont aujourd'hui vides de tortues, alors que ces dernières pullulent dans les îles éloignées, notamment dans les Amirantes.

Quelques personnalités locales ont joué un rôle direct pour empêcher que ne soit anéanti le patrimoine touristique de l'île. Parmi ces dernières figurent des avocats, des historiens, des commerçants, dont Kantil Jivan Shah, négociant d'origine indienne, esprit curieux et subtil amoureux de la nature, infatigable protecteur de la faune et de la flore locales, qu'il a beaucoup contribué à faire connaître grâce à la qualité de ses communications devant diverses sociétés savantes de réputation internationale.

Enfin, les autorités seychelloises ont immédiatement mis un terme à un forme d'investissement touristique qui portait atteinte à leur souveraineté : l'achat d'îles inhabitées. Le cas de Silhouette est le plus connu, parce que c'est une centaine de Français, groupés en société, qui s'en sont portés acquéreurs.

Mais quelques personnalités, dont certaines désirent conserver l'anonymat, sont propriétaires d'autres îles et îlots. C'est le cas du prince Charam, membre de la famille impériale d'Iran, qui acheta, il y a quelques années, l'île Darros, du groupe des Amirantes, située à plus d'un millier de kilomètres de Mahé. Non seulement plus aucune parcelle du territoire national n'est mise en vente, mais on prête au gouvernement seychellois l'intention d'inviter les propriétaires à entamer avec lui des négociations destinées à préciser l'étendue exacte de leurs droits.

Contrairement à son prédécesseur, M. France-Albert René est soucieux d'éviter qu'à l'image des Bermudes ou des Bahamas, par exemple, les Seychelles ne deviennent un paradis pour *play-boys*, *call-girls* ou brasseurs d'affaires internationaux.

PHILIPPE DECRAENE.

(1) 1 roupie seychelloise = 0,70 F.
(2) Cité par Georges Lenôtre dans *les Derniers Terroristes*, page 95.

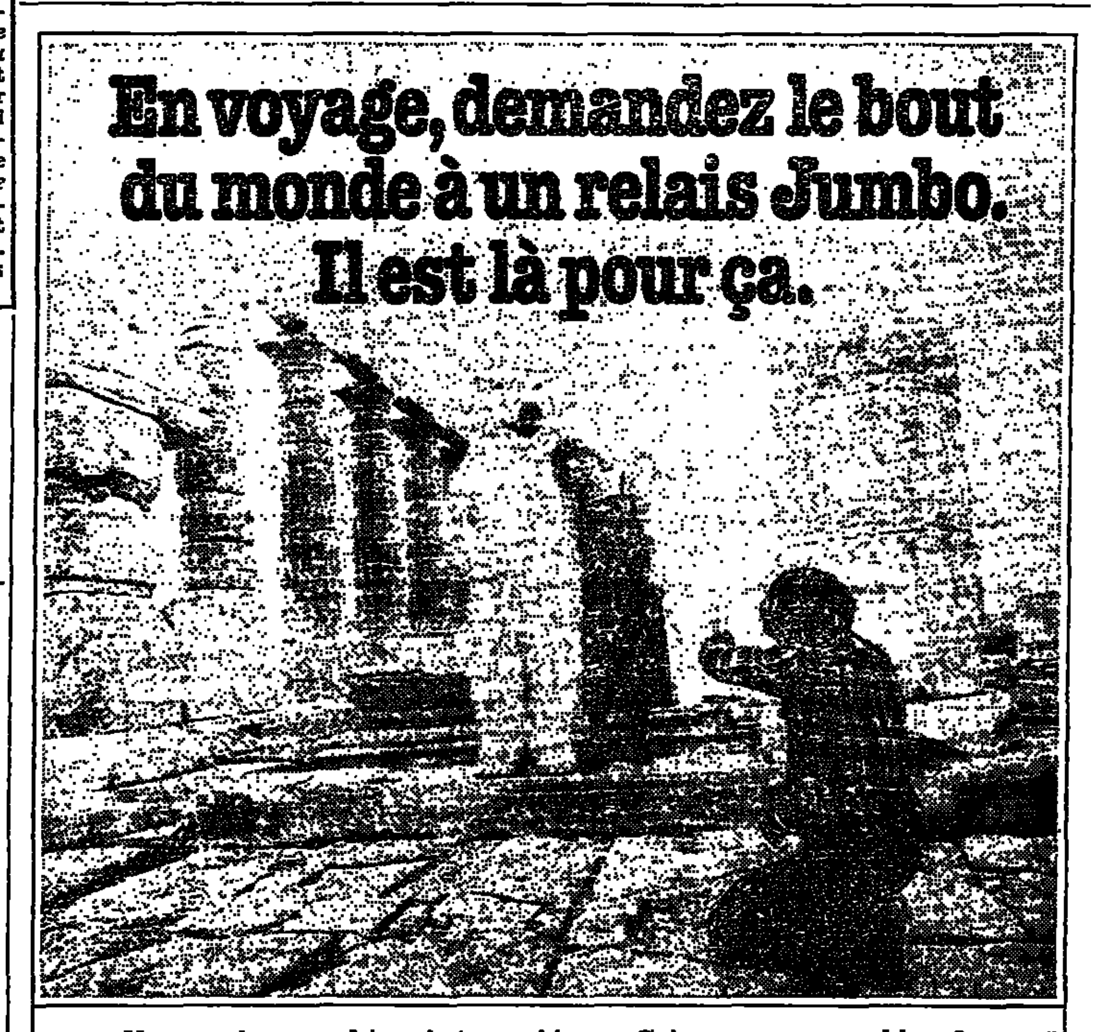




Photo-Cinéma

Les bancs d'essai dans le flou

La question de la valeur et de l'utilité des bancs d'essai pour le matériel photo et cinéma a été posée récemment par Alain Vernholes (« le Monde » du 28 janvier 1978). C'est une question *importante dans la* mesure où *tous les périodiques* spécialisés « photo et cinéma », ainsi que les organisations de consommateurs, publient régulièrement des tests qui « dictent » — au moins en partie — à leurs lecteurs ce qu'il faut acheter et ce qu'il faut éviter. Or, très souvent, ces essais ne conduisent pas à un bon choix, soit parce qu'ils ne sont pas sérieux, soit parce *qu'ils ne sont pas significatifs en l'absence de critères* sur la façon dont ont été obtenus les résultats, soit encore parce que le consommateur n'est pas armé pour les interpréter.

Si nous lisions dans un banc d'essai que telle automobile de 8 CV consomme 8 litres aux 100 kilomètres et dans un autre essai qu'un véhicule concurrent, de 8 CV également consomme 12 litres aux 100 kilomètres, on serait tenté d'en déduire — logiquement — que la première voiture est plus économique que la seconde.

En fait, rien n'est moins certain dès lors que les conditions des essais ne sont pas connues. La consommation, en effet, augmente avec la *vitesse, la* charge du véhicule, l'état de la route (palier ou côte), etc. Imaginons que ces bancs d'essai concernent la même voiture (un nouveau modèle) et qu'ils soient publiés dans deux périodiques différents. Le lecteur qui en prendra connaissance sera *désorienté* par *la* différence de consommation, qui s'explique pourtant par des conditions d'essai différentes.

Les essais d'un nouvel appareil photo sont souvent publiés, par plusieurs revues, sans la moindre *indication des conditions* de mesures effectuées. Ce qui nous vaut couramment des lettres de lecteurs soulevant les contradictions qui apparaissent *dans* les résultats, et l'embarras dans lequel ils se trouvent pour faire un choix. L'explication est simple : les conditions d'essai étant *différentes*, les résultats ne sont pas comparables.

L'absence d'explication concernant la méthode employée ne permet même pas de juger du matériel qui a fait l'objet d'un seul banc d'essai. Kodak, par exemple, dans ses notices techniques précise que son film kodachrome sépare cent traits par *millimètre lorsqu'on photographie* une mire de contraste 1 000 : 1 et seulement cinquante traits par millimètre si cette mire est de contraste 1,6 : 1. Ainsi, simplement en faisant varier le contraste de la mire (le rapport de luminance de ses traits noirs et blancs), le résultat varie du simple au double. Or, ce résultat varie aussi avec la qualité de la lumière, les produits de traitement, les conditions de traitement, etc.

Il est bien évident, dans ces conditions, qu'annoncer que tel film sépare x traits-mm ne signifie rien en soi. Et le problème est le même pour le pouvoir séparateur des objectifs, qui varie avec le contraste des mires employées, la lumière les éclairant, le film utilisé, son traitement, la précision du boîtier... voire l'aptitude de l'opérateur à mettre au point ! En jouant sur seulement deux de ces paramètres (mires et traitement), nous avons obtenu des résultats variant de 1 à 4 pour un même objectif monté sur le même boîtier.

On comprend ainsi fort bien qu'un banc d'essai ne puisse avoir de valeur que s'il est conduit selon un processus déterminé et connu. C'est la raison pour laquelle les laboratoires d'essai exigent la publication du mode opératoire. Des essais d'appareils différents, d'autre part, ne permettent des comparaisons entre les résultats que s'ils sont conduits dans les mêmes conditions. C'est pourquoi il est essentiel de fixer les normes utilisées pour les essais. Même lorsqu'elles ne sont pas parfaites, elles apportent la garantie d'un mode opératoire constant dont les données techniques ont été débattues par des spécialistes. Tel est, en général, le processus qui est suivi pour les essais comparatifs effectués pour les organisations de consommateurs.

Un principe condamnable ?

Il faut aussi se demander dans quelle mesure on peut tirer des conclusions sur la qualité des fabrications d'une firme à partir de l'essai d'un seul appareil, d'une caméra ou d'un projecteur. En principe, il n'est en effet pas possible de généraliser les résultats d'un seul test. Des essais statistiques portant sur un certain nombre d'appareils seraient nécessaires pour avoir une opinion valable. Il faudrait aussi tester la résistance à l'usure et au vieillissement du matériel (surtout pour les systèmes électroniques) pour pouvoir connaître ses performances réelles, ce qu'aucun banc d'essai publié dans la presse ne réalise.

En fait, lorsqu'un spécialiste procède à des essais continuels, chaque mois, il finit par se faire une idée de la valeur d'une *fabrication* ou d'une marque. La technologie moderne tend à une certaine régularité des fabrications. Les essais auxquels nous procédons depuis de nombreuses années avec l'aide de laboratoires spécialisés nous ont montré qu'elle y parvient assez bien. Dans le domaine des objectifs, par exemple, les gros écarts de qualité d'une optique à l'autre *sont rares, même dans les marques* secondaires. En fait, ces dernières sont assez constantes dans la médiocrité. Dans ces conditions, *le lecteur qui suit les* résultats d'essai et qui accepte de considérer les résultats comme un sondage, avec toute la prudence que cela suppose, peut à son tour, se faire une opinion sur telle ou telle fabrication.

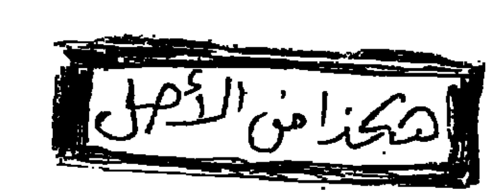
Tout ce qui vient d'être dit suppose, bien entendu, que les essais soient sérieux. Pour cela, un certain nombre de conditions doivent être réunies : appel à des techniciens très qualifiés (car les essais d'appareils sont d'une grande complexité, surtout en ce qui concerne les systèmes électroniques, l'optique et l'électro-acoustique) ; moyens financiers importants (certains essais en laboratoire coûtent plusieurs milliers de francs) : honnêteté des journalistes et, en particulier, indépendance vis-à-vis des services de publicité et des annonceurs.

Combien de journaux spécialisés répondent-ils à ces conditions ? Probablement aucun. Les plus sérieux font procéder à des essais limités (et déjà onéreux) en laboratoires spécialisés. Les plus conscients de leur impuissance se contentent de donner honnêtement leurs impressions sur les appareils qu'ils utilisent durant quelques semaines. Les moins honnêtes cachent sous l'apparence de mesures rigoureuses des résultats fantaisistes, trompant le lecteur, qui est rarement un spécialiste capable de déceler les supercheries. Les plus malins se contentent de vendre aux importateurs des essais qui comportent surtout des descriptions techniques, ne faisant ressortir aucune performance.

On peut se demander, *dans* ces conditions, si le principe même des bancs d'essai n'est pas condamnable. Nous ne le pensons pas. *Souhaiter leur disparition* serait priver le consommateur capable de faire la part des choses d'une source d'information. Malgré tous ses aspects négatifs la publication de bancs d'essai finit aussi par informer les importateurs et les fabricants des préoccupations des utilisateurs. Nos lecteurs se souviennent peut-être des critiques sévères que nous avons faites à plusieurs reprises vis-à-vis des objectifs équipant les projecteurs de cinéma super-8, objectif dont la médiocrité générale est affligeante. Depuis, à notre connaissance, deux fabricants d'optique *ont* ajouté trois bons objectifs de projection à leurs gammes.

Plutôt que de supprimer les bancs d'essai, il faut souhaiter leur moralisation, et d'abord le respect d'un minimum de règles que l'esprit scientifique a défini depuis longtemps...

ROGER BELLONE.



Plaisirs de la table

Géographie gourmande

ON l'a dit : rien n'est plus fluctuant que la restauration parisienne, quand encore elle ne « coule » pas ! Viennent de fermer ainsi deux restaurants. L'un eut un moment de succès, *Cantarel* (12, avenue du Maine) ; l'autre quelques laudateurs, *Ferrachat*, rue de Verneuil. Je n'avais pas parlé du premier et souligné, en ses débuts, la médiocrité du second. Exit ces deux-là. Combien en restent-ils qui ne méritent également que l'oubli ?

Mais le moins bon des restaurants de poisson de Paris — j'ai nommé *la Méditerranée* de la place de l'Odéon — vient de changer de propriétaire. On peut espérer. Ce restaurant tout-parisien (Bérard, Cocteau avaient célébré sa naissance) avait lassé jusqu'au Michelin. N'y venaient plus guère que des Américains...

Les Américains ne ressentent qu'avec retard les flux et ressacs du succès. Longtemps encore, ils viennent faire foule là où, déjà, la *foule* n'est plus. Autrefois où l'on circulait moins (y compris les *nouvelles*), la province avait aussi son retard. C'est elle qui perpétue le succès de *la Périgourdine*, place Saint-Michel, donnant au bon Rouzier l'impression qu'il existait encore. Et je ne sais pas même si, aujourd'hui encore, un bon notable de coin perdu n'atterrira point à *la Périgourdine* new-style, tout étonné du changement qui s'y est fait depuis son voyage de noces. Quelle déception, le pauvre !

Mais revenons aux Américains. C'est eux qui allaient encore rue Duret, au 28, chez *Fabien*, déguster un canard aux pêches désespérant. Changement de propriétaire. Nous irons voir avec espoir...

Nouveaux propriétaires encore au *Saint-Jean-Pied-de-Port* (123, avenue de Wagram, 17e), d'où les Dattas sont partis, sans prévenir. Y fera-t-on encore, l'été, le merveilleux gaspacho ? Et au *Louis XVI* (27, rue Pasquier, 8e), qui serait bien étonné (je parle du roi martyr) de trouver sous son enseigne un « surinda » des Nouvelles-Hébrides et des poissons à la tahitienne ! Mais du moins le nouveau propriétaire et chef a du talent et des idées.

Dernier avatar enfin, le *Ramuntcho* basque du Fronton de Paris devient chez *Morot-Gaudry* (8, rue de la Cavalerie, 15e, tél. 567-06-85). Au huitième étage et dans un cadre heureusement transformé par ce jeune cuisinier (anciennement du côté de l'avenue Daumesnil à l'enseigne double emploi de *la Sologne*, on retrouve sa cuisine intelligente : foie de canard au quart de chaume, salade de pieds de veau aux kumquats et citron vert, braisé de ris de veau aux crêtes et rognons de coqs, émincé de rognons aux pleurottes, etc. J'y reviendrai, marquant d'une pierre blanche ce changement dans la géographie gourmande capitale.

LA REYNIÈRE.

Brocante

En passant par la rue de la Tour

LA rue de la Tour, à Paris, dans le seizième arrondissement, compte plusieurs antiquaires proposant une marchandise digne d'intérêt. Voilà un an et demi que Jean-Alain Bidegand s'est installé au numéro 9. Il s'est fait une spécialité des boites et coffrets. Tous les articles vendus ici sont étonnamment bien restaurés, les capitons sont remis parfaitement en état, les serrures fonctionnent. Dans ce petit magasin (1) aux murs et étagères entièrement blancs, les bois sont particulièrement mis en valeur.

Nous avons vu des boites de toutes sortes, depuis la modeste tabatière jusqu'au nécessaire de voyage digne de figurer dans un musée. Il y a aussi des boites à couture, à gants, à courrier, à parfums, des coffrets à cigarettes, des coffres à cigares, des caves à liqueur... Les prix paraîtront peut-être un peu élevés, mais la qualité est irréprochable, et l'on connait les tarifs pratiqués par les ébénistes qui travaillent pour les particuliers.

Une étagère est réservée aux petites boîtes du type tabatière. Elles valent de 280 à 600 F et sont, comme tout ici, en parfait état. Nous avons remarqué une boite à couture Restauration en acajou, complète et équipée de tous les fils et aiguilles (1 500 F) ; un médaillier en palissandre (4 200 F) ; une boite signée Tahan, fournisseur de l'empereur (1 800 F) ; un coffret Charles X (2 800 F) ; une ravissante boite à parfums Napoléon III avec quatre flacons en cristal décoré (1 800 F) ; des boites à cigarettes en loupe d'orme (680 F) ; une boite à thé Charles X, qui devrait faire le bonheur d'un collectionneur (4 300 F) ; un nécessaire-barbière à plusieurs compartiments (2 200 F) ; une boîte Charles X à soufflets latéraux, en olivier, motif : scène de pêche (950 F) ; une originale boîte à courrier Napoléon III (2 600 F). A noter aussi une cave à liqueurs XVIIIe, d'origine hollandaise, avec ses six flacons de cristal (5 900 F) et un grand coffre à cigares à trois compartiments, en tuya (3 400 F).

Dans ce magasin, nous avons admiré encore plusieurs pièces originales, dont certaines d'une qualité tout à fait exceptionnelle, comme un boite à couture et à dentelle Napoléon III, complète, avec ses instruments en agate et vermeil, ivoire et argent, décor en velours et soie sable ; une petite boîte à pastels, pliante, à tiroir, en acajou (1 300 francs) ; un nécessaire de voyage d'époque Victoria, avec sa brosserie, son nécessaire de manucure, coffret en orme, décor en vermeil (18 000 francs). Enfin, un autre nécessaire de voyage, qui ne laissera sans doute pas indifférent un collectionneur d'objets du Premier Empire : dans un beau coffre en acajou d'une grande sobriété, le nécessaire, d'un raffinement inattendu, comporte tous les accessoires classiques, manucure, brosserie, flacons, etc. L'argenterie est au coq, la verseuse ravissante ; le blaireau rentrant, la double brosse à dents, l'œillère, la paire de tire-bottes, le cachet, la boîte à thé, le sucrier et la poche à courrier complètent merveilleusement cette pièce admirable, dont les cuirs sont restés d'une étonnante fraîcheur. Amateur très fortuné (35 000 francs) : à ne pas manquer...

ELVIRE VALOIS.

(1) Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 10 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 h. 30 à 19 h.

N° 1526 Philatélie

FRANCE : Retraits de timbres.

Le retrait de quatre timbres est fixé, à trois dates différentes, au cours du mois de mars :

— Le 10 mars : Cigale rouge 0,80 F. et Instituts catholiques 1,10 F. ; émis respectivement les 10/12 septembre et les 14/16 mai 1977.

— Le 17 mars : Œuvre de Vlaminck « Nature morte » 2,00 F. ; émis les 18/20 décembre 1976.

— Le 24 mars : « Régions » Languedoc-Roussillon 2,50 F. ; émis les 15/17 janvier 1977.

ANDORRE : Parutions prochaines.

La parution prochaine de trois timbres, figurant sur le programme 1978, est annoncée.

— Le 10 avril :
0,80 F, septième centenaire de la signature des paréages ; réalisé par Claude André Otto.

— Le 1er mai :
1,00 F, église de Pal ; gravure de Marie-Noëlle Goffin ;
1,40 F, Casa de Carlemany (maison de Charlemagne) ; gravé par Eugène Lacaque.
Les deux maquettes sont de Pierrette Lambert.

Bureaux temporaires

⊙ 68340 Riquewihr, à partir du 18 mars, au musée régional des P.T.T., un timbre à date grand format illustré, avec la mention « Musée d'histoire des P.T.T. 1968 - 1977 68 Riquewihr Philatélie » sera utilisé.

⊙ 75015 Paris (Parc des expositions, porte de Versailles), du 3 au 8 avril. — Salon international des composants électroniques.

Nouvelles brèves

• CAMEROUN : *un timbre de 50 F C.F.A., 20e anniversaire du Rotary Club de Yaoundé ; imprimé en offset par Cartor S.A.*

• DJIBOUTI : *série « Aéro-Club de Djibouti », trois valeurs ; 60 F. « Marcel Brochet MB 101 1955 » ; 85 F, « Tiger-Moth 1960 » et 200 F,*



« Rallye-Commodore 1973 ». Les maquettes sont de J. B.E. Chesnot ; impression offset par Edila.

• MONTSERRAT : *Série « Poissons » de quatre valeurs : 30, 40, 50 c. et 1,50 dol, ainsi qu'un bloc-feuillet avec ces mêmes quatre timbres.*

• RWANDA : *Dixième anniversaire de l'Association des Scouts du Rwanda huit valeurs 20, 30, 50 centimes et 1, 10, 18, 26, 44 F. Maquettes d'Oscar Bonnevalle ; impression offset, quatre couleurs, Imprimerie Cartor S.A.*

ADALBERT VITALYOS.

LE XXe FESTIVAL DU SON

Le vingtième Festival international du son se tient du 6 au 12 mars 1978 au Palais des Congrès, à la porte Maillot, où il s'est installé depuis 1974. Comme chaque année, il présente une importante gamme de matériels de haute fidélité et donne lieu à un ensemble de manifestations artistiques, en association avec Radio-France pour beaucoup d'entre elles. En complément, les journées d'études seront l'occasion de débats sur plusieurs problèmes importants touchant à la physiologie de l'audition, à la définition de la « qualité acoustique » ou à l'utilisation de l'informatique pour créer ou reconnaître des sons.

Un regard jeté vingt ans en arrière, à l'époque historique des premiers festivals, montre un développement que bien des salons pourraient jalouser. La haute fidélité n'est plus depuis longtemps le seul apanage d'amateurs très fortunés ou de bricoleurs passionnés. Des appareils de haute fidélité sont largement disponibles pour tous publics. Il faut, bien sûr, s'entendre sur ce qu'on appelle haute fidélité et il faut reconnaître que l'expression a souvent été galvaudée. Une première norme AFNOR définissant la haute fidélité pour les enceintes acoustiques fut présentée au Festival du son 1977. Elle est maintenant complétée par deux autres normes touchant les amplificateurs d'une part, les platines, tourne-disques et têtes de lecture d'autre part. D'autres normes y sont attendues qui viseront les magnétophones et les bandes magnétiques. Même si les normes sont moins exigeantes que ne l'auraient désiré certains, elles garantissent une bonne qualité d'ensemble.

La marché de la reproduction sonore a connu dans un passé encore récent des taux de progression explosifs. Un certain ralentissement s'est fait sentir : le SIERE (Syndicat des industries électroniques de reproduction et d'enregistrement) estime que 700 000 chaînes électro-acoustiques complètes — dont 375 000 sont de haute fidélité — ont été vendues en 1977. Il y en avait eu 600 000 en 1976. Le taux de progression, 17 %, reste honorable, bien qu'il souffre de la comparaison avec ceux des marchés étrangers. Mais les produits

France-Musique en direct

ENCORE une fois et comme chaque année, France-Musique s'interdit de rester étrangère à des manifestations centrées sur le son. Ainsi, du 6 au 12 mars, plus de quarante heures d'émissions seront réalisées en direct sur les lieux du Festival. Le public assistera en studio à la confection de « Stéréo-service » de Denys Lemery (du lundi au vendredi, de 13 h. 15 à 14 h.), à celle des « Musiques-magazines », de Richard Hulot et Paul Alessandrini (du lundi au vendredi, sauf le mercredi, de 18 h. à 19 h.). Le palmarès de l'académie Charles-Cros sera commenté par des producteurs de Radio-France (mardi 7 mars, de 12 h. à 13 h. 15) ; des spectateurs présents au Festival se chargeront de la « critique des auditeurs » au cours de la « Discothèque 78 » du samedi (de 14 h. à 17 h.) ; la « Tribune des critiques », d'Armand Panigel, aura lieu, elle aussi, en direct.

La musique vivante aura sa place, avec des concerts donnés chaque après-midi dans la salle bleue du Palais des congrès par les solistes et les petits ensembles issus des deux orchestres de Radio-France (de 14 h. 30 à 15 h. 15), les radios étrangères se chargeant, quant à elles, des concerts (enregistrés) de l'après-midi (de 15 h. 30 à 17 heures), et des traditionnels démonstrations techniques hors antenne.

Aux « chasseurs de son » sera réservée, outre une tribune (le 11 mars, de 13 h. 15 à 14 h.), une séquence quotidienne au cours de laquelle seront appréciés les enregistrements d'amateurs (de 18 h. à 19 h., hors antenne).

Un important matériel technique et toute une équipe de réalisation seront mis à la disposition de producteurs néophytes. Les visiteurs intéressés pourront faire le mixage d'enregistrements musicaux, orchestres symphoniques ou musique « pop ». A partir de bandes à huit pistes préenregistrées, où chaque piste porte une partie instrumentale (la guitare pour une, la voix du chanteur pour une seconde, la batterie sur quelques autres...), il sera possible de construire un enregistrement complet en privilégiant telle ou telle partie. De même une maquette de l'Orchestre national de France et de ses cent six musiciens permettra à ceux que tente la prise de son d'en découvrir les techniques et les difficultés.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

L'exposition est ouverte tous les jours de 10 heures à 20 heures, du lundi 6 au dimanche 12 mars. Le samedi 11 mars, nocturne jusqu'à 24 heures. Le lundi 6, l'entrée est réservée aux professionnels. (Entrée 13 F. Étudiants 10 F).

Le Palais des congrès est accessible par le métro (ligne n° 1, station Porte-Maillot) et par autobus (lignes 73, 82, P.C., arrêt porte Maillot). Un parking de 1 500 places a une sortie directe vers le Palais des congrès.

Au programme des journées d'études, dix conférences-débats ; une ou deux chaque matin, à 10 h. 15, et éventuellement à 11 h. 30.

Le jeudi à 20 h. 30, concert par l'Orchestre de Paris, consacré à trois aspects de la musique polonaise (Chopin, Lutoslawski, Szymanowski). Prix des places : 34, 55 et 80 F. Location au Palais des congrès (758-27-08).

Le samedi de 21 à 24 heures, Nuit du Festival, à la salle bleue du Palais des congrès.

LA COURSE AU GADGET

DEPUIS qu'il existe des appareils de reproduction sonore, on cherche à les perfectionner. Depuis que la notion de haute fidélité a pris corps, on a voulu des appareils de plus en plus fidèles, sans toujours s'interroger sur le sens du mot. Fidélité à quoi ? L'idéal serait de pouvoir répondre : fidélité à la source originelle de musique, instrument, voix, orchestre... C'est une exigence impossible : pour recréer le son d'un orchestre, il faut déjà être dans une salle de concerts et non dans une pièce d'appartement. La différence de taille du local a un effet important sur les réflexions du son. D'autre part, une telle définition met en jeu toute la suite complexe d'opérations qui part de la prise de son, passe par le mixage, et se continue, pour un disque, par la gravure, le pressage ; pour une émission radiophonique, par la modulation, l'émission et la transmission des ondes. C'est une suite dont personne ne contrôle tous les paramètres.

On peut ne considérer que la fidélité à ce qui est enregistré ou reçu par l'antenne. Encore faudrait-il pouvoir le lire sans ambiguïté ; la chaîne parfaite n'existant pas, on ne peut guère concevoir ainsi qu'une haute fidélité relative, en prenant pour idéal la « meilleure » chaîne que permet la technologie du moment et en lui comparant les autres.

Un autre problème est de savoir comment on évalue cette fidélité. C'est tout le problème, et il a fait couler beaucoup d'encre, de l'évaluation objective, par des mesures physiques, à l'évaluation subjective, par l'oreille d'auditeurs plus ou moins bien choisis. La première ne veut rien dire si les quantités physiques que l'on mesure ne sont pas clairement reliées à des qualités perceptives de notre appareil auditif, lesquelles sont bien mal connues. La seconde a comme caractéristique la plus nette de donner tout ce qu'on veut, et bien souvent de donner ce que désire, inconsciemment, l'évaluateur.

Reste la définition négative sur laquelle tous s'accordent peu ou prou : la haute fidélité, c'est l'absence d'infidélités perceptibles. On peut discuter du qualificatif, puisque tous ne perçoivent pas les mêmes choses, mais les défauts les plus criants font généralement un accord unanime. Les normes de haute fidélité sont établies sur cette démarche. On impose aux appareils de respecter des contraintes physiques, les seules qui soient mesurables, parce que l'expérience a prouvé que le non-respect de ces contraintes entraîne des défauts de reproduction, des distorsions du son, qu'on peut ressentir sans disposer d'une oreille exceptionnelle. Un appareil qui respecte les normes ne sera pas nécessairement fidèle, un appareil qui ne les respecte pas sera certainement infidèle.

Les normes pourraient être plus sévères, mais pas tellement plus. Sinon, il n'y aurait plus d'accord sur le défaut en cas de non-respect. Or, on est presque arrivé, au moins pour certains éléments de la chaîne sonore, au stade où tous les appareils sont fidèles, non seulement pour le respect des normes, mais même pour l'absence de défauts perceptibles. C'est le cas de l'amplification du son.

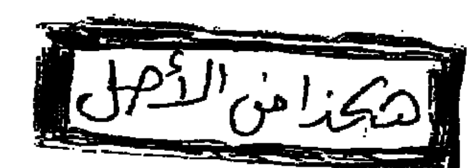
Le perfectionnisme

L'électronique a suffisamment de ressources pour que cette amplification puisse se faire avec toute la précision utile, compte tenu de la sensibilité de l'oreille. On ne veut pas dire ici que tous les « amplis » se valent, mais qu'ils pourraient se valoir si les constructeurs le désiraient. Des considérations commerciales impliquent cependant que chacun garde sa spécificité, d'où une course à un perfectionnisme assez vain, parfois nuisible ; ce sont des affichages de la puissance instantanée, indispensables à ceux qui ne savent goûter une musique qu'en fixant les yeux sur une aiguille. Ce sont des réglages sur les « tuners » qui permettraient un accord de fréquence d'une finesse inégalée... si la fréquence des émetteurs était mieux définie qu'elle ne l'est. Et ce sont tous les filtres aux fonctions tellement complexes que leur effet d'ensemble est imprévisible. Cette course au gadget tend à relayer la course à la puissance de ces dernières années. En effet, les puissances à trois chiffres — à quand les 1 000 watts — ne sont plus guère des arguments de vente, tous les amplificateurs qui se respectent étant maintenant capables de faire trembler les murs et d'assourdir définitivement leur possesseur.

Il reste, par contre, des progrès à faire dans la partie non électrique du traitement du son, mais là aussi les innovations tiennent souvent plus du gadget que du perfectionnement réel. Pour le disque, on réduit l'inertie des têtes de lecture, on augmente la légèreté et la rigidité des bras, on régule électroniquement la vitesse de rotation du plateau. Il n'est pas évident que ce que l'on y gagne soit à la mesure de l'imagination déployée — et du prix demandé. Quelle que soit la forme de la pointe de lecture — et on a connu dans ce domaine des modes diverses, qu'il est difficile de considérer comme autant de progrès, — le frottement de la pointe sur le sillon engendrera toujours un bruit parasite, qui ne peut guère être encore diminué, et reste cependant audible dans bien des cas. Seule possibilité pour l'éliminer : changer complètement le principe de la lecture, en utilisant une technique sans contact.

Des procédés de lecture optique par laser ont été étudiés et mis au point, en laboratoire, pour le vidéodisque. Au lieu de suivre les sinuosités d'un sillon, on détecte optiquement la présence ou l'absence de minuscules creux sur la surface. On obtient ainsi, sous forme numérique, une information qu'il faut décoder. Quand le vidéodisque sera commercialisé — ce qui est toujours prévu pour les années prochaines, mais depuis trois ans, la date en recule régulièrement, — il est certain que cette même lecture optique d'une information digitalisée s'étendra tout naturellement au disque musical, réglant ainsi l'insoluble problème du bruit de surface et celui, non moins gênant, de l'usure du disque. De plus, cela permettra une véritable quadraphonie. La fausse quadriphonie actuelle a connu l'insuccès que prédisait l'arithmétique : la tête de lecture n'étant mobile que dans deux directions, il n'est pas possible de lui transmettre quatre informations différentes, mais seulement deux combinaisons de ces informations, qu'il faut ensuite décoder pour envoyer à chaque haut-parleur ce qui lui revient. Ce décodage est nécessairement ambigu, et le moindre déréglage, la plus légère usure du disque, aboutit à un mélange des voies dont les inconvénients surpassent de beaucoup l'enrichissement de l'ambiance sonore que l'on attendait de la quadriphonie.

Le point faible de la chaîne sonore reste évidemment le haut-parleur et son enceinte acousti-



moins « nobles » et plus répandus n'ont pas connu d'accroissement notable (1 600 000 magnétophones à cassettes contre 1 540 000 en 1976), ou même sont en diminution : en 1977, il ne s'est vendu que 900 000 électrophones et tourne-disques contre 1 180 000 l'année précédente. Une part de cette évolution est normale, le public étant demandeur d'une plus grande qualité, mais la crise économique a aussi fait sentir ses effets.

Cela n'empêchera pas les exposants d'être nombreux au Palais des Congrès : ils seront 262, dont 59 français, à présenter des matériels. La plus forte cohorte est celle des Etats-Unis, avec 64 participants, mais on comptera aussi 45 japonais, 33 britanniques, 21 allemands de l'Ouest, et aussi, nouveaux venus au Festival, un portugais et trois espagnols.

Parmi les matériels exposés, on compte de nombreux magnétophones, pour la plupart des appareils lecteurs et enregistreurs de cassettes. Pourtant, la cassette était à l'origine bien éloignée de la haute fidélité, mais, là comme ailleurs, les améliorations techniques ont permis des progrès étonnants et une fidélité d'enregistrement et de lecture que beaucoup jugent suffisante. Un signe est d'ailleurs significatif. Les organisateurs du Festival éditent chaque année un disque, où des extraits musicaux choisis pour la variété de leurs couleurs permettent aux amateurs de tester le « rendu » d'une installation. Cette année, une cassette est venue accompagner le disque.

que. Il y a des problèmes insolubles, comme celui de l'adaptation de l'enceinte acoustique à la pièce où elle sera utilisée : le meilleur haut-parleur ne pourra rien donner de bon dans un cube de béton générateur d'échos intenses. Même dans une pièce qui n'est pas acoustiquement trop mauvaise, un bon choix de l'emplacement des enceintes a sûrement plus d'importance que certains détails fins de la courbe de réponse. Cela dit, et par comparaison avec les autres éléments d'une chaîne, c'est sur la technique des haut-parleurs et des enceintes qu'on peut le plus progresser ; cela suppose à la fois des études théoriques poussées et beaucoup de pragmatisme. Mais, là aussi, certains « perfectionnements » s'analysent surtout comme un effort pour se singulariser, comme un argument commercial dont le contenu est bien mince.

Quelle conclusion tirer de cette gadgétisation ? D'une certaine façon, c'est un bon signe. Si les constructeurs n'apportent que peu d'améliorations, c'est que leurs matériels ne sont guère améliorables, donc déjà bons, et que, sauf à renouveler complètement certaines techniques, on ne peut guère progresser dans cette chasse aux défauts audibles qu'est la quête de la haute fidélité. Mais il faut que le client soit prudent, garde la tête froide et les oreilles grandes ouvertes devant les merveilles techniques qu'on lui présente, et ne se laisse pas séduire par des perfectionnements qui n'en sont pas.

MAURICE ARVONNY.

Qui entend quoi

Il y a des amplificateurs dont la bande passante va de la fréquence zéro à 200 000 hertz. Cela fait bien sûr un prospectus, mais est sans signification pour notre oreille, insensible à des fréquences aussi extrêmes. Certains individus jeunes et bien portants entendent les sons très graves à partir de 20 hertz, les extrêmes aigus jusque vers 18 000 ou 20 000 hertz. Bien plus nombreux sont ceux qui « coupent » vers 30 et 15 000 hertz. Et l'étendue de la bande des fréquences audibles n'est qu'un élément pour caractériser l'audition. Il y a aussi la perception différentielle des hauteurs : de combien faut-il élever la fréquence d'un son pour qu'il paraisse plus aigu ? La réponse varie avec l'auditeur, et c'est pourquoi l'un juge qu'une platine de tourne-disque « pleure » quand l'autre ne trouve rien à redire. De même, quel écart doit séparer deux sons brefs pour qu'ils soient entendus comme deux sons distincts et non pas confondus en un seul bruit. Là aussi, l'expérience montre des différences surprenantes, l'écart minimal pouvant être cinq fois plus court pour un auditeur que pour un autre.

On ne peut établir de lois qu'au plan statistique. Ainsi l'acuité auditive diminue-t-elle avec l'âge, et de plus en plus vite. Après l'âge de vingt ans, elle augmente comme le carré du temps. Cette perte d'audition dépend de la fréquence du son, et, là encore, une loi quadratique représente assez bien la réalité : la perte d'audition, faible pour les sons graves et les médiums, augmente pour les aigus, en gros comme le carré de la fréquence.

A cette surdité liée au vieillissement s'ajoute la surdité due au bruit : l'oreille se protège contre les environnements trop bruyants par une perte de sensibilité qui devient vite irréversible. Au plan des fréquences sonores, c'est la zone des aigus, vers 4 000 hertz, qui semble la plus vulnérable. Il est d'ailleurs heureux que ces surdités accidentelles ne se manifestent que peu aux féquences plus basses, où elles gêneraient beaucoup la compéhension de la parole.

Il n'y a pas que le bruit intense pour altérer l'audition. Les surpressions (plongée sous-marine), le tabagisme, diverses maladies sans rapport direct avec l'appareil auditif ont sur l'audition un un effet encore mal connu. Chacun entend différemment, suivant son âge, suivant ce qu'il a vécu. Il est donc normal que les avis divergent, et les jugements péremptoires que certains portent sur telle ou telle chaîne « hi-fi », sur tel ou tel haut-parleur, ne sont parfois que des jugements qu'ils portent sur leurs oreilles.

Hippisme

Courses-casino à Rio-de-Janeiro

DEUX circonstances économiques font la fortune du jeu (à défaut de celle des joueurs) : une croissance rapide ; la faiblesse de la monnaie. Le jeu est une boursouflure du porte-monnaie : il se développe quand celui-ci s'alourdit ou quand, à densité réelle moindre, il se gonfle de plus grosses liasses de coupures.

Le Brésil vit les deux phases à la fois : un développement industriel et agricole (soja) spectaculaire et une inflation au moins double de celle que nous connaissons en France. Rien d'étonnant, donc, à ce que le jeu y soit prospère.

Il revêt quatre formes principales : deux types de loterie nationale (une fédérale et une dans chaque État) ; des pronostics sur les matches de football ; les courses.

Le football est à l'affiche trois jours par semaine ; les courses deux après-midi et deux soirs, à Rio-de-Janeiro et à Sao-Paulo. Avec les multiples tirages des loteries nationales, le public a le choix, presque chaque jour, entre deux formes d'espoir, donc entre deux façons de perdre. La plus populaire est celle des pronostics sur le football. Les enjeux y représentent approximativement l'équivalent de trois milliards de francs par an. La part de la loterie fédérale correspond à quelque un milliard trois cents millions ; celle des courses de Rio-de-Janeiro et Sao-Paulo à environ 800 millions de francs.

Restons-en aux courses. Limitées à quatre jours par semaine, elles le sont aussi, par l'État, en ce qui concerne les points d'enregistrement des paris. Ainsi, le Jockey-Club de Rio-de-Janeiro n'a eu le droit d'ouvrir, dans cette ville, que six agences (une pour huit cent mille habitants environ). Les organisateurs essaient de compenser ces restrictions par une multiplication des formes de paris. C'est l'imagination au pouvoir : paris simples, paris jumelés, reports de paris jumelés, « acumulado » inspiré du « jack pot » anglais et où il s'agit de désigner les gagnants de huit courses d'une réunion, etc.

Le premier après-midi où nous avons franchi les grilles de l'hippodrome de Gavéa (le Monde du 25 février), le rapport offert par l' « acumulado » — rapport qui se cumule de réunion en *réunion lorsque aucun joueur ne* possède le ticket gagnant — était de 422 130 cruzeiros (environ 120 000 F). *Inutile de préciser* que les spectateurs analysaient le programme avec attention...

Gavéa est un centre d'entraînement en même temps qu'un hippodrome public. Les installations, qui couvrent au total une quinzaine d'hectares (au prix du mètre carré, quel stoïcisme, ou quelle foi en l'avenir, de la part du Jockey-Club, de ne pas émigrer vers l'extérieur de la ville...), comportent près de deux mille boxes. Les chevaux s'entraînent tous les jours sur la piste même où ils courent. Il ne s'agit pas seulement d'un souci de commodité. C'est une nécessité des « courses casino », où il s'agit d'assurer le plus gros chiffre de recettes compatible avec l'effectif de chevaux dont on dispose, donc de faire courir ceux-ci le plus souvent possible. Un cheval se fatigue beaucoup *moins et* est donc disponible pour des compétitions plus fréquentes si c'est toujours sur la *même piste qu'il galope,* qu'il s'agisse des *courses* elles-mêmes ou de leur préparation.

L'explication est d'ordre psychique. Le pur-sang est un *névrosé.* Transporté vers un hippodrome qu'il ne connaît pas, il peut s'épuiser d'inquiétude. Le spectacle de chevaux descendant des vans couverts d'écume, vidés avant l'effort, est fréquent *sur les hippodromes parisiens.* Etienne Pollet, lorsqu'il avait en charge *un poulain* prometteur, prenait *soin* de l'emmener « à blanc » à Longchamp, une ou deux fois avant qu'il n'y courre, *pour le familiariser* avec le transport et le lieu.

A l'inverse, un cheval qui court à l'endroit où il se promène chaque matin le fait, au propre et au figuré, dans la foulée. L'effort sur la piste habituelle est, pour le cheval, celui de la séance quotidienne de culture physique. La course à l'extérieur, c'est le gymnase et ses inconnues. A Gavéa, donc, on en reste à la culture physique.

Au stade des préliminaires de la course, plusieurs remarques. Les chevaux sont « pleine peau » malgré une température obstinée, en janvier, de 40 degrés. Probablement faut-il aussi invoquer à ce sujet l'absence de déplacements en vans. En tout cas, le phénomène incite à une particulière considération pour les soigneurs, quand on se souvient des chevaux amaigris que nous voyions en piste, en Europe, lors du rude été 1976.

Plus fringants que les nôtres sous le soleil, les chevaux brésiliens nous ont, par contre, paru plus petits. Nous avons vu peu de « quatre ans » dépassant la taille et le développement, chez nous, d'un bon « deux ans » à l'automne. Sans doute manque-t-il quelques rigueurs hivernales pour maintenir le modèle : il fallut un siècle et demi de brumes anglaises, entre 1700 et 1850, pour que la nouvelle race, dérivée du petit cheval arabe, se hissât à la taille où on la connaît en Europe.

Les jockeys ont des élégances de virtuoses. Tous se mettent *en selle en voltige. Même sur* des chevaux plus petits que les nôtres, il faut le faire, quand on ne mesure que 1,45 m. *L'attitude* est inimaginable chez nous. Toujours la *différence* de conception des courses. Notre jockey applique une tactique. C'est un être qui pense. On le hisse quasi religieusement en selle. Le jockey brésilien ne pense pas. Il n'est là que pour aider la bille de la roulette — pardon : le cheval — à tourner. Il peut *ne pas se prendre au sérieux* et, à l'occasion, jouer à l'écuyer de cirque.

Du déroulement des courses, peu à dire. Le seul souci est : prendre la tête et la corde et essayer de les garder jusqu'au poteau. Nous avons déjà vu que, paradoxalement, cette simplicité avait conduit à une forme de sélection. Elle fait, en tout cas, la joie du public. Avouons-le : le spectateur européen la juge assez rapidement monotone.

LOUIS DENIEL.

Jeux

échecs N° 751

LA DAME ABSENTE

(Finale de la VIIe Olympiade par correspondance)
Blancs : YOUDOVITCH (U.R.S.S.)
Noirs : DALKO (Hongrie)
Gambit D - Défense Tarrash.

1. d4	Cf6	15. Fd3	Dd6 (m)
2. ç4	ç5	16. Dg5 !! (n)	h6 (o)
3. Cf3 (a)	é6	17. Dh4	Ta-ç8 (p)
4. Cç3	d5	18. d5 !! (q)	éxd5 (r)
5. çxd5 (b)	Cxd5 (ç)	19. é5 !	Dd8 (s)
6. é4 (d)	Cxç3	20. Dg4	Cç4
7. bxç3	çxd4	21. é6 !	Df6 (t)
8. çxd4	Cç6 (é)	22. Ff5 !	Ta8 (u)
9. Fç4 (f)	Fb4 +	23. éxf7 +	Rh8 (v)
10. Fd2	Fxd2 + (g)	24. Dg6 ! (w)	Dxg6
11. Dxd2	0-0	25. Fxg6	Ta-d8 (x)
12. 0-0	b6 (h)	26. Té7	Fç8
13. Ta-d1 (i)	Fb7 (j)	27. Té8 !	abandon. (y)
14. Tf-é1 (k)	Ca5 (l)		

NOTES

a) Refusant d'entrer dans la Défense Benoni.

b) 5. Fg5 et 5. é3 sont moins souvent joués que le coup du texte qui force les Noirs à reprendre par le C. En effet, si 5..., éxd5 ; 6. Fg5 !, Fé6 ; 7. Fxf6, Dxf6 ; 8. é4 et les Blancs obtiennent un éclaircissement avantageux au centre.

ç) La variante Schara - Hennig (5..., çxd4) semble favorable aux Blancs après 6. Dxd4, éxd5 ; 7. é4, Cç6 ; 8. Fb5, Fd7 (ou 8..., Cxé4 ; 9. 0-0, Cf6 ; 10. Fg5, Fé7 ; 11. Fxf6, Fxf6 ; 12. Dç5) ; 9. Fxç6, Fxç6 ; 10. éxd5, Fxd5 ; 11. 0-0, Fç6 (si 11..., Fxf3 ; 12. Dé3 +, Fé7 ; 13. Dxf3 et si 11..., Fé7 ; 12. Td1) ; 12. Té1 +, Fé7 ; 13. Dé5, Rf8 ; 14. Ff4, Cd7 ; 15. Dé2 ! (Polugalevsky-Zaitzev, 1963).

d) Une autre possibilité est 6. é3, Cç6 ; 7. Fd3. Depuis le match Spassky-Petrossian de 1969, l'avance du pion é bénéficie d'une grande vogue.

é) 8..., Fb4+ est plus précis. Après 8..., Fé7 ; 9. Fé2, 0-0 ; 10. 0-0, b6 ; 11 Dd2, Fb7 ; 12. Dé3 les Blancs sont nettement mieux (Lilienthal-Flohr, Moscou, 1935).

f) Entrant dans la grande variante, 9. a3 est cependant à considérer.

g) Les échanges résultant de 10..., Da5 ; 11. Tb1, Fxd2+ ; 12. Dxd2, Dxd2+ ; 13. Rxd2 donnent aux Blancs une supériorité incontestable.

h) Après 12..., Da5 ; 13. Dé2, Dh5 ; 14. Ta-b1, b6 ; 15. Tf-ç1, Fb7 ; 16. Fa6 !, Fxa6 ; 17. Dxa6 les Blancs ont un net avantage de position. Il est nécessaire pour les Noirs de développer leur F-D sur b7.

i) Ou bien 13. Tf-d1, Fb7 ; 14. Df4, Df6 ! ; 15. Dé3, Tf-d8 ; 16. é5, Dh6 ! ; 17. Ta-ç1, Dxé3 ; 18. fxé3, Ta-ç8 avec un jeu égal (Reshevsky-Fine, 1938) ou 13. Dé3, Fb7 ; 14. Ta-d1, Ca5 ; 15. Fd3, Tç8 ; 16. Cg5, Cç4 ; 17. Fxç4, Txç4 et les Noirs ont un jeu agréable (A. Zaitzev-Furman, 1968).

j) On a beaucoup étudié 13..., Ca5 ; 14. Fd3, Fb7 ; 15. Tf-é1, Tç8 ; *16. Df4, Df6 avec égalité ou 13...,* Ca5 ; 14. Fé2, Fb7 ; 15. Dé3, Tç8 ; 16. Cé5, Dd6, ce qui laisse aux Noirs un développement sans difficultés. Polugaievsky a expérimenté le renforcement suivant contre Tgal en 1969 : 13..., Ca5 ; 14. Fd3, Fb7 ; 15. Tf-é1, Tç8 ; 16. d5 (au lieu de 16. Df4), éxd5 ; 17. é5 ! et les Blancs ont, en effet, obtenu un jeu dangereux sur l'aile R ; par exemple, 17..., Cç4 ; 18. Df4, Cb2 ; 19. Fxh7+, Rxh7 ; 20. Cg5+, Rg6 ; 21. h4 !

k) L'avance 14. d5 est possible : *14...,* Ca5 ; 15. dxé6 Cxç4 ; 16. éxf7+, Rh8 ; 17. Dxd8, Taxd8 ; 18. Txd8, Txd8 ; 19. é5, Fç8 ; 20. Té1, g6 ; 21. h4, Tf8 ; 22. é6, Fxé6 ; 23. Txé6, Txf7 *et,* selon Boleslavsky, les Blancs auraient un petit avantage en fin de partie.

l) 14..., Tç8 semble plus précis ; par *exemple,* 15. d5, Ca5 (si 15..., éxd5 ; 16. Fxd5, Ca5 ; 17. Df4, Dç7 ; 18. Df5 ! ou encore 15. d5, éxd5 ; 16. Fxd5, Dé7 ; 17. Df4, h6 ; 18. Ch4 ! *ou 16...,* Dç7 ; 17. Dg5, h6 ; 18. Dg4, Tf-d8 ; 19. Df5, Cb4 ; 20. Fb3, Cd3 ! (Hort-Unzicker, Palma-de-Majorque, 1969). 16. Ff1 !, éxd5 ; 17. éxd5, *Dd6 ; 18. Cg5, Tç-d8 ; 19. Dd2, Dh6 ;* 20. Df3, Fç8 ; 21. Df4, f6 ; 22. Cé6, Dxf4 ; 23. Cxf4, Td6 et les Noirs bloquent sérieusement le pion d.

m) Maintenant le retour à la variante précitée (avec 15..., Tç8) est indispensable. Les Noirs essaient d'interdire Df4 avant de s'emparer de la colonne ç et commettent ainsi une imprécision lourde de conséquences.

n) Un très fort coup qui profite de l'absence de la D noire sur d8. Les Blancs menacent d'attaquer sur l'aile R par 17. é5, 18. Fxh7+ ! Si 17..., b6 ; 18. Dg4 suivi de Ch4-f4-Tf3-Tg3, etc.

o) Si 16..., Ta-ç8 ; 17. é5, Dd8 ; 18. Fxh7+, Rxh7 ; 19. Dh5+ et 20. *Cg5 avec attaque de mat.*

p) Vision optimiste de la position. 17..., Dd8 assurait une meilleure défense.

q) Cette percée thématique est très efficace.

r) Que faire d'autre ? Si 18..., é5 ; 19. Dg3, f6 ; 20. Ch4 !

s) Si 19..., Dé6 ; 20. Cd4 et 21. é6 !

t) Si 21..., fxé6 (parant 22. é7) ; 22. Dxé6+, Rh8 ; 23. Dg6.

u) Si 22..., Tç-é8 ; 23. éxf7+, Rxf7 ; 24. Dh5+, g6 ; 25. Dxh6, Dxf5 ; 26. Dh7+ etc. et si 22..., Tç7 ; 23. éxf7+, Rh8 ; 24. Dg6 !

v) Si 23..., R (D ou T) xf7 ; 24. Fé6+.

w) Le plus simple.

x) Si 25..., Cd6 ou Fç8 ; 26. Cd4 !

y) Si 27..., Fd7 ; 28. Txd5. L'absence de surveillance de la case g5 due à 15..., Dd6 a été bien réfutée.

● *Le championnat du monde* sera disputé à partir du 15 juillet prochain à Baguio, aux Philippines. Il opposera le tenant du titre, le Soviétique Anatole Karpov, à *son ancien compatriote,* exilé aux Pays-Bas, Victor Kortchnoï, qui a remporté la finale du Tournoi des candidats en battant Boris Spassky.

Il s'agit d'une revanche, puisque Karpov et Kortchnoï se sont rencontrés en finale de l'avant-dernier Tournoi des candidats (Karpov l'avait emporté de justesse), et elle soulève déjà les passions.

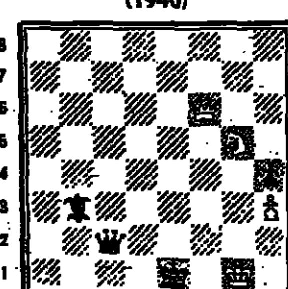
Selon les nouveaux règlements, *le titre sera attribué au premier* joueur qui aura gagné six parties. *Le Monde* publiera le compte *rendu quotidien* de ce *« sommet »* échiquéen.

SOLUTION DU PROBLEME N° 750
A. MILLER
« The Problemist », 1975
(Blancs : Rg2, Tg8, Pg3, g6. Noirs : Rh5, Th6, Pg5.)

1. g4+ !, Rxg4 ; 2. g7, Th7 ; 3. Rf2, Th2+ ; 4. Rg1, Th7 ; 5. Rg2 ! et les Noirs sont en zugzwang.

Ou bien 2..., Tg6 ; 3. Rh2 ! (si 3. Rf2 ?, Tf6+ et 4..., Tf7), Th6+ ; 4. Rg1 !, Tg6 ; 5. Rg2 ! zugzwang-écho.

PROBLÈME
F. BONDARENKO
(1940)



BLANCS (4) : Rg1, Df6, Cg5, *Ph3.*
NOIRS (4) : Ré1, Dç2, Fb3, Ph4.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 748

LA DÉCOUVERTE DE ROUSSEAU

Cette donne de l'expert Rousseau est un bon exercice. Elle avait été distribuée dans un tournoi à Montluçon, et le chelem, qui avait été déclaré seulement *une fois, avait chuté. Or il y avait* deux façons de le réussir, même sans voir les mains adverses !

	♠ A R ♥ A D 7 4 3 ♦ 9 2 ♣ A R 7 6	
♠ *10 6* ♥ 8 6 2 ♦ R 10 3 ♣ D 9 5 4 3	N O E S	♠ *D V 9 8 4 2* ♥ R V 9 5 ♦ 7 ♣ *10 2*
	♠ 7 5 3 ♥ 10 ♦ A D V 8 6 5 4 ♣ V 8	

Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
—	2 ♥	2 ♠	3 ♦
passe	3 SA	passe	4 ♦
passe	6 ♦	passe	passe...

Ouest entame le 10 de pique pour le roi et la dame. Le déclarant fait aussitôt l'impasse à carreau. *Ouest* prend avec le roi de carreau et contre-attaque le 8 de cœur. *Comment Sud doit-il jouer* pour gagner le PETIT CHELEM A CARREAU ?

Le chelem est-il gagnable si, après la levée du roi de carreau, *Ouest rejoue pique* au lieu de contre-attaquer cœur ?

Réponse :

Le roi de cœur étant certainement en Est, il faut renoncer à l'impasse à cœur et prendre avec l'as du mort. Mais où pourra-t-on trouver la douzième levée ?

Si on estime qu'Est a au moins six piques et le roi de cœur, la solution est de *squeezer Est* « par la coupe » grâce à cette fin de coup :

♠ A ♥ D7 ♣ A	
	♠ V9 ♥ R V
♠ 75 ♦ 8 ♣ V	

Le déclarant tire l'as de trèfle : si Est défausse cœur, Sud coupe un cœur pour affranchir la dame de cœur (l'as de pique servant de reprise), et, si Est jette un pique, il suffit de tirer l'as de pique pour libérer le 7 de pique.

Cette solution est meilleure que celle qui consisterait à *couper trois fois cœur* pour affranchir la dame de cœur. En effet, si le roi de cœur est cinquième, le chelem chutera...

Si, après le roi de carreau, Ouest avait continué pique, le *squeeze* par la coupe n'aurait pas été possible, mais il aurait été remplacé alors par un *double squeeze* dans lequel il n'aurait plus été nécessaire de se préoccuper du roi de cœur si Ouest a plus de trois trèfles. En effet, après une coupe à trèfle, voici la position finale :

	♥ A D ♣ 7		
♥ x x	♣ D	♠ 9	♥ x x
	♣ 7 ♥ 10 ♦ 8		

Sur le 8 de carreau, *Ouest et Est sont squeezés.*

RECONSTITUTION MÉTHODIQUE

Il est indispensable pour jouer le flanc de bien reconstituer la *main du déclarant.* La *donne* suivante, jouée au cours d'un match d'entraînement au Club Alharran, en est un *exemple* typique.

Cachez les mains d'Est (le partenaire) et de Sud (le déclarant) et efforcez-vous, en Ouest, de trouver la défense mortelle.

	♠ V 7 ♥ 6 ♦ A R V 10 7 6 3 2 ♣ 9 6	
♠ 8 6 4 ♥ R 4 ♦ D 8 5 4 ♣ A R D 7	N O E S	♠ D 10 9 3 2 ♥ 5 3 2 ♦ 9 ♣ 10 8 4 2
	♠ A R 5 ♥ A D V *10 9 8 7* ♦ — ♣ V 5 3	

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Boulenger	Sussel	Lebel	Chemla
2 ♦	passe	3 ♦	passe
3 ♥	passe	4 ♦	passe
4 ♥	passe	passe	passe

Ouest entame le roi de trèfle et l'as de trèfle. Est ayant fourni le 4 *et le 2 et* Sud *le 5 et le 3, comment Sussel a-t-il fait chuter* QUATRE CŒURS ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 2 ♦ » par Sud était artificielle. Elle correspon*dait à une ouverture naturelle de* Deux, mais dont la couleur serait indiquée au tour suivant.

Sur « 2 ♦ », Nord fit l'enchère de « 3 ♦ » pour montrer une main positive avec une couleur à carreau. L'enchère de « 3 ♥ » de Sud au deuxième tour indiquait la véritable couleur de l'ouvreur.

Après avoir répété ses carreaux, Nord décida de passer sur « 4 ♥ » car Sud avait certainement, lui aussi, une couleur très puissante.

COURRIER DES LECTEURS

L'orientation de l'attaque (numéro 716) :

« Sur « 6 ♠ », écrit A. Brissot, Sud pouvait encore dire « 6 SA » s'il voulait faire jouer la main par son partenaire pour que la dangereuse entame à carreau vienne d'Est. » En principe, avec une couleur de six cartes et un soutien de quatre cartes chez le partenaire, *il y a intérêt à jouer le coup à la couleur* car une coupe procurera souvent la douzième levée.

M. Brissot est l'auteur d'une méthode qu'il a appelé « le Delta » à base de trèfle fort (au moins 18), de majeures par Cinq et d'ouvertures conventionnelles *de Deux et de Trois. Chaque* année, de nombreux systèmes plus ou moins artificiels sont ainsi créés et parfois édités.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 62

ENCHAINEMENT REDOUTABLE

(Championnats d'U.R.S.S. 1977)
Blancs : Letajinski
Noirs : Slobodskoj
Ouverture Bartling

1. 33-[illegible]	18-22 (a)	21. 38x27	22x42
2. 38-33 (b)	12-18	22. 48x37	7-11
3. 42-38	7-12	23. 37-32	10-14
4. 47-42	1-7	24. 41-37	4-10 (o)
5. 34-29 (c)	19-23 (d)	25. 44-40 (p)	20-25 (q)
6. 28x19	14x34	26. 40-34	14-20 (r)
7. 40x29	13-19	27. 43-38	19-23 ! (s)
8. 32-28	9-13 (e)	28. 28x19	13x24
9. 37-32	3-9 (f)	29. 32-28	17-21 ! (t)
10. 41-37	10-14	30. 26x17	11x22
11. 46-41	5-10	31. 28x17	12x21 (u)
12. 44-40 (g)	19-23 (h)	32. 36-31	10-14
13. 28x19	14x34	33. 37-32	18-22 ! (v)
14. 40x29	13-19 (i)	34. 31-26 (w)	22-27
15. 50-44	9-13	35. 26x17	27-31
16. 32-28	16-21 ! (j)	36. 49-43 (x)	31-36
17. 31-26	21-27 ! (k)	37. 32-28	36-41
18. 37-32	11-16	38. 28-23	41-46
19. 32x21	16x27 (l)	39. 23-19	14x23 (y)
20. 42-37 (m)	27-32 (n)	40. 29x18	24-30
		41. 35x24	20x49
		42. 45x34	8-12
		43. abandon.	(z)

NOTES

a) Ouverture chère au grand maître international soviétique Kouperman (match mondial Kouperman-Deslauriers [Canada] notamment) et qui marque parfois le désir d'exercer une pression sur l'aile gauche.

b) Et non 39-33 ?? (22-27) 32x21 (16 x 27) 31 x 22 (19-23) 28 x 19 (17x30), etc. N+2 et +.

c) Ou bien le double enchaînement 32-27, qui peut, à plus ou *moins long terme et si les Noirs* n'effectuent pas le pionnage (19-23), permettre aux Blancs d'obtenir, dans d'innombrables suites, le + 1.

d) Une manière simple et rapide de développer la grande diagonale 5 à 15 et donc toute l'aile gauche.

e) On peut aussi poursuivre par (19-24) en vue d'effectuer le repli (20-25) 29x20 (25x14) si l'on veut perdre des temps (notion abordée dans la chronique n° 61).

f) Mobilisation très rapide du pion pivot (celui qui a le champ d'action le plus vaste) (4-9) est plus classique et présente moins de risques.

g) Pour occuper à nouveau le centre si (19-23).

h) A *considérer* également (19-24) 32-27, double enchaînement dont les *Noirs pourraient se libérer aussitôt* par le trois pour trois (18-23) 28x39 (14-19) 27x18 (12x25), mais avec pour résultat la présence d'un *pion relativement faible à la bande* (pion à 25).

i) Etait envisageable l'installation d'un pion taquin (pion ayant, en fin de partie, la valeur de deux pions adverses restés à la bande) par (22-27) 31x22 m (18x27) 32x21 (16x27) avec de suffisantes possibilités de défense du pion taquin.

j) Coup positionnel fort car menace de bloquer l'aile gauche adverse par (21-26) et oblige les Blancs, pour écarter ce danger, à placer un pion assez faible à la bande en jouant 31-26.

k) Accentuation de l'avantage po*sitionnel* avec l'installation de ce pion taquin, qui, stratégiquement, a déjà la valeur de deux pions adverses : pions à 26 et à 36.

l) La présence d'un pion taquin est aussi très souvent source de menaces de gain par combinaisons, ainsi, 41-37 ? livrerait (27-32) 38x27 (22 x 31) 36 x 27 (17-22) 28 x 17 (12 x 41 !) N +.

m) Une des conséquences de la réduction de la liberté de manœuvre des Blancs.

n) Déséquilibre la formation adverse et la prive de la faculté de tirer le meilleur parti du pion pivot (pion à 48) écarté prématurément du bastion central.

o) Les Noirs disposent dès lors de quatre formations de pionnages qui interdisent les continuations suivantes :

1) 32-27 ?? (17-22), etc. N +,
2) 43-38 ?? (19-23), etc. N +,
3) 45-40 ?? (19-23), etc. N +,
4) 25-30 ?? (19-23), *etc.* N +.

p) Le meilleur, car permettrait de revenir au centre si (19-23).

q) Coup positionnel que justifie, en partie, la présence d'un pion blanc à 29, qui, dans la plupart des cas, ne permet pas aux Blancs d'utiliser le pion à 25 comme otage pour placer des combinaisons.

r) Enveloppement de l'aile droite puis possibilité soit de reconstituer une formation de pionnage par *(20-24) 29x20 (25x14),* soit, mouvement particulièrement redoutable, d'enchaîner par (19-23).

s) Avec beaucoup de précision les Noirs ont exploité la petite faiblesse que peut constituer la présence d'un pion blanc à 29 : le nombre de pions blancs réduits à la passivité est supérieur au nombre de pions noirs mobilisés dans la formation d'enchaînement (pions noirs à 15, 20, 24 et 25). Il s'agit là d'une application de l'un des principes essentiels du jeu.

t) Pas spectaculaire du tout mais très efficace dans le cadre du plan d'ensemble qui consiste maintenant à rendre impossible le dégagement de l'enchaînement.

u) Interdit 38-32 ?? *de même que* 49-44 ?? à cause de (24-30) 35x24 (18-23), etc. N +.

v) Force le passage à dame...

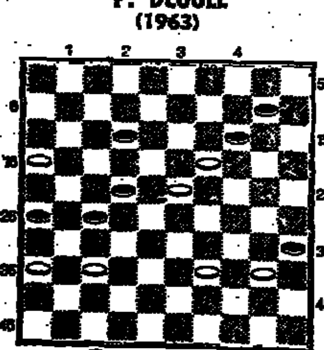
w) ... car si 49-43 (21-26) et 35-30 est sans doute également perdant.

x) 32-27 n'offrait pas de chances de nulle.

y) Sur (24x13) 34-30 (25x23) 17-11 (6x17) 38-32 (46x28) 33x11 avec prise de la dame et une nulle peut-être possible.

z) La dame ne pourrait jamais être prise et les Blancs ne parviendraient pas à passer à dame.

PROBLÈME
P. DEGUÉE
(1963)



Les blancs jouent et gagnent en cinq temps.

● *Diagramme de la chronique n° 61 :*

(Noirs : pions à 12, 13, 22, 24, 25, 31 et 35 — Blancs : pions à 32, 38, 40, 41, 43, 44 et 49) : 41-37 ! (31x33) 44-39 !! (33x44 m) 43-39 (44x33) 32-28 (35 x 44) 28 x 30 (25 x 34) 49x38 ! +.

JEAN CHAZE.

Le Monde

société

Propriété du Syndicat des instituteurs depuis quarante-cinq ans

Les éditions Sudel vont cesser leurs activités

Miné par les difficultés financières, l'éditeur de livres scolaires SUDEL mettra fin à son activité avant la rentrée prochaine. Cette décision sera remarquée dans l'édition scolaire, où SUDEL occupe une place particulière par son origine et à cause de la notoriété d'une de ses publications: le « Code Soleil ».

C'est le Syndicat national des instituteurs qui créa, en 1932, la Société universitaire d'édition et de librairie : SUDEL. Avec une idée précise : mettre à la disposition des maîtres du primaire des manuel plus conformes à leurs aspirations pédagogique que ceux du marché et surtout moins bellicistes, moins nationalistes. La vocation de SUDEL était donc, dès le début, tournée vers les ouvrages de français et d'histoire, et limitée à l'enseignement primaire. Elle se diversifia par la suite et s'adressa également au premier cycle du secondaire, tout en conservant plus des trois quarts de son activité à destination des écoles élémentaires. Société anonyme à responsabilité limitée jusqu'en 1966, société anonyme ensuite, la maison est restée la propriété du S.N.I. : sur les quinze mille actions au porteur qui constituent le capital d'un million et demi de francs, 80 % sont détenues par le trésorier du syndicat, les autres actionnaires étant les secrétaires départementaux et sept administrateurs, dont quatre sont d'anciens secrétaires généraux du SNI.

La notoriété de SUDEL dans le milieu enseignant est pour beaucoup due au fameux Code Soleil, véritable bible présente dans chaque école parce qu'il contient, outre des aperçus sur la morale professionnelle, la réponse des textes officiels aux questions administratives et pédagogiques qui se posent aux instituteurs. La vente du *Code Soleil* est régulière, donc prévisible. Sur le tirage annuel de vingt mille exemplaires, peu sont invendus. Ce chiffre reste cependant modeste comparé aux millions d'exemplaires de manuels diffusé; par certains éditeurs. Et SUDEL, bien qu'il édite une série de « textes vivants » à succès (plus d'un million d'exemplaires vendus) et que son livre de mathématiques, de Postel et Mourjan, ait atteint en 1970 les quatre cent mille exemplaires, ne dispose pas de « locomotives » telles que le « Lagarde et Michard » de l'éditeur Bordas. De sorte que la maison d'édition du SNI ne court pas dans le peloton de tête. Elle vient dans le groupe qui suit la dizaine de géants ou de grands (Nathan, Hachette, Bordas, Colin, Hatier, etc.). Son chiffre d'affaires atteignait 9 millions de francs en 1971. Ce fut l'année-record.

Victime de la réforme Haby

Depuis l'exercice 1974, le compte d'exploitation de SUDEL était déficitaire. Le SNI, qui compte trois cent vingt mille adhérents et dont une part de la cotisation (1 F) servait à verser une avance de trésorerie à l'éditeur, tentait de redresser la situation financière. Toujours fragile, car l'activité des éditeurs scolaires est saisonnière : la moitié du chiffre d'affaires se réalise du 15 juin au 15 octobre. L'an dernier, SUDEL s'est heurté à une contradiction : le SNI désapprouvait la réforme Haby; mais celle-ci instaurait de nouveaux programmes en sixième, donc l'achat de manuels totalement inédits. Avec la gratuité des ouvrages pour les quelque sept cent cinquante mille élèves de cette classe, s'ouvrait une compétition entre les éditeurs. Les dirigeants du SNI et de SUDEL décidaient d'y participer pour *« tenter de sauver la maison et ses quarante-neuf salariés »*. Sans y réussir. La campagne d'envoi des spécimens aux chefs d'établissement, au enseignants, aux centres de documentation et d'information coûta à SUDEL la bagatelle de 650 000 F. Pour un résultat chétif : le manuel de mathématiques fut vendu à trente mille exemplaires, celui de français à huit mille et celui de grammaire à deux mille. M. Marcel Dubois, président-directeur général de SUDEL, explique ce relatif échec par le fait qu'*« un choix volontaire a été opéré : ne pas appauvrir le contenu des ouvrages par la réduction du nombre de pages et compenser les frais ainsi entraînés en renonçant à la couleur. Dès lors, il est évident que les livres de SUDEL se voyaient défavorisés dans la compétition »*.

D'autres causes ont joué pour aboutir aux 1 200 000 F environ de déficit estimé sur l'exercice 1977 : la crise qui atteint toute l'édition scolaire, par une remise en cause de l'utilité pédagogique du manuel, depuis une dizaine d'années (1) ; l'absence de relais tels que les matériels audiovisuels, mais dont le marché, il est vrai, est plus étroit que celui des manuels vendus, eux, aux individus et non aux classes ; peut-être aussi la désaffection des instituteurs, adhérents du SNI pour la plupart, cependant, à l'égard d'une maison qui n'est plus ressentie comme ele l'était à sa fondation : une instrument de combat.

SUDEL et le SNI s'efforcent de « *recaser* » la totalité du personnel, qui sera licencié le 30 juin prochain au plus tard. Les Presses du Massif central, installées à Guéret, prendront vraisemblablement le dépôt des stocks qui permettront un réassortiment pendant deux ans. Le *Code Soleil* continuera : c'est *« une décision politique du SNI »*.

CHARLES VIAL.

L'édition scolaire en chiffres

- Quatre-vingt-une maisons d'édition, mais certaines n'éditent parfois que très peu de titres.
- En 1976, 3 147 titres édités : 2 279 réimpressions, 99 nouvelles éditions et 769 nouveautés, soit, au total, 50 689 444 exemplaires.
- Chiffre d'affaires : 464 millions 944 000 francs.
- Le livre scolaire représente 11,9 % du chiffre d'affaires total de l'édition.

(Chiffres communiqués par le groupe édition scolaire du Syndical national de l'édition.)

Le Code Soleil

L'ouvrage créé avant 1930, et dont SUDEL a racheté les droits à la Bibliothèque d'éducation, ne doit pas son nom à... son rayonnement, mais à son premier auteur, M. Soleil ! Son sous-titre « Le livre des instituteurs », indique qu'il expose *« tout ce qu'un maître a besoin de savoir sur sa fonction, ses devors d'éducateur, la législation et la jurisprudence de l'enseignement »*. On y traite aussi bien de la vie privée de l'instituteur *(« Soyez des hommes ! »)* que des règlements de création d'écoles, de discipline des élèves ou de responsabilité civile. Le *Code Soleil* est officiellement recommandé aux élèves maîtres des écoles normales.

Son tirage annuel de vingt mille exemplaires a été porté à trente-cinq mille pendant les années 1960-1965, où les instituteurs de l'enseignement privé ont dû massivement passer le certificat d'aptitude pédagogique (C.A.P.).

L'édition de 1978 est la quarante-huitième.

Budget voté et... arrêts de travail à l'université de Saint-Étienne

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Le conseil de l'université de Saint-Etienne a finalement adopté cette semaine à une large majorité (cinquante-six voix contre trois) le budget de fonctionnement qu'il avait refusé le lundi 20 février (*le Monde* du 23 février). Entre-temps, le projet avait été modifié pour augmenter de 394 000 francs la dotation de l'U.E.R. de sciences en rognant sur les crédits de divers services, sauf ceux de l'U.E.R. de médecine.

Ce second vote *« doit être interprété non pas comme un vote d'acceptation, mais comme la volonté de sanctionner un budget dit du possible et de sauvegarder l'unité nécessaire à la solution de nos vrais problèmes qui ne sont pas encore des problèmes de fonctionnement »*, a déclaré notamment M. Christian Forestier, premier-vice président de l'université.

D'autre part les professeurs du département de mathématiques de l'U.E.R. des sciences ont décidé d'arrêter leurs cours jusqu'au mercredi 8 mars inclus pour soutenir un assistant, M. Guy Diaz, inscrit dès juin 1972 sur la liste d'aptitude aux fonctions de maître assistant et désigné pour cette promotion en juin 1977 par le conseil d'université. La décision n'a toujours pas été entérinée par le ministère des universités, qui fait valoir que l'encadrement des étudiants est moins déficitaire en mathématiques que dans d'autres disciplines. La section mathématiques se refuse à penser que la décision du ministère puisse être motivée par le fait que M. Diaz *« est syndiqué au S.G.E.N. et adhère au P.S. »*...

Enfin, cent trente des deux cents étudiants de l'unité pédagogique d'architecture de Saint-Etienne ont refusé d'assister aux cours, le jeudi 2 mars, pour protester une nouvelle fois contre la « réforme d'Ornano ». Ils ont adopté le principe d'une grève de vingt-quatre heures pour le 7 mars.

PAUL CHAPPEL.

«DÉMOCRATIE DIRECTE» EN RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Les citoyens de Rhénanie-Westphalie s'opposent à une réforme de l'enseignement

Bonn. — La « démocratie directe », très peu en honneur depuis l'établissement de la République fédérale, vient de remporter une victoire spectaculaire. A la suite d'une « demande des citoyens » qui s'élevaient contre une réforme du système d'éducation en Rhénanie du Nord-Westphalie, le gouvernement du Land — et sa majorité au Parlement — ont subi une défaite. La coalition socialiste libérale au pouvoir à Düsseldorf a dû tirer les conséquences du verdict populaire en abandonnant son projet d'introduire avec l'« école coopérative » une réforme profonde du système d'éducation.

La plupart des Etats de la R.F.A. prévoient, sous des formes variables, le recours à un référendum pour annuler les lois votées par l'Assemblée parlementaire du Land. Jusqu'à présent, toutefois, cette disposition constitutionnelle avait été assez peu utilisée.

De notre correspondant

La réforme proposée visait à *« égaliser les chances »* entre élèves sortant de l'école primaire. Ceux-ci sont traditionnellement répartis entre les « gymnasium » (proches des lycées français), les « Realschulen » ou écoles moyennes, et les « Hauptschulen », qui représentent un deuxième cycle de l'école primaire.

Le parti social-démocrate a depuis longtemps critiqué ce système qui favoriserait les enfants des familles bourgeoises. Les partisans d'une réforme proposent qu'à l'issue de l'école primaire tous les enfants soient groupés pendant deux ans dans des classes d'orientation. Durant les quatre années suivantes, les écoles seraient amalgamées de manière à offrir tous les enseignements des trois filières traditionnelles. Pour les traditionalistes, un tel changement représente le premier pas vers l'« école socialiste unique ».

Une plaisanterie a joué un rôle considérable dans ce débat. Les adversaires de l'école coopérative ont imaginé la mésaventure d'un Américain à Moscou dont le rasoir électrique est tombé en panne. Un ami soviétique lui conseillant d'utiliser les cabines automatiques qui raseraient n'importe quel client après versement d'un rouble, l'Américain, surpris demande : *« Mais comment serait-ce possible ? Tous les visages sont différents. »* A quoi le Soviétique répond : *« La première fois seulement cher ami... »*

Le projet d'école coopérative en Rhénanie du Nord-Westphalie s'est heurté à des résistances très vives. Les organisations d'instituteurs et de parents — appuyées par le parti chrétien-démocrate — ont exploité tous les moyens offerts par la Constitution du Land pour s'opposer à ce changement et ont demandé une *« consultation directe »* de la population.

Une telle requête, pour être prise en considération, exige que 20 % au moins des citoyens appuient la demande des protestataires. En Rhénanie du Nord-Westphalie, il fallait donc au moins deux millions quatre cent mille signatures. Les autorités de Düsseldorf ont multiplié les tracasseries pour décourager les adversaires de la réforme en réduisant au minimum les bureaux de vote à la disposition des citoyens. En vain : plus de trois millions de citoyens ont signé la « demande populaire » s'opposant à la loi votée par le Parlement de Düsseldorf.

Bien plus grave pour le gouvernement de Düsseldorf et, indirectement, pour le gouvernement fédéral, est le fait que la politique éducative défendue par les chrétiens-démocrates a trouvé dans ce référendum un soutien notable dans les centres ouvriers de Rhénanie. Tel est le cas, notamment, à Essen, à Düsseldorf, à Cologne et à Dortmund.

Il est vrai que le Parlement de Düsseldorf pourrait théoriquement maintenir en vigueur la loi qu'il a déjà approuvée. Dans ce cas, cependant, il devrait recourir lui-même à un référendum et obtenir au moins 50 % des voix en sa faveur. Le risque d'un échec étant trop évident, le gouvernement a préféré ne pas s'engager dans une nouvelle bataille.

Au total, il s'agit d'une défaite spectaculaire de la coalition S.P.D.-F.D.P. Il est vrai que sociaux-démocrates et libéraux sont entrés dans cette bataille avec maladresse. Au lieu de laisser le débat se dérouler sur le terrain purement technique, le gouvernement de Düsseldorf a d'emblée proclamé que les partis oppositionnels ne cherchaient qu'à engager une bataille politique contre la majorité. Thèse discutable, puisqu'il y avait des partisans du S.P.D. parmi les initiateurs de la requête populaire.

L'échec du gouvernement de Düsseldorf ne manquera pas d'accroître, jusqu'au niveau fédéral, les dissensions entre libéraux et sociaux-démocrates, qui vont faire de leur mieux pour se renvoyer les responsabilités.

JEAN WETZ.

RELIGION

L'ABBÉ LOUIS CORNET EST NOMMÉ ÉVÊQUE DU PUY

Paul VI a nommé évêque du Puy M. l'abbé Louis Cornet, du diocèse d'Autun, curé de la basilique du Sacré-Cœur à Paray-le-Monial. Il remplace Mgr Jean Dozolme, qui a démisisonné en avril 1977 pour raison d'âge.

[Né à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or) le 31 octobre 1923, l'abbé Cornet fut ordonné en 1948. Il fut successivement vicaire à Gueugnon (1949), puis à Louhans (1951), directeur spirituel au petit séminaire de Rimont (1954), directeur diocésain de l'enseignement religieux et chargé de l'Œuvre des vocations (1962), supérieur du grand séminaire d'Autun (1964), responsable des séminaristes de Saône-et-Loire regroupés dans les séminaires de Lyon, Grenoble et Dijon (1967), supérieur ecclésiastique par intérim du collège Saint-Lazare à Autun (1968).

Curé de la basilique du Sacré-Cœur de Paray-le-Monial depuis 1970, l'abbé Cornet est membre du Conseil national du diaconat en France, délégué au conseil presbytéral à l'assemblée régionale vicaires-prêtres (1973), membre du conseil presbytéral à Autun, et responsable du secteur pastoral de Paray-le-Monial.]

SCIENCES

Un cosmonaute tchèque à bord de Soyouz-28

L'équipage de Saliout-6 va battre le record de vie dans l'espace

Attendu depuis longtemps, le lancement dans l'espace d'un homme qui ne soit ni Américain, ni Soviétique, a eu lieu, jeudi 2 mars, à 16 h. 28 (heure française). Le « cosmonaute-chercheur » Vladimir Remek, Tchécoslovaque, a pris place avec le Soviétique Alexei Goubarev à bord du vaisseau Soyouz-28, sur le cosmodrome de Baïkonour. La mise à feu et les premières étapes du vol ont eu lieu sans incident. Ce vendredi, dans la matinée, les deux cosmonautes étaient en orbite terrestre, en attendant leur amarrage à la station Saliout-6.

Remek et Goubarev rejoindront alors Romanenko et Gretchko, qui sont à bord de Saliout-6 depuis le 10 décembre et devaient reprendre aux Américains, dans la nuit de vendredi à samedi, le record de vie dans l'espace établi en 1973 avec un séjour de plus de quatre vingt quatre jours.

L'agence Tass a annoncé que Goubarev et Remek passeront « quelques jours » dans l'espace. On prévoit donc une répétition du scénario qui s'est déroulé en janvier avec le vol de Soyouz-27. Les deux arrivants passeront quelques jours dans Saliout, le volume limité de la station ne se prêtant guère à une cohabitation prolongée des quatre hommes. Puis ils reviendront vers la Terre, laissant leur Soyouz-28 accroché à Saliout et ramèneront Soyouz-27 qui les attend depuis janvier. Gretchko et Romanenko connaissent Saliout-6 dans les moindres détails et y sont parfaitement acclimatés. Selon leurs messages, ils ne sont guère pressés de quitter la station.

Dix-sept ans après les Deux Grands

Quand le premier cosmonaute soviétique ouvrit, le 15 avril 1961, la route de l'espace, il ne fallut que quelques mois pour que les Américains relèvent le gant et donnent la réplique aux Soviétiques, avant de les battre huit ans plus tard dans la course à la Lune. Il aura fallu presque dix-sept ans pour qu'une troisième nation vienne compléter le pas de deux des super-grands. Encore le fait-elle par la petite porte : le capitaine Remek voyage dans un vaisseau spatial soviétique, lancé par une fusée soviétique, sous le commandement d'un colonel soviétique, et surtout il va rejoindre deux cosmonautes soviétiques qui vont battre un record de longévité spatiale. Il participe à un triomphe, qui est bien plus celui de l'U.R.S.S. que celui de la Tchécoslovaquie.

Symétriquement, quand un Européen de l'Ouest volera, en 1980, ce sera certes à bord du Spacelab construit par l'Europe, mais à l'intérieur de la navette spatiale américaine. Il y sera entouré et dirigé par un équipage américain, et les Américains auront eu largement leur mot à dire dans sa désignation.

L'aventure spatiale est un miroir cruel qui renvoie aux nations l'image de leur puissance. Envoyer un homme dans le cosmos et le faire revenir sur Terre serait une tâche bien lourde quoique possible pour l'un ou l'autre des pays d'Europe. S'ils avaient conjugué leurs efforts dans ce but, ils l'auraient atteint depuis longtemps. Mais il y faudrait une volonté commune qui n'existe pas. Dans le domaine spatial, les échecs du passé, et maintenant les hésitations des membres de l'Agence spatiale européenne à se doter d'un programme d'avenir, sont une illustration frappante de ce manque de volonté. L'arrivée dans le cosmos d'hommes qui ne soient ni soviétiques, ni américains, n'empêchera pas ces deux nations de rester maîtresses du jeu spatial, et souligne avec éclat la division de l'Europe. De Prague, le voyage astronautique passe par Moscou et Baïkonour. Pour un homme né un peu plus à l'ouest, il passera par la Floride.

Le choix d'un Tchécoslovaque comme premier cosmonaute, de préférence à un Polonais ou un Allemand de l'Est, est aussi lourd de signification politique, en ce dixième anniversaire du printemps de Prague. La Tchécoslovaquie peut être légitimement fière de devenir la troisième nation spatiale et Remek sera triomphalement accueilli à son retour. Mais cela ne saurait faire oublier à ses compatriotes qu'ils ne sont que très partiellement maîtres de leur destin.

MAURICE ARVONNY.

VLADIMIR REMEK

[Premier cosmonaute tchécoslovaque, Vladimir Remek est né le 26 septembre 1948 à Ceske Budejovice, dans le sud de la Bohême. Il est le fils du général d'aviation Joseph Remek, vice-ministre de la défense de Tchécoslovaquie.

Capitaine de l'armée de l'air, il a suivi les cours de l'Académie de l'air Youri-Gagarine en U.R.S.S., à partir de 1972. Depuis décembre 1976, il a subi un entraînement de cosmonaute à la « Cité des étoiles », près de Moscou.]

ALEXEI GOUBAREV

[Commandant de bord de Soyouz-28, le colonel Alexeï Goubarev est né le 29 mars 1931 près de Kouibychev, sur les bords de la Volga. Il appartient depuis 1963 au corps des cosmonautes : auparavant, il avait commandé une escadrille de l'aéronavale. Il a déjà participé à une mission spatiale, en compagnie de Gueorgui Gretchko qu'il va rejoindre dans la station orbitale Saliout-6. Le 10 janvier 1975, Goubarev a accompagné Gretchko dans le vaisseau Soyouz-17, pour rejoindre la station Saliout-4, où les deux cosmonautes séjournèrent près d'un mois.]

Les records spatiaux

Premier homme de l'espace, Youri Gagarine reste celui qui aura fait le plus bref séjour : un tour de la Terre en 1 heure 48 minutes. Le second, Guerman Titov, a dépassé la journée avec un vol de 25 heures 18 minutes. Le record fut amené à 94 heures 22 minutes par Nikolaïev en 1962, puis à 119 heures 6 minutes par Bykovsky en 1963.

En 1965, les Américains Cooper et Conrad passaient 190 heures 55 minutes en orbite. A la fin de cette même année, Schirra et Stafford amenaient le temps de vol à 330 heures 55 minutes, soit presque deux semaines. Cela restera pendant huit ans le record américain.

Les Soviétiques le battront en 1970, Nikolaïev, de nouveau, et Sevastianov quittant la Terre pour 424 heures 59 minutes. Dobrovolsky, Patsaïev et Volkov feront mieux l'année suivante, avec 570 heures 22 minutes — mais périront au retour, leur cabine s'étant brutalement dépressurisée lors de la rentrée dans l'atmosphère

Les Américains reprendront le record avec les trois équipages de leur station Skylab — respectivement 672 heures 50 minutes, 1 427 heures 9 minutes et 2 017 heures 16 minutes. Ce dernier record de plus de quatre-vingt-quatre jours, établi par Carr, Gibson et Pogue en novembre 1973, sera battu samedi 4 mars, à 3 h. 36 du matin, par les deux occupants de Saliout-6, Romanenko et Gretchko. Ce dernier ayant déjà passé 709 heures 20 minutes à bord de Saliout-4, il aura au total vécu 113 jours, près de quatre mois, en tournant autour de la Terre.

D'autres vivront plus longtemps dans l'espace, car l'organisme humain a montré une souplesse plus grande qu'on ne l'imaginait pour s'adapter à l'apesanteur. La difficulté principale est de se réhabituer à la pesanteur après le retour sur Terre, mais elle ne paraît pas augmenter avec la durée des vols spatiaux dès que celle-ci dépasse les dix ou quinze jours. C'est le rayonnement cosmique qui pourrait être le facteur limitatif et, dans ce rayonnement, les ions très lourds.

Heureusement rares, ces ions détruisent les cellules qu'ils traversent et, s'il s'agit de cellules nerveuses, la lésion est irréversible. Il y a donc certainement une dose à ne pas dépasser, mais les spécialistes sont persuadés qu'on peut séjourner sans danger six mois, et peut-être un an, dans l'espace.

● *M. Maurice Allègre*, ancien délégué à l'informatique et vice-président de l'Institut français du pétrole, assure la présidence d'un nouvel organisme : le Groupe d'analyse et de prospective des systèmes économiques et technologiques (GAPSET). Constitué sous la forme d'une association à buts non lucratifs, le GAPSET a notamment pour but de développer « *des méthodes d'analyse et d'évaluation stratégiques* » (« *scénarios* » politiques, économiques, sociaux) grâce à l'utilisation d'outils informatiques (réseaux, banques de données, modèles, etc.). Un conseil d'orientation associera des personnalités des secteurs publics et privés. Dirigé par M. Jean-Michel Treille, ancien secrétaire général de la Commission permanente pour l'électronique du plan (COPEP), le GAPSET coopérera avec le Centre d'enseignement supérieur des affaires (CESA).

JUSTICE

Aucune procédure ne permet de revenir sur les condamnations de Martine Willoquet

M. Valéry Giscard d'Estaing a reçu la lettre de quatre des neuf jurés du second procès de Martine Willoquet, estimant « avoir été trompés » lors des délibérations, par le président de la cour d'assises, M. Jean Ullmann (« le Monde » du 2 mars et du 22 décembre 1977).

Cette lettre, adressée au président de la République, en tant que président du Conseil supérieur de la magistrature, est une lettre ouverte qui a été publiée mercredi matin 1er mars par *le Quotidien de Paris*, puis dans plusieurs autres quotidiens, avant que M. Giscard d'Estaing ne la reçoive.

Cette publication, indique-t-on à la chancellerie, constitue une rupture du secret qui lie les jurés. Les délits de violation du secret des délibérés, aux termes de l'article 378 du code pénal sur le secret professionnel et de l'article 39 de la loi de 1881 sur la presse, qui interdit « *de rendre compte des délibérations intérieures, soit des jurys, soit des cours et tribunaux* », sont avérés.

« *Il est normal*, ajoute-t-on au ministère, *que ces jurés, ayant un problème de conscience qui se rattache à un verdict auquel ils ont participé, songent à le confier à une autorité compétente pour les aider à le résoudre. Mais il est moins normal — il est même choquant — que ces jurés, sans même attendre la réponse de l'autorité à laquelle ils se sont adressés, fassent publier leur lettre dans la presse.* »

Quelle que soit l'erreur de droit commise par ces quatre jurés et quelles que soient les raisons de cette erreur, aucune procédure judiciaire, explique la direction des affaires criminelles et des grâces, ne permet de revenir sur les décisions de la cour d'assises de Paris, qui a condamné deux fois Martine Willoquet à cinq ans de réclusion criminelle pour des faits graves, ni sur celle de la chambre d'accusation de Paris, qui a rejeté la demande de confusion des deux peines. Seule, est ouverte la voie d'une éventuelle grâce présidentielle.

La lettre des quatre jurés adressée au président de la République se présente, en tout état de cause, comme un nouveau recours en grâce qui sera instruit avec la plus grande attention, comme le serait tout autre recours présenté en faveur de Martine Willoquet.

« *Après le rejet du premier recours en grâce*, ajoute la direction des affaires criminelles et des grâces, *le jeune William Willoquet devra être confié à ses grands-parents. Mais Martine Willoquet pourrait bénéficier, compte tenu des réductions de peines qui lui ont été accordées, d'une libération conditionnelle au mois de décembre 1978.* »

M. ULLMANN : je méprise ce genre de calomnies

M. Ullmann, interrogé par l'agence France-Presse, a déclaré qu'il n'avait « *rien à se reprocher et qu'il avait présidé les assises pendant dix ans sans qu'on lui fasse le moindre grief.* » « *Toute cette campagne est orchestrée*, a-t-il ajouté. *Cette lettre n'est bien entendu pas une réaction spontanée des jurés. En réalité, à travers ma personne, c'est tout le système judicaire français que l'on veut saper. Quant à moi, je respecte le secret des délibérations et je méprise ce genre de calomnies.* »

ON A VOLÉ LE CERCUEIL DE CHARLES CHAPLIN

Le cercueil de Charles Chaplin a disparu de la tombe du cimetière de Corsier-sur-Vevey, en Suisse, où l'acteur avait été inhumé le 27 décembre dernier, a annoncé, jeudi 2 mars, la police suisse qui a ouvert une enquête pour « atteinte à la paix des morts ».

On pense que les profanateurs ont agi durant la nuit du 1er au 2 mars. Après avoir creusé la terre, ils ont sorti le cercueil, pesant deux cents kilos, et l'ont traîné sur une quinzaine de mètres, avant de le hisser à bord d'un véhicule garé dans l'allée centrale du cimetière.

Dans les milieux policiers suisses, on n'exclut pas que les auteurs de cette profanation aient pu agir pour des raisons crapuleuses et qu'ils se manifestent prochainement pour réclamer à la famille de « Charlot » une rançon en échange de la restitution du corps. — (A.F.P., A.P., Reuter.)

● *Au cours d'un vol d'entraînement*, un Mirage-III de la base de Nancy-Ochey s'est écrasé dans les Vosges, jeudi 2 mars. Son pilote, le lieutenant Jean-Pierre Voisin, a trouvé la mort dans cet accident.

Faits et jugements

Les pétrodollars de Toulouse : deux condamnations réduites en appel.

La cour d'appel de Toulouse vient de réviser les condamnations prononcées, le 24 novembre dernier, par le tribunal de grande instance de la même ville, pour escroqueries, dont le montant atteignait 750 millions de dollars (*le Monde* du 26 novembre 1977). Deux des inculpés, MM. André Pleuchot, sous-directeur de la Société générale, et Michel Ruffin, son fondé de pouvoir, avaient été condamnés à deux ans de prison ferme pour avoir monté une affaire de trafic de pétrodollars avec MM. Alain Vila et Paul Manantise, qui furent condamnés, le premier à un an de prison et le second à trois ans.

La cour d'appel a confirmé la condamnation de M. Manantise. En revanche, elle a réduit celle de MM. Pleuchot et Ruffin à un an de prison ferme et un an avec sursis. Pour M. Vila, elle a prononcé une peine de deux ans de prison, dont un avec sursis. Un cinquième complice, M. Albert Messéca, qui avait disparu à Londres après avoir versé une caution de 100 000 livres à la justice britannique après son arrestation, voit confirmer la peine de quatre ans de prison à laquelle il avait été condamné par défaut. — *(Corresp. rég.)*

Un buraliste tue un jeune cambrioleur.

Un buraliste de Dorlisheim (Bas-Rhin), M. Georges Denni, a tué d'un coup de fusil de chasse, dans la nuit du mardi 28 février au mercredi 1er mars, un jeune homme de vingt ans, M. Alain Piquard, qui s'enfuyait après avoir dérobé des montres dans le débit de tabac. Inculpé, jeudi 3 mars, d'homicide involontaire par M. Francis Moureu, juge d'instruction à Saverne, M. Denni a été laissé en liberté.

● *1 215 000 francs*, dissimulés dans une cache aménagée sous le siège avant d'une voiture, ont été saisis mercredi soir 1er mars par les douaniers du poste frontière de Bettignies (Nord), agissant « *sur renseignements et filatures* ». La voiture, qui tentait d'entrer en Belgique, était conduite par Mme Monique Dereyck, ressortissante belge, âgée de trente-six ans, accompagnée de son époux et de son enfant. Mme Dereyck a affirmé qu'elle venait de Reims, et avait reçu 15 000 francs belges — 22 500 francs français — pour convoyer cet argent ; elle a été déférée au parquet d'Avesnes-sur-Helpe (Nord) ce jeudi matin 2 mars. C'est la plus grosse prise effectuée à Bettignies, l'un des postes de douanes souvent utilisés par les « passeurs » (*le Monde* du 4 mai 1977).

MÉDECINE

Le refus de l'Académie d'accueillir le professeur Guillemin

« Un regrettable incident »

Le professeur Roger Guillemin, prix Nobel de médecine 1977, est arrivé à Paris mercredi 1er mars, sur l'invitation de l'assemblée des professeurs du Collège de France. Il doit donner une série de conférences dans le cadre de cette institution dans les prochaines semaines.

A son arrivée à Paris, le professeur Guillemin apprit avec surprise la décision de l'Académie de médecine de ne pas le nommer associé à titre étranger (1). « *Je n'ai jamais été candidat à l'Académie nationale de médecine* », a-t-il précisé, « *et ma surprise ne vient pas du caractère négatif de cette nouvelle, mais des commentaires désobligeants qui en ont été faits.* »

Le professeur Guillemin a insisté sur le fait que dans la seule interview qu'il ait accordée à un journal français (*le Monde* du 10 décembre 1977), il avait décrit un système et des méthodes d'organisation de la recherche médicale qu'il connaît bien pour y avoir vécu trente ans. Ce système est celui des Etats-Unis, et « *j'avais soigneusement évité d'émettre la moindre critique à l'égard du système français, que je connais mal. Tout jugement de valeur entre les deux systèmes était ainsi entièrement laissé au lecteur.* » Cette mise au point lui paraît cependant nécessaire pour qu'une polémique ne naisse pas d'un malentendu, ou même de commentaires « *inexacts et inappropriés* ».

[Le règlement de l'Académie nationale de médecine précise qu'un associé étranger peut être élu sans avoir fait acte de candidature. Pour ce qui concerne l'élection récente, les candidatures de trois personnes de niveau scientifique équivalent, dont deux prix Nobel, étaient présentées à la même session.

Bien que les délibérations de cette élection aient été tenues secrètes le choix se serait alors porté, selon des académiciens que nous avons contactés, sur le professeur Michael Heidelberger « puisqu'il est le plus âgé ». Le professeur Heidelberger a quatre-vingt-dix ans.

Plusieurs de ces académiciens ont tenu à nous assurer que la personnalité, ou les déclarations du professeur Guillemin à propos du système français n'avaient joué aucun rôle dans cette élection, qu'ils ont cependant qualifié de « regrettable incident », dont la responsabilité ne repose que sur une programmation maladroite.]

(1) *Le Monde* du 2 mars.

● *Une brochure intitulée « Sachez bien utiliser vos médicaments »*, regroupant un certain nombre de conseils simples et pratiques, est publiée conjointement par le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique et l'Institut national de la consommation. Elle sera diffusée à la fois par les pharmaciens d'officine et dans la revue *50 millions de consommateurs*.

Le Monde

culture

LE JOUR DU CINÉMA

Hommage à Mizoguchi.

La Bibliothèque publique d'information de Beaubourg, et les Cahiers du cinéma *— avec le concours de la Japan Film Library Council, présentent, du 3 au 10 mars, au centre Georges-Pompidou, un choix de six films de Mizoguchi. Ceux-ci, tournés entre 1933 et 1951, n'ont jamais été vus en France. Ils seront suivis du film de Kaneto Shindo,* Kenji Mizoguchi, la vie d'un metteur en scène *(1975). Un débat animé par* les Cahiers du cinéma *aura lieu après la projection du lundi 6 mars, à 19 heures.*

Humour et fantastique.

Du 6 au 11 mars, Festival international du film d'humour à Chamrousse où onze films (non encore exploités en France) sont en compétition et trois hors compétition. Un jury composé de neuf membres attribuera un Grand Prix et les journalistes présents décerneront un Prix de la critique. Président d'honneur invité : Mario Monicelli. Invité d'honneur : Vittorio Gassman.

Du 10 au 21 mars, à Paris, Septième Festival international du film fantastique et de science-fiction. Nombreux films (canadiens, australiens, italiens, américains) en avant-première mondiale. Redécouverte de films injustement méconnus par les circuits de distribution français. (Séances au Grand-Rex, boulevard Poissonnière, tous les soirs, de 20 heures à 0 h. 30.)

Femmes à Aubervilliers.

Le Studio, salle de cinéma commerciale classée Art et Essai, créée en février 1976 au Centre dramatique national d'Aubervilliers, a, depuis cette époque, une activité permanente. Ses programmes, qui comprennent une dizaine de films par mois, regroupés autour de thèmes, sont suivis par un public réellement local : 40 % d'Aubervilliers, 35 % de la Seine-Saint-Denis, 25 % de Paris.

La programmation du Studio, au mois de mars, réunit des films réalisés par des femmes et sur des femmes : l'Amour violé, *de Yannick Bellon ;* A. Constant, *de Christine Laurent ;* Je, tu, il, elle, *de Chantal Ackerman ;* Pourquoi pas !, *de Coline Serreau ;* Histoires d'A, *de Charles Belmont et Marielle Issartel ;* le Détachement féminin rouge, *de Sie Kin. (Le Studio-Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93300 Aubervilliers. Tél. : 833-16-16.)*

Primes pour assidus.

En présentant son plan de deux ans pour le cinéma français, M. Michel d'Ornano a suggéré la création d'un système permettant de « primer l'assiduité des spectateurs *».*

Certains exploitants ont déjà mis un tel système en application. La société Parafrance Films (chaîne des cinémas Paramount et Publicis) a créé deux types de prime à la fidélité : le cadre de fidélité, permettant d'obtenir une réduction d'environ 30 % sur le prix des places de cinéma (vendu exclusivement aux comités d'entreprise qui le revendent au personnel, commandes à Parafrance, 93, Champs-Elysées, Paris), et le carnet de priorité cinéma qui coûte 100 F et permet l'entrée immédiate dans les salles.

Ce carnet comprend dix coupons d'une valeur de 16 F à échanger contre des billets de cinéma. Valable pour deux personnes, il donne droit, en outre, à une place gratuite. Ce carnet de priorité sera en vente à la caisse de toutes les salles Parafrance, à partir du 15 mars.

Cinéma

«NON RÉCONCILIÉS», de Jean-Marie Straub

Treize ans après sa présentation, la réédition du film que Jean-Marie Straub avait tiré d'un livre d'Heinrich Böll sur le « miracle allemand » devrait permettre de mieux discerner la ligne précise qui mène de ce premier film de long métrage, très concentré — cinquante-cinq minutes — à *Fortini Cani* (1976).

Jean-Marie Straub, avec l'assistance de sa femme Danièle Huillet à l'adaptation et au montage, recrée cinquante ans de l'histoire allemande, de la veille de la première guerre mondiale jusqu'au lendemain de la seconde et à l'ère Adenauer, à travers une dizaine de personnages. Il met déjà au point une technique de récit non dramatique, non psychologique, qu'il ne cessera d'amplifier dans ses films ultérieurs.

Pour citer notre confrère britannique Robin Wood, « *Straub rejette la stylisation aussi totalement qu'il rejette le naturalisme. Il leur substitue une autre sorte de littéralisme* » (faudrait-il employer le mot allemand de *Sachlichkeit*, « la chose en soit » ?). Sous l'apparence du matérialisme le plus strict, la référence permanente à Brecht et à ses méthodes bien connues de distanciation, Jean-Marie Straub retrouve le goût de l'abstraction d'un cinéaste mystique comme Dreyer, ne cueille plus que les traces d'un ailleurs insaisissable.

En même temps qu'il redécouvre les charmes naïfs du cinéma muet, la magie du muet, l'épaisseur illusoire du réel transposé, il intègre à sa recherche une troisième dimension, bien concrète, elle, celle du son direct synchrone, qui va légitimer une façon de raconter aussi linéaire, aussi dédramatisée. Un film de Jean-Marie Straub est riche de milliers d'informations, visuelles et sonores, inscrites souvent dans le récit, ou le non-récit, comme des lueurs, des points de repère imperceptibles : il se « lit » avant de se voir, ne se consomme pas.

Dans cette demande exigeante de totale participation à un mode narratif a-dramatique, demande qui dans *Non réconciliés* reste acceptable pour une majorité de spectateurs un peu curieux, Jean-Marie Straub perd de vue une notion brechtienne devenue capitale à la fin de la vie de l'auteur de *Galileo Galilei* : celle de plaisir. Non pas le plaisir égoïste du texte, comme dirait Barthes, mais plutôt plaisir du spectacle.

Le travail de Jean-Marie Straub et de Danièle Huillet, travail de décrassage du regard et de l'oreille, mériterait aujourd'hui une analyse non dogmatique, mettant en cause tous les éléments de ce pari « anti-cinématographique » pour certains, qui suppose, outre un nouveau spectateur, une nouvelle perception, physique et mentale, de la société.

LOUIS MARCORELLES.

★ Studio Action-République (v.o.).

Musique

Les petits signes de Paul Paray

Paul Paray aura quatre-vingt-douze ans le 24 mai prochain. Ses débuts de chef d'orchestre remontent à 1909, mais officiellement il est entré dans la carrière en 1922, succédant à Camille Chevillard aux Concerts Lamoureux. Il a tant dirigé depuis, et si souvent par cœur, qu'il en a oublié que les nouvelles générations de musiciens, ceux de l'Orchestre de Paris, dont il a la garde cette semaine, par exemple, connaissent assez mal le Concerto pour violoncelle *de Lalo, encore moins* la Symphonie en si bémol *de Chausson : les petits signes d'intelligence qu'il leur adresse se révèlent insuffisants pour les stimuler, équilibrer les plans ou simplement assurer des entrées simultanées...*

La symphonie manquait tout à la fois de mystère, d'éclat et de profondeur ; autant dire qu'il n'en subsistait que les thèmes et les modulations, tout surpris d'ailleurs d'en réchapper. Exécuté selon la tradition qui veut que l'orchestre serve de faire-valoir au soliste, le Concerto de Lalo a cruellement montré les limites du procédé quand l'accompagnement mériterait un peu plus d'égards. Abandonné de ses troupes, Paul Tortelier a fait le voyage en solitaire, offrant en bis un avant-goût du récital Bach qu'il présentera, mardi prochain, au Théâtre des Champs-Elysées.

Pourtant, avec Psyché, *de César Franck, dans la troisième partie surtout —* Psyché et Eros. *— Paul Paray retrouve ses musiciens : tournant le dos aux violons, il fait chanter les violoncelles en mimant le mouvement de l'archet ; d'un geste de la main gauche, tout à coup, il dessine un petit motif de clarinette qui surgit de derrière un pupitre, comme par miracle. Puis toujours préoccupé du phrasé des violoncelles, il étend le bras gauche pour calmer les premiers violons, tandis que la main droite, à la verticale vers le sol, bat à peine la mesure ; elle s'élève, donne un départ et revient le long du corps jusqu'au prochain accent.*

Enfin, avec l'Apprenti sorcier, *de Paul Dukas, que l'orchestre connaît par cœur, la direction de Paul Paray, en pays conquis cette fois, n'a aucune peine à faire preuve d'excellence. Car ce qui manque le plus à l'Orchestre de Paris, c'est un répertoire où Chabrier, Chausson, Dukas, Lalo ou Saint-Saëns ne seraient pas représentés par une seule œuvre, toujours la même ; de là naîtrait une tradition : quand un chef voudrait inscrire à son programme telle symphonie de l'un ou de l'autre, on pourrait parler d'interprétation et la musique française cesserait d'apparaître fugitivement à travers quelques exécutions hâtives.*

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochains concerts : vendredi 3 mars, à 19 heures, et samedi 4 mars, à 10 heures, au Théâtre des Champs-Elysées.

Les besoins d'une ville

UN LIVRE BLANC POUR NICE

« Comment est vécue la culture dans la ville ? A qui est-elle ouverte ? A qui profite-t-elle ? » Telles sont les questions auxquelles s'efforce de répondre le Livre blanc sur la culture à Nice qu'ont réalisé une trentaine d'animateurs et universitaires réunis dans le collectif de Nice-Informations culturelles (1). Ce Livre blanc, qui va être adressé à titre d'information à l'ensemble des candidats aux élections législatives dans les trois circonscriptions de Nice, doit permettre, dans l'esprit de ses auteurs, d'engager un vaste débat avec les particuliers, les créateurs, les organisations et les représentants des collectivités locales et nationales.

Thème principal : comment éviter que la culture ne soit récupérée par le tourisme ou assujettie à ses impératifs ? Un deuxième volume intitulé « Propositions concrètes » sera édité ultérieurement.

La ville de Nice consacre une part de son budget relativement plus importante que celle d'autres villes françaises aux activités culturelles et de loisirs. En 1977 : près de 45 millions de francs, soit 6,97 % de ses dépenses totales, au lieu de 4 % en moyenne au plan national. Pour les auteurs du Livre blanc, cependant, cet effort budgétaire ne correspond à aucun projet culturel cohérent qui prendrait en compte les besoins réels de la population.

Le bilan qui est dressé dans les divers secteurs d'activité ne justifie peut-être pas un jugement aussi sévère, d'autant plus que la ville doit souvent pallier les carences de l'Etat.

Le Livre blanc salue notamment les « *tentatives intéressantes* » qui ont eu lieu pour introduire « *l'animation culturelle à l'école* », tout en déplorant l'absence d'une définition claire de la notion de culture et de toute concertation avec les personnes concernées.

GUY PORTE.

(1) Le Livre blanc est disponible à la M.J.C. Gorbella, 10, boulevard Comte-de-Falicon, 06100 Nice.

Une conférence de presse du parti communiste

«Le bilan du pouvoir est désastreux»

M. Jacques Chambaz, membre du bureau politique du parti communiste, député de Paris, entouré de MM. Jack Ralite et Lucien Harest, respectivement député communiste de la Seine-Saint-Denis et responsable des questions culturelles au P.C., a dénoncé, jeudi 2 mars, au cours d'une conférence de presse, la politique menée dans l'ensemble des secteurs artistiques depuis mars 1977 par M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement.

Depuis ses plus récentes interventions (lettre ouverte adressée le 3 février dernier au ministre et question écrite posée à la même date à l'Assemblée nationale), M. Chambaz estime, en effet, que « *la menace s'est accentuée* ». Citant les « *difficultés financièrement inextricables* » dans lesquelles se débattent actuellement non seulement les centres dramatiques, mais les théâtres nationaux, « *à l'exception de la Comédie-Française* », faisant état de la « *grande misère des jeunes compagnies théâtrales* », évoquant le contrôle technocratique accru auquel vont être soumis l'Opéra de Paris, l'IDHEC et le Centre Georges-Pompidou (en liaison avec la démission possible de l'actuel administrateur, M. Philippe Mollard), rappelant « *l'agonie, indigne d'un pays comme le nôtre* » et la « *condamnation sans appel* » de l'Opéra-Studio (lire ci-contre), M. Chambaz a exprimé l'inquiétude de son parti pour l'ensemble des activités culturelles. « *Comme si, désormais,* a-t-il dit, *l'Etat considérait superflue toute précaution de forme, il tranche, il décide, il impose des technocrates aux ordres et affirme les vertus de la rentabilité capitaliste, au mépris des œuvres et des hommes.* »

« *Il faut un changement réel* », a aussi déclaré M. Chambaz dans son préambule, changement qui passe notamment, selon lui, par une augmentation du budget de la culture (porté à 1 % du budget national) et par une libéralisation de la vie artistique par rapport à « *l'emprise des pouvoirs d'argent* ». « *Comment y parvenir, qu'il s'agisse du cinéma, du disque, de la télévision ou du livre, sans des nationalisations vraies et rapides ?* », s'est enfin interrogé M. Chambaz, avant de rappeler que, pour le parti communiste, à la veille de l'échéance du 12 mars, « *il ne saurait y avoir de développement de la société, donc des activités artistiques, sans essor des libertés, de toutes les libertés* ».

Quatre grands axes de réforme

Les propositions pour une politique culturelle nouvelle, réunies dans un document distribué au cours de la même réunion de presse, reprennent, en les précisant considérablement, les grandes lignes tracées dans le programme commun actualisé du parti communiste, et sont destinées à « *agir dans quatre directions* » : « *faire reculer la ségrégation sociale* » ; « *accroître les moyens d'invention, de novation, de création et d'expérimentation* » ; « *rechercher avec les intéressés des moyens de briser l'emprise des puissances financières* » ; « *reconnaître la fonction irremplaçable de la création artistique et littéraire* ».

Afin de « *diversifier l'initiative publique* », un gouvernement de gauche devrait, selon le P.C., « *restaurer la notion de service public partout où elle a été mise en cause* » (radio et télévision, cinéma, commandes aux artistes, décoration des bâtiments scolaires). Il faudrait également, selon le parti communiste, développer les commandes des grandes institutions aux compositeurs et auteurs contemporains ; « *impulser la création de centres régionaux du cinéma* » grâce à un centre national du cinéma « *démocratisé* » ; « *établir des liens nouveaux* » entre le Centre Georges-Pompidou, les villes et les régions ; assurer « *un fonctionnement démocratique et une réelle autonomie* » au Centre national des lettres ; « *instituer un conseil supérieur du patrimoine culturel* », qui devra « *formuler et mettre en œuvre une politique de recensement de protection et de promotion* » ; aller enfin « *toujours plus loin dans la mise en place d'une réelle décentralisation* ».

Pour ce qui concerne les récentes mesures ministérielles d'aide au cinéma français (*le Monde* du 28 février), M. Jack Ralite a parlé d'« *opération politicienne et cynique* ». « *Nous regrettons que le texte de M. d'Ornano ait trouvé des échos favorables du côté des socialistes et du Mouvement des radicaux de gauche* », a-t-il ajouté. — A. R.

M. Erlo dénonce l'incohérence de la politique gouvernementale sur l'Opéra-Studio

C'est l'image d'un homme un peu amer, mais nullement découragé, qu'a donnée, jeudi 2 mars, M. Louis Erlo, administrateur de l'Opéra-Studio, au cours de la conférence de presse consacrée au bilan de cet établissement, supprimé d'un trait de plume, et sans qu'il en soit même fait mention, par le décret du 7 février sur l'Opéra de Paris.

Il s'est étonné de « *l'incohérence* » de la politique gouvernementale, chaque nouveau ministre ces dernières années faisant ce qu'avait fait le précédent, et s'est montré choqué que les décisions relatives à l'Opéra-Studio aient été prises sans consultation préalable avec les responsables : « *J'avais la naïveté de croire que l'on voudrait bien tenir compte des avis d'un homme de métier qui a une certaine expérience et ne collectionne pas les échecs.* »

Mépris des responsables, mépris des jeunes chanteurs envers lesquels on ne tient pas les engagements pris, « *comme si les changements de directeur d'une grande école permettait de mettre à la porte les élèves* » (les stagiaires de l'Opéra-Studio ne sont toujours pas payés depuis le 1er janvier), mépris de l'art lyrique où, si l'on dépense des sommes considérables pour un Opéra de prestige, on réduit à l'impuissance puis on supprime une « *école supérieure d'aplication* » destinée à former les jeunes chanteurs.

Car c'est l'institution elle-même que M. Erlo a défendue avec vigueur au cours de cette conférence de presse, s'affirmant en « *opposition totale* » avec le principe de l'école de chant créée récemment à l'Opéra : « *Il est absurde de doubler le Conservatoire supérieur de Paris par je ne sais quelle sous-école où on ne demande rien aux candidats au point de vue musical et vocal, sinon un instrument brut* (la voix), *même sans connaissance de solfège* » (allusion aux déclarations de M. d'Ornano, ministre de la culture, le 14 février, sur le concours de recrutement national à l'école de l'Opéra). « *Il ne suffit pas de réunir de jeunes chanteurs incultes, de leur apprendre le chant et de leur permettre de dire : « Madame est » servie » au cours d'une représentation pour en faire de vrais professionnels.*

» *Il faut leur faire travailler de grands ouvrages, de grands et de petits rôles, pendant plusieurs mois de répétitions progressives avec un personnel d'enseignement permanent, pour que leurs voix puissent atteindre leur plus grand rendement, et qu'en même temps ils apprennent à jouer, à s'exprimer, à entrer dans l'esprit d'une œuvre et d'une mise en scène, dans la discipline totale d'un spectacle. Le jour où l'on décidera d'avoir de nouveau une politique de la musique en France* », on peut espérer qu'« *un prochain ministre reprendra rapidement l'expérience de l'Opéra-Studio.* »

Une expérience inestimable

Tout en retraçant l'histoire de cet organisme (souvent décrite ici même) et en livrant quelques détails curieux sur la politique du ministère (les crédits prévus en 1977 pour *la Bohème*, à l'Opéra-Studio, furent transférés à *la Traviata* du Festival d'Aix-en-Provence), M. Erlo a montré que le bilan de son établissement était loin d'être négatif. La plupart des stagiaires ayant terminé leurs études font une carrière lyrique, et sept d'entre eux viennent d'être recrutés sur audition par M. Liebermann pour de futurs spectacles de l'Opéra de Paris. Et les quatre productions montées au milieu des pires difficultés financières et morales (*la Flûte enchantée*, les *Madrigaux* de Monteverdi, *Young Libertad* de Claude Prey et le *Rake's Progress*) ont permis aux jeunes chanteurs d'affronter la scène au cours de soixante-six représentations couronnant un long travail de préparation, d'élaboration de leur technique vocale et scénique, de maturation musicale. Pour ceux-là du moins, l'Opéra-Studio aura été une expérience inestimable.

Quand on voit la qualité du travail accompli par M. Louis Erlo à la tête de l'opéra de Lyon, qui reste la scène lyrique française la plus hardie et la plus rayonnante, on ne peut que souhaiter qu'il puisse refaire dans la capitale rhodanienne, comme l'avait souhaité M. Michel Guy, un véritable Opéra-Studio.

JACQUES LONCHAMPT.

★ La disparition de l'Opéra-Studio n'a guère ému, semble-t-il, les responsables politiques. Seul M. Jacques Chambaz, membre du bureau politique du parti communiste et député de Paris, a posé une question écrite au gouvernement, demandant « *la garantie de l'emploi pour les personnels, le déroulement normal de leurs études pour les stagiaires* » et le maintien « *d'une école supérieure d'art lyrique appliquée, si l'on veut vraiment donner ses chances à l'art lyrique en France* ». Il s'étonne que l'Assemblée nationale n'ait jamais eu à connaître de la suppression d'un établissement de la R.T.L.N.

■ **Une première sélection des films qui participeront à la compétition officielle du Festival de Cannes vient d'être rendue publique. Il s'agit de « l'Autre Médée », de Jules Dassin ; « le Cri », de Jerzy Skolimowski ; « Désespoir », de Rainer-Werner Fassbinder, d'après Nabokov ; « la Femme gauchère », de Peter Handke, et « Rêve de singe », de Marco Ferreri.**

PROTESTATIONS DES PERSONNELS C.G.T. DE LA CULTURE

Le syndicat général C.G.T. des personnels des affaires culturelles a réuni une conférence de presse, jeudi 2 mars, au cours de laquelle il a dénoncé la « *carence gouvernementale mettant en danger le patrimoine culturel* ».

Le syndicat a souligné la gravité d'une « *politique au rabais* » dont le budget ne représente que 0,50 % du budget de l'Etat. « *Le déclassement généralisé des personnels, l'abandon de toute une partie du patrimoine, le détournement, à des fins privées, des ressources de créativité et les carences de l'enseignement artistique* » ont été, tour à tour, évoqués. Citant l'exemple du gardiennage du musée du Louvre (*le Monde* du 25 janvier), le syndicat a mis en évidence « *la détérioration des conditions de travail des personnels de la culture* ».

M. HENRI RONSE EST NOMMÉ DIRECTEUR DU FESTIVAL D'ANJOU

M. Henri Ronse vient d'être nommé directeur du Festival d'Anjou. Il succède à M. Jean-Albert Cartier, nommé quant à lui directeur des ballets de Nancy (*le Monde* daté 22-23 janvier). Les manifestations angevines, qui auront lieu cette année du 29 juin au 9 juillet, comporteront un cycle de tragédies françaises à l'abbaye de Fontevrault.

[C'est la *Cléopâtre captive*, de Jodelle, pièce considérée comme la plus ancienne de nos tragédies, qui, en 1972 a fait connaître M. Henri Ronse. Auparavant, il avait monté *le Pélican*, de Strindberg. Ses mises en scène du *Pierrot lunaire* et de *Rodogune*, de Corneille, marquent sa recherche de textes rares, qu'il a créés ou repris au Théâtre Oblique (dont il est le directeur depuis 1975). Après un détour vers le lyrique avec *Platée*, salle Favart, il présente actuellement, toujours au Théâtre Oblique, *la Lève*, de Jean Audureau, et *l'Ignorant et le Fou*, de Thomas Bernhaard, deux auteurs contemporains.]

■ **« Le Pain dur », de Paul Claudel, mis en scène par Dominique Quéhec, directeur de la Maison de la culture d'Amiens, sera présenté au Théâtre municipal de Douai le 7 mars, à 14 h. 15 et 20 h. 30, et non le 5 mars, comme il a été indiqué par erreur dans le numéro du « Monde » du 25 février.**

ARTS ET SPECTACLES

Expositions

Borobudur au Petit Palais

(Suite de la première page.)

Les trois étages de l'édifice s'ordonnent en une sobre et harmonieuse unité : soubassements à redans faibles et heureux qui ne brisent plus la rigueur du carré, image du monde des désirs avec le mystère d'une galerie de sculptures cachées ; terrasses circulaires concentriques, bien dégagées plus haut et ponctuées de soixante-douze stupas ajourés contenant chacun une statue du Bouddha paisiblement assis, à demi-cachée, image du monde des formes ; couronnement léger d'un stupa central, image du monde de l'ultime révélation au-delà des formes.

L'ensemble constitue un vaste stupa d'assez faible hauteur (une trentaine de mètres), une sorte de déambulatoire à ciel ouvert exempt de toute surcharge malgré une extraordinaire abondance de sculptures ; les bas-reliefs illustrant les galeries carrées sont répartis sur près de 2 500 mètres et il faut leur ajouter les mille deux cent douze panneaux ornementaux, les quatre cent trente-deux statues du Bouddha sans compter une centaine de gargouilles.

L'exposition propose, dans une première partie consacrée à Borobudur, quelques bas-reliefs provenant des galeries carrées illustrant la vie du Bouddha et la légende dorée (les « Jataka »). Les caractères de la sculpture de l'« Inde extérieure », ici parfaitement subordonnée à l'architecture, sont évidents à l'heure où les influences locales restent un agrément qui ne nuit pas au robuste agencement des volumes ; poésie naturaliste des grands vols d'oies et dignité cérémonielle des danseuses et des princes touchés par la tendresse universelle.

Un groupe de cinq *jinas* (n° 8, etc.) (bouddhas en méditation qui ne diffèrent que par la position des mains, les fameuses *moudra*) évoquent les mérites d'un modelé difficile sur l'andésite, roche volcanique granuleuse. L'art local parvient à restituer, avec toutefois une certaine « boursouflure », qui n'est pas sans grâce enfantine du reste, la noblesse lisse des épaules, l'élan floral du torse et le port détendu de la tête où les grands orientalistes des années 30 retrouvaient l'accent de l'art *gupta*. Ceux d'aujourd'hui sont plus nuancés. Quoi qu'il en soit, c'est dans la partie suivante de la présentation que la sculpture autrefois dite « indojavanaise » est dans sa gloire avec d'excellentes pièces provenant non plus de Borobudur, mais des sites voisins.

Candi-Plaosan, centre très important près de Prambanan, offre la meilleure série avec un « *moine en méditation* » (15), une « *tête de Manjushri* » (19, deuxième moitié du neuvième siècle) d'un très beau style comme celle d'un bouddha (19), plus classique que la célèbre « *tête humaine* » voisine de Candi-Bima, d'une résonance presque gothique. Les salles brahmaniques suivantes illustrent une montée un peu tantrique plus mouvementée et baroque qui ne manque pas de saveur avec ses représentations marquées d'accent local

Une seconde partie fait un sort légitime à la petite sculpture avec de très brillantes pièces de bronze et d'orfèvrerie (inférieures à 25 centimètres de hauteur). On trouvera là, libérée des contraintes de l'andésite, la meilleure forme d'expression locale à partir du type bouddhique propagé hors de l'Inde pendant des siècles et un accent *post-gupta* ici indiscutable.

Pourtant ,dans le « Bouddha debout » de Manjarling (n° 34, huitième siècle, musée de Djarkata, auquel ne manquent ni la transparence du vêtement, ni le plus en « U » du drapé, ni l'importance un peu exagérée de la tête, un détour par le style « Mon » de l'actuelle Thaïlande est à envisager. Une excellente déesse Shri (n° 49), avec son épi de riz et son parasol, résume bien cette réussite des silhouettes fermes et fines où l'orfèvrerie n'est pas loin.

Signalons aussi (n°s 69 à 75) des exemples de la célèbre série de statuettes féminines trouvées en 1913 au Candi-Rejo, dont un certain nombre ont été incendiées en 1931, à Vincennes. Très animées, ces déesses chargées d'offrandes entraient dans la composition d'un *mandala*. Celui du « Monde du Diamant », qui nous ramène aux cercles concentriques de Borobudur.

Un admirable voyage qui invite à une visite vers 1982, quand la restauration sera terminée de l'un des plus purs joyaux de l'architecture religieuse de tous les temps.

PAULE-MARIE GRAND.

Lettres

LES DÉBATS AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Diverses manifestations littéraires sont prévues durant le mois de mars au Centre Georges-Pompidou. Une série de débats consacrés à « la Voix dans l'écriture » se propose deux objectifs : faire connaître des textes qui, pour plusieurs raisons et notamment pour leur caractère d'avant-garde, sont tenus à l'écart et mettre en lumière « *ce qui se passe lorsqu'on entend un texte au lieu de le lire* ». Le prix des places est de 10 F (et 5 F en tarif réduit). Elles peuvent être réservées tous les jours, sauf le mardi, de 13 h. à 19 h. à la caisse du premier sous-sol ou par téléphone au 278-79-95.

Voici les prochains sujets abordés :

— « Le Bain de Diane », de Pierre Klossowski, mise en espace de Brigitte Jaques (jeudi 9 mars, 20 h. 30).

— « Des lettres non écrites », de Xavier-Agnan Pommeret, mise en espace de Gilles Gérardin (vendredis 3 et 10 mars, 20 h. 30).

— « L'Imitation de Mathieu Bénézet », de Mathieu Bénézet, mise en espace de Jean-Michel Rabeux (samedis 4 et 11 mars, 20 h. 30).

— « La Découverte de la logique », de Pierre Guyotat, mise en espace de Christian Rist (dimanche 5 et lundi 6 mars, 20 h. 30).

Enfin, dans la petite salle du centre, « la Revue parlée » poursuit ses exposés et débats :

— « Images réfléchies », avec Jean Starobinski (mercredi 8 mars, 19 h.).

— « Salut à Illyes », en présence de l'auteur, accompagné d'André Frénaud, Pierre Seghers, Jean Négroni (jeudi 9 mars, 19 h.).

— Iosif Brodski, accompagné de Michel Aucouturier (lundi 13 mars, 19 h.).

— Rencontre avec la revue Traverses (mercredi 15 mars, 20 h. 30).

— « Délire et poésie », avec Jean Gillibert, accompagné d'André Green (mercredi 29 mars, 20 h. 30).

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Roméo et Juliette.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Britannicus.
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : Meurtre dans la cathédrale.
Odéon, 20 h. 30 : En attendant Godot.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : les Inquiétudes de M. Delumeau.
T.E.P., 20 h. 30 : Nekrassov.
Petit T.E.P., 20 h. 30 : Théâtre de chambre.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : la Voix dans l'écriture (X.-A. Pommeret).

Les salles municipales

Nouveau Carré, 21 h. : la Thébaïde ou les Frères ennemis. — Salle Papin, 20 h. 45 : Yiddish Story (Rocheman chaud).
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Inti Illimani.

Les autres salles

Aire libre, 18 h. 30 : la Maison de l'Inceste ; 20 h. 30 : Parade.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
ARC, 20 h. : la Collision.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Mouette.
Athénée, 21 h. : l'Aigle à deux têtes.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Ubu.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheik.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Dom Juan.
Cité internationale, la Galerie, 20 h. 30 : la Comtesse d'Escarbagnas ; les Femmes savantes. — La Resserre, 21 h. : Britannicus. — Grande salle, 21 h. : les Pâques à New-York.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaïa.
Fontaine, 21 h. 15 : le Roi des cons.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : Angèle.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts. — 20 h. 30 : les Ecrits de Laure. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Boîte Mao boîte et Zoo Story.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Marigny, 21 h. : Miam-Miam.
Mathurins, 20 h. 45 : La fille dont le prince est un enfant.
Michel, 20 h. 30 : Lundi la fête.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Mouffetard, 20 h. 30 : les Assiégés.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 21 h. : Eclairage indirect.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petite salle, 20 h. 30 : les Portes du soleil.
Palais des arts, 18 h. 30 : les Jeanne ; 20 h. 45 : Bernard Haller.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles
Plaisance, 20 h. 45 : l'Alchimiste.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 15 : les Dernières Clientes.

Vendredi 3 mars

Théâtre Adyar, 20 h. 30 : le Molière.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : l'Espoir gravé.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Marie Octobre.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Just Hamlet.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : l'Ignorant et le Fou ; 21 h. : la Lève.
Théâtre de Paris, 21 h. : Hôtel particulier.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 30 : Sarah Bernhardt.
Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Nefertiti.
Théâtre le 28-Rue-Dunois, 20 h. 30 : Claudine, les enfants pleurent.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : la Tour de Nesle.
Théâtre Saint-Médard, 20 h. : Cendrillon.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Troglodyte, 21 h. : l'Amythocrate.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 : Valses de Vienne.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Aux Anes citoyens.
Dix-Heures, 22 h. : Mars on crève.

Les concerts

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : G. Fumet (Bach).
Lucernaire, 19 h. : A. Devorsine (Fauré, Britten, Prokofiev, Bach).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : M. Theodorakis, C. Katsaris.
Hôtel Hérouet, 20 h. 15 : S. Escure (Bach).
Salle Gaveau, 21 h. : M. Boustcheva.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. P. Paray, sol. P. Tortelier (Chausson, Lalo, Franck).

Les théâtres de banlieue

Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : le Petit Mahagonny.

La danse

Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : le Songe.
Centre Mandapa, 21 h. : Danses coréennes.

Jazz, pop', rock et folk

Elysée-Montmartre, 21 h. : Beau dommage.
Golf Drouot, 22 h. : Anthologie, Nature, Nursery, Scorbut, Ars.
Olympia, 20 h. : Concerts Laser Rock.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Zartong.

Le music-hall

American Center, 21 h. : Gilbert Lafaille.
Bobino, 20 h. 30 : Thierry le Luron.
Galerie 55, 21 h. : Colette Renard.
Olympia, 21 h. : Rhoda Scott.
Palais des sports, 21 h. : Holiday on ice.

cinémas

هكذا من الأصل

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Chaillot, 15 h. : le Lys brisé, de D. W. Griffith ; 18 h. 30 : Cinéma et religions (Onze Fioretti de saint François d'Assise, de R. Rossellini) ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Regards sur le jeune cinéma français (20 h. 30 : l'Héroïne du triangle d'or, de M. et C. Lamour et J.-J. Flory ; 22 h. 30 : le Fou de mai, de P. Defrance).

Les exclusivités

L'AMANT DE POCHE (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), George-V, 8e (225-41-16), Biarritz, 8e (723-69-23), Miramar, 14e (320-89-52), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
ANGELA DAVIS L'ENCHAINEMENT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANNE ET ANDY (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Athéna, 12e (343-07-48) en mat., Balzac, 8e (359-52-70), Cambronne, 15e (734-42-96), en mat.
ANNIE HALL (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AUM SHIVA (Ang., v.f.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) en soirée. — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Normandie, 8e, en matinée, Diderot, 12e (343-19-29), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
BANDE DE FLICS (A., v.o.) (**) : Concorde, 8e (359-92-84). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ÇA FAIT TILT (Fr.) : Capri, 3e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), en soirée, Ermitage, 8e (359-15-71), en soirée. — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Odéon et Ermitage, en matinée, U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).
COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), Caméo, 9e (770-20-89), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Bosquet, 7e (551-44-11), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
DEUX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69), Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Passy, 16e (288-62-34), Ternes, 17e (380-10-41).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96) en soirée.
DROLE DE SEDUCTEUR (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ELLES DEUX (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Racine, 6e (633-43-71), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), J.-Renoir, 9e (874-40-75), Olympic, 14e (542-67-42).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-69-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (636-51-98)
ET VIVE LA LIBERTE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) en mat. ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
FAUX MOUVEMENT (All.) (**), v.o. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
GENERATION PROTEUS (A.) (*), v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
GILIAP (Suéd.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42).
LA GUERRE DES ETOILES (A.), v.o. : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).
HARO (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
L'HERETIQUE (A.) (*), v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
IL ETAIT UNE FOIS... LA LEGION (A.), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
IPHIGENIE (grec), v.o. : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-07-48), en soirée ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
JESUS DE NAZARETH (It.-ang.) (1re partie), v. angl. + v.f. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; v.f. : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A.), v.o. : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (325-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES LIENS DE SANG (Fr.) (*), v. ang. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43).

Les films nouveaux

L'INCOMPRIS, film italien de L. Comencini (inédit, 1966), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67).
DORA ET LA LANTERNE MAGIQUE, film français de Pascal Kane : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Bilboquet, 6e (222-87-23).
NON RECONCILIES, film allemand de J.-M. Straub, v.o. : Action-République, 11e (805-51-33).
BARTLEBY, film français de M. Ronet : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) (à partir de jeudi).
L'OURS OU TCHEKHOV EST-IL MISOGYNE ? NOCES DE SANG OU LA CREATION DE L'OBSTACLE, leçons de théâtre d'A. Vitez, filmées par M. Koleva : Palais des Arts, 3e (272-62-98), à 12 h.
LA MAITRESSE LEGITIME, film italien de M. Vicario (**) v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE TOURNANT DE LA VIE, film américain de H. Ross, v.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; v.f. : Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA PLANETE DES MONSTRES, film japonais de J. Fukuoa, v.f. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Les Images, 18e (522-47-94).
QUI CHAUFFE LE LIT DE MA FEMME, film italien d'Ugo Tognazzi (*) v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

LE MIROIR (sov.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic, 14e (542-67-42).
MON « BEAU » LEGIONNAIRE (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
MORT D'UN POURRI (Fr.) : Galerie Point-Show, 8e (225-67-29).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
NEW-YORK, NEW-YORK (A.), v.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
L'ŒUF DU SERPENT (A.) (*), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LES PETITS CALINS (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
PITIE POUR LE PROF (A.-Can.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
POUR QUI LES PRISONS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
POURQUOI PAS (Fr.) (*), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Mistral, 14e (539-52-43).
RAONI (Fr.-Belg.), Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A., v.o.), St-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; (v.f.) Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LE SAHARA N'EST PAS A VENDRE (Fr.), Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
SECRETE ENFANCE (Fr.), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
TENDRE POULET (Fr.), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.), Kinopanorama, 15e (306-50-50).
UN RISQUE A COURIR (A., v.f.), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.), Studio Médicis, 5e (633-25-97).
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.), Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
LA VOIX DE SON MAITRE (Fr.), Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.), Action République, 11e (805-51-33).

Les festivals

PASOLINI-FELLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Fellini-Roma ; 15 h. : les Clowns ; 16 h. 30 : Huit et demi ; 19 h. : les Mille et Une Nuits ; 21 h. : Satyricon ; 23 h. : la Dolce Vita.
JAMES DEAN (v. o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) : Géant.
CINEMA ET POUVOIR (v. o.) : Action-République, 11e (805-51-33) : la Prise du pouvoir par Louis XIV.
LA NOUVELLE VAGUE : Studio Galande, 5e (033-72-71) : Tirez sur le pianiste.
MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) : Une nuit à l'Opéra.
CHARLIE CHAPLIN (v. o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : l'Emigrant.
ROCK CONFRONTATION PROGRESSIV ROCK (v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
JODOROWSKY (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. à 20 h. : El Topo ; 13 h. 30 et 22 h. : la Montagne sacrée.
M. DURAS : Le Seine, 5e, 12 h. 20 (sf dim.) : India Song ; 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter.
MUSIQUE (v.o.) : Le Seine, 5e, 16 h. 15 et 22 h. 15 : Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 18 h. 15 : Olivier Messiaen et les oiseaux.
NOVO (v.o.) : le Seine, 5e, 16 h. 45 : Perdition ; 20 h. 30, Féminin pluriel.
HOMMAGE A H. HAWKS (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Chérie, je me sens rajeunir.
STUDIO 28 (v. o.) : l'Animal.

Les séances spéciales

ADOPTION (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h.
ASPECTS DE L'AVANT-GARDE BRITANNIQUE ET FRANÇAISE : les 6 et 7 au British Concil (555-54-99), à 20 h. 30.
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e, à 21 h. et 24 h.
LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. sf sam. et dim.).
DUELLE (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf sam. et dim.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 24 h.
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf sam. et dimanche).
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, (325-95-99), à 12 h. 15 (sf dim.).
JULES ET JIM (Fr.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), à 12 h. 15 (sf dim.) (vend. et sam. + 24 h.).
1789 (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98), à 12 h.
NEUF MOIS (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h.
NOTRE-DAME-DES-TURCS (It., v.o.) : Palais des arts, 3e, à 12 h.
LES OISEAUX DE NUIT (Fr.) (*) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
LE PRETE-NOM (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam., à 17 h.
TAXI DRIVER (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e, mardi, à 21 h.



RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 3 MARS

CHAINE I : TF 1

18 h. 27, Pour les petits; 18 h. 30, L'île aux enfants; 18 h. 55, Feuilleton : La passagère; 19 h. 15, Une minute pour les femmes; 19 h. 45, Eh bien... raconte !; 20 h., Journal.

21 h. 10, Au théâtre ce soir : « Je viendrai comme un voleur », de G. de Tervagne, avec M. Dalmès, A. Simigalia, G. Barray.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 40, C'est la vie; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2; 20 h., Journal.

21 h. 5, Feuilleton : Les Eygletière; 22 h. 5, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (journaux intimes).

Avec MM. J. de Bourbon-Busset (Tu ne mourras pas); *F. Chalais* (Une année pas comme les autres); *J. Chancel* (le Temps d'un regard); *M. Jouhandeau* (la Mort d'Elise); *Cl. Mauriac* (Aimer de Gaulle, l'Eternité parfois).

23 h. 15, Journal.

23 h. 20, FILM (ciné-club) : LOS OLVIDADOS, de L. Buñuel (1950), avec A. Mejia, R. Cobo, M. Inclan, E. Inda, A. Della Fuentès (N.).

Admirable film de lutte sociale et de révolte contre la cruauté de la vie.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes; 19 h. 5, Emissions régionales; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Les beaux récits de la Hulotte, de J. Bonneau et O. Collet (prod. FR 3 Nancy); 20 h., Les jeux.

21 h. 10, Série documentaire : La qualité de l'avenir (neuvième partie : La science au secours de l'environnement, les conquêtes écologiques).

22 h. 10, Série documentaire : Les maîtres d'œuvre (Quand les verriers ressouffleront), de J. Lallier et M. Tosello.

23 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Quelques nouvelles de Tchékhov : « l'Evêque »; 19 h. 25, Les grandes aventures de la science moderne;

20 h., Emission médicale, en liaison avec TF 1 : « Le savoir-manger », avec les docteurs Creff, Apfelbaum, et Tchobroutsky; 21 h. 30, Musique de chambre : Chopin, Liszt, Casadesus, Dubrovay, Durko; 22 h. 30, Nuits magnétiques; à 22 h. 30, Animation; 22 h. 35, Cinéastes sans images : Nadine Trintignant.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazines; 19 h., Jazz time; 19 h. 45, Thèmes variés : Haydn à Londres;

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... Orchestre national de France, dir. J. Loughram, avec G. Graffman, piano : « Concerto pour piano n° 20 en ré mineur opus 466 » (Mozart), « Symphonie n° 4 opus 95, Romantique » (Bruckner); 22 h. 15, France-Musique la nuit... grands crus : Erich Kleiber; 0 h. 5, Musique pour une semaine de bonté : Le délire des doigts : Schubert, Beethoven, Liebermann, Poulenc, Liszt.

SAMEDI 4 MARS

CHAINE I : TF 1

11 h. 15, Emission pédagogique; 12 h. 15, Emission régionale; 12 h. 30, Cuisine légère; 12 h. 45, Jeunes pratique; 13 h., Journal; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon; 14 h., Restez donc avec nous : La petite maison dans la prairie; à 15 h., Miroir 2000; à 16 h., Joe le fugitif; 16 h. 40, Colombo; 18 h. 5, Trente millions d'amis; 18 h. 40, Magazine auto-moto; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre; 19 h. 45, Eh bien... raconte !; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Guy Béart); 21 h. 30, Série américaine : Serpico; 22 h. 20, Magazine : Téléfoot (extraits des matches du championnat Nice-Strasbourg, Nantes-Nancy et des rencontres de la Coupe d'Europe).

23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants; 12 h., Emission de C.N.D.P. : Entrer dans le jeu; 12 h. 30, Samedi et demi; 13 h. 35, Loto chansons; 14 h. 35, Des animaux et des hommes; 15 h. 25, Les jeux du stade; 18 h. La course autour du monde; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2; 20 h., Journal.

20 h. 30, En direct du palais Garnier : « les Contes d'Hoffmann », de J. Offenbach, avec E. Manchet, S. Sarroca, Ch. Eda-Pierre, M. Philippe, F. Arrozau, K. Riegel, J. Van Dam, J. Bastin, M. Sénéchal, Cl. Meloni. Dir. musicale : J. Périsson. Mise en scène P. Chéreau. (Relais en stéréophonie sur France-Musique).

22 h. 20, Entracte : journal.

CHAINE III : FR 3

18 h., Breiz o Veva; 18 h. 35, Pour les jeunes; 19 h. 5, Emissions régionales; 19 h. 40, Samedi entre nous; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Regards sur les télévisions étrangères : N'ayez pas peur de Thomas B., de C. Caspari, d'après une nouvelle de H. Peetz. Avec M. Fechtner, A. Pschigode, P. Kirchberger (prod. de la télévision allemande).

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Claude-Louis Combet (et à 14 h., 14 h. 5, Samedis de France-Culture : « Avez-vous lu Baruch » ou « Portrait présumé de Spinoza », par M. Cohen;

16 h. 20, Le livre d'or; 17 h. 30, Colloque des civilisations; 18 h. 30, Entretiens de carême;

20 h., La foire de Munster, de C. Gilbert, avec J. Chevrier, J. Brassat, R. Clermont, réalisation B. Sasel (rediffusion); 21 h. 42, Disque; 21 h. 55, Ad lib; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques; 7 h. 40, Equivalences : Gaston Litaize; 8 h., Studio 107; 9 h. 2, Ensembles d'amateurs; 9 h. 30 Vocalises; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens; 12 h. 40, Jazz s'il vous plaît;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo; 14 h., Discothèque 78; 15 h., En direct du studio 118... récital de jeunes solistes : Le trio Ravel; 15 h. 45, Discothèque 78; 16 h. 32, G.R.M. de l'INA : catalogue électro-acoustique illustré; 17 h. 15, Après-midi lyrique;

20 h. 5, Soirée lyrique en direct de l'Opéra de Paris : « les Contes d'Hoffmann » (voir A 2).

0 h. 5, Concert de minuit... Philippe Beaussant à la Semper Gallery de Dresde : Œuvres de Beethoven, avec J. Demus et l'Orchestre philharmonique de Berlin.

DIMANCHE 5 MARS

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques; 12 h., La séquence du spectateur; 12 h. 30, Bon appétit; 13 h., Journal; 13 h. 20, C'est pas sérieux; 14 h. 10, Les rendez-vous du dimanche; 15 h. 30, Feuilleton : Paul et Virginie (rediff.); 16 h., Tiercé; 16 h. 5, Série américaine : L'île perdue; 16 h. 35, Sports première.

17 h. 35, Téléfilm : Robinson Crusoé; 19 h. 25, Les animaux du monde; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : LA CHARGE HEROIQUE, de J. Ford (1949), avec J. Wayne, J. Dru, J. Agar, B. Johnson, H. Carey Jr. (Rediffusion).

Dans l'Arizona de 1876, où la guerre indienne recommence, la dernière mission d'un capitaine de cavalerie avant sa mise à la retraite.

Œuvre intimiste et nostalgique dans des paysages de western. Très belle interprétation de John Wayne.

22 h. 10, Les grands mystères de la musique : Claude Debussy, prod. B. Gavoty.

22 h. 20, Magazine culturel : Expressions.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

10 h., Formation continue : Cousons cousines; 11 h., Le cri du corps : la psychosomatique.

12 h., Bon dimanche : 12 h. 5, Blue jeans; 13 h., Journal; 13 h. 25, Grand album; 14 h. 25, Pom, pom, pom, pom...; 14 h. 25, Dessin animé; 14 h. 30, Série américaine : Drôles de dames; 15 h. 25, La lorgnette et Variétés de province; 16 h. 15, Muppet show; 16 h. 45, L'école des fans; 17 h. 25, Monsieur cinéma; 18 h. 15, Petit théâtre du dimanche; 19 h., Stade 2; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Musique and music; 21 h. 40, Documentaire d'art : Henri Matisse, histoire d'une œuvre, de M.-P. Fouchet, réal. G. Pignol.

22 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Spécial mosaïque; 10 h. 30, Mosaïque; 16 h. 35, Documentaire : Les maîtres d'œuvre (Quand les verriers ressouffleront, reprise de l'émission du 3 mars.); 17 h. 30, Espace musical : Concerto pour piano et orch. n° 24 K 491 en ut mineur de Mozart (par l'orchestre philharmonique de la radio hollandaise, soliste, W. Kempff); 18 h. 25, Cheval, mon ami; 18 h. 50, Plein air; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM; 19 h. 35, Feuilleton pour les jeunes : L'odyssée de Scott Hunter.

20 h. 5, Hexagonal : Histoires de France (Les loups et l'agneau), d'A. Conte et L. Bourgeois, réal. M. Gérard; 20 h. 30, Pirates de la mer (Les diamants de Lerins); 21 h. 20, Journal.

21 h. 35, L'homme en question : M. Jean-Louis Barrault.

22 h. 40, FILM (cinéma de minuit, cycle André Delvaux) : BELLE, d'A. Delvaux (1973), avec J.-L. Bideau, D. Delorme, A. Bogdan, R. Coggio, R. Hainaux, S. Escoffier, J. Dobrynine.

Un homme de quarante ans, obsédé par l'idée que sa fille va le quitter pour se marier, entretient des rapports étranges avec une jeune femme vivant dans une forêt. Une histoire d'amour fou.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Claude Louis Combet (et à 14 h., 20 h. et 23 h. 50); 7 h. 7, La fenêtre ouverte; 7 h. 15, Horizon; 7 h. 40, Chasseurs de son; 8 h., Emissions religieuses et philosophiques; 11 h., Regards sur la musique; 12 h. 15, Allegro; 12 h. 45, Musique de chambre;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « le Bout de la route », de Jean Giono; 16 h. 5, Bicentenaire de la Scala de Milan; 16 h. 45, Conférences de Carême; 17 h. 35, Escales de l'esprit; 18 h. 30, Ma non troppo;

19 h. 10, Le cinéma des cinéastes; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Pour en finir avec le jugement de Dieu », d'Antonin Artaud (rediffusion); 23 h., Black and blue.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique : Planquette, Massenet, Bizet; 9 h. 2, Musical graffiti; 11 h., Concert du dimanche en direct du Théâtre d'Orsay... le Trio Göbel : Haydn, Schubert; 12 h., Des notes sur les guitares; 12 h. 40, Opéra-bouffon : « le Charlatan » (Puccini), par l'orchestre de la R.A.I. de Naples;

13 h. 40, Jour J de la musique : Palestrina, Janequin, Latil; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Concerto pour violon et orchestre » (Beethoven); 17 h., Le concert égoïste d'Hector Biancotti : Verdi, Bellini, Donizetti; 19 h., Musiques chorales; 19 h. 35, Jazz vivant;

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... soirée Bernstein : « l'Alouette », messe, « Seven, four, five anniversaires », « Musik für Flechbläser », « Deux lieder », « Petites Silhouettes », « Cinq lieder pour enfants »; 22 h. 30, France-Musique la nuit... « Musique des mots, musique des sons »; 23 h., Musique de chambre; 0 h. 5, « Musique des mots, musique des sons » (suite).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

A L'HOTEL DROUOT

EXPOSITION

Samedi

S. 1. - Tabl. anc. et mod. Obj. d'art et d'amat. 18e.
S. 2. - Art primitif.
S. 4. - Tableaux contemporains.
D. 6. - Beaux Bijoux.
S. 7. - Icône Extrême-Orient.
D. 9. - Bijx. arg. anc. et mod.
S. 12. - Biblioth. d'un amat. Livr. anc. et mod.
S. 13. - Tablx Bibel. Obj. vitr. Armes. Beaux meubles et sièges.
S. 20. - Livres. Meubles.

Une sélection pour le week-end

● **DOSSIER SPINOZA**

A l'occasion du tricentenaire de Spinoza et en guise de couronnement aux cinq émissions diffusées cette semaine dans les « Chemins de la connaissance », Michèle Cohen et Janine Antoine consacrent au philosophe hollandais, à l'auteur de *l'Ethique*, un dossier exemplaire, composé d'entretiens, de lectures de textes, d'inventions sonores et de commentaires. (Samedi, France-Culture, 14 h. 5.)

● **OFFENBACH EN DIRECT**

Transmis en direct du Palais Garnier, relayés en stéréophonie sur France-Musique, *les Contes d'Hoffmann*, mis en scène par Patrice Chéreau (dans la distribution réunie pour la reprise), font découvrir qu'Offenbach n'a rien ôté en l'adaptant au mystère du romantisme allemand. (Samedi, A 2 et France-Musique, à 20 h. 30.)

● **ADOPTION A L'ALLEMANDE**

Thomas B., onze ans, veut se faire adopter. Une famille veut adopter Thomas B. Ce devrait être simple, ça ne l'est pas... Il y a l'administration. Histoire d'un fait réel romancé. Critique des institutions. Une production intéressante de la télévision allemande. (Samedi, FR 3, 20 h. 30.)

● **FABLE HISTORIQUE**

Dans la série des « Histoires de France », *les Loups et l'Agneau*, petit film d'une demi-heure bien travaillé, bien fait, imaginatif dans la forme, qui raconte, à cheval entre le récit, la fable, le cinéma et le théâtre, l'histoire d'un affrontement sanglant qui a mis en jeu, entre 1305 et 1314, trois pouvoirs : le royaume de France, l'Eglise et les templiers. (Dimanche, FR 3, 20 h.)

● **LA VOIX D'ARTAUD**

Pour en finir avec le jugement de Dieu, la dernière œuvre d'Antonin Artaud, construite pour la radio, aurait dû être programmée le 2 février 1948. Son passage à l'antenne avait alors été interdit. Un mois plus tard, Antonin Artaud mourait.

A ce document exceptionnel ont été adjoints, en deuxième partie, des extraits de presse de l'époque, passionnés et indignés. Pour entendre encore la voix d'Artaud. (Dimanche, France-Culture, 20 h. 40.)

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 3 MARS

La campagne officielle

● TF 1, A 2, FR 3, France-Inter, 8 h. 35 : M. Serge Cattelin parle au nom de l'Action républicaine indépendante et libérale (sept minutes); M. Maurice Ligot s'exprime ensuite pour le Centre national des indépendants paysans (7 minutes); la parole est ensuite au général Bigeard, à Mme Louise Moreau et à M. Robert Delorozoy pour l'Union pour la démocratie française (neuf minutes); MM. Claude Estier, Alain Bombard, Michel Rocard et Mme Edwige Avice parlent ensuite pour le parti socialiste et les radicaux de gauche (neuf minutes).

⁂

— Un débat sur « les institutions et les libertés » oppose *MM. Michel d'Ornano*, ministre de la culture et de l'environnement, et *Alexandre Sanguinetti*, membre du bureau exécutif du R.P.R., à *MM. Roland Leroy*, secrétaire du comité central du P.C., et *Gaston Defferre*, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, sur Europe 1, à 19 heures.

— En direct de Bordeaux, *M. Jacques Chaban-Delmas*, ancien premier ministre, maire de Bordeaux, répond aux questions des journalistes de R.M.C., à 19 heures.

— Au cours d'un débat régional « Pays de la Loire », *M. Georges Lemoine*, maire (P.S.) de Chartres, fait face à *M. Jacques Douffiagues, délégué général du R.P.R.*, sur R.T.L., à 20 h. 30.

SAMEDI 4 MARS

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., est le rédacteur en chef du journal inattendu de R.T.L., à 13 h.

DIMANCHE 5 MARS

— *M. Raymond Barre*, premier ministre, ministre de l'économie et des finances, est l'invité du Club de la Presse d'Europe 1, à 19 h.

● *Une nouvelle radio pirate, Radio-Polyphème*, a émis, pour la première fois, sur 103 MHz dans la région lyonnaise le jeudi 2 mars, à 21 h. 20. Les animateurs de cette station « écologiste » ont présenté une émission antinucléaire pendant dix minutes.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la Fête nationale, dix-septième anniversaire de l'avènement du roi Hassan II, l'ambassadeur du Maroc et Mme Youssef Ben Abbès ont offert une réception le jeudi 2 mars 1978, au pavillon d'Armenonville.

Naissances

— Le docteur Alain BOTTON et Mme, ont la joie d'annoncer la naissance de

Damien,

le 26 février 1978,
2, allée Nicolas-Poussin,
94000 Créteil.

— Jean et Etsuko HOURCADE, ont la joie de faire part de la naissance de

Rémy,

le 27 février 1978.
Institut français de Kyôto (Japon).

— Pierre-Eric et Régine Mougin, et Anaïs, ont la joie d'annoncer la naissance de

Luc,

à Paris, le 22 février 1978.
71, rue Saint-Antoine,
75004 Paris.

Décès

— Mme René Balland,
a la douleur de faire part du décès de

M. René BALLAND,
directeur honoraire des impôts,
survenu le 20 février 1978.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
5-7, rue Pierre-Perrat,
57000 Metz.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Henri MIRABEL,
agrégé de l'Université,
professeur honoraire
de mathématiques,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
commandeur des Palmes académiques,
survenu le 27 février 1978, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

De la part de son épouse, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 3 mars, à Lunan (Lot).

— M. Albert Oudiz,
Ses enfants, et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Albert OUDIZ,
née Odette Cohen,
leur épouse, mère, et parente,
survenu le 1er mars 1978, à l'âge de cinquante-trois ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 6 mars 1978. On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 14 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Janine Szurek,
M. et Mme Jean-Charles Szurek et leur fils,
M. et Mme Philip Morris,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alexander SZUREK,
ancien volontaire
des Brigades internationales
en Espagne républicaine,
résistant déporté,
survenu le 2 mars 1978, dans sa soixante-et-onzième année.

Ses obsèques auront lieu le samedi 4 mars, à 16 heures, au cimetière de Cessoy-en-Montois (77).

— Les familles Tézenas du Montcel de Saint-Chéron et Le Varlet,
ont le regret d'annoncer le rappel à Dieu du capitaine de vaisseau

Henri TEZENAS du MONTCEL (C.R.)
commandeur
de la Légion d'honneur,
pieusement décédé le 25 février 1978, à Champigny, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

Messes anniversaires

— Le mardi 7 mars, en l'église Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris, la messe de 19 heures sera célébrée à la mémoire du

docteur Jean LAVAT.

Visites et conférences

SAMEDI 4 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 11, rue de Payenne, M. Baumgarten : « La reine Christine » (L'Art pour tous).

15 h., 11, rue de Payenne, M. Baumgarten : « La reine Christine » (L'Art pour tous).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Ruelles inconnues du Vieux-Marais » (A travers Paris).

15 h. 15, 6, rue des Haudriettes : « Hôtels de Villeflix, de Tallard » (Mme Barbier).

15 h., métro Télégraphe : « Le mystère Saint-Fargeau » (Connaissance de Paris).

14 h. 30, 6, place Paul-Painlevé : « Musée de Cluny et Thermes de Lutèce » (Mme Ferrand).

15 h., 28, rue des Francs-Bourgeois : « Exposition Serge de Diaghilev » (Mme Hager).

15 h., 128, rue de l'Université : « L'hôtel de Lassay » (Histoire et Archéologie).

15 h. 30, façade, portail de droite : « Notre-Dame de Paris » (M. de La Roche).

15 h., 107, rue de Rivoli : « Le dix-huitième siècle ».

15 h., portail central : « Notre-Dame » (Paris et son histoire).

15 h., parvis central, M. Guasco : « La basilique de Saint-Denis » (Templia).

15 h., 17, quai Malaquais : « Chez un restaurateur de tableaux » (Tourisme culturel).

15 h., angle rue de Vaugirard - rue de Condé : « Le Sénat au palais du Luxembourg » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 15 h. 30, musée Guimet, 6, place d'Iéna, M. Poché : « La musique du Yémen ».

16 h., 26, rue Bergère, M. Emile Moine : « Au pays du Soleil-levant : le Japon » (L'Homme et la Connaissance).

16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein épanouissement du cœur et de l'esprit » (entrée libre).

DIMANCHE 5 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., métro Saint-Paul : « Hôtel de Lamoignon » (Art et Histoire).

10 h., musée du Louvre : « Primitifs et Renaissance en France » (l'Art pour tous).

16 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers; le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

15 h. 15, 1, rue de la Perle : « Chefs-d'œuvre des artistes serruriers dans le musée Bricard » (Mme Barbier).

15 h., métro Boissière, Mme Bonnard : « La plus grande collection privée de peinture ancienne » (Connaissance de Paris).

15 h., 23, quai de Conti : « Institut de France » (Mme Camus).

CONFERENCES. — 9 bis, avenue d'Iéna, M. Roger Orange, 15 h. : « Indonésie I »; 17 h. : « Indonésie II », projections.

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. Julien Mallet : « Le duc de Morny » (les Artisans de l'esprit).

15 h. 30, église américaine, 65, quai d'Orsay, Tulku Sogyal Rinpoche : « Contemplation sur la vie et la nature de l'esprit dans la méditation » (Institut d'études bouddhistes).

16 h., 228, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Mlle Renée de Tryon-Montalembert : « Identité juive; Identité chrétienne; Nous connaître pour nous reconnaître » (Foyers de culture).

17 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « La vie après la vie selon la théosophie » (Loge unie des théosophes), entrée libre.

PRESSE

Le matériel moderne

SIGNATURE D'UN ACCORD ENTRE JOURNALISTES ET OUVRIERS DU LIVRE

L'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.), la Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T. et la Fédération C.F.D.T. du Livre-papier-carton viennent de signer un accord relatif à l'introduction de matériel moderne dans la fabrication des journaux.

Les organisations signataires considèrent que ce nouveau matériel « *ne doit entraîner ni chômage ni déqualification* », mais au contraire améliorer les conditions de travail. Estimant d'autre part que les nouvelles techniques entraîneront une collaboration beaucoup plus étroite entre les journalistes et les travailleurs du Livre, les signataires ont élaboré une « *définition des responsabilités* » distinguant « *la responsabilité de la conception qui appartient aux journalistes jusqu'au bon à tirer et la responsabilité de la réalisation technique qui relève des travailleurs du Livre* ».

AUJOURD'HUI

Circulation

ACCIDENTS DE LA ROUTE : les jeunes coûtent plus cher.

Les jeunes conducteurs de dix-huit ans provoquent quatre fois et demie plus d'accidents que leurs aînés qui ont dépassé trente ans, indique le Centre de documentation et d'information de l'assurance (C.D.I.A.).

Les statistiques de l'Association générale des sociétés d'assurance contre les accidents (A.G.S.A.A.) montrent que les conducteurs « s'améliorent » au fil des ans. Si, à dix-neuf ans, le jeune provoque encore trois fois plus d'accidents qu'un conducteur âgé d'au moins trente ans, à vingt-quatre ans, le risque d'accident est divisé en deux.

Le coût des accidents imputables aux jeunes reste également nettement supérieur à la moyenne. Ceux provoqués par un jeune de dix-huit ans sont en moyenne 40 % plus chers que ceux causés par un automobiliste de trente ans, et 20 % plus coûteux si l'automobiliste est âgé de moins de vingt-cinq ans.

Si l'on considère à la fois la fréquence et le coût des accidents, le risque présenté par un jeune de dix-huit ans est six fois plus important que celui présenté par les plus de trente ans. Ce comportement des jeunes conducteurs ne paraît pas avoir été modifié par les mesures de sécurité routière appliquées depuis quelques années. En effet, précise le C.D.I.A., alors que la fréquence des accidents a diminué pour l'ensemble des conducteurs d'environ 20 % entre 1971 et 1975, elle a baissé seulement de 3 % pour les conducteurs âgés de dix-huit à vingt et un ans.

Documentation

● *« Le Petit Livre des maires » : un document d'urbanisme pratique.* — M. Fernand Icart, ministre de l'équipement et l'aménagement du territoire, fait adresser à toutes les communes de France *le Petit Livre des maires*, document de travail sur l'urbanisme à l'intention des élus municipaux.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 3 mars 1978 :

DES ARRETES :

● Fixant les plafonds de ressources des bénéficiaires des nouvelles aides de l'Etat.

● Portant suppression de la condition d'âge minimum exigée pour le bénéfice de la Sécurité sociale des étudiants.

● Portant création d'un certificat d'aptitude à l'animation des activités physiques et sportives dans les entreprises.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 012

HORIZONTALEMENT

I. On se moque de la première, quant aux autres, on s'asseoit dessus ; Mise au point pour une pause moyenne. — II. Est censée protéger contre les mauvais coups du sort ; On leur confie bien des avis. — III. Se froisse pour un rien ; Le train des équipages ; Abréviation. — IV. Conjonction ; Souvent mortelle, à l'ombre d'une ulmacée ; Etat étranger. — V. Département ; En attente ; Elle manquait sans doute de distractions ; Traduit une restriction. — VI. Déjeuner sur l'herbe ; Sigle déjà ancien. — VII. Achève ce qu'elle entreprend ; Grecque. — VIII. Ont force de loi ; Pleins de noblesse ; Mauvaise habitude. — IX. Presque insaisissable ; Utilisera. — X. Permet de ménager ses effets ; Ne pouvaient se faire sans scrupules. — XI. Département ; Endorment leurs victimes ; Nourriture habituelle des imbéciles. — XII. Va à la mer ; Divertit des pékinois ; Flot descendant. — XIII. Etaient divines (épelé) ; Prisés ; Fin de participe. — XIV. Arrive quand tout le monde est à table ; Canal. — XV. Semble bien difficile quand il n'y a pas mèche ; Au pied d'un défilé.

VERTICALEMENT

1. On est bien obligé de subir tous ses caprices ; Aimable ou coupable. — 2. Forte ; Se laissaient facilement rouler. — 3. Ville étrangère ; Suppriment les pointages ; Conjonction. — 4. Flânas ; Symbole ; Adverbe. — 5. On le regardait avec mépris ; S'attaque aussi aux carpes. — 6. N'est donc pas superflu ; Se partagent plus facilement en famille qu'un héritage ; Trouvèrent plus qu'agréable (épelé). — 7. Annonce une suite ; Permet de serrer ; Finit par boire la tasse. — 8. Certains y trouvent quelque agrément, mais il faut s'attendre à y essuyer parfois bien des revers ; Les faiblesses de la chair. — 9. Coin de retraite campagnarde ; Minces. — 10. Se manifester d'une certaine manière ; Peuplent les forêts. — 11. On ne sait pas toujours par quel bout la prendre ; Répandues ; Ne pas se laisser mourir de faim (épelé). — 12. Symbole ; Lettres de rupture ; Terme musical ; Fait écran. — 13. Article ; Approfondit en piochant ; Désinence verbale. — 14. En train de nuire ; En Bolivie. — 15. Fait le beau.

Solution du problème n° 2 011

Horizontalement

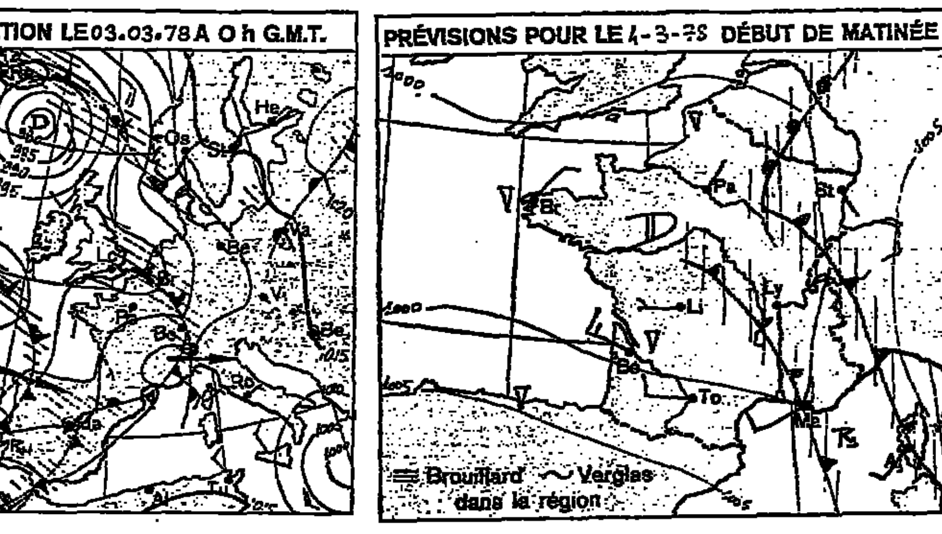
I. Loin ; Rocs. — II. Isolé ; Mai. — III. Tel ; Orale. — IV. Tresseras. — V. Râ ; Iu ; St. — VI. Benne. — VII. Oléines. — VIII. Saül ; Est. — IX. Mitées ; Ho ! — X. Do ; Ver. — XI. Bananiers.

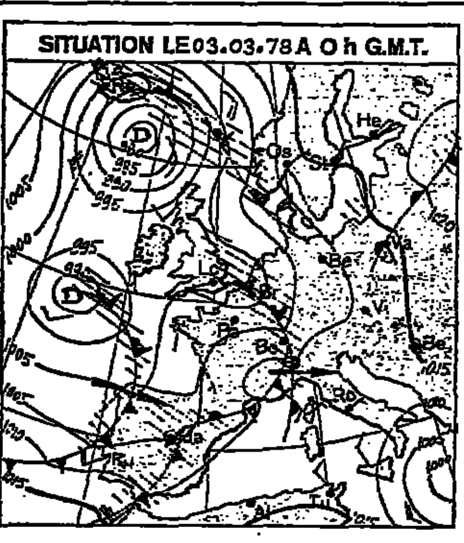
Verticalement

1. Littré ; S.M. — 2. Osera ; Aïda. — 3. Iole ; Bouton. — 4. N.L. ; Elle. — 5. Eosine ; Eon. — 6. Réunies. — 7. Omar ; Ens ; Vé ! — 8. Calas ; Ether. — 9. Siestes ; Ors.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 3 mars à 0 heure et le samedi 4 mars à 24 heures :

Des masses d'air humide évoluant dans un champ de pressions relativement bas concerneront encore l'ensemble de la France.

Samedi 4 mars, quelques éclaircies pourront se développer localement sur l'Aquitaine et le Midi méditerranéen, mais le temps sera souvent très nuageux dans la plupart des régions, avec des pluies passagères ou des averses. Ces précipitations se localiseront principalement des côtes de la Manche aux frontières de l'Est et du Nord-Est, mais des orages sont à craindre près de l'Atlantique, ainsi que sur les régions méridionales.

En début de journée, on notera également quelques bancs de brouillard sur le Centre et le Sud-Ouest.

Les températures subiront peu de changement par rapport à celles du vendredi 3 mars.

Vendredi 3 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 005,8 millibars, soit 754,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 mars ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Ajaccio, 16 et 6 degrés ; Biarritz, 17 et 9 ; Bordeaux, 14 et 8 ; Brest, 11 et 6 ; Caen, 8 et 4 ; Cherbourg, 7 et 5 ; Clermont-Ferrand, 17 et 6 ; Dijon, 11 et 2 ; Grenoble, 14 et 1 ; Lille, 10 et 6 ; Lyon, 13 et 5 ; Marseille, 15 et 10 ; Nancy, 12 et 5 ; Nantes, 12 et 4 ; Nice, 15 et 10 ; Paris-Le Bourget, 10 et 5 ; Pau, 19 et 7 ; Perpignan, 17 et 7 ; Rennes, 13 et 5 ; Strasbourg, 12 et 6 ; Tours, 11 et 3 ; Toulouse, 19 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 11 degrés ; Amsterdam, 10 et 6 ; Athènes, 18 et 14 ; Berlin, 11 et 4 ; Bonn, 13 et 8 ; Bruxelles, 11 et 7 ; îles Canaries, 22 et 15 ; Copenhague, 4 et 1 ; Genève, 7 et 1 ; Lisbonne, 16 et 10 ; Londres, 9 et 2 ; Madrid, 12 et 7 ; Moscou, 2 et 0 ; Nairobi, 19 (min.) ; New-York, —1 et —3 ; Palma-de-Majorque, 17 et 9 ; Rome, 16 et 4 ; Stockholm, 1 et 1 ; Téhéran, 16 et 9.

LOTO

TIRAGE N° 9 DU 1er MARS 1978

17 — 18 — 21 — 38 — 45 — 46

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 34

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS NUMEROS	5 380 506,10 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	192 160,90 F
5 BONS NUMEROS	10 307,40 F
4 BONS NUMEROS	144,50 F
3 BONS NUMEROS	11,40 F

PROCHAIN TIRAGE LE 8 MARS 1978

VALIDATION JUSQU'AU 7 MARS 1978 APRES-MIDI

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA LOTERIE NATIONALE

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



SPORTS

FOOTBALL

Des juniors trop sérieux ?

Les juniors français ne disputeront pas la phase finale du tournoi de l'Union des associations européennes de football (U.E.F.A.), du 5 au 14 mai, en Pologne, pas plus que la deuxième Coupe du monde des juniors, en 1979, au Japon, pour laquelle seront qualifiées les six premières équipes du tournoi. Battus 3 buts à 0, le 8 février, à Londres, par les juniors anglais, en rencontre éliminatoire, ils n'ont pu prendre leur revanche, le 1er mars, à Gagny (Seine-Saint-Denis), où ils ont dû se contenter d'un résultat nul (0-0).

La qualification de l'Angleterre n'est pas, à vrai dire, une surprise. Depuis la création du tournoi en 1948, les Anglais comptent en effet sept victoires en finale contre trois à la Bulgarie, deux à l'Autriche, à l'Espagne, à la Hongrie, à l'Italie, à la R.D.A. et à l'Union soviétique, et une à la France, à la Yougoslavie, au Portugal, à la Roumanie, à la Tchécoslovaquie et à la Belgique. Plus inquiétante pour les Français est la façon dont les Anglais contrôlèrent parfaitement le match, au point que leur gardien de but dut attendre la vingt-troisième minute pour recevoir le premier tir.

Ainsi, après s'être constamment qualifiés pour la phase finale, de 1949 à 1970, les Français viennent d'en être écartés, en 1971, en 1973, en 1974 et en 1978. Quand on connaît les efforts entrepris dans les années 70 pour mieux préparer les jeunes footballeurs dans les centres de formation des clubs professionnels, à l'Institut national de Vichy ou dans les sections sport-études, on peut juger ces résultats pour le moins paradoxaux.

Manque d'enthousiasme

Côté officiel, on se borne à déplorer l'absence de juniors au talent exceptionnel depuis quelques saisons. C'est vrai que l'on a cru voir plus de tâcherons que d'artistes sous le maillot bleu, mais il convient aussi de remarquer que les éléments les plus talentueux de l'équipe de France actuelle, comme Michel Platini, Jean-Marc Guillou et Marius Trésor, n'ont jamais été internationaux juniors. Faut-il donc en conclure à une faillite directement liée aux critères de sélection ? Cette explication paraît insuffisante. Ce qui frappe le plus quand on voit opérer les juniors français, c'est peut-être leur trop grand sérieux, leur manque d'enthousiasme et de fantaisie.

Contrairement au passé, les internationaux juniors sont tous issus de centres de formation de clubs professionnels. Souvent ils jouent, même régulièrement ou occasionnellement, en première ou deuxième division. Dès lors, n'accueillent-ils pas d'un air blasé cette sélection qui était, au contraire, pour leurs aînés, la première grande occasion d'être révélés aux recruteurs des clubs professionnels ? A cet argument on peut toujours répliquer que les Anglais sont dans le même cas.

Reste une troisième hypothèse : M. Jacky Braun, qui a la responsabilité de l'équipe de France junior depuis 1970, est-il l'homme de la situation ? On constate par exemple que l'équipe de 1973 n'a pas pu assurer sa qualification malgré la présence de Maxime Bossis, de Loïc Amisse, d'Albert Gemmrich, de Dominique Rocheteau, d'Omar Sahnoun ou de Didier Six, qui sont, cinq ans plus tard, de brillants internationaux.

Comme leurs successeurs de 1978, visiblement soucieux de ne pas prendre de risques en défense ou au centre du terrain, ont-ils été victimes de consignes trop contraignantes ? Ne conviendrait-il pas mieux de miser plus sur les qualités propres à cette catégorie d'âge : l'enthousiasme, l'esprit d'entreprise et l'ambition ?

Ceux qui, mercredi 1er mars, ont vu successivement les juniors français, puis deux de leurs prédécesseurs, Jean-François Larios et Félix Lacuesta, libérés et transfigurés, sous un autre maillot bleu, celui de Bastia, ne sont pas loin de penser que l'expérience vaudrait d'être tentée.

GÉRARD ALBOUY.

AUTOMOBILISME

Lauda (Brabham-Alfa Roméo) meilleur temps des essais du Grand Prix d'Afrique du Sud

C'est l'Autrichien Niki Lauda (Brabham-Alfa-Roméo), qui a réalisé le meilleur temps des essais du Grand Prix d'Afrique du Sud qui aura lieu samedi 4 mars à Kyalami, près de Johannesburg. Lauda, vainqueur de cette épreuve — sur Ferrari — en 1976 et 1977 précède aux essais Andretti (Lotus) de 25/100 ; Hunt (Mac Laren) de 49/100 ; Tambay (Mac Laren), le mieux placé des pilotes français, de 65/100 ; Scheckter (Wolf) de 67/100 et Jabouille (Renault-turbo) de 71/100. Depailler (Tyrrell) a accompli le 12e temps à 1 m 32/100 ; Pironi (Tyrrell) le 13e à 1 m 73/100 ; Laffite (Ligier-Matra) le 14e à 1 m 75/100 et Jarier le 17e temps à 2 m 47/100.

René Arnoux, confronté à des problèmes d'alimentation d'essence puis à celui d'une casse de moteur n'a pu se qualifier avec sa Martini qui effectuait à Kyalami ses débuts en compétition.

Les voitures équipées de pneus Goodyear ont pris l'avantage au cours des essais du Grand Prix d'Afrique du Sud sur celles dont Michelin est le fournisseur, c'est-à-dire la Renault et les deux Ferrari. Jabouille (Renault) occupe sa sixième place. Villeneuve et Reutemann (Ferrari) sont huitième et neuvième à 85/100 et 87/100 de la Brabham de Niki Lauda. Cette position sur la grille de départ est la meilleure performance jamais réalisée par les Renault qui n'a cependant pas réussi à exploiter intégralement l'avantage qui devrait lui assurer l'altitude de Kyalami (1300 M) aux moteurs turbo-compressés. — F. J.

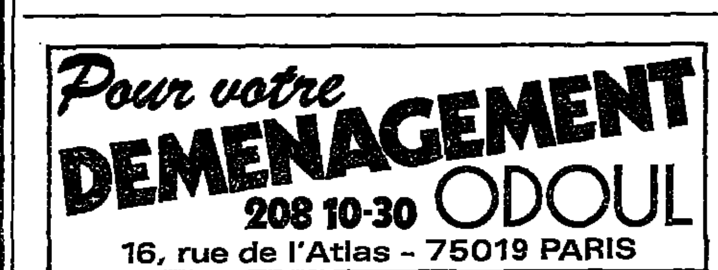
D'UN SPORT A L'AUTRE...

BASKET-BALL. — *Vainqueur des Yougoslaves de Split (112-82) en huitième de finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, Villeurbanne maintient ses faibles chances de participer à la phase finale.*

FOOTBALL. — *Au terme d'un match « aller » des seizièmes de finale de la Coupe de France disputé à Sochaux, Sochaux et Saint-Etienne ont fait match nul, 0 à 0.*

En Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe (matches reportés), le F.C. Porto a battu Anderlecht 1 à 0, tandis que le Betis de Séville et Dynamo de Moscou faisaient match nul, 0 à 0.

RUGBY. — *Pour brutalités, les joueurs de Béziers Alain Estève et Henri Cabrol ont été suspendus, le premier jusqu'au 24 avril et le second jusqu'au 10 avril, par la commission de discipline de la Fédération française de rugby.*





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,46
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

GCT

COMPAGNIE GENERALE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES

recherche

informaticiens

ingénieurs débutants

ou ayant quelques années d'expérience

techniciens supérieurs

ayant plusieurs années d'expérience

Pour participer à l'analyse et à la programmation de logiciels téléphoniques en temps réel pour nouveau système de commutation.

Ecrire avec C.V. sous référence No 06, Compagnie GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES, Service du Personnel, 251, rue de Vaugirard 75740 Paris Cedex 15.

Contesse

INTERTECHNIQUE

AERONAUTIQUE - ESPACE - PHYSIQUE
BIOLOGIE - MEDECINE - INFORMATIQUE

recherche

1) Pour son service après-vente :

Un agent technique électronicien

(REF. 675)

Ayant de bonnes connaissances et expérience en logiciel et matériel.
Cet agent, après un stage au siège social de Plaisir (78), sera chargé d'installer et dépanner des systèmes de gestion informatisés localisés dans la région Alsace-Lorraine.

Langues allemande et anglaise souhaitées.
Voiture personnelle indispensable.

Pour son siège social : pour plate-forme de mise au point :

Agents techniques électroniciens

(REF. 676)

Confirmés (deux ou trois ans d'expérience) ou débutants titulaires du BTS, DUT, FPA, pour mise au point systèmes informatiques ayant bonnes connaissances en circuit logique.
Notions calculateurs et périphériques appréciées.

Agent d'approvisionnement

(REF. 677)

Ayant connaissances en composants électroniques et électromécaniques.
Anglais apprécié.

Secrétaire sténodactylo bilingue

(anglais-français) - (REF. 678)
Titulaire BTS secrétariat.

Ayant quelques années d'expérience.
Nombreux avantages sociaux par accords d'entreprise, dont prime de fin d'année.
Restaurant d'entreprise.

Service quotidien de cars à partir de : Porte d'Auteuil - Porte de Saint-Cloud - 2 gares de Versailles, Colombes - Porte d'Orléans, Gares de Plaisir - Gare de Trappes.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant référence annonce à : Direction du Personnel.

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

Recherchés pour important projet

DEUX INGÉNIEURS D'ÉTUDE

confirmés

1 INGÉNIEUR MÉCANICIEN
(manutention continue, criblage, concassage de minerai).

1 INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
(installations industrielles, asservissements, instrumentation).

Résidence PARIS
avec déplacements AFRIQUE

Demandes écrites à adresser à SOCOMINE, 30, rue Cambronne, 75015 PARIS.

Entreprise commerciale banlieue Est rech. CHEF COMPTABLE expérimenté, quarantaine, ayant connaiss. informatique, situation STABLE si capable. Ecr. nº 756, MURATET, 15, rue Taitbout, PARIS-9e, qui transmettra.

Cherche pour cours particuliers prof. de maths, 3-4 h par sem., niveau 3e. - Tél. 408-10-30.

Niveau PUBLIC RELATION pour situation grand standing. Ecrire nº 4.586, Organisation et Publicité, 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

Cherche VENDEUSE ESTHETICIENNE parfumerie Tél. 636-23-04

Société NORBERT BEYRARD FRANCE
Etudes économiques, financières
Génie industriel
Spécialisée dans assistance technique aux pays en voie de développement
68, rue Pierre-Charron, Paris-8e
recherche
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
ayant sérieuse formation économique et informatique, connaiss. COBOL, FORTRAN, GESTION BASE DE DONNÉES appréc., pouvant envisager voyages, éventuell. séjours à l'étranger. Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et photo.

SOCIÉTÉ NATIONALE
recherche immédiatement pour remplacem. plusieurs mois HME ou FME
MAITRISE EN DROIT
ou EQUIVALENT
Si possible ayant connaissances contentieux et assurance.
Env. C.V. manuscrit et photo nº T 735.631 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS recherche
COLLABORATEURS COLLABORATRICES
30 ans minimum.
Situation d'avenir.
Tél. Mlle MALET : 538-65-78 le lundi 6 mars, de 10 h. à 13 h. et de 15 h. à 18 h.

JNE COURSIER DOCUMENTALISTE
Vélomoteur - salaire mensuel : 3.000 × 12
Ecrire avec photo AGORA 51, rue J.-J.-Rousseau, Paris-1er

Entreprise nettoyage recherche
INSPECTEUR
premier échelon, expérimenté, pour organisation et supervision de chantiers. — Adresser C.V., référ. et prétentions à nº 3.745, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE (quartier la Défense) recherche pr son informatique de gestion des ANALYSTES-PROGRAMMEURS (D.U.T. ou équivalent). Ecrire M. RENAUT, Boîte postale 97, 92405 COURBEVOIE CEDEX.

IMPORTANTE SOCIETE rech.
JEUNE E.S.C.
POUR DEPARTEMENT INFORMATIQUE GESTION.
Ecr. av. C.V. et prét. sous réf. 6.133 SPERAR, 12, r. J.-Jaurès, 92807 Puteaux.

Cie INTERNATIONALE DES SYSTEMES recherche pour démarrage de systèmes temps réel en FRANCE et à l'ETRANGER
INGÉNIEURS LOGICIELS
NOVA-MITRA-PDP 11-SOLAR
INGÉNIEURS IRIS 50
Réelles possib. de promotion pour éléments de valeur.
26, rue Daubenton-5e. 337-99-79.

PHILIPS
recherche
pour une de ses filiales
CHEFS DE RÉGION et VENDEUR
pour PARIS - LILLE STRASBOURG
qui animera un secteur commercial, pour diffuser des matériels de télécommunication civile.
Adr. lettre manuscrite et C.V. à CENOD, 60, rue Caumartin, 75009 PARIS, qui transmettra.

ATESMA
85, rue Michel-Ange (16e)
TELEPH. 743-12-24 et +
recherche pour région Paris
DESSINATEURS E. II et PROJETEURS
EN STRUCTURE AERO

Société Edition et Publicité recherche
GÉRANT (E) APPOINTÉ (E)
place stable. Tél. pour rend.-vs 246-20-02 - PRO. 51-09, ou 770-50-37.

INGÉNIEURS
CHAUFFAGE CLIMATISATION
SORAS, 29, bd Saint-Martin-3e. Tél. : 277-81-01.

INGÉNIEURS
Spécialistes en traitement mécanique des sols.
ÉLECTRONICIENS RADARISTES
pour rédaction technique.
Ecrire ou se présenter SOPRAS, 100, boulev. Voltaire, Paris-11e.

représent. offre

TRES IMPORTANT
FABRICANT TISSU
pour confection prêt-à-porter
OFFRE STATUT V.R.P. A JEUNES DYNAMIQUES
pour secteurs vente Paris
Adresser C.V., référ. nº 9.061, LTP 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e, qui transm.

---

emplois régionaux

SKIS ROSSIGNOL S.A.
PREMIER FABRICANT MONDIAL DE SKIS

recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL ADJOINT FRANCE

Agé de 30 ans minimum, de formation H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C. ou équivalent, c'est un homme de terrain et de réflexion qui a une expérience réussie de 3 à 5 ans dans une fonction commerciale à un niveau de responsabilité.
C'est un bon skieur.

Il travaille en liaison directe avec le directeur commercial France. A ce titre, il participe à la définition et à la mise en œuvre de la politique commerciale.
Il assiste aux réunions nouveaux produits. Il anime, coordonne et contrôle les activités des départements ventes, promotion, et administration du service. Il est directement responsable de la réalisation des objectifs et du contrôle du budget.

Ce poste offre des perspectives très intéressantes pour un candidat de valeur.

Envoyer C.V. détaillé + lettre manuscrite + photo à M. Jean BOLLON — Psychologue Conseil — 5, avenue Général-Champon 38000 GRENOBLE.

BANQUE PRIVÉE

recherche pour
BOURGES

UN CHEF D'AGENCE

C'est un homme EXPERIMENTE, diplômé d'Etudes Supérieures (Universitaires ou dans le cadre de la profession bancaire)

Il a déjà eu la RESPONSABILITE D'UN BUREAU ou d'une agence de banque.

Il aime la vie active, la réussite commerciale, le travail « sur le terrain ».

Si vous êtes cet homme, faites acte de candidature en adressant curriculum vitae, photo et appointements actuels sous référence 30.767,
PUBLICITE ROGER BLEY,
101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

LABORATOIRE DE CONTROLE DE QUALITE de PRODUITS ALIMENTAIRES

TECHNICIEN SUPÉRIEUR
(EXPERIMENTE)

pour responsabilités section microbiologie, titulaire D.U.T. chimie alimentaire - Niveau maîtrise ou D.E.A. chimie alimentaire - Expérience 3 à 5 ans dans le domaine de la bactériologie alimentaire. Bonne connaissance de l'anglais.

Adr. C.V., photo et prétentions, à M. G. DUFLOT, I.T.E.C., 15-17, avenue de l'Europe, 02400 CHATEAU-THIERRY.
Tél. : (23) 83-03-62.

S.E.M.S. - SOCIETE EUROPEENNE DE MINI-INFORMATIQUE ET SYSTEMES recherche pour son centre de GRENOBLE

UN INGÉNIEUR D'ÉTUDES MATÉRIEL
— 3 ans d'expérience minimum —

Adresser lettre + C.V. détaillé et photo, à : S.E.M.S. - SERVICE DU PERSONNEL, 1, rue de Provence - 38130 ECHIROLLES.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

DANS LE CADRE DE SON EXPANSION
CLM/BBDO
recherche
CHEFS DE PUBLICITÉ CONFIRMÉS
Adresser lettre manuscrite et C.V. à :
Service du Personnel CLM/BBDO
92, avenue des Ternes, 75017 PARIS.

IMPORTANTE Sté D'INVESTISSEMENT
(Proximité de l'Etoile) engage :
1 NEGOCIATEUR DE HAUT NIVEAU
doué(e) et enthousiaste
salaire élevé : Fixe + indemnité + commission
Envoyez C.V. + lettre manuscrite et photo à :
STARTER, 68 bis, rue Réaumur 75003 Paris - réf. 100

Importante Société d'Etudes et de Fabrication d'équipements d'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE recherche

LE CHEF DE SON SERVICE INFORMATIQUE

Le poste conviendrait à un

INGENIEUR GRANDE ECOLE

possédant une bonne expérience d'animation d'équipes d'Ingénieurs et de programmeurs et maîtrisant les problèmes de développement de logiciel sur mini-ordinateurs.

Le poste est basé en proche banlieue parisienne.

Adresser CV, photo, appointements actuels et souhaités à no 52033 Contesse Publicité 20 av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Les candidatures seront examinées confidentiellement

UN IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE recherche pour son DÉPARTEMENT BIOLOGIE

2 INFORMATICIENS

avec les qualifications minimum suivantes :

— Diplôme de l'enseignement supérieur scientifique (B.T.S., Licence ou Maîtrise).
— Une bonne connaissance de la programmation en FORTRAN et d'au moins l'un des langages suivants : ALGOL, APL, PL1 ou PASCAL.
— Une expérience dans certains des domaines suivants serait également appréciable : Recherche Médicale, Recherche Biologique, Statistiques, Analyse numérique, Traitement des signaux, Banque de données, Electronique, Communications, Ordinateurs D.E.C. PDP 11, UNIX operating system.
— Anglais parlé indispensable.

Envoyer curriculum vitae et prétentions, à EPHI, 115, bd A.-Blanqui, 75013 PARIS, sous réf. nº 45...

secrétaires

Secrétaires de direction

secrétaire direction
paris-centre

Notre activité s'exerce dans le domaine du service aux entreprises. Notre volonté de satisfaire nos clients par des prestations élaborées et irréprochables nous a permis de nous hisser au premier rang de notre profession, malgré notre petite taille. La secrétaire que nous recherchons est âgée de 27 ans minimum, a une formation de type BTS ou équivalent et une expérience de 5 ans d'un secrétariat de direction. Excellente dactylo, sachant prendre des initiatives, elle assurera le lien entre la direction et ses interlocuteurs de haut niveau mais se verra également confier des tâches subalternes, ce qui implique sens du contact, rigueur et souplesse.

Pour un premier contact, envoyer lettre de candidature manuscrite avec C.V., photo et salaire actuel sous référence 725 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

MAIRIE DE PUTEAUX
recherche de toute urgence
UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION
très bonne dactylo.
Prendre rend.-vous au 776-44-44, poste 305 ou 308.

QUARTIER ÉTOILE
rech. pour directeur EUROPE
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
CONFIRMEE
parfaitement bilingue anglais (niveau Cambridge Proficiency).
STENO ANGLAISE INDISPENS.
POSTE A POURVOIR le 20 mars pour un remplacem. de 9 mois POSSIB. ENGAG. DEFINITIF
Rémun. en rapport avec expér.
Env. C.V. + photo + prétent. à C. M. G. Conseil, 11, rue du Colisée, 75008 PARIS, réf. 725.

Secrétaires

PUBLICATION INTERNATION. cherche
SECRÉTAIRE
bilingue anglais
avec notions d'économie et sens des responsabilités.
Téléph. 747-02-07.

Société d'ENGINEERING recherche
SECRÉTAIRE
BILINGUE confirmée
FRANÇAIS - ANGLAIS
Adresser C.V. M. BONNETON, Service du personnel, Société PEABODY G.C.L., 269-287, rue de la Garenne, 92003 NANTERRE.

Mº Porte de Saint-Cloud
IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIE METALLURGIQUE recherche
SECRÉTAIRE
pour son SERVICE FORMATION
Dynamique et autonome.
Elle a une expérience confirmée de la gestion administrative, de la formation et un niveau B.T.S. minimum.
Rémunération : 50.800 F/an + horaire variable et restaurant entreprise. Adr. lettre manuscr. + C.V. + photo à : ORION, 35, rue du Rocher, 75008 PARIS, sous référence B.205.

travail à domicile

Demande

CH. TRAD. A DOMIC. TECHN. ou SCIENTIF. Allem., thème ou version. Indiquer statut, format. professionnelle, expér. profess., références, type de machine à écrire.
Ecr. nº 2345, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

demandes d'emploi

Dame 50 ans, Responsable de magasin, sérieuses références. Voiture personnelle. Cherche poste stable dans commerce Paris ou région paris. Téléph. au 421-02-40 de 12 h 30 à 15 heures ou après 20 heures.

JURISTE EXPERIMENTEE lic. + DES droit privé + IAE, dipl. inst. droit des affaires, 18 ans pratique droit maritime et terrestre (assuranc., contentieux, etc.), ch. poste stable ht niveau dans entreprise ou coll. prof. libérale. Libre rapidement. Ecr. nº 2.298, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F. 22 ans, Bac D, DUT, Hygiène et Sécurité en milieu du travail, 5 mois stage, ch. empl. domaine sécurité et condition travail ou protection environn. Mlle MARYVONNE DELORME, A.L.J.T., chambre 420, 74, rue A.-Labrière, 95104 ARGENTEUIL

PREPARATEUR en TOLERIE-CHAUDRONNERIE 10 ans contremaître. Connaiss. dans tous les métaux, comme en soudure ainsi que la géométrie dans l'espace. Age : 40 ans. Bernard BEAUCHE 38, rue de la Folie-Méricourt, Paris (11e) - Téléph. : 355-45-24

Jeune Homme 25 ans
TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN PUBLICITÉ
1 an expér. Attaché commercial. Agence Havas, recherche poste CHEF DE PUB. JUNIOR
Ecrire : M. FRAUMONT J.-L. 1, bd des Alliés, 70000 VESOUL

VOTRE RESPONSABLE DE FORMATION
pour France ou étranger
32 ans. Formation supérieure.
Expérience :
Gestion-Organisation
Relations humaines
- Baccalauréat Philosophie 1965.
- Diplôme universitaire de Technologie, Administration des Entreprises 1969.
- Maîtrise de gestion 1971.
- Diplôme d'Etudes Supérieures de Sciences Politiques 1973.
- Cycle long de sociologie appliquée 1974.
- Doctorat de Gestion.

LETAILLIEUR
98, av. des Ternes, 75017 Paris
Téléph. le matin au 574-74-90

J.F. 27 ans cherche place stable réception, hôtesse. Téléph. 757-05-81.

ANIMATEUR SOCIO-CULTUREL DECEP-CAPASE, 45 ANS. Exp. vie associative adultes, jeunes enf., trav. urbanisme (POS) form. adult., ét. tte prop. org. but soc. ou cult. Angers ou péri. Ecr. nº 80.951 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Homme 27 ans, lic. scienc. éco. D.E.C.S. complet fin 1978, 1 an expér. cabinet, ch. emploi dans cabinet expertise comptable. — Ecr. nº T 3.582 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

ARCHITECTE D.P.L.G.
25 ANS
Expérience stages
CHERCHE EMPLOI PARIS.

capitaux ou proposit. comm.

SOCIETE TECHNICO-COMMERCIALE
HAMBOURG - BERLIN
de renomm. nationale en R.F.A. depuis de longues années, Société d'Etat de commerce extérieur.
recherche
UN TECHNICIEN VOLANT EXPERIMENTE
pour ses services après-vente.
Pour tout renseignement complémentaire, veuillez écrire sous le chiffre Nº 735.640 M, à :
Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

RECH. ass. disp. CAP. et GAR. bancaire pour création import. négoce mat. const. Côte d'Azur. Ecrire : Agence HAVAS 06011 NICE CEDEX Référence 0834.

Vs cherchez contact d'affaires à ZURICH, Centre comm. suisse. Offrons, dans partage, services/bureau/consultations/form. soc. ARULER Associates, Boîte 524 CH - 8045 ZURICH - SCHAUEN, Tél. : 01-57-37-93

FIRMES EXPORTATRICES
nous vous ouvrons les marchés arabes. - Ecrire sous référence nº T 03287 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

propositions diverses

Professionnelle de soins esthét. assure détente et décontraction par relaxation et massages. Téléph. : 540-64-37

perdu-trouvé

Perdu passeport égyptien au nom de Mohamed Abdel Aziem. Le rapporter consulat égyptien.

Perdu passeport égyptien au nom de Gad El Rab Mahmoud nº 5.533. Le rapporter consulat égyptien.

automobiles

MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures SÉLECTIONNÉES
80, rue de Longchamp 75016 Paris - tél. : 553.57.35 - 553.44.35

La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes. Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne les véhicules, vendus avec une garantie de six mois/10 000 km sur moteur, embrayage, boîtes de vitesses, etc. pièces et main-d'œuvre.

5 à 7 C.V.

SIMCA 1100 TI
Première main, 35.600 km. Bleu nuit, garantie crédit possible. — 757-45-98.

8 à 11 C.V.

Vends « TRACTION CITROEN » 11 LB, 1951, entièrement révisée. Téléph. 16 (89) 47-26-38, heures de bureau : M. BAUER.

12 à 16 C.V.

ALFA COUPÉ GTV
2000, 1977, 13.000 km., état neuf. Crédit possible. — 548 - 97 - 69.

ALFA G.T. rouge, intér. beige, antenne électr., 59.000 km., 1975, excellent état. Prix sous Argus 21.000 F. Tél. h.b. M. Lachaud, 706 - 14 - 60.

divers

CHELLES AUTOMOBILES
CITROEN GS Manon 22.000 km., 15.500 F. — OPEL Ascona 12 LS 1977 vert métallisé, 23.000 F. — OPEL Manta GT/E 77 blanche, 28.000 F. — OPEL 2100 DLS 77 blanche 24.000 km., 21.000 F. — MINI 1000 beige 77, 14.000 F. — CITROEN Dyane 6, rouge 77, 13.000 F.
18, av. Foch, 77500 CHELLES. 957-53-02

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

MONTMARTRE Résidentiel SUR ARBRES ET VIGNES · Calme, Sud, 130 m², confort, 2 gdes récept. + 2 chambres. Très groupé - Impeccable PERDRIX, 076-17-02.

PROPRIETAIRE VEND
BUTTE MONTMARTRE
GDE TERRASSE 90 m2 + appt luxe 95 m2 - Calme - Verdure Soleil — Tél. : 256-20-23

RUE PASCAL 5 mn MARCHE MOUFFETARD
Imm. neuf, duplex 175 m2 + terrasse, dble living, s. à mang., 4 ch., 2 s. de bs, park. 1.450.000. Etudions avec architecte toutes possibilités, arrangement et décoration. - Tél. 292-18-00.

Propriétaire vend :
REPUBLIQUE Beau 3 pièces 75 m2
3e étage sans ascenseur, tout confort, calme, soleil, sur cour. 350.000 F.
Tél. : 205-57-52, après 19 h.

NATION. Villa des Pyrénées 3 pièces, tt cft, 8e, asc. balc. soleil. 240.000. Gieri. 373-05-81

Près Gambetta. Imm. standing. Beau 2 pièces, tt cft, état neuf, 2e ét. s/jard. park. possible. 200.000 F - GIERI. 373-05-81

Mº J.-JOFFRIN. Prix 90.000 F. A rénover, 2 P., cuis., entr. w-c, bel imm. ravalé, s/rue, soleil. Vend., sam. 14-17 h. T. 233-62-46. 11 BIS, RUE DU BAIGNEUR.

12e, part. vd studio, cuis., bains, w.-c., 100.000 F. Sam., dim. 14 à 17 h. 12, av. Corbera.

Mº Place Clichy, 65 m2 conf. soleil, calme, sur voie privée. Entrée 4, avenue de Clichy 195.000 F. Visite 14-16 heures ou R.-V., M. PETIT. 272-75-76

BOURSE, 6, rue Saint-Marc, 2 pces, 30 m2 à rénover, étage élevé. - 742-91-38 sam. 10-16 h.

Près pl. des VOSGES
Magnifique appt duplex 250 m2 environ, aménagement luxueux, terrasse, balcon, sans vis-à-vis. 1.700.000 F - 566-65-09.

Montmartre, 21, rue Laghouat Voir 13-16 h. Sam., dim., lun. IMMEUB. 2 A. Chff cent., asc., vide-ordures, bains, cave, tél. 2. p. 60 m2 libre : 165.000 F. 2 p. loué Mme 80 a. : 125.000 F. Idéal profession libérale. R.-de-ch. sur jdin. - 224-02-86

BEAUBOURG ds imm. entièr. rénové beaux Duplex à part de 305.000 F. 770-73-77 le matin ou 522-95-20

Prix sans concurrence
quelques gds APPARTEMENTS neufs avec balcon, disponibles de suite dans bel imm. sud-est
15, quai de l'Oise (face canal)
4 Pces - 84 m2 - 345.100 F
5 Pces - 96 m2 - 418.200 F
Crédit 80 % assuré sur dossier.
Pour visiter, s'adresser de 14 h. à 19 h. au 21, quai de l'Oise tous les jours, sauf mardi et mercredi ou
NOVIM. Tél. 720-14-15

Investissement de choix
11, rue de la Réunion (20e)
quelques APPARTEMENTS neufs à prix fermes. Crédit 80 % garanti sur dossier.
STUDIOS à partir de 145.000 F
2 pièces à partir de 245.000 F
3 à 5 p. duplex avec terrasses.
Visite sur place, vendredi, samedi, de 14 h. à 19 h. ou
NOVIM. Tél. 720-14-15

Exceptionnel dans PARIS
Prix ferme moyen 4.818 F m2
RESIDENCE L'ALPHEE
21, quai de l'Oise (19e)
dans petit imm. neuf sud-est, face canal, quelques beaux STUDIOS aux 4 P., avec balc. pour habitation ou location.
BONNE RENTABILITE
Crédit 80 % assuré sur dossier. Visite sur place de 14 h. à 19 h. tous les jours, sauf mardi et mercredi ou
NOVIM. Tél. 720-14-15

Disponible de suite
Possib. achat sans garage 21, bd Davout, et 2 P. ds petit imm. façade pierre. Prix fermes. Crédit 80 % garanti sur dossier.
STUDIOS à partir de 146.500 F
2 PIECES : 268.700 F.
Visite sur place, dimanche, lundi de 14 h. à 19 h. ou
NOVIM. Tél. 720-14-15

16e, AV. FOCH, près grd 3 Pces + jard., cuis., s. de bains, haut plafond, sur place : vendredi, samedi, 14 à 18 h. 77, R. DES BELLES-FEUILLES 870-47-02

Butte-Montmartre - Exceptionnel Atelier artiste en triplex, cuis., bains, w.-c., chff. cent. V.-O. 9 m. haut seul dernier étage. 350.000. Etat neuf. 520-13-57. Sur place 15-17 h. Samedi, dim., lundi, 55, rue Abbesses, 18e

PAUL-DOUMER
Imm. 1950 excellent standing, appartem. d'angle, plein soleil, 4 p., 100 m² + chambre service même palier, parking. — Visite sur rend.-vs en semaine et sur place samedi 4 mars, 12 à 16 h., 65, AVENUE PAUL-DOUMER. FRANK ARTHUR, 766-01-69.

RUE JEAN-GOUJON
STUDIO 38 m², tout conft, 2e ét. Calme. 250.000 F. — 256-20-23.

R. VAUGIRARD, proche 7e Imm. gd stand. 1976, 3 pièces sur jdin, décor. sélect. pr ART et DECORATION, cuisine, entr. équip., cave, parkg. 570.000 F. Téléph. : 566-46-16

PARC MONTSOURIS
Bel imm. 71, 8e ét., part. vend 3 pces, parf. ét., balc., park., cave, 415.000 F - Tél. : 589-36-71

AV. DES TERNES - Beau studio refait neuf, 42 M2, confort. Px : 198.000 F - 770-73-77 le matin ou 522-95-20

A saisir immédiatement
10, rue Ponscarme (13e)
quelques STUDIOS équipés dans petit immeuble neuf, calme.
Pour habitation ou location
BONNE RENTABILITE
Prix fermes à partir de 153.800 F.
Crédit 80 % assuré sur dossier.
Visite sur place : jeudi, vendredi, samedi, lundi, de 14 heures à 19 heures ou
NOVIM - Téléph. : 720-14-15

MONTPARNASSE ds ensemble ateliers d'artiste rénovés pptaire vd 1) atelier 60 m2 avec loggia refait neuf, tt cft. 450.000 F. 2) atelier 200 m2, 2 loggias ref. neuf, tt cft. 1.400.000 F. Calme caractère. - 734-76-13

6e près BD SAINT-MICHEL duplex calme, séj., 1 chbre w.-c., s. de bns, kitchen équipée 56 m2, refait neuf. 345.000 F. Sur place samedi 10 h. à 12 h. 14 h.-16 h. 117/ r. N.-D.-Champs

18, RUE SAINT-SULPICE
Très original living + 2 chbres, 75 M2. S/place samedi 14-17 h. EXCLUSIVITE DORESSAY

Mº VAUGIRARD
IMMEUB. PIERRE DE TAILLE balcon sur rue, jardin
LIVG DOUBLE + 3 CHBRES entrée, cuisine, salle de bains, 110m² + chambre service, téléph.
PRIX INTERESSANT
18, rue du Général-Beuret, samedi, dimanche, lundi, 14 h. 30 à 17 h. 30.

3, RUE DE L'ÉPERON
Mº ST-MICHEL. Pptaire vend STUDIO, 2-3 p. ds imm. rénové. Ce jour, 14 h. 30-17 h. 30.

LUXEMBOURG
PROPRIETAIRE VD dans imm. en rénovation 2 P., tt conft. TEL. : 723-38-48, le matin.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS
Face CAFE DE FLORE et des DEUX-MAGOTS, appt 145 m², compren. sal. avec cheminée, s. à mang., 2 chb., 2 bs, balc. Etat neuf. Px 1.200.000. 757-15-57.

LA MOTTE-PICQUET
Etage élevé, beau séj., 4 chbr., cuis., entrée, wc, bains, penderies, 3 cabinets toilette, balcon, parkg, imm. récent. 635.000 F. JEAN FEUILLADE - 566-00-75.

14e MONTSOURIS
2 p., kitch., w.-c., s. eau, 33 m2, calme, soleil, chff. indiv. gaz, 3e étage, 165 000 F. Téléphone : 336-32-28 le soir et week-end.

Région parisienne

NEUILLY BOIS - 4 PIECES, IMPECCABLE, étage élevé. - 722-81-35.

STUDIO, 31 m2, calme métro Laplace à Arcueil. Imm. 74. Asc. cave, cuisine équipée, s. de bns, parking en sous-sol. Prix 132.000 F. - Tél. 014-02-36

PART. VEND A VANVES (92) près nouveau métro 3 pces, cuis., s. de bns, w.-c. séparé, ref. neuf. 8e étage asc. Cave. Tél. 220.000 F. Tél. 292-28-67 après 19 heures

BRY-SUR-MARNE
Petit immeuble avec jardin privé dans secteur résidentiel proche R.E.R.
LE BOIS DES CHENES
angle av. de Cherbourg et rue Bois-des-Chênes.
Disponibles quelques APPTS nfs
2 P. à partir de 186.900 F
3 P. à partir de 321.200 F
Visite sur place du vendredi au lundi de 14 h. à 19 h. ou
NOVIM, tél. 720-14-15

SAINT-GRATIEN
proche Enghien et forêt de Montmorency
LES CYCLADES
quelques APPTS neufs avec vue sur le lac et la forêt
Disponible de suite.
Prix fermes avec financement exceptionnel. PIC à partir de 9,24 % 5 premières années.
Visite sur pl. de 14 h. à 19 h. ou NOVIM. Tél. 720-14-15

LE PERREUX
Bord de Marne, résidentiel. part. vd dans petit imm. réc., stdg, 105 m², living double, 3 ch. 2 s. bains, balcon. Situation except. Face club tennis, piscine. Calme, verdure. 480.000 F. Tél. après 19 h. 30 et w.-e. 872-67-86.

COURBEVOIE près mairie
part. vd 4 P. petit imm. 67, tt conft, 85 m2, balcon, box fermé. Tél. 782-04-10

A vendre Sèvres (92), près Bois, appt duplex 80 m2 dans petit imm. meulière. Entr. indépend., 3 pces, cuis., salle de bns, w.-c., lingerie, placards, papiers et moquette état neuf + garage 23 m2. Jardinet, charges minimes. Prix 310.000 F. S'adresser après 19 h. 626-98-88 et w.-end.

LE VÉSINET - CENTRE
prox. R.E.R., BEL APPART. dernier étage, 115 M2, dans résidence stand. Récept. + 3 ch., balcon, TOUT CONFORT, box. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET, 976-05-90.

PANTIN
Dans immeuble neuf standing, STUDIOS disponibles avec cuisine équipée, cave, parking. Prix ferme moyen 137.000 F. Résidence BEAUREPAIRE, 61, rue Gutenberg. Sur place tous les jours, sauf mercredi, de 14 h. à 19 h., ou NOVIM. téléph. 720-14-15.

BOIS DE BOULOGNE
restauration de luxe d'un hôtel particulier, 3, 4, et 5 PIECES, 2 bains, garage sous-sol.
PRIX D'AUJOURD'HUI NET DEFINITIF
mercredi, vendredi, samedi de 14 h. à 17 h. 7, BD ANATOLE FRANCE à BOULOGNE. TELEPH. : 256-13-72.

GARCHES Studio de caractere
MERVEILL. PIED-A-TERRE ds imm. ancien discret TOUT CONFORT. terrasse. 735-18-01.

NEUILLY
rue Saint-James, chbre de serv., 6e étage, asc., chauff. central. Prix : 65 000 F. Tél. : 747-15-00.

Paris Rive gauche

Prox. Place Italie - ODE. 42-70
MAISONNETTE 4 pièces + studio
JARDIN PRIVE

MONTSOURIS 10e étage vue sur Paris
4 P. 95 m2 + 30 m2 balc., tél., park. - 589-49-34.

Mº LATOUR-MAUBOURG
Imm. récent TT CFT, 6e étage
STUDIO entrée, cuisine, w.-c., salle de bains, tél. 13, rue Jean-Nicot - Samedi-dimanche, lundi, 15 à 18 h.

Mº FELIX-FAURE
3 PIECES entrée, cuisine, douche, w.-c., tél.
Prix intéressant - Bon imm. 107, rue des Entrepreneurs Samedi, dimanche, lundi, 3e étage sur rue, 14 à 17 h.

CENSIER Imm. pierre de taille BEAU STUDIO tt confort, 145.000 F. - 325-97-16.

71, RUE DES SAINTS-PERES
65 M² GRANDE ALLURE. Vr s/place samedi, 13-16 h. EXCLUSIVITE DORESSAY

Province

LE GRENIER - VILLAGE DU TOUR
VALLÉE DE CHAMONIX, alt. 1.450 m.
A VENDRE : 4 Appart. - 2 Studios
Livraison AVRIL 1978
Très beau petit chalet à l'arrivée des pistes. Confort tout particulier, village ancien et calme dans cette vallée renommée hiver-été.
Documentation B.P. nº 1 - 74400 ARGENTIERE. Tél. : (50) 54-03.09 — PARIS, tél. : 203-71-34.

TIGNES Part. vd studio, cuis., s. bains, terrasse sud. Px 150.000 F. M. DE PINS à VULMIX 73700 Bourg-St-Maurice.

appartem. achat

Rech. appts 2 à 4 pièces Paris, préfér. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. Paiement comptant chez notaire - Téléph. : 873-23-55

Sté recherche appts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour RV : Gieri au 373-05-81

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

bureaux

Domicil. artis. et commerc. Siège S.A.R.L. - Réduction d'actes Statuts informations juridiques, Secrét., Téléph, Télex, Bur. - A partir de 100 F/mois
PARIS 11e - 355-70-80
PARIS 17e - 229-78-04
PARIS 10e - 770-16-80

appartements occupés

MONTPARNASSE. Dans imm. rénové, 2 p., occupées, 95.000 F. Echange légal possible. PROMOTIC - 322-10-74.

locations meublées Offre

Paris

APPARTEMENT 2 PIECES cuisine, s. de bains, wc (40 m2) à louer dans immeuble neuf métro Abbesses (18e), 1.500 F par mois, charges comprises. Ecr. nº 6659, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

hôtels-partic.

18e LAMARCK. Ravissante Gentilhommière au Sud et beau jardin. 320-73-37.

constructions neuves

Si vous cherchez un appartement ou une maison neuve dans les 3e, 9e, 10e, 11e, 14e ou 20e arrondissements ou à Boulogne, Champs-sur-Marne, Chaville, Chelles, Clamart, Clichy-sous-Bois, Elancourt, Epinay-sur-Seine, Gennevilliers, Maisons-Laffitte, Marly-le-Roi, Melun, Montrouge, Neuilly, Noisy-le-Grand, Puteaux, Sannois, Sartrouville, Versailles, recevez gracieusement l'édition spéciale de 4 pages de la revue : L'IMMOBILIER. Vous y trouverez 27 programmes en écrivant à L'IMMOBILIER IM, 12, rue des Lions-Saint-Paul - 75004 PARIS.

MEUDON-BELLEVUE
Résidence « Les Balvsis »
APPTS de QUALITE
Studio 30 m2, 4 pièces 95 m2, 5 pièces 122 m2. - Prix moyen pondéré 6.100 F le m2 ferme et définitif. Habitable immédiatem. Appt sém. s/pl. sam. dim. 14-19 h sam. 15-20 h. 34, av. Gallieni. Tél. : 027-14-13
Réalis. et vte : COCIM
Marc Fleury SARL. T. 327-84-30. 25, r. de la Bienfaisance, Paris.

VERSAILLES
74-78, AV. DE PARIS
LA SEIGNEURIE
Visite de l'appartement modèle 7 jours sur 7, de 14 h à 20 h (samedi à partir de 10 h)

PLACEMENT PIERRE
XVe Mº LOURMEL
Prix nets et non révisables à la réservation.
Habitables décembre 1978
2 P., 54 m² + balcon
3 P., 64 m² + 20 m² balcon
7 P. 135 m² + 65 m² terrasse.
IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. 225-43-69.

échanges

8e TERNES-MONCEAU 300 m2, 4e ét., 4.300 F/mens. C.C. contre 80/100 m2 - Téléph. : 924-29-31

Immobilier (information)

FUNDAMENTA
BAHIA DE ROSAS - AMPURIABRAVA

- Villas à partir de 985 000 pesetas.
- Studios à partir de 775 000 pesetas.
- Terrains à partir de 450 000 pesetas.

Villas avec appontements sur les canaux.

Grandes facilités

ROSAS : place San Pedro 4 GERONA, ESPANA. Bur. à AMPURIABRAVA et SANTA MARGARITA.

Pour plus de renseignements, renvoyer ce bon avec vos nom et adresse :

NOM ....

ADRESSE ....

....

.... Tél. ....

VILLE ....

villégiatures

PORTUGAL : VILLAS et APPARTS à louer bord mer. Ecr. MARQUES, av. 5 Outubro, 113 - H E - LISBONNE.

A louer JUIN - JUILLET MAISON indép., possib. 6 pers. Confort. Prox. gde plage sable fin, commerces. Tél. : 913-66-84 à partir 18 h. 30.

LOCATION SUD-CORSE
Grande et belle maison 4 chambres, 2 bns, gd living, cheminée, cuisine. - 4 ha 1/2. 400 m bord mer entièrement privé. - 6 km Bonifacio. Juin : 6.000 F. Juillet : 8.000 F. Sept. : 5.000 F. Ecr. Agence HAVAS 06011 NICE CEDEX Réf. 0833

locations non meublées Offre

Paris

SEGUR GRAND STUDIO TT CONFORT NEUF 1.550 F charg. comp. EUR. 62-04

13e - Stand., ét. élevé, 1 pièce, cuis., s. bns. Tél. Loge., parkg, pisc. Dir. prop. rep. j. 525-13-97

LEDRU-ROLLIN - Beau 2 Pces, entrée, cuis., tt cft, tél., calme, 1.020 F - 344-71-97

50, AVENUE FOCH
Reste encore quelques APPTS GD STANDING A PRIX EXCEPTIONNELS
2 P., 2.600 F + charges
2 P. avec GDE TERRASSE 100 m2 environ, 3.700 F + ch.
4 P. EN DUPLEX 4.000 F + ch.
MAGNIFIQ. 4 P. 8.000 F + ch.
Sur place 14-18 h. Pour visiter s'adresser : 122, av. Malakoff.

Région parisienne

PUTEAUX
RESIDENCE BELLERIVE
STUDIOS 30 m2 environ, cuis. équipée, tél., parking (1re occupation) 1.000/1.050 F + charges
SUR PLACE mardi, jeudi, samedi, 13 à 17 h 30, Bâtiment D, 7e étage, accès : 34, quai National, à Puteaux
ou sur rendez-vous
JOHN ARTHUR & TIFFEN
174, bd Haussmann
766-04-66

RIS-ORANGIS Loue vaste appt neuf 4 p. ppales, tt confort, cave. Conv. à professionnel (1er) Ecr. nº 6.658 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

locations non meublées Demande

Paris

Loue pour 1 AN, sans interméd., 3 P., conft. cuis. équip., tél., 12e, 13e, 14e, Marais - T. : 622-26-76

Région parisienne

Pr Société européenne, cherche VILLAS, PAVILLONS pr Cadres. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02

locations meublées Demande

Paris

Jeune homme venant de Suisse cherche pour le 1er juin 1978 et pour environ une année, dans le 7e ou 15e arrondissement : CHAMBRE MEUBLEE confortable
Si possible proximité métro. Ecrire en indiquant le prix de la location sous le chiffre 60.088 à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Professeur américain à Paris cherche à louer pour 4 mois grand studio ou 2 pièces tout confort, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e. Téléphoner le matin au 584-97-75

fonds de commerce

Bail à céder 3-6-9 renouvelable, récent, Paris-14e, boutique 40 m2, parft état. Tél. Pt. loyer. Libre de suite. Px 35.000 F, sans frais d'agence. — Appeler : 574-27-64.

Face mer sur côte vendéenne A vendre
HOTEL - BAR - RESTAURANT
**, 23 ch., 2 salles restaurant. Vaste terrasse face à la mer, aménagement récent.
OUVERT TOUTE L'ANNEE
Très gros C.A. murs et fonds. Ecr. nº T 3.572 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

COTE D'AZUR - MENTON
Vends
HOTEL - PENSION
murs et fonds, ** N.N. 40 Nos + appt privé, dépendances, jardin. AGENCE CARNOT 22, r. Carnot, 06500 MENTON. Tél. : (93) 35-97-80

Boutiques

Recherche
MURS DE BOUTIQUE
Paris, rapport 20 à 40.000 F. Sur base 10 %. T. : 266-67-06.

propriétés

NESLE
120 km Paris - Splend. ppté 5/1 ha, parc boisé, paysagé. 8 p., cuis., bns, w.-c., ch. cent., gar., écurie, sous-sol, 600.000.
AVIS 1, pl. Saint-Clément, COMPIEGNE. (15) 44-40-19-60 PARIS 887-43-40

ST-RÉMY-DE-PROVENCE
AU PIED DES ALPILLES
Ds les pins - Mas tout confort
6 PIECES 6.000 m2 de terrain PRIX : 750.000 F
CABINET IMMOBILIER MORO 23, bd Victor-Hugo, St-Rémy-de-Provence. — Tél. : (90) 92-14-75.

Vends au pied des Pyrénées, centre bourg, ancien MOULIN, bâtiment important. S'adresser Dutaut Th., route de Larreulle, 65700 Maubourguet. (62) 96-28-29.

Située à CAEN, bord de l'ORNE, à vendre très belle propriété entretenue avec terrain 2.500 m². Ecr. nº T 3.593 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

FORÊT RAMBOUILLET
Propriété (ex-ferme aménagée), grande cuisine, livg cathédrale 80 m2, salon, 1 ch., bns, 2 w.-c., 1er ét., 3 ch., bns, w.-c., chauff. 2 maisons indép. Parc 7 000 m2, piscine. — RARE 1 100 000 F. Agence Buissonnet, GAZERAN. TEL. : 483-19-70.

terrains

245 TERRAINS A BATIR
Autour de Paris : 0 à 120 km
L'ordinateur de la
MAISON DE L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

GIF-SUR-YVETTE
1.000 m², 300.000 F.
ARGENTEUIL COTEAU, 400 m², av. permis construire, 160.000 F.
CRETEIL, 500 m², 245.000 F.
ST-REMY-LES-CHEVREUSE, 520 m², 200.000 F.
Télépn. : 584-05-98, 05-99

15' LAC FORET D'ORIENT, banlieue de Troyes, 4.200 m², 250.000 F. Téléph. (25) 81-20-91.

CROISSY-SUR-SEINE
beau TERR. D'ANGLE 894 M2. PRIX 370 000 F. T.T.C. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET TEL. : 976-05-90.

villas

8 KM. PONT SAINT-CLOUD, bordure FORET DE MARLY, magnifique villa, récept. 70 m² + 6 chambres, 3 bains + serv. Garage 3-4 voitures, 2.000 m² jardin. 1.500.000 F, facilités vendeur. — Téléphoner 969-85-35.

PARC DE SCEAUX
Magnifique villa. Px à débattre. ROB. 34-86, de 9 à 15 h. ou soir.

pavillons

JOUY-LE-COMTE
35 km Paris, gare, écoles Ts comm s/pl. Sup. pav., hall, vaste salon, séjour, 4 chbres, bibliothèque, cuisine, tt confort, gar. 1.000 m2 terrain. 360.000 F.
ACB 25, rue Nationale, BEAUMONT — 470-20-94/29-10.

VILLEBON-SUR-YVETTE
Plain-pied, pierre de taille, 5 p., cuisine, salle d'eau, 320.000 F. Vis. sam., dim., 14 h à 17 h : 6 bis, rue des Bouleaux, angle rue du Gl-de-Gaulle - 989-31-74.

fermettes

55 KM. PARIS
Fermette 5 gdes pièces, cuisine, buand., av. w.-c., douches, cave voûtée, grange, terrain clos 1.300 m², 220.000 F, avec 20 %.
A.C.M. 14, rue Pot-d'Etain, MEAUX 434-01-66, ou PARIS 887-43-40.

domaines

CANADA
COLOMBIE BRITANNIQUE
Unique province du CANADA sans interdiction d'achat pour étrangers. - Ferme de 32.000 ha. Culture de céréales dt 16.000 ha déjà cultivés.
Bâtiments et invent. modernes. Domaine de chasse intéressant. Prix : 2,2 mill. dollars canad. P. Paulsen, Ing. Agr. Immobilien D-2241 Struebbel/B. Heide. Tél. : 19 49 4837/228

maisons de campagne

Dans village LANGUEDOC
Vends à 10 km PLAGE
MAISON 8 PIÈCES
grenier, 2 chbres mansardées JARDIN 100 M2. LEISER, 34260 COLOMBIERS. TELEPHONE : 16 (67) 93-21-28.

CHALINDRAY (52600) vd ds centre 1) MAISON 9 P. sur cave, w.-c., grenier, cour, 2) MAISON 5 P., w.-c., s. bns., grenier, gar., terrain attenant. MOTOT, 19, rue Morin, 91230 Montgeron. Tél. : 942-19-22.

PERIGORD part. vd ds village 30 km de SARLAT, pet. maison en pierre à restaurer, 75 m² surface habitable. Prix : 30.000 F Tél. 16-53-29-91-01, H. repas.

A vdre mais. de camp., 4 p. cuis., tt cft, jdin, libre, à 25 km sud Châteauroux. S'adres. Mº Claude Jamet, 23, r. J.-J. Rousseau 36000 Châteauroux, 22-00-55.

GOLFE AJACCIO
Belle Maison de Campagne : 160 m2, en cours de finition horizon, étendue, superbe, terrasse 152 m2, toutes dépendances avec 1.100 m2 jardin. Prix raisonnable. Ecrire M. Legrand, Havas Conseil, 135, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine, qui transmettra

SOLOGNE
A vendre terrains viabilisés et constructibles avec ou sans étangs et bord rivière, également terrains pour création étangs. Téléph. matin 9 h à 11 h. au 15-16 (38) 35-00-53

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Urgt vd guit. électr. Columbus, 2 micros + vibrato, neuve jamais servi. 750 F avec housse. Téléph. : 858-49-60 après 19 h.

Appareil ménager

EXCEPTIONNEL
sans suite
HOTTES ASPIRANTES de cuis. 110/220 v., 1r gde marque, mod. recyclage, band. frontal, acier inox, côtés moulés blancs, neuv., emball. Px norm. public 850 F, jusqu'à épuisement du stock : 260 F l'unité, par 3 250 F l'une. CITAREL T. : 578-09-44, 49, rue de la Convention, 15e.

Artisans

LIBRE PEINTRE
appartements, bureaux, cages d'escalier. Remise importante. Téléph. : 464-35-27 et 036-14-04.

Exécution rapide peinture, papiers peints, tissu mural, moquette, nettoyage toutes moquettes, vitrification. T. : 906-81-96.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
ACHAT-ECHANGE
BIJOUX-ANTIQUITE,
19, r. d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

PLACEMENT
DIRECT TAILLERIES
DIAMANTS PLACEMENT
9 h. à 13 h. Téléph. : 222-17-55.

Cours

INSTITUT FRANÇAIS DE LANGUES VIVANTES
Cours audio-visuel privé, démonstrations gratuites, 46, bd St-Michel Paris, 329-02-88.

STAGE TRAV. DU MÉTAL BIJOUX FONDERIE
du 13-3 au 30-6. T. : 797-58-86.

Déménagement

MONTIGNE
pour votre déménagement futur notez ce numéro s/votre agenda
985-62-97

Fourrures

FOURRURES OCCASION DÉPOT - VENTE
EXCLUSIV. DE FOURRURE
GRAND CHOIX
VETEMENTS, PARFAIT ETAT
91, rue du Théâtre, Paris-15e.
Tél. : 575-10-77

Meubles

MEUBLES MODERNES occasion, Knoll, Formes nouvelles. Mobilier International, etc. Achat - Exposition - Vente, 50, r. de l'Université, 544-29-48.

Enseignement

VACANCES D'ÉTÉ 1978

- Un cours d'espagnol au bord de la mer !
- Hébergement dans des familles ou résidences.
- Sports et excursions.
- Méthode facile et moderne.
- Professeurs spécialement préparés.
- Diplôme ou certificat de Cours.
- Cours de Pâques et pendant toute l'année EUROLINGUA.

C/Pedralbes nº 6 (jtolPza.Adriano)
BARCELONE (21) ESPAGNE - Telf. 211-23-43

Envoyez-moi tous les renseignements :

Nom ....

Adresse ....

Pays ....

Relations

GRAND DINER DANSANT samedi 4 MARS avec le CLUB DES CELIBATAIRES Informat. Inscript. : 878-90-51.

Débarras

DÉBARRAS 2000
TEL. : 326-81-35.

CÉLIBATAIRES, VEUFS, DIVORCÉS

Depuis 30 ans par relations dans la meilleure Société Française et Internationale d'Expression Française.

Maître RUCKEBUSCH

tenant compte des valeurs humaines, professionnelles et de l'excellence de l'éducation, favorise avec le tact et la discrétion qui s'imposent des rencontres très élaborées.

Aucune succursale, mais 2 cabinets où, en alternance il reçoit, sur R.V. chacun de ses correspondants.

Une prestation hors du commun

5, rue du Cirque
PARIS 8ème
Rond-Point des Champs-Élysées
720-02-97 / 78

4 et 6, rue Jean-Bart
59000 LILLE
54-86-71
77-42

Moquette

MOINS CHER
30 à 60 %
sur 10 000 m2 moquette belles qualités variées. Laine et synthétique. Téléphone : 757-19-19.

Psychanalyse

Psychanalyse - Psychothérapie non normative, groupe I.C.F. Tél. : 236-26-79 et 584-07-21.

PSYCHOTHÉRAPIES
en groupes d'analyse, psychodrame, d'expression corporelle (cycles et sessions de 5 jours). CEPREG Clamart. T. : 642-56-05.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Rencontres

MADAME, MADEMOISELLE, MONSIEUR, célibat., divorcés (ées), veufs (vves). Nationalité française excl. RENCONTREZ DIRECTEMENT la personne de votre choix, LE JOUR MÊME ou le LENDEMAIN, SANS AUCUN ENGAGEMENT. Indispensable se présenter chez « Fair-Play », 60, rue Guy-Môquet, 75017 PARIS.

Rien ne vaut une rencontre organisée sérieusement. Elle peut vous faire réaliser un mariage heureux.
Mme DESACHY
44, Chaussée-d'Antin, Paris-9e. Téléph. : 874-29-80 et 874-66-03.

Mme DUMONTET
MARIAGES - discrétion
22 r. du 4 Septembre
PARIS 2e - 742 63.44

RENCONTRES Relations directes bridge, échecs, scrabble, débats, danse, etc. Téléph. : 222-88-38.

Vacances

Tourisme

Loisirs

RENCONTREZ LES ANGLAIS. Séjournez donc dans une ferme ou un pet. hôt./pens. au serv. personnalisé, avec des prix raisonnables, y compr. remises pr les enfants et pour les périodes hors saison. Notre sélection de près de 250 lieux d'hébergement comprend de vieilles maisons historiques comme des bâtim. modernes. Brochure s/dem. au Dept. F H, Farmhouse Holidays, 14 High Street, Godalming, Surrey GU7 1ED ANGLETERRE.

ETUDES EN GDE-BRETAGNE, expl. la côte sud de l'Angleterre av. une jeune organisation AMUSEZ-VOUS ET APPRENEZ L'ANGL. EN MEME TEMPS ! Prix compétitifs. Séjours à Pâques et en été. Pour recevoir une brochure écrivez à U.K.S., 132, RUE BLOMET, PARIS-15e.

WEEK-END
LONDRES 255 F
AMSTERDAM 195 F
FORMULES COMPRENANT :
— transport aller et ret. (car)
— hôtel + petits déjeuners.
+ EXCURSIONS. RESERVAT. AU 246-28-29.

Yachting

GRÈCE - TURQUIE
A LA VOILE
Prenons 3/4 personnes A BORD DE NOTRE KETCH pour CROISIERES SAUVAGES ILES EGEE
INITIATION PERFECTIONNEMENT FARNIENTE
TEL. : 524-04-29. ENTRE 19 ET 20 H. ou écrire TOM DELANTY YACHT « BELLATRIX » SYMI DODECANESE (GRÈCE).

COTE CATALANE
LOCAT. VOILIERS 7 à 9 m
excellent rapport qualité/prix. ASSISTANCE TECHNIQUE. T. 720-50-15 ou 722-60-81 matin.

Le Monde

régions

LE HAVRE, NANTES, MARSEILLE

Le littoral, territoire fragile

« Le brouhaha de la campagne électorale ne doit pas faire oublier que le littoral et la mer sont de plus en plus menacés ». Tel est l'avertissement que des écologistes du Havre, de Nantes et de Marseille ont voulu lancer en organisant à Paris une conférence de presse, mercredi 1er mars, dans les locaux d'Ecologie 78.

Ainsi, malgré six années de manifestations contre la pollution, les marins-pêcheurs et les défenseurs de la nature estiment que la situation ne s'est pas améliorée en baie de Seine. « *Plusieurs rapports scientifiques indiquent que d'importantes quantités de mercure sont enfermées dans les sédiments*, a indiqué M. Gilles Klein. *Jusqu'à présent, ce mercure-métal ne semble pas s'être transformé en méthylmercure, le poison de Minamata. Mais n'oublions pas que cette transformation est favorisée par l'acidité de l'eau. D'où notre opposition résolue aux rejets acides de résidus de bioxyde de titane, les boues rouges.* »

Les dispositions prises par l'usine Thann et Mulhouse, du Havre, qui doit stocker à terre les résidus de sulfate de fer ne satisfont pas les écologistes. L'acide sulfurique et les métaux lourds résultant de la fabrication de bioxyde continuent d'aller en mer. « *Nous ne demandions ni la fermeture de l'usine ni l'arrêt de la fabrication*, affirme M. Gilles Klein, *mais la mise à l'étude immédiate d'un plan de recyclage intégral des déchets. Il est scandaleux qu'au bout de six ans on en soit encore là.* »

Pour les phosphogypses rejetés par les usines de Rouen et du Havre à raison de 10 000 tonnes par jour, les pêcheurs et les écologistes demandent l'accélération des études de récupération.

La baie de Seine est encore menacée par les exploitations de graviers sous-marins et par les pétroliers de 500 000 tonnes qui vont accoster à quelques kilomètres de là, au port d'Antifer. Aux pêcheurs, on ne propose qu'une solution : aller plus au large jeter leurs filets.

Les prairies du bord de mer

Les écologistes marseillais, de leur côté, rappellent que leur ville et ses industries rejettent en Méditrrannée, sans aucune épuration, une pollution équivalente à celle d'un million sept cent mille habitants. La station projetée ne sera prête, au mieux, qu'en 1986. Et ils posent plusieurs questions : « *Que sont devenues les 100 tonnes de mercure utilisées par l'usine Alusuisse* — fabrique de composants électroniques — *entre 1972 et 1977 ?* » « *Combien sont partis directement dans le ruisseau des Aygalades et combien, après traitement par Pechiney, ont pris le même chemin que les boues rouges de Cassis ?* »

Dans l'estuaire de la Loire, ce n'est pas la pollution qui est la plus inquiétante, mais la disparition accélérée des 15 000 hectares de prairies humides et de marais qui bordent le fleuve. Dans ces zones, les éleveurs font pâturer leurs bêtes, mais aussi les eaux s'épurent tout naturellement, les poissons frayent et les oiseaux de passage se posent. Les zones humides autrefois méprisées sont considérées aujourd'hui comme des secteurs de haute productivité biologique. « *Or*, dit M. Jean-Claude Demaure, *le port autonome de Nantes-Saint-Nazaire a la rage du remblaiement. 1 850 hectares de rives ont déjà disparu sous une épaisse couche de sable et 5 550 hectares de marais sont promis au même sort. Tout cela pour de très hypothétiques installations industrielles. On parle de créer des emplois mais on commence par en suprimer chez les agriculteurs et les pêcheurs.* »

En ouvrant ou en rouvant ces dossiers, les écologistes du littoral n'entendent pas détourner l'attention de l'opinion des problèmes politiques. Ils rappellent concrètement contre quoi ils se battent. Ils rappellent aussi qu'au Havre, à Nantes comme à Marseille, huit de leurs candidats sont précisément en lice.

MARC AMBROISE-RENDU.

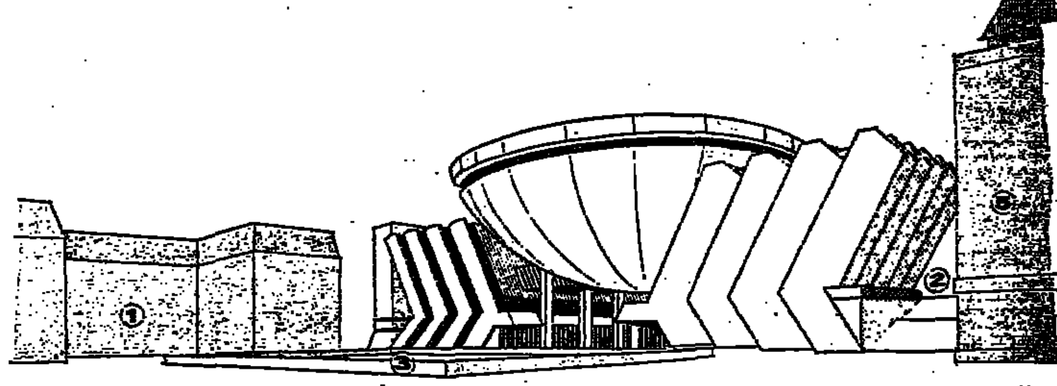
● *Nouvelle démission dans l'île de Ré.* — Tous les membres du conseil municipal des Portes-en-Ré (Charente-Maritime) ont démissionné pour protester contre « *la disparité grandissante des tarifs de la liaison entre l'île de Ré et le continent avec celle du pont d'Oléron* ». C'est, après celle du conseil municipal de Rivedoux-Plage, la deuxième démission faisant suite à la décision du conseil général de Charente-Maritime d'augmenter les droits de passages perçus par la régie départementale qui assure les liaisons entre les îles et le reste du département de Charente-Martime.

● *Corse : une mise en garde du préfet de région.* — Parlant des récents attentats commis dans l'île, M. Yves Burgalat, préfet de la Corse, a indiqué, devant le conseil général de la Corse du Sud, qu'ils pourraient « *gravement compromettre la saison touristique dans l'île, en créant un climat d'insécurité matérielle et morale* ». Depuis décembre 1977, on a dénombré treize attentats ou tentatives contre des résidences secondaires construites ou un chantier. Il s'agit là d'un « *préjudice matériel extrêmement grave et d'une atteinte sur le plan moral et affectif* ».

Ile-de-France

AUX HALLES

Esquisse pour l'ensemble musical de la rue Pierre-Lescot



1. Bâtiment Boffil. — 2. Rue Pierre-Lescot. — 3. Forum. — 4. Jardin. — 5. Hôtels.

Une erreur technique — un cliché inversé — nous a fait présenter sous une forme erronée, dans notre première édition du 3 mars, l'esquisse du bâtiment qui, aux Halles, le long de la rue Pierre-Lescot, pourrait, dans les deux ans à venir, abriter l'ensemble musical souhaité par le président de la République, fin 1977, en accord avec le premier ministre, M. Raymond Barre, et le maire de Paris, M. Jacques Chirac.

Cette nouvelle proposition, due à l'architecte M. Henri Bernard, remplace un premier dessin qui laissait apparaître un parti pris résolument moins moderne, mais qui, comme ce nouveau projet, avait le défaut essentiel de fermer la perspective vers l'est.

LA MAIRIE DE PARIS RÉÉTUDIE LE PROJET DE « PÉRIPHÉRIQUEVILLE »

Comme nous l'avons indiqué dans nos dernières éditions du jeudi 1er mars, la mairie de Paris vient d'indiquer qu'elle réétudiait le projet d'aménagement du quartier nouveau (2 700 logements, 10 000 habitants) déjà en partie construit dans le XVIIe arrondissement et baptisé « périphériqueville ».

Le nouveau projet sera examiné le 8 mars au cours de la prochaine réunion de la commission extramunicipale.

La mairie propose notamment de réduire la hauteur des immeubles à construire afin qu'ils ne dépassent pas celle qui est prévue par le Plan d'occupation des sols (POS) de la capitale pour les quartiers voisins, c'est-à-dire 31 mètres. On envisage en outre, afin de briser l'« *effet de muraille* », de diminuer en certains endroits la densité des constructions.

M. Achille Peretti, maire de Neuilly-sur-Seine, nous précise qu'il est intervenu sur ce projet « *dès le 18 mai 1977* » auprès de M. Chirac, nouveau maire de Paris. Ce dernier lui répondit notamment, le 13 février dernier, en « *faisant le point sur cette affaire et précisant les espaces verts ou libres, créés ou conservés, le nombre d'arbres plantés, les équipements à réaliser, les immeubles à construire* ».

Le Monde

économie

AGRICULTURE

Dévaluer le franc vert ?

Normalement, l'agriculture, « pétrole de la France », selon M. Valéry Giscard d'Estaing, devrait contribuer au redressement de la monnaie nationale. En effet, les pouvoirs publics comptent sur un excédent des échanges agro-alimentaires de 20 milliards de francs en 1980.

Les remous monétaires ont brouillé les cartes. Le glissement irrésistible du franc par rapport aux devises européennes fortes, qui a commencé dès sa sortie du « serpent » le 25 mars 1976, c'est-à-dire bien avant toute campagne électorale, mine la compétitivité intérieure et extérieure de l'agriculture.

La compétitivité intérieure parce que les agriculteurs français reçoivent en paiement de leurs produits le même nombre de francs, tandis qu'ils doivent en donner plus, en raison de la dépréciation de la monnaie, pour payer les engrais, les matériels et les aliments du bétail qui sont importés. Les recettes sont stables, les coûts de production augmentent, donc les revenus diminuent. Et les exploitants ont de plus en plus de difficultés à investir pour améliorer leur productivité. Dans les pays à monnaie forte, c'est l'inverse qui se produit. Le résultat est impressionnant. Lorsqu'un agriculteur ouest-allemand achète un tracteur américain, il lui faut vendre en contrepartie 476 quintaux de blé ou bien 30 quintaux de viande de bœuf. En France, le même tracteur vaut 850 quintaux de blé ou encore 51 quintaux de bœuf.

La compétitivité extérieure est également atteinte puisque, pour respecter le principe de l'unité de prix à l'intérieur du marché commun, des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) ont été appliqués aux échanges afin d'« éponger » les fluctuations des changes. Tant que les M.C.M. ont été de l'ordre de 10 %, ils ont été assez neutres, n'entraînant pas de perturbations importantes dans les circuits commerciaux. Mais, actuellement, les ventes françaises à l'étranger supportent une véritable taxe de 21 %, qui peut être portée à plus de 23 % dès lundi 6 mars, tandis que les importations sont subventionnées d'autant.

Du coup, les produits français ne « passent » plus sur les marchés étrangers : l'Allemagne est devenue le principal fournisseur de produits laitiers de l'Italie ; les céréales françaises n'ont pas quitté les silos français en janvier, provoquant le déficit de la balance commerciale. Et les produits étrangers se répandent sur le marché français. C'est notamment le cas des porcs hollandais et allemands, qui ont été engraissés en partie avec des céréales françaises taxées à l'exportation et qui sont importées avec des subventions. Entre décembre 1977 et janvier 1978, l'avantage monétaire a été tel que les tonnages importés dans les deux pays ont pratiquement doublé.

Bref, il est urgent de redresser la situation. Les démarches du gouvernement français auprès de la Commission de Bruxelles sont donc justifiées, même si la conjoncture électorale le pousse à agir théâtralement. Mais en demandant le gel des M.C.M., les pouvoirs publics se proposent d'agir sur les conséquences et non les causes du mal, qui tiennent à la faiblesse du franc.

Le seul remède à la disposition des autorités est la dévaluation du « franc vert », c'est-à-dire un ajustement de la parité effective du franc par rapport à l'unité de compte européenne. Un remède aussi dangereux que la maladie : une dévaluation faible n'améliorerait guère la compétitivité de l'agriculture et ne permettrait pas un redressement des échanges agro-alimentaires, on pourrait donc s'attendre à un nouvel affaiblissement du franc ; une dévaluation importante relancerait l'agriculture mais provoquerait une flambée des prix alimentaires qui aurait aussi pour conséquence... un affaiblissement du franc. Après le 20 mars, le choix des gouvernants sera délicat.

ALAIN GIRAUDO.

Les ouvriers sont mieux payés dans le secteur nationalisé et les cadres dans les firmes privées

La nationalisation, pour beaucoup de salariés, a l'avantage d'assurer de meilleures conditions de rémunération aux personnels des entreprises qui passent sous ce statut. Cela est vrai, d'une façon générale, sans que la supériorité soit très considérable par rapport aux sociétés comparables du secteur privé. Le mensuel *l'Expansion* a choisi, pour faire une comparaison à ce sujet, un groupe de firmes nationalisées et un ensemble de sociétés nationalisables si la gauche arrive au pouvoir : huit de chaque côté, retenues dans la chimie, l'énergie, les transports aériens, les assurances, l'automobile.

Les « performances » sur l'emploi, les salaires, les avantages sociaux, la santé-sécurité, la formation et les conditions de travail l'emportent — parfois d'une courte tête — dans le secteur nationalité. La palme revient à la SNEAP (Elf-Aquitaine). Le « privé » ne prend sa revanche que pour les femmes. Dans les assurances, les A.G.F. devancent les A.G.P., Renault dépasse Peugeot, la B.N.P. en fait autant avec le CIC, et C.D.F.-Chimie avec Rhône-Poulenc.

Cependant, les enquêteurs observent que la supériorité des « nationalisés » dépend largement des facteurs structurels. Dans les secteurs où règne la concurrence (entre Air France et U.T.A., par exemple, ou entre Renault et Peugeot), les performances sociales constatées diffèrent peu. En revanche, dans les banques et assurances, moins soumises à la compétition commerciale, les firmes « *nationalisées* » prennent largement le pas en matière sociale sur les entreprises « *privées* ».

La notion de bénéfice n'a pas la même signification à l'E.G.F ou au Commissariat à l'énergie atomique que dans les firmes privées, où elle est essentielle. Le contribuable, observe *l'Expansion*, participe en fait involontairement à la qualité de vie des salariés dans certaines entreprises publiques.

Autres constatations : le secteur privé paie mieux les cadres, mais le public rémunère mieux le personnel d'exécution ; la hantise du chômage attache les travailleurs à leurs entreprises ; le secteur privé ne licencie pas plus que le nationalisé, du moins dans les cas étudiés ; la plupart des salariés, volontairement ou non, s'arrêtent de travailler avant soixante-cinq ans ; enfin, plus le syndicat est fort, plus le bilan social est favorable.

LA C.F.D.T. PROTESTE CONTRE UN PROJET DE DÉCRET MODIFIANT LES CONSEILS DE PRUD'HOMMES

La C.F.D.T. proteste contre un projet de décret tendant à créer une section particulière aux cadres dans les conseils de prud'hommes. Elle rappelle qu'elle a toujours été hostile à cette création qui « *porte atteinte au caractère paritaire de la juridiction prud'homale et à l'égalité des salariés devant la justice du travail* ». Ce projet « *utilisant la procédure clandestine du décret* », dit la C.F.D.T., est « *essentiellement électoraliste* » et veut « *donner satisfaction aux cadres de la C.G.C.* ».

● *Contre l'expulsion de M. Saïd Jertila.* — Le parti socialiste, la Ligue des droits de l'homme, le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, la Fédération des associations de soutien aux travailleurs immigrés, la C.F.D.T. et plusieurs autres organisations se sont joints à un appel lancé par M. Jean-Paul Sartre et par une trentaine de personnalités en faveur de M. Saïd Jertila, menacé d'expulsion en raison, semble-t-il, de son adhésion au Mouvement des travailleurs arabes (*le Monde* du 9 février). Une permanence est ouverte pour la signature d'une pétition : 154, rue Saint-Maur, à Paris 75011, de 18 à 20 heures. C.C.P. Laurence Galène, La Source, 31.084.14 B.

LE CONFLIT DES ALLOCATIONS FAMILIALES

La grève se poursuit rue Viala

La réunion du conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales de la région parisienne n'a apporté aucun élément nouveau au conflit qui paralyse une partie des services de cet organisme depuis le début du mois de février (*le Monde* du 3 mars). La direction de l'Union des caisses nationales de Sécurité sociale, qui gère ce personnel, s'en tient à ses propositions : pas de passage automatique des agents techniques hautement qualifiés au niveau 6 ; seuls « *un certain nombre de techniciens* » seraient promus du niveau 5 (2 400 francs mensuels après six mois d'embauche) au niveau 6 (2 700 francs) en fonction des résultats de « *tests de compétence* » qui leur seraient imposés. Ce sont précisément ces propositions — reprises dans une circulaire destinée à les rendre applicables pour l'ensemble des caisses — qui avaient suscité un tollé parmi les organisations syndicales.

En raison de la poursuite de la grève, les guichets de la rue Viala, à Paris-15e, de la rue du Dessous-des-Berges (13e), de la rue de Liège (9e) et ceux de Maisons-Alfort, de Saint-Denis, de Garges-les-Gonesses et de Nanterre seront fermés le samedi 4 mars. Seuls fonctionneront les centres de soins et les cliniques dentaires de la Caisse.

TF 1 CONDAMNÉE POUR VIOLATION D'UN ACCORD COLLECTIF

La première chambre civile du tribunal de Paris, présidée par M. Fernand Justafré, a condamné, le 1er mars, la Société TF 1 à verser 7 500 francs de dommages et intérêts à l'Union syndicale des artistes (autonome) pour avoir procédé, le 31 décembre 1976, à partir de 16 h., à la rediffusion de l'opérette *Ta bouche*, sans l'accord de certains de ses interprètes qui étaient alors en grève.

Un protocole signé par les syndicats d'acteurs et l'O.R.T.F., reconduit après l'éclatement de l'Office, prévoyait, en effet, qu'en cas de grève l'Office n'aurait pas recours à de nouvelles diffusions d'émission auxquelles avaient participé des acteurs interprètes appartenant aux catégories en grève, sauf consentement de ces artistes.

Me Raoul Castelain, avocat de TF 1, a invoqué, en vain, devant le tribunal, la nécessité pour cet organisme d'assurer cette mission d'intérêt général. Les juges, faisant droit aux arguments développés au nom de l'Union syndicale par Me Florence Lyon-Caen, ont déclaré : « *...Le fait pour la défenderesse d'être chargée d'une mission de service public ne saurait, à lui seul, justifier la violation d'un accord collectif institué précisément pour protéger les acteurs en période de grève... Au surplus... cette société avait la faculté d'assumer le service minimum auquel elle est tenue en présentant un autre type d'émission...* »

R.A.T.P. : appel à une grève partielle le 6 mars.

Trois catégories d'agents du réseau ferré de la R.A.T.P. : les chefs de convoi (qui effectuent le travail de nuit), les chefs de manœuvre (qui surveillent les voies de garage en fin de ligne) et les agents de remplacement (au départ des stations) sont appelées à se mettre en grève, lundi 6 mars, par l'ensemble des syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et autonomes.

D'autre part, la C.G.T. a déposé, pour le même jour, un préavis de grève pour les chefs de train. Les quelque deux mille agents concernés souhaitent une réduction du temps de travail : sept heures au lieu de sept heures trente par jour. Ils estiment, selon la C.G.T., avoir été « évincés » des mesures catégorielles prévues dans l'accord salarial signé en 1977 par F.O., la C.F.T.C. et le syndicat autonome.

Sur le fond et surtout sur l'aménagement des grilles de salaires, l'ensemble des organisations présentent des revendication similaires. D'où une manifestation commune, prévue pour lundi à 14 heures devant le siège de la R.A.T.P.,

Pour les usagers, cette journée de grève entraînera sans doute des perturbations du trafic sur les lignes à matériel ancien, à conduite non automatique, notamment sur les lignes numéro 2 (Dauphine-Nation), numéro 5 (Pantin-Italie), numéro 12 (Mairie d'Issy-Porte de la Chapelle) et dans une moindre mesure les lignes numéro 8 (Balard-Créteil) et numéro 9 (Pont-de-Sèvres-Montreuil).

● *Le patronat allemand* ne retirera « *en aucun cas* » la plainte contre la cogestion qu'il avait déposée en juillet dernier, vient d'affirmer le président de l'Association fédérale des patrons ouest-allemands (B.D.A.), M. Otto Esser, dans une interview à l'hebdomadaire *Capital*.

Le successeur de M. Schleyer a souligné que les patrons ouest-allemands n'étaient pas hostiles au principe de la cogestion pourvu que son application reste conforme à la Constitution. (Une partie du patronat ouest-allemand, estimant que la loi votée portait atteinte dans son application aux droits fondamentaux du propriétaire, garantis par la Constitution, avait déposé plainte.) — (*A.F.P.*)

SOCIAL

La nouvelle composition des conseils d'H.L.M. mécontente les dirigeants de la construction sociale

Le *Journal officiel* du 2 mars publie le texte du décret définissant la nouvelle composition des conseils d'administration et des commissions d'attribution des logements des organismes H.L.M. (*le Monde* du 14 février). Les nouveaux conseils des offices publics d'H.L.M. comportent 20 membres (contre 12 précédemment) : 8 élus par les collectivités locales, 1 membre désigné par les caisses d'épargne, 1 par les caisses d'allocations familiales, 10 membres nommés par le préfet du département, 2 membres élus par les locataires. Le conseil d'administration de la région parisienne comportera exceptionnellement 24 membres (dont 12 nommés par les préfets).

Une commission d'attribution des logements est instituée au sein des conseils d'administration de tous les offices d'H.L.M. Elle est composée de 6 membres : l'administrateur délégué, qui a voix prépondérante ; le représentant des caisses d'allocations familiales ; quatre membres désignés par le conseil, l'un parmi les représentants de la collectivité locale ou de l'établissement public de rattachement, deux parmi les administrateurs nommés par le préfet et un parmi les représentants des locataires.

[L'Union des H.L.M. a fait connaître son mécontentement devant la nouvelle composition des conseils des offices qui « renforce l'emprise de l'Etat sur les offices ». Le poids relatif des représentants des collectivités locales y diminue en effet : six membres sur vingt (soit 30 %) au lieu de quatre sur douze dans l'ancienne formule (33 %). Malgré le retour des représentants des locataires dans les conseils, la moitié des administrateurs restent nommés par la puissance publique, ce qui réduit à peu de chose l'autonomie supposée des conseils. L'Union des H.L.M., qui avait demandé au gouvernement de « renoncer à la publication de ce décret », proposait un conseil d'administration de quatorze membres (4 nommés par le préfet, 4 élus des collectivités locales, 4 membres d'institutions, 2 représentants des locataires).]

En Martinique

Grèves et incidents à Fort-de-France

De notre envoyé spécial

Fort-de-France. — Le mouvement de grève qui touche les secteurs du bâtiment et des travaux publics s'est durci jeudi 2 mars en Martinique. Plusieurs centaines de grévistes ont en effet barré plusieurs rues, et notamment deux carrefours, à la périphérie de Fort-de-France. Très tôt dans la matinée, la circulation est devenue de ce fait difficile dans la ville et des heurts ont éclaté entre automobilistes et grévistes aménageant des mini-barricades à l'aide de pierres, de branches d'arbres et de carcasse de voitures. Les sapeurs-pompiers ont dû intervenir à plusieurs reprises pour éteindre des débuts d'incendie provoqués par les grévistes. Les forces de l'ordre ne sont cependant pas directement intervenues, se contentant d'occuper des carrefours importants au centre de Fort-de-France.

Les six mille ouvriers du bâtiment de la Martinique sont en grève depuis le 1er février dernier. Les centrales syndicales C.G.T et C.F.T.C. de cet important secteur d'activité dans l'île réclament notamment une prime de transport mensuelle de 50 francs et une prime d'ancienneté. Une réunion entre les deux centrales syndicales et les entrepreneurs s'était traduite, le 16 février, par un accord. Mais, le lendemain, les mêmes entrepreneurs avaient dénoncé cet accord, estimant que celui-ci avait été signé sous la pression. Une deuxième réunion a eu lieu à la préfecture de Fort-de-France mercredi 1er mars. Après quatre heures, les discussions ont brusquement achoppé, du fait, semble-t-il, des syndicats qui ont estimé que leurs revendications étaient insuffisamment prises en compte. Le jour même, vers 19 h. 45, une centaine de manifestants avaient barré un certain nombre de rues.

Depuis le 2 mars, les employés de l'entreprise concessionnaire d'enlèvement des ordures de Fort-de-France se sont également mis en grève (par impossibilité de travailler, selon certains).

LAURENT GREILSAMER.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MAJORETTE

Au cours d'une réunion consacrée à l'information du personnel, le président de la société, M. Veron, a donné quelques indications sur l'exercice 1977, avant l'arrêté définitif des comptes par le conseil d'administration.

Après avoir rappelé la progression de 23 % du chiffre d'affaires qui s'est élevé à près de 77 millions de francs, il a souligné une nouvelle amélioration de la productivité chez MAJORETTE. Celle-ci tient à une politique d'investissements dotant la société d'un bon outil industriel, et au climat social régnant dans l'entreprise, grâce notamment au contrat de participation.

Le bénéfice net de la S.A. MAJORETTE pour l'exercice 1977 est de 5 300 000 F, soit en augmentation de 47 % par rapport à 1976. La provision pour investissements, affectée directement aux capitaux propres, est de 1 045 000 F. Grâce à une progression du cash-flow net (environ 23 % du chiffre d'affaires), la société, selon les objectifs annoncés en 1977, a reconstitué son fonds de roulement et l'a porté à hauteur de 2 900 000 F.

Evoquant les perspectives de la société, M. Veron a indiqué que la nouvelle gamme de véhicules réduits au 1/60e a reçu le meilleur accueil aux salons du jouet de Nuremberg et de Paris, confirmant tous les espoirs que la société place dans cette nouvelle série, tant sur le marché français qu'à l'exportation.

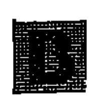
CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

INDEMNISATION DES AYANTS DROIT DES SOCIETES ET ENTREPRISES ELECTRIQUES ET GAZIERES

Pour permettre la préparation du vingt-septième tirage d'amortissement des obligations indemnitaires 3 % à intérêt complémentaire variable « Caisse nationale de l'énergie » — fonds Electricité et Gaz de France — et « Caisse nationale de l'énergie » — fonds Electricité et Gaz d'Algérie — prévu pour le mercredi 3 mai 1978,

les opérations d'indemnisation et de regroupement des coupures de 50 F et 10 F en obligations de 100 F seront suspendues à compter du lundi 10 avril 1978 pour être reprises le vendredi 5 mai 1978.

En conséquence, les justificatifs représentant les droits à l'indemnisation, ainsi que les demandes de regroupement, devront être déposés chez les établissements agréés de telle sorte que ceux-ci puissent présenter leurs remises à la Caisse nationale de l'énergie au plus tard le vendredi 7 avril 1978.



LA BANQUE NATIONALE DE PARIS A DUSSELDORF

Poursuivant sa politique d'implantation dans les grands centres financiers et commerciaux internationaux, la Banque nationale de Paris a décidé d'ouvrir à Düsseldorf une agence qui sera rattachée à la succursale de Francfort.

Grâce à la création de cette agence, opérationnelle le 1er mars 1978, la Banque nationale de Paris renforce son reseau allemand, jusqu'ici constitué des deux groupes d'exploitation de Francfort et de Sarrebrück, lequel comprend les agences de Sarrelouis et de Homburg (Sarre).

La ville de Düsseldorf occupe un rang prééminent parmi les villes du Land de Rhénanie du Nord - Westphalie et constitue le pôle d'attraction de nombreuses villes du Rhin et de la Ruhr.

C'est aussi une place importante pour les opérations de commerce international, et notamment pour les échanges franco-allemands. Cela s'explique par la forte concentration des filiales de sociétés étrangères et par le nombre de sociétés françaises installées dans cette région (45 % de l'ensemble des implantations françaises en R.F.A.).

L'agence de Düsseldorf traitera toutes les opérations de banque, conformément aux lois et règlements en vigueur et assurera plus particulièrement son concours :

— aux sociétés françaises installées dans le Land de Rhénanie du Nord - Westphalie ;
— aux sociétés allemandes de cette région ayant des implantations en France ou dans les pays où la Banque nationale de Paris est opérationnelle ;
— aux sociétés de caractère multinational ayant une succursale ou une filiale dans ce rayon d'exploitation.

Dirigée par M. Michael von Aufschnaiter, assisté de M. Jack Metayer, l'agence de la Banque nationale de Paris, à Düsseldorf, est installée à l'adresse suivante :

34-36, Berliner Allee
4000 DUSSELDORF
Téléphone : (211) 84-851
Télex : 085 84772.

CESSATION DE GARANTIE

Loi nº 71-1-130 du 31 décembre 1971 ; décret nº 72-671 du 13 juillet 1972 : Conseil juridique.

LA BANQUE DE L'INDOCHINE ET DE SUEZ

96, boulevard Haussmann, 75008 Paris.

informe que M. Tirard, conseil juridique, 53, avenue Montaigne à Paris-8e, a demandé, en raison de ce qu'il n'exerce plus la profession de conseil juridique, la cessation de la garantie financière qu'elle lui accordait depuis le 24 juillet 1972 au titre de son activité.

En conséquence, la garantie qui lui a été accordée à ce titre par la Banque de l'Indochine et de Suez cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs à dater de la présente publication (Art. 31 du décret du 13 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 23 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une remise quelconque pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi du 31 décembre 1971 qui restent couvertes par la Banque de l'Indochine et de Suez, à condition d'être produites dans un délai de trois mois de la présente publication, au siège de la Banque de l'Indochine et de Suez à Paris, 96, boulevard Haussmann à Paris-8e.

Il est précisé qu'il s'agit de « créances éventuelles » et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues, et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité du cabinet ci-dessus ».

AFFAIRES

SMIC : les horlogers s'inquiètent

M. Henri Belmont, P.-D. G. de Yema, l'une des plus grandes fabriques horlogères de Franche-Comté, se veut optimiste. En 1977, pour la première fois, la firme qu'il préside a produit plus d'un million de montres. Il entend bien doubler ce chiffre d'ici à 1983, en développant la production de montres à ancre mais surtout en se lançant, après bien des hésitations, dans la bataille de l'électronique.

La tâche n'est pas facile. M. Belmont ne croit guère au plan gouvernemental et surtout déplore que les Français n'aient pas cru bon de fabriquer leurs propres composants, ce qui contraint les horlogers à s'approvisionner à l'étranger et les réduit à se comporter en simples monteurs. Autre difficulté : Yema ne parvient pas à développer un circuit intégré souple de son invention qui devrait constituer une innovation importante.

Mais M. Belmont a un autre sujet de préoccupation : le SMIC à 2 400 F. Ses confrères horlogers expriment des craintes identiques. L'horlogerie est l'industrie de main-d'œuvre type. Les charges salariales, en augmentation de 15 % l'an, en moyenne, y comptent déjà, toutes fabrications confondues, pour près de 70 % dans le prix de revient des montres. Un fort relèvement du salaire minimum, affirment les industriels, ferait passer ce taux très au-dessus de 80 %, provoquant un gonflement de 20 % de la masse salariale.

Avec la mensualisation, dont le principal effet a déjà été d'accroître l'absentéisme (8 % dans certaines entreprises), la charge, assure-t-on, deviendrait difficilement supportable, à moins d'augmenter de 24 % le prix des montres, déjà relevé de 5 % à 10 % depuis le retour à la liberté le 1er février. Les fabricants de pièces détachées estiment qu'ils seraient contraints de majorer leurs tarifs de 25 %, ce qui, sur le marché de la grande exportation (près de 40 % du chiffre d'affaires de cette branche de l'horlogerie), risquerait d'avoir de dangereuses répercussions. Les fabricants de montres ne s'estiment pas mieux lotis : leurs marges seraient laminées et ils perdraient de nombreux marchés, disent-ils.

Craintes irraisonnées ? Intoxication ? Bien des industriels, en tout cas, s'interrogent maintenant sur la politique annoncée par le P.S. pour éviter de telles conséquences du relèvement du SMIC : allégement de 200 F par mois et par salarié des charges sociales ; blocage des prix industriels pour les fournitures ; crédits supplémentaires pour les firmes en difficulté et, surtout, reprise des ventes grâce à l'augmentation du pouvoir d'achat de la plupart des ménages. Ceci compensera-t-il cela ?

ANDRÉ DESSOT.

ÉNERGIE

● *Les Etats membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole* (OPEP) devraient avoir cette année une balance globale des comptes courants en excédent de 25 milliards de dollars, soit 10 milliards de dollars de moins qu'en 1977, estime la banque Morgan Guaranty. Celle-ci, qui avait, en novembre, prédit un excédent de 28 milliards, a révisé ses estimations en fonction de la décision prise par l'OPEP en décembre de « geler » ses prix jusqu'au mois de juin.

La banque estime en outre que la demande mondiale de pétrole produit par les pays membres de l'OPEP se maintiendra cette année autour de 30 millions de barils par jour en moyenne, comme en 1977. — *(Agefi.)*

U.S. STEEL RETIRE SA PLAINTE ANTI-DUMPING CONTRE LES SIDÉRURGISTES JAPONAIS

U.S. Steel a décidé, le 2 mars, de retirer la plainte anti-dumping qu'elle avait déposée auprès du Trésor contre les six principales firmes sidérurgiques japonaises. L'information ouverte par le Trésor est donc close. On estime généralement qu'en agissant ainsi le premier producteur d'acier américain a voulu marquer sa confiance dans l'efficacité du système de prix de référence mis en œuvre par l'administration depuis le 21 février dernier. La décision de U.S. Steel, pourrait inciter les autres groupes sidérurgiques à retirer les quelque dix-neuf plaintes déposées contre leurs concurrents étrangers.

ÉTRANGER

Affaires d'humour

Il parait que c'est sérieux : le professeur Galbraith vient de recevoir le prix annuel de l'Association pour la promotion de l'humour dans les affaires internationales. Est-ce bien Disraeli qui a dit le l'économie qu'elle était « une science lugubre » ? Le Nouvel Etat industriel, la Science économique et l'Intérêt général, ou *l'Argent, passent pour des ouvrages austères, et il est vrai que, s'ils ont eu de nombreux lecteurs, ils n'ont pas fait éclater de rire les foules. Mais John Kenneth Galbraith, géant pince-sans-rire, descendant d'une vieille famille écossaise émigrée au Canada (son meilleur livre n'est-il pas* Scot *sur les chemins de son enfance ?...), vendrait élégemment n'importe quoi.*

C'est quand il est le plus sérieux qu'il a le plus d'humour, dit, sans plaisanter, le communiqué qui annonce son prix. A Harvard, il est réputé distraire autant qu'il enseigne. Et les mauvaises langues en profitent pour assurer qu'il est fantaisiste.

Il nous a dit un jour — avec humour — qu'il déteste professer, ce qui est sans doute normal pour un professeur. Probablement déteste-t-il aussi l'économie, ce qui expliquerait sa prédilection pour la philosophie. Galbraith passe pour le plus immodeste des hommes, et l'Association pour la promotion de l'humour dans les affaires internationales l'a prévenu qu'elle ne pourrait malheureusement pas lui offrir en prix l'un des miroirs de Versailles... — J. G.

NOUVEAU SCANDALE FINANCIER EN SUISSE ?

Après l'affaire de Chiasso, qui a coûté en 1977 1,2 million de francs suisses de pertes au Crédit suisse, un nouveau scandale financier est-il sur le point d'éclater dans la Confédération helvétique ? Dans une question écrite au gouvernement déposée le 2 mars, le député socialiste tessinois, M. Didier Wyler, a demandé des éclaircissements au sujet d'affaires bancaires illégales, portant sur des centaines de millions de francs suisses (3 milliards, dit-on), auxquelles serait mêlée la Banque cantonale vaudoise (B.C.V.). Ces affaires, selon le député, auraient causé pour 70 à 80 milliards de lires de pertes à l'Organisation centrale des caisses d'épargne italiennes (Italcasse).

La direction générale de la B.C.V. a formellement démenti dans un communiqué *« les accusations graves et les insinuations calomnieuses contenues dans cette intervention »*, affirmant qu'elle a agi correctement et conformément aux dispositions légales. Elle a immédiatement saisi de l'affaire la commission fédérale des banques. A la Banque nationale suisse, l'on s'est refusé jusqu'à présent à tout commentaire. — *(A.F.P.)*

En bref

● *Restructuration dans la machine-outil.* — Le Comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles (CIASI) a approuvé les plans de redressement des sociétés Landis-Gendron et Gambin présentés par le groupe Liné S.A. L'entrée dans la mouvance de Liné de ces deux sociétés devrait permettre à ce groupe de réaliser en 1979 un chiffre d'affaires de 300 millions de francs.

● *La société Marchal du groupe S.E.V.* (Société pour l'équipement des véhicules) contrôlé par Ferodo, vient de signer avec Ford, second constructeur automobile américain, un contrat portant sur la livraison de cent mille phares à iode anti-brouillard. Le montant de cette commande est d'environ 8 millions de francs. Ces phares, qui devront être adaptés aux normes américaines, sont destinés à être montés en premier équipement optionnel sur les véhicules du type Courier et Bronco.

● *La société Ripolin-Georget-Freitag (R.G.F.) contrôlée par C.D.F.-Chimie,* troisième fabricant français de peintures, vient de racheter au groupe de presse britannique Reed International la chaîne de cent quarante magasins (peintures, papiers peints, décoration pour la maison) détenue par sa filiale Wall Paper Manufacturer menacés de fermer leurs portes à la suite de pertes subies en 1977. La transaction, qui a uniquement porté sur les éléments de fonds de commerce, s'est faite par le truchement de la filiale à 76 % que Ripolin possède en Grande-Bretagne. Elle a porté sur 2,8 millions de livres sterling (25,8 millions de francs).

● *La Jeune Chambre économique française* tient son assemblée générale mi-annuelle les 3 et 4 mars à Besançon. Mille congressistes représentant les huit mille membres de cette association vont pendant deux jours faire le point de leurs réflexions et de leurs actions sur le thème « Liberté d'entreprendre et équilibre de société ». Les Jeunes Chambres économiques qui *« croient que la liberté des individus et la liberté d'entreprendre assurera mieux la justice économique »* et *« refusent tout engagement politique au sens partisan du terme »* entendent orienter leurs réflexions dans trois directions : l'homme dans l'entreprise, l'homme et la vie sociale, l'homme et la famille.

En 1977 LES EXPORTATIONS FRANÇAISES DE MATÉRIELS TÉLÉPHONIQUES ONT DIMINUÉ

La vaste restructuration industrielle et le choix de plusieurs types de centraux téléphoniques pour équiper le réseau français, intervenus en mai 1976, devaient notamment permettre, selon les artisans de cette nouvelle politique, un doublement des exportations entre 1975 et 1980. Les résultats de 1977 et les perspectives de 1978 ne sont guère encourageants. Selon les premières estimations des industriels regroupés au sein du Syndicat des industries téléphoniques et télégraphiques, les exportations ont globalement diminué de 5 % en 1977. Si les *« transmissions »* ont enregistré une augmentation de 25 %, les ventes à l'étranger de matériel de commutation — le secteur *« restructuré »* — ont baissé de 24 % environ. Et les carnets de commandes ne sont guère garnis.

Les espoirs mis dans une *« coopération à l'exportation »* avec I.T.T. et Ericsson en échange de l'adoption de leurs centraux ont été jusqu'à présent déçus.

● *Téléphone : création d'un G.I.E. au sein du groupe Thomson.* — La société le Matériel téléphonique (L.M.T.) et la Société française des téléphones Ericsson, contrôlées toutes deux par Thomson-C.S.F., ont constitué, dans le domaine de la commutation téléphonique publique, un groupement d'intérêt économique qui prend le nom de *« Téléphone Thomson-C.S.F. »*. Le G.I.E. a notamment pour but, précise-t-on, de *« conjuguer les efforts des deux sociétés à l'exportation »*.

MONNAIES

UNE PIÈCE DE 2 F L'ANNÉE PROCHAINE

Une pièce de 2 francs sera mise en circulation l'année prochaine. En nickel pur, elle pèse 7,5 grammes, son diamètre est de 26,5 millimètres et son épaisseur de 2 millimètres. Côté face, elle représente la Semeuse, comme la pièce de 1 franc, mais cette figure est inscrite dans un octogone. Pour la différencier facilement des pièces de 5 francs et de 1 franc, la tranche de cette nouvelle pièce a été agrémentée de cannelures plus espacées que les autres. Elle sera tirée à cent millions d'exemplaires en 1979.

La réalisation de cette pièce était prévue depuis 1959. Elle devait initialement être faite en argent, mais l'augmentation des cours du métal blanc avait rendu cette opération trop coûteuse. — (Agefi.)

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

2 MARS

Nouvelle hausse

Le vent de hausse, qui s'était levé mercredi sur la Bourse après trois séances de baisse sévère, a continué de souffler jeudi avec la même force. D'assez gros échanges ont eu lieu et l'indicateur instantané a derechef affiché un gain suérieur à 2 %.

A l'exception de la métallurgie, passablement délaissée, voire lourde par endroits, tous les compartiments ont monté avec la construction électrique [encore] à leur tête.

Près de la moitié des valeurs inscrites à la cote ont même progressé de façon très appréciable (1 % et plus), la vedette revenant à Saulnes avec une avance supérieure à 8 %.

Brusque regain d'optimisme à dix jours du premier tour des élections législatives ? Les professionnels et les habitués ne se sont pas mépris sur les véritables motifs de cette flambée. Comme la veille, les organismes de placement collectif ont procédé à de gros achats de leur plein gré ou sur des ordres venus d'en haut. Au surplus, les boursiers faisaient remarquer qu'avec la fermeture de la frontière suisse et le délabrement de Wall Street, d'importantes masses de capitaux étaient en quête de placement. Dans ces conditions, rien n'interdit de penser que parmi les investisseurs en possession de ces capitaux il s'en trouve quelques-uns disposés à tenter un coup de poker. Marché spéculatif ? A coup sûr, mais dangereux aussi, et sur lequel il ne fait pas bon s'aventurer, à moins d'avoir les reins solides.

Sur le marché de l'or, le lingot a reproduit son cours précédent (29 495 F), tandis que le napoléon cédait 0,50 F à 300 F. Le volume des transactions a atteint 12,47 millions de francs contre 12,86 millions de francs.

Aux valeurs étrangères, meilleure tenue des américaines. Etroite irrégularité des mines d'or.

LONDRES

Légère reprise

La reprise amorcée jeudi, en clôture, se poursuit vendredi matin. L'indice des industrielles enregistre une hausse de 2,8 points, à 436,2. Progrès des pétroles, des fonds d'Etat et des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 183 20 contre 184 25

VALEURS	CLOTURE 2/3	COURS 3/3
Beecham	595 ...	591 ...
British Petroleum	720 ...	724 ...
Courtaulds	108 ...	110 ...
De Beers	313 ...	315 ...
Imperial Chemical	328 ...	332 ...
Rio Tinto Zinc Corp	164 ...	165 ...
Shell	485 ...	488 ...
Vickers	178 ...	179 ..
War Loan 3 1/2 %	36 ...	35 7/8
*West Driefontein	26 1/4	26 5/8
*Western Holdings	24 7/16	25 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2/3	3/3
1 dollar (en yens)	238 30	238 ..

NOUVELLES DES SOCIETES

BANQUE WORMS. — En 1977, le compte d'exploitation s'est soldé par un bénéfice de 48,3 millions de francs contre 45,4 millions. Le dividende global, inchangé à 18,30 F, s'appliquera à un capital augmenté de 20 % en 1977 par attribution gratuite.

SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT. — Bénéfice net de l'exercice 1977 : 9,53 millions de francs contre 7,82 millions. Dividende global inchangé à 8,25 F, mais s'appliquant à un capital augmenté de 30 % en 1977 (dont 10 % par attribution gratuite).

BON MARCHÉ. — Comme prévu (« le Monde » daté 26-27 février), le bénéfice net de la société a atteint 13 millions de francs contre 9,35 millions et la distribution de dividende va pouvoir reprendre. Le dernier (2,25 F) avait été distribué pour l'exercice 1971.

MAJORETTE. — La société a réalisé en 1977 un bénéfice net en progrès de 47 % à 5,30 millions de francs.

D. B. A. — Les comptes de l'exercice clos le 31 août 1977 se sont soldés par un bénéfice net de 3,24 millions de francs contre 13,8 millions l'année précédente. Dividende global : 5,97 F contre 10,50 F.

NEW-YORK

Le redressement se poursuit

Encore timide, le mouvement de redressement amorcé mercredi, après deux séances de forte baisse, s'est poursuivi jeudi à Wall Street. L'indice Dow Jones, qui cédait 1 point à la mi-séance, a finalement progressé de 3,12 points pour s'établir à 746,45. Le volume des transactions a porté sur 20 millions de titres contre 21,01 millions la veille.

Sur 1 836 valeurs traitées, 740 sont parvenues à progresser, tandis que 578 fléchissaient encore (518 sont restées inchangées).

Après la forte baisse enregistrée en début de semaine, les éléments techniques ont continué d'entretenir le mouvement de reprise. Autour du Big Board, les opérateurs ont retrouvé l'espoir de voir le programme énergétique de M. Carter approuvé par le Congrès et le plan de règlement du conflit des mineurs adopté par la « base » lundi prochain. Les milieux financiers souhaitent aussi — sans trop y croire — que la relative stabilisation du dollar se maintienne sur les marchés des changes.

Après la séance, les opérateurs ont appris que la masse monétaire avait diminué au cours de la semaine précédente.

VALEURS	COURS 1/3	COURS 2/3
Alcoa	39 1/4	39 ...
A.T.T.	59 5/8	59 7/8
Boeing	32 3/8	32 5/8
Chase Manhattan Bank	28 1/8	28 1/2
Du Pont de Nemours	98 3/8	99 ...
Eastman Kodak	42 3/8	42 1/8
Exxon	44 1/4	44 1/4
Ford	42 1/4	42 3/4
General Electric	44 1/2	44 5/8
General Foods	26 5/8	26 3/4
General Motors	58 1/4	58 3/8
Goodyear	15 7/8	15 7/8
I.B.M.	261 1/2	249 ...
I.T.T.	27 ...	27 ...
Kennecott	21 3/8	22 3/4
Mobil Oil	58 7/8	59 1/4
Pfizer	26 1/8	26 ...
Schlumberger	65 ...	65 1/8
Texaco	25 3/4	25 3/4
U.A.L. Inc.	20 1/4	20 1/2
Union Carbide	38 1/2	38 3/8
U.S. Steel	26 ...	26 1/4
Westinghouse	17 1/2	17 5/8
Xerox	41 1/2	42 ...

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	1er mars	2 mars
Valeurs françaises	99,1	100,5
Valeurs étrangères	99,6	100,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	58,4	59,5

BOURSE DE PARIS - 2 MARS - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsque le « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 707	4 730	4 710
Allemagne (100 DM)	236 020	236 150	235 .
Belgique (100 F)	15 141	15 144	14 976
Pays-Bas (100 fl.)	219 700	220 460	219 500
Danemark (100 krd)	85 410	86 190	85 860
Suède (100 krs)	103 150	103 410	102 760
Norvège (100 k.)	90 110	89 770	89 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 170	9 190	9 150
Italie (1 000 lires)	5 545	5 567	5 650
Suisse (100 fr.)	264 250	258 850	263 500
Autriche (100 sch.)	32 780	32 745	32 700
Espagne (100 pes.)	5 906	5 913	5 850
Portugal (100 esc.)	11 820	11 775	11 500
Canada ($ can. 1)	4 222	4 235	4 195

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/3
Or fin (kilo en barre)	29480 .	29480 .
Or fin (en lingot)	29495	29495 .
Pièce française (20 fr.)	300 50	300 .
Pièce française (10 fr.)	225 50	225
Pièce suisse (20 fr.)	282	279
Union latine (20 fr.)	262 50	263 60
Souverain	281 50	280 10
Pièce de 20 dollars	1350	1380
Pièce de 10 dollars	667	672 ..
Pièce de 5 dollars	412 .	397 50
Pièce de 50 pesos	1230	1230 .
Pièce de 10 florins	275 20	275 20

Le Monde



UN JOUR DANS LE MONDE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Dollar un peu plus soutenu

En cette fin de semaine, le dollar était un peu plus soutenu dans des marchés des changes où régnait le calme. « La déclaration du président Carter (voir d'autre part) n'a pas incité les opérateurs à prendre des positions à la baisse sur le dollar ! », déclarait l'un d'eux, faisant allusion au peu d'effet que les déclarations précédentes avaient eu. C'est la troisième fois, en l'espace de moins de deux mois et demi que la Maison Blanche prend position sur le dollar. Dans un communiqué publié le 21 décembre de l'année dernière, elle avait affirmé que le dollar ainsi que l'économie américaine étaient « *fondamentalement sains* » et que les Etats-Unis seraient prêts à intervenir pour « *remédier aux perturbations affectant le marché des changes* ». Le 4 janvier le président américain avait réitéré ses affirmations tandis qu'à Washington le Trésor et le système de la Banque fédérale annonçaient leur ferme intention d'intervenir en utilisant les accords de « Swap », notamment avec la Bundesbank.

Finalement, le marché n'a guère été impressionné par le fait que la Bundesbank, comme on pouvait s'y attendre, n'a pris aucune décision lors de la réunion de son conseil central de jeudi, se refusant donc à prendre des mesures de contrôle ou de la limitation des opérations à la suite de celles qui ont été arrêtées par la Suisse. Vendredi matin, le dollar était coté à Francfort un peu au-dessous de 2,01 deutschemarks, tandis qu'à Zurich il était remonté à 1,85 franc suisse. Le cours à Paris était un peu au-dessous de 4,75 francs, si bien qu'on cotait la devise allemande à peu près au même niveau que la veille, soit 2,3650 francs, ainsi que la devise suisse : 2,59 francs. Vendredi dernier, le franc suisse était monté jusqu'aux environs de 2,70 francs.

A en croire la banque soviétique de Londres, Moscow Narody, le dollar pourrait connaître des jours meilleurs dans la seconde moitié de 1978 grâce à un redressement de la balance des paiements américaine, tandis que le franc français risque, selon elle, de s'effondrer après les élections. Pour l'éditorialiste du *Washington Post*, les mouvements du dollar ne sont « *ni bons ni mauvais* » et les Etats-Unis ne devraient pas trop se préoccuper de la baisse de leur monnaie vis-à-vis des devises fortes.

Signalons encore que le gouvernement canadien lance un emprunt de 750 millions de dollars sur le marché américain, sous forme d'obligations à 5,7 % et vingt ans, afin de soutenir la valeur de la devise canadienne.

LES ÉTATS-UNIS CONTINUERONT D'AGIR POUR DÉFENDRE LE DOLLAR déclare le président Carter

Au cours de sa conférence de presse télévisée de jeudi (voir d'autre part), le président Carter a notamment déclaré que les Etats-Unis continueraient « *d'agir de manière efficace et appropriée pour empêcher que les désordres se développent sur les marchés des changes* ». Le président a déploré que les marchés ignorent pratiquement « *les principes fondamentaux qui assurent légitimement au dollar sa valeur* ». Selon lui, la récente baisse de la devise américaine ne tient pas compte de trois facteurs qui sont fondamentalement favorables au dollar :

1) L'attrait que les Etats-Unis exercent de plus en plus sur les investisseurs étrangers, à cause notamment des taux d'intérêt intéressants ;

2) La perspective d'une stabilisation cette année des importations de pétrole ou même d'un recul par rapport à l'année dernière ;

3) L'accroissement prévu de l'expansion économique des principaux partenaires commerciaux des Etats-Unis.

« *Dans l'avenir*, a encore dit le président Carter, *le dollar restera en bonne forme.* » Parmi les moyens les plus sûrs pour rétablir la confiance internationale dans l'économie américaine, le président Carter a mis en bonne place l'adoption de la politique de son programme énergétique. L'absence d'une politique jusqu'à maintenant dans ce domaine est, a-t-il ajouté, « *l'une des causes qui ont contribué à l'affaiblissement du dollar à l'étranger* ». Le président s'est déclaré optimiste quant à la possibilité de faire voter par le Congrès une première loi concernant le gaz naturel.

LE « CONSEIL » DE L'U.D.F. EST CONSTITUÉ

L'Union pour la démocratie français a rendu publique, vendredi matin 3 mars, la composition définitive de son « conseil ». Une première publication, le mercredi 1er mars avait fait l'objet d'un rectificatif et avait été déclarée nulle (*le Monde* du 3 mars). Jeudi, M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du P.R. avait désapprouvé cet impair, il avait aussi relevé que le titre de « *délégué général de l'U.D.F.* » n'avait pas été conféré à M. Michel Pinton par le P.R. M. Pinton est néanmoins confirmé dans cette fonction par la déclaration signée de MM. Lecanuet, Servan-Schreiber et Soisson que nous publions ci-dessous. Mmes Simone Veil et Françoise Giroud, qui figuraient sur la première liste sont absentes de celle-ci.

Voici le texte publié, vendredi matin 3 mars, par l'Union pour la démocratie française :

« *MM. Jean-Pierre Soisson secrétaire général du parti républicain, Jean Lecanuet, président du C.D.S. et Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, après avoir consulté les instances de leurs mouvements, ont arrêté la composition du conseil de l'U.D.F. qui comprendra, outre MM. Soisson, Lecanuet, Servan-Schreiber, MM. Roger Chinaud (P.R.), André Diligent (C.D.S.), Jean-Pierre Fourcade (P.R.), Max Lejeune (M.D.S.F.), René Monory (C.D.S.) et Mme Monique Pelletier (P.R.).*

» *Ils ont par ailleurs confirmé, d'un commun accord, que la coordination des actions de l'U.D.F. serait confiée à Michel Pinton avec le titre de délégué général. M. Pinton sera assisté d'un comité exécutif formé de MM. Bernard Lehideux (P.R.), Jean-Marie Van Lerenberghe (C.D.S.) et François Garcia (parti radical).*

» *Ils confirment la volonté de l'U.D.F. de permettre, le 12 et le 19 mars, le regroupement de tous ceux qui rejettent le programme commun et font pour la France le choix du progrès derrière Valéry Giscard d'Estaing.* »

Le pouvoir d'achat des ouvriers a augmenté de 1,57 % en 1977

Le pouvoir d'achat hebdomadaire des ouvriers a augmenté de 0,48 % au quatrième trimestre 1977 et de 1,57 % sur l'ensemble de l'année dernière. Ces chiffres, tirés de l'enquête trimestrielle du ministère du travail, tiennent compte de la diminution de la durée hebdomadaire du travail, qui a été pour l'ensemble des ouvriers et des employés de 0.5 % au dernier trimestre et de 0,72 % sur l'ensemble de l'année 1977 (respectivement 0,98 % et 1,19 % pour les ouvriers).

Le taux de salaire horaire ouvrier s'est accru de 2,9 % au quatrième trimestre 1977, s'inscrivant à l'indice 206,5 au 1er janvier 1978 (base 100 au 1er janvier 1973). Cette augmentation est inférieure à celle enregistrée au troisième trimestre (+ 3,1 %) mais égale à celle observée au quatrième trimestre 1976. Compte non tenu de la baisse de la durée hebdomadaire du travail, elle fait apparaître une hausse du pouvoir d'achat horaire de 1,48 % au quatrième trimestre 1977, bien supérieure à celle notée au trimestre précédent et au dernier trimestre 1976 (+ 0,78 %).

Cette situation est due au ralentissement de la hausse des prix au quatrième trimestre 1977 : + 1,4 %, en trois mois, contre 2,3 % au troisième trimestre et 2,1 % au quatrième trimestre 1976. Sur l'ensemble de l'année dernière et toujours sans tenir compte de la diminution de la durée du travail, le taux de salaire horaire ouvrier a augmenté de 12,1 %. La hausse officielle des prix ayant été de 9 %, cela correspond à une progression du pouvoir d'achat de 2,8 %.

Pour ce qui concerne la durée hebdomadaire de travail, elle s'établit, indiquent les statistiques du ministère du travail, à 41,1 heures au 1er janvier 1978, contre 41,4 heures au 1er janvier 1977 pour l'ensemble des ouvriers et des employés. Cette réduction est deux fois plus forte pour les ouvriers (41,4 heures en 1978 contre 41,9 heures en 1977 : — 1,19 %) que pour les employés (40,7 heures contre 40,9 heures : — 0,49 %).

Enfin, les statistiques de la rue de Grenelle font état d'une baisse importante, au quatrième trimestre 1977, des effectifs salariés des établissements industriels et commerciaux de dix salariés et plus : — 1,1 %. Cela porte à 1,6 % leur diminution en un an (31 décembre 1976 au 31 décembre 1977). Mais le ministère du travail indique que les jeunes participant aux stages pratiques en entreprise ne sont pas comptabilisés dans ces effectifs.

L'USINE RHONE-POULENC DE COLMAR EST OCCUPÉE PAR LES GRÉVISTES

L'usine Rhône-Poulenc-Textile de Colmar (Haut-Rhin) est occupée depuis le 2 mars. Les ouvriers de l'établissement (750 salariés) avaient entamé une grève trois jours plus tôt pour obtenir une prime de rattrapage de 500 F sur le mois de février et le remboursement des heures de travail non effectuées en décembre du fait d'une réduction de la durée hebdomadaire du travail à trente-deux heures.

D'autres conflits se poursuivent :

● *A Strasbourg*, le tribunal des référés a ordonné le 2 mars, pour la seconde fois en une semaine, l'évacuation de l'usine de la General Motors (2 500 salariés), paralysée depuis le 21 février par des grévistes qui occupent le secteur énergie.

● *A Maubeuge*, la quasi-totalité des deux mille salariés de la verrerie Boussois (glaces pour le bâtiment et l'automobile) ont cessé le travail depuis le 1er mars pour protester contre le blocage des salaires et le « *démantèlement* » des ateliers d'entretien.

● *A Muhlbach - sur - Bruche* (Bas-Rhin), le personnel de l'usine CAEM-Chauffage Brunner (appareils électriques) occupe l'entreprise pour protester contre le licenciement de cent vingt-sept personnes. Cette entreprise, qui emploie deux cent quatre-vingts salariés avec son usine de Strasbourg, a été mise en règlement judiciaire.

● *Au Plessis-Robinson* (Hauts-de-Seine) l'occupation du siège social de la société CIT-Alcatel (montages téléphoniques) se poursuit. La grève, qui a commencé le 14 février, est suivie, selon les syndicats, par environ la moitié des quelques mille quatre cents salariés.

● *A Vincennes*, les ouvriers de Kodak continuent leurs débrayages de deux heures. D'autres arrêts de travail sont signalés à Marseille et à Salon-de-Provence pour les salaires et les conditions de travail.

SUICIDES A KOUROU

(De notre correspondant.)

Cayenne. — En un mois, trois personnes, trois jeunes femmes, se sont donné la mort à Kourou en absorbant une très forte dose de nivaquine. Dans le même temps, on a enregistré deux tentatives de suicide.

Les trois jeunes femmes, une caissière d'un grand magasin, une anesthésiste et une lycéenne, n'avaient, semble-t-il, comme point commun que de vivre dans une cité artificielle et quelque peu inhumaine.

Conçue lors de la création du Centre spatial pour rendre possible l'installation de cinquante mille habitants, Kourou, parfois comparée à un « *Sarcelles des tropiques* », compte moins de cinq mille âmes, y compris les légionnaires du 3e régiment étranger d'infanterie venus de Diego-Suarez.

La presse locale est restée particulièrement discrète sur ces drames. — J. O.

NOUVELLES BRÈVES

● *L'abbé Louis Coache*, qui dirige le mouvement traditionaliste Combat de la foi, a invité dans un tract les militants de son mouvement à se rendre en foule, le dimanche 5 mars, à Notre-Dame pour occuper la cathédrale de 16 heures à minuit. « *Ce sera une occupation puisqu'on ne peut espérer l'autorisation* », déclare le tract. Alors que les autorités de Notre-Dame se refusent à tout commentaire, l'abbé Ducaud-Bourget, qui dirige le groupe de traditionalistes de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, a déclaré qu'il désavoue le projet de l'abbé Coache et qu'il ne fera rien pour le soutenir. Rappelons que l'abbé Coache avait annoncé, au mois de janvier, l'occupation imminente d'une deuxième église au centre de la capitale.

● *Sir John Kerr, ancien gouverneur général de l'Australie*, a démissionné, jeudi 2 mars, de son poste d'ambassadeur auprès de l'UNESCO, auquel il avait été nommé le mois dernier. Cette démission a été annoncée par le premier ministre, M. Fraser.

● *De violents accrochages* se sont produits au Sud-Liban, le jeudi 2 mars, entre les troupes palestiniennes appuyées par les miliciens de la gauche libanaise et les forces conservatrices chrétiennes. Selon l'agence palestinienne Wafa, les miliciens conservateurs accompagnés par des éléments israéliens ont occupé le village de Maroun-El-Ras pendant cinq heures, avant d'être repoussés. Un porte-parole de l'armée israélienne a démenti, jeudi, cette information, en déclarant que « *les forces israéliennes n'avaient participé à aucun combat au Sud-Liban.* — *(A.F.P.)*

● *Le procès des deux Palestiniens accusés du meurtre de M. Youssef Sebaï*, le 18 février dernier à l'hôtel Hilton de Nicosie, devrait commencer le 8 mai devant la cour d'assises de Nicosie. La décision a été prise par le tribunal provincial de la capitale chypriote après quatre jours d'instruction au cours desquels Samir Kadar, vingt-huit ans, et Hussein El Ali, vingt-six ans, ont assuré qu'ils n'appartenaient à « *aucune organisation* ». —

● *A l'appel du Comité pour la défense et la promotion des droits de l'homme en Iran* (46, rue de Vaugirard), un meeting s'est tenu, mercredi 1er mars, à Paris, à la Cité universitaire, pour protester contre la répression des émeutes de Qom (9 janvier) et de Tabriz (18 février). Les participants à ce meeting — estimés à plus de cinq cents personnes — ont adopté une résolution exigeant la libération des prisonniers politiques, le retour du chef religieux Ayatollah Khomeyni, ainsi que de tous les exilés et le démantèlement de la Savak (police politique).

● *Douze dirigeants démocrates-chrétiens chiliens*, parmi lesquels M. Tomas Reyes, ancien président du Sénat, qui avaient été déportés à la fin de janvier à Arica, dans le nord du pays, ont été mis en liberté, annonce-t-on officiellement jeudi 2 mars, à Santiago. — *(A.F.P.)*

● *L'association France-Amérique latine* dénonce « *les massacres perpétrés au Nicaragua par la garde nationale* » et appelle « *le peuple français à soutenir le peuple nicaraguayen dans sa lutte pour le respect des droits de l'homme et des libertés démocratiques* ».

★ France-Amérique latine, 11, rue du Caire, 75002 Paris.

● « *Minute* » *condamné.* — Pour diffamation envers M. Jean-Christophe Averty, producteur-réalisateur de télévision, M. Jean Boiseau, directeur de *Minute* et M. Pierre Bruneau, journaliste, ont été condamnés le 2 mars par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris à 600 francs d'amende chacun et ensemble à 2 500 francs de dommages et intérêts envers la partie civile. L'article incriminé du 6 juillet 1977 déclarait sous l'intertitre « *Bouches inutiles* » que M. Averty « *...se tait pudiquement sur les émoluments qui lui sont versés chaque mois, qu'il fasse ou non des émissions* ».

Le numéro du « Monde » daté 3 mars 1978 a été tiré à 555 123 exemplaires.

A B C D E F G